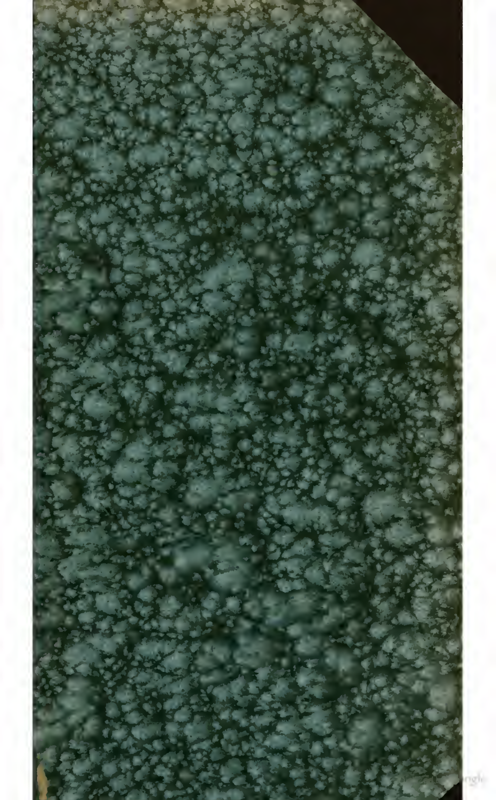


LES AMOURS

DE FRANÇOIS IER

Il a été tiré de cet ouvrage 60 exemplaires de luxe numérotés à la presse, avec titre en rouge et en noir, une double épreuve du portrait pour les exemplaires vélin et une triple épreuve pour les exemplaires sur Chine et sur Hollande.

SAVOIR :

Dix (1 à 10) sur chine................	à 20 fr.
Dix (11 à 20) sur papier de Hollande....	à 18 fr.
Quarante (21 à 60) sur beau jésus vélin.	à 6 fr.

CORBEIL, TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ.



FRANÇOYS PREMIER, ROY DE FRANCE

Imp. Delâtre Paris

LES AMOURS

DE FRANÇOIS IER

PAR

M. DE LESCURE

OUVRAGE ORNÉ D'UN BEAU PORTRAIT GRAVÉ A L'EAU-FORTE

PAR F. HILLEMACHER



PARIS
LIBRAIRIE DE ACHILLE FAURE
23, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 23

1865

PRÉFACE

LA COMÉDIE DU PUBLIC

OU

DIALOGUE ENTRE **LUI** ET **MOI**

LUI. — Après les *Amours de Henri IV*, les *Amours de François Ier*. — Après *Agésilas*, hélas! mais après *Attila*, holà! — Nous voilà donc encore dans le royaume de Cupido, faisant sur le fleuve du Tendre des voyages de circumnavigation. C'est le destin. La pente est irrésistible, le précipice fatal. Qui a bu boira. C'est la robe de Déjanire. — A quoi cela est-il bon? Qu'est-ce que cela prouve? Quelle est cette spécialité suspecte que vous vous donnez là, de galant cicerone, de chroniqueur alcôviste, d'historien proxénète, de littérateur pornographe? Prenez garde! souvent public varie, bien fol est qui s'y fie. Vous voilà entrant, peu à peu, dans « l'école por-

cine, » comme a dit délicatement un spirituel critique, dont j'ai oublié le nom....

Moi. — Assez! *honest Iago!* et consentez à m'entendre, puisque je veux bien vous écouter.

Lui. — De la colère! j'ai frappé juste. Du dédain! j'ai frappé fort. Serait-ce ce mot de *spécialité* qui vous blesse?

Moi. — Justement. Je suis indigné de l'abus que font aujourd'hui la critique et le public, son complice, de ces numérotages humiliants, de ces classifications arbitraires, de ces étiquettes mnémotechniques. Bientôt, comme en prison ou à l'hôpital, les écrivains ne seront plus que des chiffres, dont l'absence ou la présence, à droite ou à gauche du stupide où triomphant *zéro*, fera toute la valeur. O tyrannie de l'arithmétique! elle était dans nos lois, elle entre dans nos mœurs. Mais, monsieur, je n'ai pas de spécialité; je laisse ce privilége aux fabricants et aux médecins. Un homme de lettres fait tout ce qui concerne son état et s'adresse tour à tour à tous les publics. C'est même en grande partie en haine de la classification aux aguets et de ses procédés perfides de réduction que j'ai écrit les *Amours de Henri IV*, puis les *Amours de François Ier*, livres familiers, *sermones decincti*, diversion, distraction, intermède de délassement à des travaux plus sévères, mais non plus sérieux *Madame du*

Deffand, sa vie, son salon, ses amis, ses lettres, ou l'*Histoire de la princesse de Lamballe.*

Lui. — Vous pensez donc avoir fait, dans les *Amours de François Ier*, un livre sérieux ?

Moi. — Si sérieux veut dire : ennuyeux. Non.

Lui. — Le public, aujourd'hui, n'admire que ce qui l'ennuie et ne s'intéresse qu'à ce qu'il ne comprend pas. Il ne se soucie, comme disait la duchesse du Maine, que de ce dont il ne se soucie pas. Pour la critique, je ne sache pas de magistrat littéraire assez audacieux pour afficher à son tribunal ce titre compromettant : *Les Amours de François Ier*. A propos, vous avez encore devant vous un assez bel horizon de têtes couronnées. Pourquoi ne feriez-vous pas les *Amours de Pharamond?* Ce serait plus nouveau.

Moi. — Farceur ! je manque de documents. Mais cessez de calomnier, en les faisant à l'image de votre pudibonderie et de votre intolérance, le public et la critique.

Lui. — Quoi ! vous voudriez soutenir que ces livres sont de ceux qu'on lit ?

Moi. — C'est là leur plus grand défaut.

Lui. — De ceux qu'on achète ?

Moi. — C'est là leur plus grand crime.

Lui. — De ceux qu'on critique ?

Moi. — Lisez ce *Recueil* d'articles consacrés à l'ap-

préciation des *Amours de Henri IV*, bouquet fort mêlé, ivraie et froment, violettes et chardons; mais le chardon ne pique plus depuis longtemps, et la violette embaume encore.

Lui. — Comment! il s'est trouvé des juges pour déclarer que c'était là de la littérature historique?

Moi. — Sans pédantisme, il est vrai.

Lui. — Et de la littérature morale?

Moi. — Sans prétention, j'en conviens.

Lui. — Vous parlez de leçon; mais vous l'enveloppez si bien de frivolité, qu'on croque la leçon comme une dragée, sans s'en apercevoir, et que le sucre emporte la pointe de salutaire amertume.

Moi. — Tant pis pour ceux qui ont besoin de la leçon directe et brutale. Qu'ils aillent au sermon ou au *Musée Dupuytren*. Ceux que ne touche pas cette moralité indirecte sont déjà corrompus, et pour les besoins de ces malades blasés, je ne m'exposerai point à effaroucher les consciences délicates et à rebuter les goûts susceptibles. Pensez-vous que le meilleur remède soit celui qui dégoûte? Oubliez-vous cette admirable allégorie de la Vérité, qui sort nue de son puits, et qui, quoique nue, n'est pas impudique? C'est surtout la vérité historique qui doit apparaître aux publics virils nue aux yeux, chaste au cœur. Il ne faut pas confondre la morale avec la pudeur; la pudeur est pour la femme, l'honnêteté

est pour l'homme. Je n'ai jamais eu la prétention d'écrire pour les pensionnats de demoiselles......

LUI. — C'est fort heureux. Mais sortons des généralités trop commodes, et auxquelles on fait dire ce que l'on veut. Vous prétendez avoir fait preuve d'historien, de critique, de moraliste et, dans la mesure de vos forces, d'écrivain. Abordons successivement ces divers chefs de la prévention. Donc, prévenu, levez-vous et, la main sur la conscience, développez vos moyens. Mais, d'abord, dites-moi comment trouvez-vous que je porte la robe et que la toque me va ?

MOI. — A merveille. L'homme est né naturellement substitut, et la formule favorite de l'opinion est le réquisitoire. Tenez, avouez que vous ne seriez pas fâché de me condamner.

LUI. — Oh ! une simple amende... pour l'exemple. Les littérateurs, aujourd'hui, gagnent tellement d'argent, que cela en devient scandaleux. Vous êtes les héros du jour, les parvenus du siècle. Place, place aux honnêtes épiciers qui vont à pied !

MOI. — Desgenais, ne riez pas trop ; il y a des gens qui pensent sans le dire ce que vous dites sans le penser. Ah ! si, pour les rassurer, nous opposions le temps consumé, la peine subie pour arriver au modeste résultat qui fait vivre la famille, qui allume la lampe, entretient le feu et met sur la table les

deux plats quotidiens ! Mais c'est ici de la vie inxorablement privée. Je ne violerai pas le secret de ces fières pâleurs, de ces vaillantes pauvretés, de ces labeurs solitaires ; je ne vous dirai qu'un mot, en réponse à ces insinuations jalouses qui se sont traduites parfois, dans les rangs littéraires eux-mêmes, par ces termes de : « *lucratif commerce*, » qui croient être une insulte et ne sont qu'une ironie.

Lui. — Vous allez m'apitoyer ; je m'en aperçois à propos. Calculons. Et, pour ne parler que du temps, qui ne sait que pour faire un livre il suffit de quelques jours de travail ? Quant à la peine, il est vrai que vous avez eu celle d'aller à la Bibliothèque !

Moi. — Aller à la Bibliothèque ! Le grand grief est lâché. Je me souviens, en effet, d'un article où l'on m'a fait ce reproche singulier : « d'aller à la Bibliothèque. » Aller à la Bibliothèque, pour certains écrivains, c'est tout bonnement se déshonorer ; ils en parlent de l'air méprisant et jaloux dont le pauvre voit entrer un agent de change à la Bourse ou un dépositaire à la Banque. On croirait, à entendre ces stériles amants de l'art pour l'art et de la science infuse, qu'on va à la Bibliothèque chercher des livres tout faits, comme on trouve des enfants tout faits à certains lieux de pèlerinage miraculeux, d'où les maris reviennent pères, sans trop savoir comment cela est arrivé.

Lui. — Prévenu, nous égarons la discussion. Pas de personnalités. Passez-moi votre dossier, je veux dire les articles qui ont répondu à votre appel au public en faveur de cette méthode historique et critique, que vous avez appliquée dans les *Maîtresses du Régent* et dans les *Amours de Henri IV*. Je mets de côté les articles qui vous sont favorables.

Moi. — Naturellement.

Lui. — Je passe les articles de Sainte-Beuve, d'Édouard Fournier, d'Eugène Yung, d'André Lefèvre, de Timothée Trimm, de Charles de Moüy, de Gustave Vattier, Octave Lacroix, A. de Bragelonne, Charles Iriarte, de Francis Magnard.

Moi. — Mais, permettez ; il me semble que ce sont là, au point de vue de l'érudition, de l'expérience, de la finesse, de l'esprit, du goût, du tact, des juges dont la compétence ne saurait être contestée.

Lui. — Ils sont prévenus.

Moi. — Prévenus de quoi ?

Lui. — Prévenus d'indulgence, et par suite suspects au Tribunal.

Moi. — Je vois votre système. Permettez-moi de vous dire qu'il est digne de l'Inquisition. Ainsi, vous repoussez le témoignage de ces écrivains favorables parce qu'ils ont du talent et que leur avis est un honneur ?

Lui. — Justement.

Moi. — Et, par la raison contraire, vous préférez l'avis défavorable, quand bien même il proviendrait d'écrivains sans talent et sans autorité?

Lui. — Vous l'avez dit.

Moi. — Hélas! vous croyez être cynique et vous n'êtes que sincère. Il n'est que trop vrai que le plus sûr moyen d'être cru c'est d'être défavorable à l'auteur. Le public, aujourd'hui (je parle de la foule et non de l'élite), est fort à l'image de Duclos, et est fort disposé à croire « que ce qui est malin doit être vrai, et que ce qui est vrai doit être malin. »

Lui. — Allons au fait; des épigrammes ne sont pas des raisons. Procédons par faits et articles. Connaissez-vous le *Figaro?*

Moi. — Je le connais; j'y écris quelquefois; je le lis toujours et souvent je m'en régale. C'est le journal français par excellence. Plus d'un de nos meilleurs écrivains y a fait ses premières armes. Asile hospitalier à quiconque a de la verve et du talent; tribune impartialement ouverte à l'attaque et à la défense, journal qui pratique le culte héroïque de l'esprit pour lui-même, qui a le bon goût de laisser ses rédacteurs faire leurs affaires comme il leur plaît et se tirer comme ils le peuvent du mauvais pas où les engage leur pétulance; journal où chacun paye de sa personne et répond de soi, non des

autres ; journal, enfin, ami de la médisance, ennemi de la calomnie, indiscret, mais loyal, dont l'absence serait une calamité publique, qui a piqué au vif bien des ridicules, qui n'a jamais insulté aucune de nos gloires, et qui accepterait volontiers pour collaborateurs ses ennemis, si ses ennemis n'étaient le plus souvent des sots.

Lui. — Connaissez-vous ses rédacteurs ?

Moi. — Je connais M. de Villemessant, le type incarné du journaliste, génie inventif, novateur effréné, qui arrive au succès par le paradoxe ; séducteur irrésistible, conteur inimitable dans ses bons moments ; amoureux de la lutte, passionné pour le danger, le recherchant et l'esquivant avec une dextérité prestigieuse, curieux de nouvelles, dilettante en épigrammes, capable de vous embrasser pour un bon mot fait contre lui, et de rire d'un franc rire en lisant dans un journal la nouvelle de sa mort ; paresseux infatigable, sobre épicurien, brusquement généreux, affichant ses imprudences et cachant ses bonnes actions, provocateur pacifique, moqueur sans fiel, adversaire sans rancune ; beaucoup de qualités, pas mal de défauts : du goût et de l'engouement, de la volonté et du caprice, de l'inconstance et de la fidélité, catholique sincère avec les allures d'un voltairien, royaliste sans préjugés, nature d'une puissance où il entre plus d'une faiblesse,

unité faite de variétés, harmonie faite de contrastes; physionomie vivante, vibrante, changeante, parfois agaçante, jamais choquante : de l'écrivain et du financier, du militaire et du propriétaire, du gentilhomme et du bonhomme; et, pour tout dire en un mot, avec tout ce qu'il suppose d'éloges et de critiques : un homme.

Lui. — Passons à M. Jouvin.

Moi. — Je le louerai avec d'autant plus de sincérité, que je n'ai pas trop d'éloges à lui rendre. Trois mots suffiront : c'est un critique, c'est un écrivain, c'est un honnête homme. A côté de lui je veux nommer, puisque je paye mes dettes, Charles Monselet, un fils prodigue du dix-huitième siècle, qui a la verve calme, l'esprit mêlé de bon sens, le style vif, net et clair, l'image juste, le récit alerte, la malice et l'ironie de ces originaux tempérés dont il a écrit l'histoire; Jules Noriac, conteur exquis, humoriste délicat, qui n'a jamais raté son effet, et auquel on n'a jamais refusé un sourire ou une larme; Alphonse Daudet, futur héritier de Musset; E. Chavette, causeur désopilant, artiste d'observation, dont la *Comédie bourgeoise* a des scènes qui sont des chefs-d'œuvre du genre; Jean Rousseau, dont les *Salons* si remarqués, ont fait le Diderot du *Figaro;* G. Guillemot, d'une si hardie belle humeur, d'une si joviale finesse; Jules Claretie, romancier ému et gracieux,

critique trouveur, nouvelliste lettré, vrai tempérament d'homme de lettres. *Le gentilhomme Périgourdin* (pas de masque, M. Dusolier, on vous reconnaît à l'esprit et au style !) ; Alfred Delvau, le cicerone sarcastique de ce voyage à travers les Cythères parisiennes, que je ne conseillerais pas à Télémaque, mais où Mentor peut rire, l'auteur de ce *Fumier d'Ennius* où il y a des perles, me permettront ce salut de la plume en souvenir des jours de littérature militante où j'ai été leur camarade et fait à côté d'eux le coup de feu du petit journal.

Lui. — Je ne vous reconnais plus ; je n'ai encore entendu que des éloges. Est-ce ainsi qu'on se défend ? Comment se peut-il faire qu'avec un si bon caractère vous ayez pu trouver des ennemis ?

Moi. — Les ennemis qu'on a ne sont pas toujours ceux qu'on mérite.

Lui. — Connaissez-vous M. Alphonse Duchesne ?

Moi. — Je le connais, et à mes dépens.

Lui. — Lui contestez-vous son talent ?

Moi. — Pas le moins du monde. Et je lui en trouverais encore davantage si celui qu'il a ne se composait surtout de l'art d'en refuser aux autres. On le dit auteur de quelques ouvrages, dont il ne révèle pas le nom, ce qui suppose bien de l'orgueil ou bien de la modestie. Nous avons entendu parler d'un volume de vers, ornés de son portrait, et qui ne sont pas plus

mauvais que d'autres. Il a touché à l'érudition, et jadis il allait, lui aussi, à la Bibliothèque. Il faut croire que ces savants voyages ne lui ont pas été aussi salutaires qu'il l'espérait, puisque le résultat, malgré nos recherches, est demeuré un secret entre son libraire et lui. Homme d'esprit, d'ailleurs, si ses spirituels articles n'étaient pas si longs et s'ils n'ajoutaient quelquefois l'inconvénient d'être lourds à celui d'être longs. Homme de style et de goût, au demeurant, si son style n'abusait pas de l'image et si son goût ne considérait trop souvent l'épithète comme un ornement du discours et l'invective comme une figure de rhétorique. Critique sincère, convaincu, dont la sincérité est parfois brutale et dont la conviction ressemble souvent au dénigrement. Éminemment désintéressé, il regarderait comme une faiblesse le moindre sacrifice aux grâces, et pousse l'inflexibilité jusqu'à l'exercer sur le lecteur lui-même, qui ne demanderait pas mieux que de s'amuser un peu. C'est lui qu'on entend, de temps à autre, pousser le cri farouche de la guerre sainte et appeler aux armes les « *Critiques, ses frères!* » qui s'endorment dans les délices de Capoue, ou donner à l'impatience des jeunes ce sombre mot de ralliement : « *A bas les infirmes!* » A bas les infirmes ! soit, quoique la peine de mort du ridicule, appliquée à la médiocrité, nous paraisse une de ces

témérités maladroites, un de ces draconismes excessifs dont on a vu souvent la conséquence retomber sur leurs auteurs. Il ne faut pas risquer de se voir privé par une mesure si imprudente de ses meilleurs soldats, et, pour remplir les rangs, de faire, après la profession de foi de l'inexorabilité, l'amende honorable de la camaraderie. M. Duchesne n'est pas cependant sans avoir rendu à la littérature des services que je suis prêt à reconnaître. Le peu de ménagement de ses critiques fait paraître modéré tout autre article, lu après le sien. Le bien de son exemple ne s'arrête pas là; le spectacle de ses éloquentes violences a suffi, m'a-t-on dit, pour faire prendre à ses confrères le parti de la courtoisie et de la simplicité. De sorte que M. Duchesne est aujourd'hui à peu près seul, dans la critique, à sonner le tocsin d'alarme, à prendre les livres d'assaut, à entrer dans son sujet par la brèche, à croire au sacerdoce de l'éreintement et à officier avec des pavés. J'ai dit.

Lui. — Connaissez-vous M. G. Du Fresne de Beaucourt?

Moi. — Je le connais, comme le précédent... à mes dépens. Érudit autrement solide que M. Duchesne, je serais prêt à l'appeler un bénédictin moderne, s'il n'avait parfois, à l'endroit des simples novices comme moi, la science un peu aigre. Il a publié, pour la *Société de l'histoire de France*, les *Chro-*

niques de Mathieu d'Escouchy, un de ces recueils très-utiles dont personne ne se sert, un de ces travaux consciencieux et estimables dont tout le monde dit du bien et que personne ne lit. Il a aussi publié sur madame Élisabeth, une *Étude*, dont personne plus que moi ne reconnaît les bonnes intentions, que j'ai entendu trouver un peu pâle et sèche, et dont je dirais moi-même plus de mal si je n'en avais dit trop de bien, entraîné sans doute par l'attrait du sujet, que j'aurai pris pour celui du livre. Avec une indépendance des plus honorables, M. Du Fresne de Beaucourt, naïvement prié par moi de rendre compte de mon livre, l'a fait à la façon de Brutus immolant ses enfants. Il a poussé l'abnégation jusqu'à ne lui trouver que des défauts, jusqu'à lui reprocher des fautes d'impression, jusqu'à confondre l'auteur et l'éditeur lui-même, le livre et le catalogue lui-même dont il faisait partie, dans les aspersions de son goupillon de critique moral et religieux, rempli d'une eau pieusement amère. Je m'incline avec le respect dû à un sermon, jurant quoique un peu tard, de ne plus me trop fier à la charité chrétienne, de ne plus prendre M. de Beaucourt pour directeur et de ne plus porter mes péchés mignons devant son tribunal de pénitence.

Lui. — Enfin, connaissez-vous le *Bulletin du Bouquiniste ?*



Moi. — Je le connais : c'est un catalogue de livres à prix marqué où l'éditeur, homme intelligent et qui fait ses affaires, a laissé à la critique toute la place que l'annonce ne prenait pas. Je n'ai garde de médire de cette chaise un peu étroite où je me suis assis quelquefois, et qu'ont ennoblie à leur tour nos plus distingués confrères. Je ne regrette pas d'y avoir mérité leur bienveillance, dans ce recueil essentiellement neutre et pacifique où il serait de mauvais goût de passionner le lecteur jusqu'à lui faire oublier ses devoirs d'acheteur et ses plaisirs de curieux. C'est donc avec une surprise dont nous ne sommes pas encore tout à fait revenu, que nous avons vu à la place de notre modeste chaire de causeur, installer une véritable chaire de morale d'où il nous a été adressé des reproches qui semblent plus du domaine de la conscience que de celui du goût, et auxquels nous répondrons brièvement tout à l'heure.

Lui. — Répondez de suite aux diverses questions, imputations, admonestations et objections qui vous ont été faites à propos des *Amours de Henri IV*, et qu'on ne manquera pas de renouveler à propos des *Amours de François Ier*, livre « conçu et exécuté », comme le disait cet excellent feu M. de Lourdoueix, dans l'annonce de votre premier roman, selon le même système.

Moi. — Il est à remarquer en effet qu'il en est de

certaines critiques comme des mauvaises herbes, elles repoussent toujours.

Lui. — Que répondrez-vous à ceux qui vous accuseront d'avoir diminué puérilement et malignement la physionomie populaire de François Ier, de l'avoir peint dans ses vices et dans ses fautes, plutôt que dans ses qualités et ses exploits !

Moi. — Je répondrai qu'on ne diminue un roi qu'en le flattant maladroitement et qu'en le défendant servilement. J'ajouterai qu'on se diminue ainsi soi-même. Jusqu'ici, François Ier n'a eu que des historiens optimistes et courtisans comme Gaillard, ou systématiquement hostiles, comme M. Rœderer, qui l'accuse de tout, même de la Révolution française, ou comme M. Michelet, qui pousse l'indépendance jusqu'à l'injustice. Entre ces deux excès, j'ai pris le juste milieu. Si j'ai choisi pour sujet de mes études la vie intime et galante du roi-chevalier, c'est que c'est la moins connue. Si je me suis borné à ses vices et à ses fautes, je n'ai point nié ses qualités et ses grandeurs. Je l'ai considéré à la fois par le grand et par le petit bout de la lorgnette. Sa vie publique est connue, sa vie privée était demeurée mystérieuse. J'ai chassé de ce sujet, soigneusement éclairé désormais, plus de mensonges que je n'y ai introduit de vérités. J'y ai brûlé plus de ronces parasites que de faux lauriers. François Ier, après m'a-

voir lu, est moins grand mais plus vrai, et cette vérité est suffisante pour qu'il demeure un grand roi, surtout aux yeux des lettrés. Quant aux femmes, ce ne sont pas elles qui me reprocheront de l'avoir fait descendre du nuage et de l'avoir montré homme. J'ai donc fait œuvre historique et morale, même en ce sujet frivole et galant, car c'est surtout dans les détails, et dans les plus petits, que se révèle un caractère. Or, l'étude d'un caractère, surtout d'un caractère de roi, est une chose à la fois historique et exemplaire.

Lui. — Je vous arrête. Vous n'avez pu entrer dans ces intimités, soulever tous ces voiles, sans accrocs pour la morale et sans affronts pour la pudeur.

Moi. — L'histoire des mœurs doit jouir de certaines immunités. On doit y tenir grand compte des intentions, et l'honnêteté du but doit, jusqu'à un certain point, purifier les moyens. La vraie morale n'est offensée que de la complaisante approbation donnée à la faute, de l'apothéose effrontée du vice, fût-il royal. Il n'y a de nudités coupables que les nudités cyniques. La nudité de la statue est une nudité décente. La nudité de l'ilote qu'on fait marcher dans son ivresse en le frappant de verges est une nudité exemplaire. Je sais que les temps ont changé. Je sais que notre langue est devenue bégueule comme notre honnêteté. Je sais que notre fragile

vertu de repenti tremble au seul nom de vice. Je sais que Brantôme, qui était lu autrefois par les femmes, fait faire aujourd'hui (au moins en public) la grimace aux hommes, et leur rend le privilége d'une aimable rougeur dont ils se dédommagent en particulier. N'outrons cependant rien. Un livre dédié à une reine, un livre qui a été comme le bréviaire de la Renaissance de la galanterie (dans le sens chevaleresque du mot) doit être cité et peut l'être avec discrétion, discrétion que nos trisaïeules eussent trouvée ridicule.

Lui. — Donnez une preuve de cette assertion paradoxale.

Moi. — Je citerai le témoignage irrécusable de Brantôme lui-même qui, dans un passage de son premier discours sur les *Dames gallantes*, songe à ses lectrices et s'excuse auprès d'elles de hardiesses qu'il prétend avoir contenues dans de justes bornes, en termes dont la juste humilité n'exclut pas une fierté légitime :

« Je prie toutes les honnestes dames qui liront « dans ce chapitre aucuns contes, si par cas, elles « y passent dessus, me pardonner s'ils sont un peu « gras en saupiqués, d'autant que je ne les eusse « sceu plus modestement déguiser, veu la sauce « qu'il leur faut. Et diray bien plus, que j'en eusse « allégué d'autres encor bien plus saugreneux et

« meilleurs, n'estoit que ne les pouvant ombrager « bien d'une belle modestie, j'eusse eu crainte d'of« fenser les honnestes dames qui prendront ceste « peine et me feront cest honneur de lire mes livres. « Et si vous diray de plus, que ceux que j'ai faicts « icy ne sont point contes menus de villes ny villages, « mais viennent de bons et hauts lieux, et si ne sont « de viles et basses personnes, ne m'estant voulu « mesler que de coucher les grands et hauts sub« jects, encore que j'aye le dire bas ; et ne nommant « rien je ne pense pas scandaliser rien aussy. (1). »

LUI. — Ce sont là des excuses impertinentes, et qui aggravent le délit. De nos jours.....

MOI. — Ne vous hâtez pas tant. Brantôme va être réimprimé par les soins d'une société qui compte dans son sein l'élite de la France, et dont je suis honoré de faire partie : la *Société de l'histoire de France*, institution reconnue d'utilité publique.

LUI. — Et quel est le jeune téméraire sur la proposition duquel on a pris dans ce sénat lettré une décision qui me confond ?

MOI. — M. le comte de Montalembert. Seriez-vous, par hasard, plus catholique ou plus éloquent que lui ?

LUI. — Passons à un autre chef. Vous prétendez au moins nous apprendre du nouveau. Quelles sont

(1) Brantôme, *Dames gallantes*, édit. Buchon, t. II, p. 287.

donc les découvertes dont peut se flatter votre livre, et qui justifient une indépendance d'allures, une témérité de propos telles qu'elles inspireraient des scrupules à la commission de colportage...

Moi. — Qui cependant...

Lui. — Pas d'échappatoires insidieuses. Que nous apprenez-vous de nouveau?

Moi. — Que Marguerite d'Angoulême n'a jamais eu de relations incestueuses avec François Ier.

Lui. — Vraiment? j'en suis bien aise. Et cependant....

Moi. — Que la comtesse de Chateaubriand n'a pas été assassinée par son mari.

Lui. — Tant pis. Ces traditions sont respectables. La légende est la poésie de l'histoire. Vous vous privez là d'un effet sûr.

Moi. — Que je n'ai pas voulu obtenir aux dépens de la vérité.

Lui. — Ensuite?

Moi. — Que Diane de Poitiers n'a jamais, étant fille, acheté aux dépens de sa virginité la grâce de son père.

Lui. — Monsieur, lisez *le Roi s'amuse,* et vous verrez......

Moi. — Que Victor Hugo, en écrivant *le Roi s'amuse,* avait tort, et que le roi Charles X, en le défendant, avait raison.

Lui. — Vous me scandalisez.

Moi. — J'admire la poésie de Victor Hugo. Ce n'est pas une raison pour adopter son histoire.

Lui. — Ensuite?

Moi. — Que Diane de Poitiers, étant femme, n'a jamais été la maîtresse de François Ier.

Lui. — Mais, jeune imprudent, songez-y. Vous renoncez au succès.

Moi. — Le succès serait-il la récompense du mensonge, le prix du scandale?

Lui. — Je ne dis pas cela. Mais vous me paraissez bien hardi.

Moi. — On s'y perd. Vous me condamniez pour mes hardiesses; vous me condamnez pour mes timidités.

Lui. — Ensuite?

Moi. — Que la belle Féronnière n'a jamais existé.

Lui. — Mais vous êtes fou! Mais vous n'y pensez pas! Mais c'est décapiter l'histoire.

Moi. — Le roman est là pour recueillir la tête.

Lui. — Et sans doute vous prétendez aussi que François Ier n'est pas mort de....?

Moi. — Vous l'avez dit. Lisez le docteur Cullerier. Fistule au périnée.

Lui. — Fistule au périnée! fistule au périnée. Mais ce n'est pas une révolte, c'est....

Moi. — Une révolution. Vous voulez du nouveau:

en voilà. M'accuserez-vous maintenant de diminuer François Ier, de ressasser des commérages sans valeur, d'empiéter sur le roman et de voler le théâtre ?

Lui. — Vous m'enlevez mes scrupules. Il me reste une crainte ?

Moi. — Laquelle ?

Lui. — Je jette ma robe par-dessus les moulins. Je redeviens homme, je redeviens lecteur, et je vous dis tout bas : Y a-t-il encore au moins quelque petit mot pour rire, au coin du feu entre hommes..... quand les dames sont revenues au salon, et que les enfants sont couchés ? Vous comprenez, on veut bien lire de l'histoire, un livre sérieux (vous l'avez dit), mais encore faut-il qu'on s'amuse pour ses trois francs. (*Il met la main dans sa poche.*) Je vais donc acheter votre livre. Vous m'intriguez, je vous dois bien cela. (*Entre une dame voilée.*)

La dame, *à l'éditeur.* — Le dernier ouvrage de M. de Lescure, s'il vous plaît.

L'éditeur. — Les *Amours de François Ier*, n'est-ce pas ?

Lui, *à part.* — Je ne me trompe pas.

La dame. — Je crois que oui, Monsieur.

Lui. — Ciel ! c'est ma femme ! (*Exit.*)

La toile tombe. L'auteur, vêtu modestement et courbé, présentant son livre au lecteur :

« MONSIEUR,

« J'ai l'honneur de vous offrir un nouvel opus-
« cule de ma façon. Je souhaite vous rencontrer
« dans un de ces moments heureux, où, dégagé de
« soins, content de votre santé, de vos affaires, de
« votre maîtresse, de votre dîner, de votre estomac,
« vous puissiez vous plaire un moment à la lecture
« de mes *Amours de François Ier*; car il faut tout cela
« pour être homme amusable et lecteur indulgent.

« Mais si quelque accident a dérangé votre santé,
« si votre état est compromis, si votre belle a for-
« fait à ses serments, si votre dîner fut mauvais et
« votre digestion laborieuse, oh ! laissez mes *Amours*
« *de François Ier*, ce n'est pas là l'instant ; exami-
« nez l'état de vos dépenses ; étudiez le *factum* de
« votre adversaire, relisez ce traître billet surpris à
« Rose ou parcourez les chefs-d'œuvre de Tissot sur
« la tempérance, et faites des réflexions politiques,
« économiques, diététiques, philosophiques ou mo-
« rales.

« Mais enfin, tout va-t-il bien pour vous ? avez-
« vous à souhait double estomac, bon cuisinier,
« maîtresse honnête, et repos imperturbable ? Ah !

« parlons, parlons, donnez audience à mes *Amours*
« *de François Ier*.

« Je suis, avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE BEAUMARCHAIS [1].

Pour copie conforme,

M. DE LESCURE.

PARIS, le 10 mars 1865.

[1] *Lettre sur la critique du Barbier de Séville.*

LES AMOURS

DE FRANÇOIS IER

CHAPITRE I

La jeunesse de François Ier

— 1494-1525 —

Cognac et le *cognac*. — Poésie locale. — Les dynasties représentent chacune une race de la grande famille nationale. — Henri IV, François Ier, rois gentilshommes et gascons. — Tous deux vicieux et populaires. — La statue d'Etex. — François Ier naît dans le pays des vignes, à l'heure de la vendange. — Les d'Orléans-Angoulême. — Galanterie et facilité poétique héréditaires. — Influences de sang manifestes dans François Ier. — Caractère de son éducation. — Prophétie chagrine et jalouse de Louis XII. — François Ier n'a pas *gâté tout* en France. — Idolâtrie maternelle de Louise de Savoie. — Son caractère. — Louise de Savoie et Catherine de Médicis. — Haine d'Anne de Bretagne pour Louise de Savoie. — Reine plus Bretonne que Française. — Son opposition au mariage de François Ier avec Claude. — Tableaux et portraits de M. Michelet. — Leurs qualités et leurs défauts. — Sa tendance à croire, comme Duclos, que ce qui est malin doit être vrai, et que ce qui est vrai doit être malin. — Amitié fraternelle passionnée et calomniée de Marguerite d'Angoulême. — Discussion de cette tradition historique. — Le maréchal de Gyé, gouverneur de François Ier. — Le château d'Am-

boise. — Enfance de François Ier. — Sa témérité. — Ses jeux belliqueux et dangereux. — Récit de Fleuranges. — Accidents terribles qui mettent à l'épreuve la sollicitude maternelle de Louise de Savoie. — Courage extravagant et soif de gloire et d'aventures de François Ier. — Son combat contre un sanglier. — Grave blessure qu'il reçoit dans un assaut de plaisanterie donné à l'hôtel Saint-Pol, à son rival, *le roi de la fève*. — Il coupe ses cheveux et laisse pousser sa barbe. — Les cheveux longs, signe d'opposition. — Portrait contemporain des courtisans de François Ier. — Zèle imprudent, disgrâce et procès du maréchal de Gyé. — Amours précoces. — Jeanne de Polignac. — Devise favorite et juron habituel de François Ier. — Amis et compagnons de sa folle et exubérante jeunesse. — Liste des livres de prédilection et de chevet du roi François Ier en 1515. — Ses bréviaires historiques et chevaloresques. — Mariage de François Ier. — La reine Claude. — Son portrait. — Sa vie. — Sa popularité. — Ses miracles. — Commencements du règne. — Joutes, largesses, prodigalités. — Dons de joyeux avénement. — Renaissance de la galanterie et de la chevalerie. — Délivrance de la femme. — Tableau de la cour nouvelle, d'après Brantôme. — Goûts libéraux et magnifiques du grand roi François. — Une cour sans dames est un printemps sans roses. — *Les filles de joie suivent la cour*. — *La petite bande*. — Influence des femmes. — Les filles d'honneur de la reine. — Témérité incroyable de François Ier. — Curiosité lascive. — La grotte du *Jardin des pins* à Fontainebleau. — Vers de Ronsard sur Fontainebleau. — L'amour au bon vieux temps. — Décadence des mœurs. — Progrès de la civilisation. — Les ambassadeurs vénitiens sur François Ier. — Relation de Giustiniani. — François Ier chez Mme de Boisy. — La galerie de *crayons*. — Portrait physique et moral de François Ier en 1515. — Apothéose poétique de François Ier par Marguerite.

Le nom de Cognac est connu du monde entier... au moins par les gastronomes. Cette petite ville de sept mille et quelques âmes est l'entrepôt général de cette

liqueur fameuse qui lui a emprunté son nom, et la métropole d'un commerce important qui étend ses opérations jusqu'aux extrémités du globe. Les deux rives de la Charente, depuis Angoulême jusqu'à Saintes, produisent ces vins qui, distillés sur les lieux, vont recevoir dans les chaix de Cognac une préparation, quelquefois simplement un baptême qui leur donne le droit de se vendre au poids de l'or. Une ville de vignerons ne doit pas manquer de poëtes et la gloire du liquide fétiche doit être entretenue par de nombreux hommages rimés. En voici un qui ne manque pas de verve et d'élégance, et qui, vraiment, fait venir l'eau-de-vie à la bouche. « Le cognac, le cognac, s'écrie notre *vates* local :

Or potable qui dort en futaille, et qui semble
Fait avec des rayons de l'aube distillés
Dont le doux feu provoque un frémissement tendre
Si magique, ô Bacchus! que nous croyons t'entendre
Rire en nos sens émoustillés!
Ses qualités souveraines
En nombre égalent les graines
Des raisins qui l'ont produit.
Lorsque cette huile divine
Du fin cristal qui s'incline
Descend au gosier sans bruit,
Dans le corps qu'elle dilate
Sa séve électrique éclate
Comme l'éclair dans la nuit (1).

(1) Nous empruntons les détails qui précèdent et plus d'un de ceux qui suivront à un excellent article (*Cognac et la statue de François Ier*), d'un écrivain versé dans l'érudition provinciale,

Cognac est placé au versant d'une légère colline dont la Charente baigne les pieds. C'est là qu'est l'extrémité de cette riche plaine qui s'étend jusqu'aux environs de Saintes, plaine privilégiée, plaine sacrée dont le sol électrique communique au jus du raisin une ferveur inspiratrice, et met une étincelle dans chaque grain. Ce pays, c'est l'ancienne *Campania*, c'est l'immense et unique vignoble dont les produits portent l'étiquette chère au gourmet; sa langue claque et son œil petille à la seule vue de ce brevet de noblesse : *fine Champagne*, témoignage d'une origine qui n'a rien de commun avec celle des Champenois de Reims et d'Épernay, justement fiers

De cet Aï mousseux qui rit au fond des verres.

C'est dans le pays du *cognac* et de la *fine Champagne*, dans ce pays d'un tempérament et d'une imagination païens, quoique fort chrétien de cœur, dans ce pays qui croit encore à Bacchus..... au dessert, et où le Dieu des bonnes gens ne s'inquiète pas de cette naïve promiscuité, que devait naître François Ier, le roi des vaillants chevaliers et des bons convives, des beaux vers et des savants propos, dont le nom est demeuré en Saintonge aussi populaire que celui de Henri IV en Béarn. Tous deux ont été, pour ainsi dire, la glo-

et qui vient récemment de se faire connaître par des travaux remarquables sur Bernard Palissy — M. L. Audiat (*Revue des provinces*, 15 décembre 1864).

rieuse personnification de leur race et de leur pays. L'un a été le *Béarnais*, l'autre a été le *Gascon*. Il semble que chaque dynastie soit le passage sur le trône d'une famille représentant les aspirations et le caractère particulier d'une branche de la grande famille française. Les Mérovingiens et les Carlovingiens représentent l'élément conquérant, l'infusion du sang germain, violente et régénératrice, aux veines gauloises affaiblies par l'influence énervante de l'occupation romaine, qui a imposé à la fois le progrès de ses lois et la décadence de ses mœurs. Les Capétiens sont les députés couronnés du centre picard, normand, parisien. Les Valois commencent la réaction méridionale, l'influence italienne, espagnole. La Renaissance leur fait porter son flambeau, éteint dans la guerre civile et religieuse, et profané à fournir des flammes aux bûchers de l'Inquisition. Race adorée sous François Ier, maudite sous Henri III et terminée d'un coup de poignard fanatique, les Valois sont remplacés par les Bourbons. Le sang du cœur français coule dans leurs veines. Ils représentent la race mixte des montagnes des Pyrénées et des plaines de la Limagne et du Bourbonnais. C'est la famille longtemps privilégiée où le caractère national trouve son idéal, famille brave, forte, spirituelle, galante, féconde, dont Louis XIV sera le type triomphant, et qui, de chute en chute, de décadence en décadence, de Louis XIV en Louis XV et de Louis XV en Louis XVI,

de la bravoure à la débonnaireté, de la vivacité à la violence, de la galanterie à la débauche, de l'esprit à la médiocrité, de la gaieté à la mélancolie, de la fécondité à la stérilité, de la force à la pléthore, de la popularité à la fatalité, tombera jusqu'à la haine et jusqu'au mépris, jusqu'à la Révolution cherchant et trouvant dans le bon, le pieux, l'honnête, l'incapable et malheureux Louis XVI la victime expiatoire des fautes d'une race qui semble, depuis, condamnée au sort mélancolique des Stuarts.

Eh bien ! la race angoumoise, robuste, alerte, intelligente, sensuelle, galante, indulgente aux vices élégants et prompte aux généreuses colères, esprit vif, tête chaude, cœur libéral, main loyale, est montée sur le trône dans la personne de François Ier. Elle ne l'a jamais oublié, et naguère encore, par les mains ingénieuses et intrépides d'Antoine Etex, un maître militant, universel, audacieux comme au bon temps de la Renaissance, elle a élevé à son enfant favori, à son roi gâté, un monument vraiment digne de la chevaleresque et galante mémoire, et récemment inauguré au milieu de solennités joyeuses et unanimes, de celles où l'on sent battre d'orgueil le cœur d'un pays.

Le 12 septembre 1494 (1) la ville de Cognac se

(1) Date officielle donnée par Gaillard (*Histoire de François Ier*, t. I, p. 31). M. Capefigue, qui semble prendre plaisir, comme nous le verrons, à donner d'autres dates que celles de tout le monde, dit le 14 novembre 1494 (*Diane de Poitiers*, etc., p. 23).

trouva donc en grande liesse, et il n'est si pauvre vigneron qui ne jetât le chapeau en l'air, en signe de bienvenue, et ne portât, de son meilleur vin et dans son plus beau gobelet, la santé de l'héritier qui venait de naître au comte d'Angoulême, mari de Louise de Savoie, seigneur débonnaire de ce chaud, fécond et énergique petit pays, renommé pour la gaillardise de ses hommes et la beauté de ses femmes.

C'est parmi les pampres jaunissants, à l'heure même des vendanges, au milieu des rires et des chants de cette moisson de la grappe qui est une fête, et sème au flanc des électriques coteaux des bacchanales de travailleurs enivrés, la serpe ruisselante de ce sang du raisin, dont se nourrit la grive titubante, glaneuse ailée du vigneron; c'est dans la Saintonge, cette immense vigne, que devait être le berceau, sur lequel planeront, dès le premier jour, des fumées généreuses et de joyeux parfums, du premier roi chevalier, du premier roi galant, du premier roi poëte, et à tout prendre, d'un des plus grands rois qu'ait eus la France.

Le futur héros des épopées d'Italie, le futur fondateur du Collége de France et de Fontainebleau, le futur protecteur de Du Bellay, de Marot, de Léonard de Vinci et de Benvenuto Cellini, de Rabelais et de l'Arétin lui-même, avait de qui tenir, sous ce triple rapport du courage, du goût et de la libéralité. Le sang de ce Louis d'Orléans, spirituel et débauché, dont

Brantôme nous a conté un bon mot et un bon tour qui suffiraient à le peindre (1), et qui fut assassiné rue Barbette, en sortant de chez la reine Isabeau, dans la nuit du 23 au 24 décembre 1407, par ordre de ce Jean duc de Bourgogne, qui vengeait ainsi une double injure, — se mêlait, dans les veines de l'enfant à qui l'allégresse populaire souhaitait triomphalement sa bienvenue, à celui de ce Charles d'Orléans, le captif d'Azincourt, le galant prisonnier pendant vingt-cinq ans de l'Angleterre, dont l'amour et la poésie charmèrent les ennuis et ont embaumé la gracieuse mémoire.

A ces influences traditionnelles, se joignaient, pour exalter, dans le futur François Ier, dès ses plus jeunes ans, le goût du mystérieux et de l'inconnu, le culte et on peut dire l'*idolâtrie* de l'honneur, le respect de la femme et du poëte, ces êtres divins, une éducation héroïque, romanesque, et même pantagruélique, comme va bientôt dire le curé de Meudon.

Cette éducation, où une part tout antique est faite aux exercices du corps, dirigée par une mère ambitieuse et galante, partagée et comme embellie par une sœur tendre et subtile, mérite de nous arrêter un moment, tant par son originalité que par son influence caractéristique et décisive sur le génie et la vie de

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. II (*Dames gallantes*), pp. 234 et 406.

l'élève d'Artus Gouffier. Nourri de bonne heure et presque exclusivement de récits aventureux, romanesques et chevaleresques et comme qui dirait de moelle de lion, François devait être un prince chasseur, conquérant, galant, le successeur hardi, arbitraire et prodigue du sage, de l'économe, du justicier Louis XII. Il devait être le roi de la noblesse plus que le père du peuple. Et le prévoyant et politique époux de la fière Anne de Bretagne, disait en hochant la tête, à la nouvelle ou au spectacle des premières folies de cet enfant terrible de la couronne, qu'il ne pouvait s'empêcher d'aimer et de redouter à la fois : « *Ce gros garçon gâtera tout en France.* » Prophétie encore plus chagrine que juste, car si François Ier, en effet, gâta beaucoup de choses en France, s'il y joua trop souvent au hasard des batailles et des fêtes, la paix et la fortune de son État, s'il y fut trop le prince paladin, l'*innamorato* couronné et éperonné dont les chroniques et les ballades avaient fait alors le modèle de tout parfait gentilhomme et le rêve de toute « belle et honneste dame », il fut aussi le roi nourricier des Muses, hospitalier aux arts, généreux aux lettres. Il fonda la politesse française et lui donna la cour pour exemple. Il fit sortir tout un monde nouveau de civilisation et de sociabilité des flancs de cette féconde Renaissance, caressée par lui de caresses plus passionnées que délicates. Du moule grossier et encore brutal de ces mœurs françaises du seizième siècle

successivement ennoblies et polies, devait sortir cette dernière et sublime épreuve, ce chef-d'œuvre complet de la société et de la monarchie sous le règne olympien de Louis XIV. C'est François Ier, ne l'oublions pas, qui dégrossit le premier et taille, pour ainsi dire, à coups d'épée, ce bloc encore brut, de son temps, du caractère national, que Louis XIV n'eut que la peine et le mérite d'encadrer et d'enchâsser dans la gloire. Quand on tient compte du temps, de l'effort et du résultat, François Ier mérite, avec la supériorité que lui donnent sur ses successeurs triomphants, le courage de l'initiative et le labeur de la priorité, le nom de grand. C'est donc le plus curieux, le plus noble et le plus instructif des spectacles que celui de l'étude de la vie intime, de l'éducation domestique de ce Messie encore enfant de la chevalerie et de la royauté, formé par la société et même, hélas! l'usage précoce des femmes, les tours de force cynégétiques et gymnastiques, la lecture des romans chevaleresques, des épopées de gestes, le commerce et les récits des gens de guerre, des compagnons de Charles VIII et de Louis XII, supportant impatiemment l'inaction et le coin du feu, formé, disons-nous, à ses profanes et glorieuses destinées.

Tout concourait, en lui et autour de lui, dans l'ardeur d'un tempérament qui eut des besoins avant d'avoir des forces, dans la fièvre d'une imagination enflammée du désir de la gloire, dans l'indulgence aveugle

et l'infatigable admiration d'une mère dont il réalisait le dernier rêve d'ambition et de vengeance, d'une sœur dont il fut, dans le sens chaste et irréprochable du mot, le premier et l'unique amour, au milieu d'une petite cour qui ne vivait et n'espérait que par son avenir; tout concourait à faire de François I[er] ce qu'il fut, et il lui a fallu de bien nobles instincts pour triompher de tant de facilités corruptrices et sortir assez pur pour la gloire, assez fort pour Marignan et pour Pavie, de cette petite Capoue d'Amboise, de cette atmosphère enivrante d'adulation et de galanterie dont l'environnait la conspiration unanime de tant d'intérêts, agenouillés d'avance devant l'héritier du sombre Louis XII et de la triste Anne de Bretagne.

Il était nécessaire d'appesantir préventivement, précautionnellement, l'esprit du lecteur de nos jours sur ces considérations atténuantes du temps, de la tentation, de la complaisance, de l'exemple, de l'universelle complicité. Il faut lui dire et lui prouver, avant d'entrer dans des détails faits pour dissiper bien des illusions, pour froisser bien des préjugés, que François I[er], pour être ce qu'il fut, dut encore triompher de toutes sortes d'obstacles conjurés, pour ainsi dire, contre la force et la vertu d'un prince dont on escompta la faveur dès les lisières, et en qui chacun voyait, en quelque sorte, le rédempteur de sa fortune particulière : le roi des excès lucratifs après Louis XII, le roi des réformes gênantes.

Et maintenant racontons, sans amour et sans haine, sans scrupules autres que ceux de la vérité et de la justice, cette jeunesse typique du roi-chevalier.

Disons d'abord un mot de sa mère, l'impérieuse et sanguine Savoyarde, de sa sœur, des principaux personnages de la cour d'Amboise, de leurs rapports avec Louis XII et avec Anne de Bretagne ; de ces ambitions et de ces jalousies qui rampèrent longtemps autour du berceau de cet Hercule enfant de la royauté, et faillirent plus d'une fois étouffer sa fortune.

Louise de Savoie était fille du duc Philippe ou Philibert. Son mari, fils du pieux et aumônier comte d'Angoulême Charles, dont la mémoire est encore vénérée dans son petit royaume, était un prince doux et modeste dont l'histoire n'a guère enregistré que le nom. Il mourut deux ans après la naissance d'un fils qui lui ressembla trop peu, pour que la médisance n'ait pas jeté quelques doutes sur une paternité qui lui eût fait trop d'honneur. Il était dans l'essence des choses que la mère du Roi galant par excellence, ne fût pas une irréprochable épouse. Et quand on songe à la vie de Louise de Savoie, depuis 1496, il ne semble pas que le soupçon soit une calomnie. Louise est demeurée comme le prototype de la reine-mère, impérieuse, hautaine, avare, perfide, jalouse, galante, rude à sa bru, sévère à ses filles, fatale à ses favoris, parmi lesquels le connétable de Bourbon, Bonnivet et le maréchal de Gyé, premier gouverneur de son fils, ont

une place incontestable (1). Elle ne fut douce qu'à ce fils dans lequel elle s'adorait égoïstement elle-même ; et encore lui fit-elle payer, plus d'une fois, bien cher, ainsi qu'à la France, cet appétit déréglé de domination et de fortune, cette soif de vengeance et de volupté qui dévorèrent en elle un esprit et un tempérament également insatiables. Elle sert dans l'histoire de pendant et comme de repoussoir à la figure bien plus fine, plus subtile, plus patiente de cette Catherine de Médicis, princesse de l'école de Machiavel, qui orne des qualités viriles de la grâce française et de la souplesse italienne : Catherine de Médicis, plus pure comme épouse, plus intelligente comme mère, plus aimable comme femme, et qui serait une illustre reine si la grandeur du but ne l'eût rendue si peu scrupuleuse sur le choix des moyens. Elles furent toutes deux vindicatives et corrompues, douées du génie de l'intrigue et âpres à attiser le feu de ces discordes civiles ou religieuses dont l'anarchie est nécessaire à l'autorité irrégulière et improvisée de ces dictatures féminines. Mais la violence et la passion diminuaient l'influence de Louise, et le pouvoir de Catherine, fait de ruse et d'esprit et auquel l'absence de vices donnait

(1) Sans compter celle encore plus authentique quoique secrète, et occupée par un héros qui appartient plus à la chronique scandaleuse qu'à l'histoire. C'est le bel écuyer Gruffy, digne héros de Brantôme, qui a raconté, avec de complaisants détails, sa faveur subite, mystérieuse et nocturne.

l'apparence du désintéressement, dura autant qu'elle, d'autant plus qu'elle avait eu la prévoyance d'élever ses fils de façon à les rendre incapables de lui résister. C'est là une différence à l'avantage de la mère de François Ier, qui, du moins, n'abâtardit point son fils; et le domina sans l'avilir, indulgente à ses passions, mais non pas complice de ses débauches.

Somme toute, on le voit, Louise de Savoie ne fut pas une princesse, ni surtout une mère ordinaire, et sa régence, durant la captivité de François Ier, serait glorieuse, si elle n'avait pas, par cette fatale avarice demeurée sur la fin son unique passion, et dont Semblançay fut le bouc expiatoire, été cause de plus de malheurs qu'elle n'en répara. Louise de Savoie était en tout, sauf en beauté où elle doit lui céder, le trop parfait contraste d'Anne de Bretagne pour que celle-ci pût l'aimer. Loin de là, reine honnête, épouse fidèle, femme pudique, mère disgraciée qui n'enfantait que des filles, Anne détestait en Louise la vicieuse, ambitieuse et trop féconde rivale dont le sein a porté, dans François Ier, toute cette dynastie babylonienne des Valois. Cette haine aveugle et jalouse qu'Anne de Bretagne poussa jusqu'à l'oubli de ses devoirs politiques de reine de France, est, avec son étroit et indomptable patriotisme breton, la double ombre qui ternit l'éclat d'une juste et populaire auréole. Il n'a pas tenu à Anne de Bretagne que sa fille Claude n'épousât Charles-Quint, et ne lui apportât en dot la Bre-

tagne et le Milanais. Mais Louis XII, tout soumis qu'il fût à une femme qui avait sur lui la double influence de l'amour et de la vertu, eut assez de courage pour se refuser à une vengeance qui dépassait de beaucoup son but et faisait de la punition de Louise de Savoie un malheur public ; et il ne renouvela pas cette faute d'alliance, commise par Louis XI, et dont l'imprévoyance nous coûta longtemps l'ancienne Bourgogne. Le bon Roi fut aidé dans cette résistance par la protestation spontanée des grands du royaume et des députés des villes, que l'unanime frayeur d'un danger national, le danger de voir la France livrée à la maison d'Autriche, si habile à ces conquêtes par mariage, avait assemblés à Tours. Louis XII, qui avait reporté de bonne grâce sur Gaston de Foix, mort plus tard, prématurément enseveli dans les drapeaux de la victoire de Ravenne, et sur le jeune comte d'Angoulême, l'affection paternelle que la mort de ses enfants mâles laissait sans objet, mit fin à ces craintes patriotiques et scella sa réconciliation avec son peuple par les solennelles fiançailles de Claude, sa fille aînée, avec le prince qu'il venait de faire duc de Valois.

Ces fiançailles, que M. Capefigue (1) prend pour le mariage définitif, qui n'eut lieu qu'en 1514, furent cé-

(1) Capefigue, *Diane de Poitiers*, p. 31. Nous n'avons pas fini d'éplucher ce livre galeux, où les fautes d'inadvertance et de négligence abondent comme la vermine sur un chien espagnol.

lébrées, au milieu de l'approbation et de l'allégresse universelles, le 22 mai 1506.

« La Reine, dit Gaillard (1), en fut malade de douleur. » Et elle ne négligea aucun moyen, même aucun artifice, pour faire échouer des plans contraires à son ambition, surtout à sa jalousie, et qui ne triomphèrent complétement que par sa mort.

Mais c'est le moment d'emprunter à un historien maître dans l'art de peindre et dont le triomphe est dans ces brillantes synthèses, où il résume toute une époque et toute une vie, quelques détails généraux et caractéristiques sur Louise de Savoie, que nous avons déjà mise en scène, et surtout sur la sœur de François Ier, la *Marguerite des Marguerites*, sur son premier précepteur, enfin sur les influences qui présidèrent à son éducation. Nous n'aurons plus ensuite qu'à circonscrire de détails précis, empruntés à des écrivains moins brillants mais plus sûrs, et surtout aux témoignages contemporains, cette couleur ardente et débordante qui brise les lignes historiques trop lâches, et, dilatant le moule authentique, exagère trop souvent jusqu'à la charge les portraits d'un peintre trop inspiré.

« Ce dangereux objet, qui devait tromper tout le « monde, naquit, on peut le dire, entre deux femmes « prosternées, sa mère, sa sœur, et telles elles restèrent, « dans cette éxtase de culte et de dévotion. Louise de

(1) T. Ier p. 11.

« Savoie, veuve dès dix-huit ans, l'aimait comme un « fils de l'amour, et plusieurs croyaient, en effet, que « la galante dame, âpre, violente, audacieuse dans ses « passades, ne s'en fia pas à son insignifiant époux « pour concevoir un Dieu. Elle mit sur sa tête toute « l'ambition de sa vie, ambition condamnée au silence, « à l'attente, aux vœux meurtriers, tant que vécut « Anne de Bretagne. Celle-ci la sentait, qui, à chaque « couche, faisait l'office de la mauvaise fée, les doigts « serrés, et la reine accouchait d'un mort. Anne l'eût « voulue hors du royaume. Elle se tenait comme ca- « chée avec ses enfants à Amboise, bien près de Blois, « où était Anne; ou, quand Anne était trop furieuse, « à Cognac, dans une simple maison d'Angoulême « que je vois encore.

« Quel était l'intérieur des châteaux de Cognac, « d'Amboise, où se faisait l'éducation? Ce qu'on en « sait, c'est que Louise avait des dames, aussi bien « qu'Anne, mais beaucoup moins sévères. La petite « cour entourant un enfant, ne put qu'avoir sur lui la « plus détestable influence. Le livre favori du temps, « le *Petit Jehan de Saintré*, fut très-probablement le « guide de Louise. Tendre et peu scrupuleuse, elle « ferma les yeux.

« Une chose pouvait neutraliser ce libertinage d'es- « prit, c'était un véritable amour. On ne peut nommer « autrement la passion éperdue de Marguerite pour « son frère. Elle avait deux ans de plus que lui, et

« dix ans en réalité; la jeune sœur, pour celui qu'elle « vit naître, qu'elle enveloppa tout d'abord de son « instinct précoce, fut la mère, la maîtresse, la petite « femme, dans les jeux enfantins. A grand'peine fut-« elle avertie qu'après tout, elle était sa sœur.....

« Cette passion fut, n'en doutons pas, l'événement « décisif, capital de François Ier. *Il lui dut ce qu'il eut « de grâce et ce qui séduit encore la postérité. Margue-« rite, la vraie Marguerite, la perle des Valois (née « d'une perle qu'avala sa mère, c'est la légende), esprit « charmant et pur, si le temps grossier l'eût permis, « était née pour l'amour céleste, comme l'a dit Rabelais « dans ses vers.*

« Cette passion, née au berceau, fut son malheur, la « fatalité de sa vie, et ses vers ne le révèlent que trop. « L'idole, en ce luxurieux berceau des grosses vignes « de la Charente (qui ne sont qu'ivresse, alcool), sous « cette molle éducation des femmes poitevines (stigma-« tisée dans les nourrices impudiques de Gargantua) « *eut l'âme matérielle en naissant. Sous l'homme et « l'enfant même, il y eut le faune et le satyre. Sa sœur « put influer sur lui, mais en restant de moins en moins « sa sœur. Et nous verrons à quelle extrémité il poussa « la faiblesse de ce trop tendre cœur.....* »

Nous avons souligné, par une première protestation, ces passages qui sont de ceux auxquels nous avons fait allusion, où la couleur déborde et où l'exaltation d'une imagination puissante produit l'effet du verre grossis-

sant. L'exagération gâte les plus belles qualités, et, en histoire, elle a les inconvénients de la calomnie. Comment un écrivain de la valeur et de l'éloquence de M. Michelet (hélas! ne sont-ce pas ces troubles de la vue et ces emportements de l'imagination qui le rendent ou qui le font paraître éloquent?) a-t-il pu se laisser aller à des excès de touche qui enlèvent à la ressemblance tout ce qu'elles ajoutent à l'effet? Comment a-t-il pu faire, par exemple, une Egérie indispensable pour son frère de cette sœur, très-intelligente et très-savante il est vrai, mais des moins politiques, dont les conseils ne furent jamais que des conseils de sentiment, de modération, de ceux que donnent souvent si à propos les femmes; qui, loin de dominer son frère, en fut constamment et infailliblement dominée, et qui le plus souvent, absente de la cour, n'a pu, du fond de son exil du Béarn, que féliciter son frère de ces grandes choses qu'il faisait de lui-même, avec une initiative et une indépendance dont Brantôme et Benvenuto Cellini ont donné de nombreux témoignages? Comment M. Michelet a-t-il pu voir une femme d'un esprit *pur*, d'une mysticité pour ainsi dire angélique, dans l'auteur de ces contes fameux où, au dire de Brantôme lui-même, qui n'était pas cependant pudibond, il y a bien « des gayetés », et où la dévotion et la galanterie sont, comme dans les mœurs du temps, si curieusement mais si frivolement mêlées; œuvre qui témoigne enfin d'une tolérance, d'une faci-

lité morale, disons le mot, d'une corruption telle que le plaisir de l'esprit, excité par la surprise piquante de cette naïveté si raffinée, n'y triomphe pas toujours du dégoût? Il est vrai que nous avons de Marguerite des lettres à Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, correspondant à une époque de découragement plus que de contrition, et d'ennui plus que de pénitence, où un précoce renoncement et une austérité novice se déguisent et s'éteignent gauchement sous un pathos qui semble surtout mystique parce qu'il est incompréhensible. Mais il est prudent de faire la part, dans ces effusions, dont l'affectation ressemble parfois à une gageure, et l'obscurité à une ironie, d'une exaltation passagère dont le mauvais goût du temps n'est que trop complice. Y voir les aspirations d'une âme arrivée à la hauteur des cieux de sainte Thérèse, serait aussi peu logique, que de faire de Marguerite un esprit fort et même une protestante. Il n'est pas douteux que Marguerite n'ait été toute sa vie, dans le sens orthodoxe du mot, une très-bonne catholique. Il ne faudrait pas prendre pour un acte d'adhésion ou de prosélytisme, l'asile et l'hospitalité accordés par elle aux proscrits et aux fugitifs de la première persécution contre les réformés. Elle accueillait surtout, dans les novateurs exilés, des savants et des malheureux. L'expérience qu'elle avait elle-même du malheur et de la disgrâce ajoutait à la tendresse naturelle de son âme. Mais il n'est plus aujourd'hui, croyons-nous, d'équivoque possible sur

ces divers points, que M. Michelet remet trop complaisamment en controverse : l'influence de Marguerite sur son frère, et sa sympathie ardente pour les réformateurs et leurs doctrines. La vérité est qu'elle n'exerça sur son frère que l'influence toute passive, humble et non souveraine de l'admiration, de la soumission et du dévouement. La vérité est qu'elle n'aima et ne protégea, dans les réformateurs, qu'un malheur digne de pitié chez des hommes dignes d'estime. La vérité est enfin qu'elle aima François Ier d'une amitié ardente et passionnée, mais purement et seulement *fraternelle*, et qu'il n'y a pas à voir en elle une première victime du mal de *René*. Il faut savoir faire, dans les expressions exaltées de ses vers et de ses lettres, part suffisante à la flatterie, à la câlinerie si naturelles à une femme d'esprit quand elle s'adresse à un protecteur tout-puissant et très-orgueilleux, dont elle a le plus grand besoin, et qui aime à voir dans l'éloge non-seulement un hommage au roi, mais un hommage à l'homme. Ajoutons aussi et toujours l'influence du mauvais goût du temps, dont il ne faut pas juger les expressions métaphoriques et hyperboliques avec des yeux mathématiques, sous peine d'arriver à des conséquences également odieuses et absurdes, sous peine, par exemple, de voir une passion incestueuse dans ce qui n'est qu'une exagération de familière tendresse ou un artifice de coquette et féminine habileté. M. Michelet se laisse trop facilement

séduire par ces romans indignes de l'histoire, et il est trop porté à prêter aux héros d'un rang supérieur des fautes sur ou plutôt anti-humaines. Il n'y a rien d'étonnant qu'il soit tombé une première fois, à propos de François Ier et de sa sœur, dans ce même piége des apparences, où il choira successivement encore à propos du Régent et à propos de Louis XV. La fumée des pamphlets lui monte trop à la tête dans ces mystérieux souterrains de l'histoire, où il faut porter haute, comme dans l'égoût, la lumière de la logique et du bon sens. M. Michelet avait cependant, pour ne pas s'égarer, un guide excellent, sagace, ingénieux, mais froid, dans M. Génin, qui a écrit sur ces sujets délicats une de ces dissertations d'une modération persuasive, d'une finesse pénétrante, dont la mesure est si salutaire et l'autorité si décisive, véritable modèle d'érudition choisie et de saine critique (1). Mais il a mieux aimé l'attrait de l'inconnu et le trop facile mérite de l'hypothèse. Il a mieux aimé se tromper avec éloquence que d'être simplement dans le vrai. L'abîme des mystères historiques, des monstruosités morales, a de ces irrésistibles vertiges. Nous le regrettons, et nous le déplorons, avec tous les égards dus à un écrivain qui a du moins la conjecture intéressante, et qui sait parer de la poésie du style ses erreurs les

(1) *Lettres inédites de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier. — Nouvelles Lettres inédites...* publiées *pour la Société de l'Histoire de France* par M. Génin.

plus excessives. Mais nous n'avons pu éluder, quoique notre courage ressemble à de la témérité en présence d'un tel adversaire et dans un combat si inégal, cette première et décisive occasion de distinguer nos dispositions et nos intentions des siennes. Il est indispensable pour l'auteur d'un livre, si léger qu'il paraisse, sur ces époques controversées, de bien définir au début son but et ses moyens, et de dire à quel feu il alluma son flambeau. Pour nous, c'est à la vérité, à la vérité vraie, à celle qui éclaire, et non à celle qui brûle que nous empruntons notre humble lumière. C'est la logique et non la fantaisie qui inspire nos appréciations, surtout quand nous avons affaire à une de ces époques si propices à la déclamation, et à une de ces figures si souvent violées par le roman, sous les yeux de l'histoire. Ces erreurs et ces exagérations du portrait général, quand on ne les corrige pas, déteignent sur les faits particuliers. Le lecteur demeure gagné à l'opinion qu'on lui a suggérée dès la première entrevue. Et c'est ainsi que se trouve irrévocablement faussé le sens de toute une physionomie, que l'harmonie de tout un règne est altérée. Or, à notre avis, il y a, en histoire, deux écueils dont il se faut également garder : l'apologie et le dénigrement. Je comprends l'impatience que provoquent souvent, dans un esprit généreux, les complaisances banales et le servile enthousiasme des panégyristes officiels, domestiques, parasites, gagés. Mais la vérité et la justice perdent

encore plus peut-être aux efforts qui paraissent intéressés, même quand ils ne le sont pas, des réquisitoires rétrospectifs et des invectives à outrance. Ni histoire de cour ni histoire de rue, ni histoire apothéose ni histoire pamphlet. La vérité en tout et pour tout, la vérité qui se trouve à égale distance entre les Loriquet et les La Vicomterie, entre ceux qui font collection des vertus des rois de France, et ceux qui tiennent registre de leurs crimes, entre ceux qui fournissent des fleurs à l'adulation ou des pierres aux révolutions, voilà notre devise. M. Michelet, par exemple, est encore dans l'excès, dans l'hyperbole, quand il dit des vers sur la *gentille Agnès*, de François Ier, que nous citerons plus tard :

« Ces vers-là contiennent toute son éducation, toute « sa politique. Les femmes, la guerre — la guerre « pour plaire aux femmes. Il procéda d'elles entière« ment. Les femmes le firent tout ce qu'il fut et le dé« firent aussi. »

Il y a là de l'injustice, de l'humeur, du parti pris. François Ier, comme nous le verrons, fut mis à cheval par de plus graves motifs, par des ambitions plus hautes. L'Italie était le champ de bataille naturel et traditionnel de la grande lutte contre la maison d'Autriche qui sera, jusque sous Louis XV, le devoir et le souci de la monarchie française. Richelieu, Mazarin et Louis XIV n'ont pas fait autre chose. Sous ces grands politiques, le théâtre seul changera. Ce

sera l'Espagne d'abord et enfin l'Allemagne elle-même. François Ier n'avait, pour ainsi dire, été fait roi par la France que pour la conduire en Italie, pour la délivrer non plus de l'Anglais mais de l'Espagnol, devenu son proverbial ennemi, et le prince de Marignan et de Pavie se battit non-seulement pour l'honneur des dames mais pour celui de la France. Son idéal de gloire était plus haut que ce vulgaire plaisir d'amour-propre, que ce puéril prestige dont il n'avait pas besoin pour ses succès de galanterie, étant beau, spirituel, vigoureux, et roi par-dessus le marché. Il ne vit dans la conquête et la victoire qu'une des formes de la gloire. Mais il comprenait encore mieux les gloires de la paix que celles de la guerre, la gloire des arts surtout. J'en atteste Léonard de Vinci, Estienne, Rabelais, Marot, le collége de France, Fontainebleau. Être le fondateur de la nationalité française, c'est beaucoup; mais être le promoteur, le protecteur de l'école française, en littérature et en peinture, c'est bien quelque chose aussi. Il faut savoir distinguer, sur le front du héros de Pavie, de l'amant de la duchesse d'Etampes, le laurier sous le myrte.

C'est avec une moindre restriction et à peine quelques imperceptibles réserves, que nous reproduisons le passage suivant, destiné à nous donner une idée de l'éducation et de la première et juvénile physionomie de François Ier :

« La tradition d'Agnès et de la cour de Charles VII,

« fort arrangée alors par la légende romanesque, en-
« veloppait François Ier. Son gouverneur, Artus Gouffier, était fils du gouverneur de Charles VIII qui, dans « sa première jeunesse, avait été valet de chambre de « Charles VII, de sorte que l'enfant fut bercé de ces « souvenirs de la dame de beauté et de la cour du « roi René, de la vie molle et voyageuse où les rois « vivaient en ces temps, de château en château. « Ajoutez-y le récit éternel des affaires d'Italie, où « Gouffier avait suivi Charles VIII et Louis XII, Fornoue, Agnadel et Ravenne, les belles femmes venant « au-devant des vainqueurs, les voluptés de Naples ; « ce paradis était au roi s'il savait le reprendre, « le tout orné du Boïardo, de Roland, d'Angélique : »

« Les danses, les combats, les nobles cavaliers...

« Voilà ce que le complaisant gouverneur contait à « son disciple, dans ces chevauchées nonchalantes « aux interminables circuits de la Charente, ou suivant le cours fortuit de la trompeuse Loire qui vous « égare en s'égarant. Les portraits du jeune homme « (point hâbleurs, point ridés de mensonge et de ruse, « comme celui du Titien) sont d'un grand garçon pâle, « un peu fluet et fade, mais qui bientôt va prendre « une suprême fleur de force et de beauté. »

Et maintenant, la route dégagée, débarrassée, élargie, pacifiée par ce débat préliminaire, reprenons nos

tranquilles allures d'historien intime, de conteur impartial, et demandons au *Journal de Louise de Savoie*, aux *Mémoires de Fleuranges* et aux témoins contemporains quelques détails sur cette enfance où la mère idolâtre voit les moindres choses sous un jour héroïque, olympien, mais où il est facile de suivre, à travers ses enthousiastes confidences, le curieux et dramatique développement d'un tempérament, d'un esprit et d'un caractère, en dépit de l'inévitable infirmité humaine, vraiment royaux.

C'est à Amboise que se passa la première jeunesse de François Ier, et c'est le château et ses jardins qui furent le théâtre de ces jeux et de ces dangereuses espiègleries, qui mirent plus d'une fois sa vie en danger, et firent de la tendresse idolâtre de sa mère et de sa sœur une admiration sans cesse tremblante, une toujours inquiète sollicitude. Louise de Savoie a tenu le minutieux registre de cette enfance héroïque de celui qu'elle appelle, avec un orgueil emphatique et naïf, « *son roi*, *son seigneur*, *son César et son fils*, » et nous lui emprunterons plus d'un caractéristique détail.

Le 7 janvier 1499, Louis XII, affranchi de la contrainte d'un mariage imposé par une procédure dont Vatout a recueilli les actes si curieux, avait épousé enfin cette Anne de Bretagne qui fut son premier et son dernier amour, et il avait fixé sa cour au château

d'Amboise. Pour embellir ce séjour qui avait vu grandir sa passion, et que les doux souvenirs de sa jeunesse lui rendaient plus cher, il y créa le jardin royal, et fit construire une belle galerie qui le bordait du côté de la rivière.

C'est là que Louise de Savoie, après avoir séjourné tour à tour au château de Chinon et au château de Blois, amena ses deux enfants, Marguerite et François, alors âgé de cinq ans, dont les instincts déjà énergiques promettaient au Roi un digne successeur. Louis XII aima bientôt cet héritier objet de tant d'espérances. Il l'entoura paternellement des soins les plus éclairés et il lui donna pour compagnon de ses plaisirs et de ses études, un enfant bien fait pour servir d'écuyer à ce chevalier de cinq ans, qui reporta sur Fleuranges l'affection qu'avait éveillée d'abord, ce bon chien Hapegay, dont la mort lui avait coûté ses premières larmes.

C'est Louise, dans ce *journal* maternel qui va de 1501 à 1521, qui nous apprend que le petit chien chéri de son fils, *Hapegay, qui était de bon amour et loyal à son maître*, mourut le 24 octobre 1502. Et elle attache plus d'importance à cette mort, qu'à la naissance d'une fille de la reine Anne, qu'elle mentionne en même temps.

Fleuranges, dont Petitot a publié les *Mémoires*, et qui s'appelait lui-même le *jeune adventureux*, fut donc donné à François Ier par Louis XII.

« Mon fils, lui avait-il dit, soyez le très-bien venu. « Vous êtes trop jeune pour me servir, et pour ce, je « vous envoie devers monsieur d'Angoulesme, qui est « de votre âge et je crois que vous tiendrez un bon « ménage. — J'irai où il vous plaira me commander, « avait répondu Fleuranges; je suis assez vieil pour « vous servir et pour aller à la guerre, si vous voulez. « — Non, mon ami, non, répliqua le roi; vous avez « bon courage, et j'aurois peur que les jambes ne vous « faillissent en chemin, je vous promets que vous irez, « et quand j'irai, vous manderai. »

Le maréchal de Gyé, Pierre de Rohan, gouverneur du château d'Amboise, qui fut le premier surveillant de l'éducation de François, reçut avec empressement le compagnon de ses jeux et de ses plaisirs, dont Fleuranges nous a laissé cette naïve et curieuse description :

« Monsieur d'Angoulesme et le *jeune adventureux* « jouoient à l'*escaigne*, qui est un jeu venu d'Italie, « de quoi on n'use pas ès-pays de par de ça, et se joue « avec une balle pleine de vent qui est assez grosse ; « et l'escaigne, qu'on tient dans la main, est faicte, le « devant en manière d'une petite escabelle, dont les « deux petits pieds sont pleins de plomb, afin qu'elle « soit plus pesante et qu'elle donne plus grand « coup.

« Monsieur d'Angoulesme et le *jeune adventureux* et « tout plein de jeunes gentils-hommes passoient le « temps à tirer de l'arc, vous asseurant que c'étoit l'un

« des plus gentils archers et des plus forts que l'on a « point veu de son temps.

« Le dict sieur d'Angoulesme et le *jeune adventureux* « laschoient des gants de retz, et toute manière de « harnois, pour prendre les cerfs et les bestes sauvages.

« Mon dict sieur d'Angoulesme et le *jeune adventu-* « *reux* tiroient de la serpentine avec les petites flè- « ches après un blanc en une porte, pour veoir qui « tireroit le plus près.

« Le dict sieur d'Angoulesme et Montmorency « jouoient à la grosse boule contre le *jeune adventu-* « *reux* et Brion, qui est un jeu d'Italie, non accous- « tumé par de ça, qui est aussi grosse qu'un tonneau, « pleine de vent, et se joue avec un bracelet d'estain « bien feultreux avec des corroyes de cuir, et s'estend « depuis le coude jusques au bout du poing, avec une « poignée d'estain qui se tient dedans la main. Et est « un jeu fort plaisant à ceux qui s'en sçavent aider, « duquel le dict seigneur jouoit merveilleusement, bien « plus qu'homme que j'ai veu de son temps; car il « estoit grand et faict pour ce faire. Car ce jeu de- « mande grande adresse et grande puissance.

« Mon dict sieur d'Angoulesme et le *jeune adventu-* « *reux* faisoient de petits chasteaux ou bastillons, et « assailloient l'un l'autre, tellement qu'il y en avoit « souvent de bien battus, et frottés, et estoit en ce « temps le *jeune adventureux*, l'homme de la plus « grande jeunesse que jamais se visse.

« Mon dict sieur d'Angoulesme et le *jeune adventu-* « *reux*, et autres jeunes gentils-hommes faisoient des « bastillons et les assailloient tous armés pour les « prendre et deffendre à coups d'espée; et entre au- « tres, il y en eust un auprès du jeu de paulme à Am- « boise, là où monsieur de Vendosme, qui estoit venu « voir M. d'Angoulesme, cuida estre *affolé*, et tout « plein d'autres.

« Après que mon dict sieur d'Angoulesme et le *jeune* « *adventureux* et autres gentils-hommes devinrent un « peu plus grands, commencèrent eulx armer, et faire « joustes et tournois de toutes les sortes qu'on se pou- « voit adviser; et ne feust qu'à jouster au vent, à la « selle dessainglée ou à la nappe; et croy que jamais « prince n'eust plus de passe-temps qu'avoit mondict « sieur, et estre mieux endoctriné que madame sa « mère l'a toujours nourry (1). »

Fleuranges n'a point parlé de la chasse, qui fut cependant un des divertissements favoris de la jeunesse et de la vie de François Ier. C'est Saint-Gelais qui nous apprend que cette distraction, image de la guerre, n'était pas négligée dans le programme de ces ébats herculéens faits pour fortifier le corps et le courage dans ces proportions homériques dont la gigantesque armure de Marignan et de Pavie, faussée de coups de pique et d'arquebuse, est la mesure et le martial sym-

(1) *Mémoires de Fleuranges.*

bole. « Pour ce que le jeune seigneur, dit Saint-Gelais, « aimoit la chasse sur tous autres déduicts, le roi fai-« soit prendre des bestes en la forest de Chinon et par-« tout ailleurs, pour apporter dedans le parc, son « passe-temps, et pour donner désennuy à son jeune « nepveu qui tant y prenoit plaisir. »

Ce plaisir n'était pas sans émotion, et plus d'une fois des accidents effrayants, les perpétuelles alarmes de la reine, mirent à l'épreuve le sang-froid précoce et la téméraire énergie de cet enfant nourri dans le goût du danger et le mépris de l'obstacle. Ce n'est pas trop dire que d'évaluer à plus de dix ou douze les circonstances mémorables où l'imprudence vraiment indomptable de François Ier l'a exposé à une mort prématurée et humiliante. Vingt fois, des chutes terribles de cheval, des ruades imprévues, des coups malheureux dans ces assauts enfantins auxquels il se précipitait avec une sorte de délire, des pierres égarées qui rencontraient son front, des volte-face subites de sangliers furieux, ou de cerfs exaspérés, menacèrent la vie de ce jeune homme ivre de force et de vie, affamé de victoire et de gloire. Nous trouvons à ce propos dans le *Journal* de sa mère des anecdotes qui font frémir et qui expliquent et justifient la popularité légendaire, dès sa jeunesse, de ce prince, qui semblait sorti tout armé, des *Chroniques* de Turpin et de la *Chanson de Roland*, pour prendre sur l'Espagnol la revanche de Roncevaux.

Un jour, à l'âge de six ans, il fut emporté d'un galop furibond à travers les prés et les bois, par une haquenée que lui avait donnée son gouverneur, le maréchal de Gyé. Voici le récit encore palpitant que Louise fait de cette dangereuse aventure :

« Le jour de la Conversion de saint Paul, 25 janvier « 1501, environ deux heures après-midi, mon roi, « mon seigneur, mon César et mon fils, auprès d'Amboise, fut emporté au travers des champs par une « haquenée que lui avait donnée le maréchal de Gyé; « et fut le danger si grand, que ceux qui estoient présents l'estimèrent irréparable. Toutes fois, Dieu, « protecteur des femmes veufves et deffenseur des or- « phelins, prévoyant les choses futures, ne me voulut « abandonner, cognoissant que si cas fortuit m'eust « si soudainement privée de mon amour, j'eusse esté « trop infortunée (1). »

Il semble que le sublime écervelé eût conscience de sa destinée providentielle et de son inviolabilité. Car il ne perdait aucune occasion de braver le danger et de narguer la mort. Rien ne put calmer cette effervescence sanguine, cette fièvre martiale d'un prince qui, même alors que le titre de roi lui imposait plus de réserve, ne se couchait pas volontiers sans avoir fait quelques-unes de ces belles « rodomon-

(1) *Journal de Louise de Savoie*, collection Michaud et Poujoulat.

tades » comme dirait Brantôme. Sa figure cicatrisée et dès 1520, sa tête rasée, devaient être les signes de cette lutte quelquefois glorieuse, souvent puérile, contre le danger sans cesse provoqué. Les leçons cependant ne lui avaient pas manqué. Mais ces rebuffades de la fortune agacée, loin de refroidir cet impertinent courage, ne faisaient que l'exciter davantage à la braver et à la prendre, pour ainsi dire, à rebrousse-poil. Toutefois, quelquefois le mal lui vint à l'improviste, sans provocation et comme *en traîtrise*. Sept ans après l'aventure que nous venons de conter, par exemple, François se promenant dans un jardin de Fontevrault, une pierre, lancée apparemment avec une fronde par-dessus les murs, lui porta au front un coup dont la violence fit craindre pour ses jours.

Cette fois, il n'y avait qu'à plaindre le jeune prince. Mais que de fois nous aurions occasion de le blâmer, si, même roi, nous le voulions prendre en flagrant délit de sa faute habituelle !

Que dire, par exemple, de ces deux folles et dangereuses équipées d'un roi de vingt et un et de vingt-six ans (1520) ?

La première nous est contée par un certain Pierre Sala, qui a écrit les *Hardiesses des rois de France* (1). Nous abrégerons ce récit, ne citant que la partie la plus originale. Le chroniqueur nous apprend donc que

(1) Manuscrit, *Supplém. français*, Bibl. Impériale, n° 191.

lors des fêtes qui réunirent à Amboise, le 15 mai 1515, la noblesse lorraine et française, attirée par les noces d'Antoine, duc de Lorraine, avec Renée de Bourbon, le roi « qui sans cesser ne faisoit que pencer comme « il pourroit de jour en jour donner plaisir à cette « belle compaignie, s'adviza, entre aultres passe-« temps, qu'il envoiroit ses veneurs en la forest d'Am-« boise, pour aller trouver moyen de prendre à force « de cordes, quelque vert sanglier de quatre ans, et le « luy amener tout vif. Ce qu'il commanda fut fait. » On prend la bête, on l'enferme dans une cage de gros barreaux de chêne, bardée de fer, et on la conduit triomphalement sur un char au château. Grand émoi à l'arrivée, applaudissements, coquettes frayeurs des dames. Pour leur donner un plus noble objet, le roi veut combattre corps à corps, devant elles, cet adversaire hérissé. Il saute sur un épieu. A grand'peine et à force de supplications, la reine sa femme et Louise, sa mère le détournent de ce duel dangereux et indigne de la majesté souveraine. François se rend à leurs remontrances, à leurs supplications, mais le hasard, secondant son humeur martiale, devait déjouer toutes les prévisions, et lui offrir, d'une façon fort imprévue, l'occasion qu'il regrettait.

On avait porté dans la cour du château, entourée de galeries basses et hautes auxquelles donnaient accès quatre escaliers étroits, la bête stupide, et bientôt furieuse du bruit et du grand soleil. On avait préparé

dans un coin une bauge toute couverte de branches et de feuilles. On avait bouché avec des coffres et des bahuts le quadruple accès des galeries. Enfin, on avait apporté des mannequins que des hommes faisaient mouvoir au moyen d'une corde, prêts à opposer leur irritant et décevant obstacle au sanglier, mis en liberté, cherchant sa vengeance.

Dans la galerie du bas, entre le portail et les chambres de la royne qui « estoient presque devant le puits» se tenait le roi devisant avec ses gentilshommes « at-« tendant que les dames fussent accoustrées et aran-« chées pour veoir à leur aise, et quant temps seroit « de commander que la trappe fust haulcée et getter « le sanglier hors, pour veoir ses escarmouches. »

Tout à point, on délivre la bête, qui sort de sa prison, le poil hérissé, les défenses claquantes, et fond sur les mannequins fugaces, les faisant tournoyer à coups de boutoir et glisser sur les cordes tendues. On riait, on applaudissait, on huait tour à tour, selon que le sanglier avait fait plein ou creux. Soudain les rires se changent en exclamations d'étonnement et de terreur. Les visages pâlissent, les dames s'évanouissent. Le sanglier, se tournant et furetant dans cette enceinte retranchée, a trouvé le défaut de la fortification, un point où l'entrée de la vis (escalier tournant le plus proche du portail, était « mal taudinée ». D'un élan subit il renverse l'insuffisante barricade de deux bahuts superposés, et pénètre, avec un bruit sourd et terrible, dans la galerie

basse. Là, dédaignant des ennemis désarmés et tremblants, il continue à suivre le chemin qu'il s'est tracé, et, de degré en degré, il arrive droit où était le roi. Celui-ci, à qui l'on criait de se garer et de se retrancher dans la chambre de la reine, « ne daigna, dit « le chroniqueur ; ains fit reculer à son doz tous ceux « qui à la compaignie estoient, et voulut attendre le « sanglier tout seul pour voir qu'il vouldra faire ; mais « ce fut par une aussi grande assurance comme s'il « eust veu venir à luy une demoiselle. »

On se figure aisément cette émouvante scène, les deux reines éperdues, l'assistance interdite. L'anxiété ne fut pas longue. Le roi, écartant les cinq ou six gentilshommes qui se jetaient devant lui pour lui faire rempart de leur corps, attend la bête de pied ferme. Il saisit une forte épée ceinte à son côté, la tire, et quand la bête prend son élan pour lui percer la cuisse, il s'assure d'un demi-pas en arrière, et de toute la force du retour enfonce sa lame, jusqu'à la garde, dans le flanc du sanglier, qui fait en gémissant une courte retraite, et descendant la voie opposée à celle où il est entré, va tomber mort dans la cour, aux cris d'admiration et de joie de toute l'assemblée.

Voilà comment s'amusait le roi François I[er], en l'an de grâce 1515. Et maintenant voulez-vous savoir par suite de quel accident le même roi perdit sa belle chevelure brune, et comment, pour lui faire leur cour, les gentilshommes renoncèrent, à son exemple, à cet usage

des cheveux longs, qui avait succédé, pour la classe aristocratique, au privilége qu'elle en avait eu, sous les Carlovingiens et les Capétiens, jusqu'aux efforts égalitaires de Pierre Lombard ?

La cour était alors à Romorantin (1520) où elle manquait d'espace pour s'abandonner à ses ébats ordinaires. Le jour des Rois, François Ier fut informé que le comte de Saint-Pol avait fait, en son logis, un roi de la fève. L'idée lui vint aussitôt de défier et d'aller détrôner l'usurpateur, à la tête de son groupe de favoris, enchantés de cette occasion de donner, sous une forme plaisante, une preuve de leur fidélité. Saint-Pol, sommé par un héraut, se prépare à une belle défense, et entasse dans son hôtel, en attendant l'ennemi, les munitions que l'hiver lui offrait en abondance, et auxquelles ajouta l'arsenal imprévu des provisions de l'office. Pommes, œufs, pelotes de neige sont amoncelés à portée de la garnison. Le roi paraît avec sa troupe et les assaillants sont salués d'une grêle de ces inoffensifs projectiles. Mais François Ier, même en plaisantant, n'aimait pas à attendre. Le siége se prolongeant, l'amour-propre s'en mêle, le combat s'anime et s'échauffe. Les munitions manquant aux assiégés, ils allaient être réduits à capituler, quand l'un d'eux, saisissant un tison enflammé, le lança, sans male intention, par la fenêtre, pour effrayer plutôt que pour blesser les assaillants qui étaient au moment d'enfoncer la porte branlante. Malheureusement, la bûche, peu intelligente de sa na-

ture, tomba lourdement sur la tête du roi et lui fit une large blessure, dont la surprise et la douleur mirent naturellement fin au combat, de comique devenu tragique. Le médecin, appelé près de l'auguste blessé, le contraignit à livrer aux ciseaux ses beaux cheveux noirs. C'est alors qu'il laissa croître sa barbe, comme les Italiens et les Suisses. Quelques semaines après, il n'y eut plus à la cour, comme par un mot d'ordre, que des têtes rasées, et les longs cheveux, symbole de l'autorité, devinrent, sur la tête des gens de l'Université et du Parlement, des signes d'opposition. Un philosophe contemporain, Agostino Nifo, qui commentait alors à Paris la *Politique* d'Aristote, ne trouvant dans l'antiquité rien de semblable à la nouvelle cour de France, la définit en ces termes : « Chez les Français, que l'on « appelle aussi Gascons, le roi s'entoure d'une foule « de flatteurs, réputés courtisans, gens qui, toujours « attachés à la personne du roi, l'accompagnent par- « tout où il va et font tout ce qu'il fait, qu'il rie, qu'il « pleure ou qu'il éprouve tout autre sentiment.... »

Mais il ajoute ceci, qui est bien français en effet, et qui relève singulièrement la complaisance de ces courtisans, qui savaient au besoin se faire tuer :

« Pour tout dire en un mot, que le roi meure, ils « meurent avec lui. » De pareils courtisans, si la race n'en est point perdue, ne sont certes pas à redouter, et ce n'est pas à eux que doit s'appliquer l'anathème tragique :

Destables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste !

Ces deux épisodes caractéristiques nous ont un peu entraîné hors de notre voie. Mais nous n'avions pas d'autre ou de meilleure occasion de les placer, que cette galerie des faits et gestes se rapportant à la jeunesse du roi François Ier. Ils sont d'ailleurs la démonstration anticipée, et d'autant plus saisissante, des inconvénients et des dangers d'une éducation qui, au lieu de développer François Ier dans le sens de ses qualités, semble plutôt avoir pris à tâche d'exalter, par l'abus des exercices physiques et chevaleresques, ses magnifiques défauts.

Le premier gouverneur du jeune prince fut ce Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, que ses cinquante-trois ans et son double veuvage ne mirent pas à l'abri des piéges de la beauté et de la coquetterie de Louise de Savoie, et dont elle excita le zèle en encourageant des espérances qui furent cruellement déçues.

En 1504, lors de la déroute des armées françaises, chassées par la défaite de cette Italie dont la victoire les avait un moment laissées maîtresses triomphantes, le bon roi Louis XII fit, de chagrin et de honte de ces revers, une maladie qui sembla devoir le conduire au tombeau.

Anne de Bretagne, désespérant des jours de son mari, ne fut pas exclusivement préoccupée de sa

douleur; elle songea à profiter du moment où elle gouvernait encore pour conjurer un avenir hostile. La Bretagne lui offrait, pour elle et ses filles, un asile indépendant et qu'elle avait tout fait pour conserver inviolable. Elle résolutd'en profiter.

« Déjà, dit Gaillard (1), quelques bateaux chargés de « ses meubles les plus précieux, descendaient vers « Nantes par la Loire; le maréchal de Gyé, gouverneur « de l'Anjou, osa penser qu'il était de son devoir de « faire arrêter ces bateaux. La reine, dont il était né « sujet, sentit cette injure jusqu'au fond du cœur. « Ses grandes vertus lui avaient laissé le grand défaut « d'être implacable. En vain le roi parut applaudir à « la fidélité du maréchal de Gyé, il ne put éternelle- « ment résister aux plaintes d'une femme adorée. Il « fallut livrer le maréchal à son ressentiment. Elle « fit rechercher avec rigueur toute sa vie; on voulait « des crimes, on ne manqua pas d'en trouver. »

Le parlement de Toulouse, désigné par le conseil du roi, sur sa réputation de sévérité, pour faire le procès de ce singulier coupable, dont tout le crime était d'avoir été trop fidèle, et dont le subit retour de Louis XII à la vie avait transformé le zèle en félonie, servit mal la vengeance dont on voulait le faire l'instrument. Ne pouvant absoudre, il condamna celui dont le sang semblait seul capable d'expier le forfait à une peine

(1) T. I, p. 40, 41.

si douce qu'elle semblait une approbation de sa conduite et qu'elle ajoutait, pour ainsi dire, à son injure : cinq ans de suspension de ses fonctions de maréchal de France et un bannissement à dix lieues de la cour, tel fut cet arrêt, largement compensé par la popularité qui accompagna le maréchal dans sa retraite au sein de ce château du Verger, qu'il s'était bâti par une prévoyance qui atteste son expérience de la fortune changeante des cours.

Nous n'avons parlé de ce procès qu'à cause de quelques faits, plus ou moins avérés, que mit en lumière l'enquête inquisitoriale amenée par la fureur coalisée des deux rivales, Louise de Savoie et Anne de Bretagne, réunies contre le maréchal, l'une par rancune de son zèle, l'autre par dépit de sa maladresse; celle-ci ne lui pardonnant pas d'avoir osé lui résister, celle-là de n'avoir pas réussi (1).

C'est donc à une enquête, à bon droit suspecte,

(1) M. Vatout prête à Louise de Savoie des griefs plus délicats et plus féminins, qui achèveront de la caractériser. « C'est que les « bontés passagères de Louise de Savoie avaient fait place au dé« pit, à la haine même. Le maréchal était jaloux, violent; en sa « qualité de commandant du château d'Amboise, il en défendit « l'entrée aux jeunes seigneurs que la duchesse d'Angoulême re« cevait avec plaisir dans son intimité; il s'emporta un jour jus« qu'à faire arrêter Surgères, son favori, qui pendant son absence « avait pris sa place et au château d'Amboise et dans les bonnes « grâces de la princesse. De pareils procédés se pardonnent en« core moins que l'embargo mis sur des bateaux chargés de « meubles. »

mais cependant authentique, et dont le témoignage a été accepté par plusieurs historiens, que nous emprunterons un détail qui semble prouver que la surveillance du maréchal sur l'éducation de son élève était un peu trop complaisante, et qu'il fermait volontiers les yeux sur les écarts d'un tempérament précoce, en train de s'émanciper. Il n'y avait du reste rien d'étonnant à cela, quand on songe aux mœurs du temps, et à ce vice fondamental d'une éducation beaucoup plus soucieuse de former dans François Ier le chevalier, ou plutôt le soldat, que le roi.

Quoi qu'il en soit, et sans attacher plus d'importance qu'ils n'en méritent aux actes mercenaires d'une procédure fondée sur de misérables commérages (1), nous dirons que parmi les filles de Louise de Savoie, mesdemoiselles Françoise de Marconnay, de Fléac et de Polignac, « cette dernière est accusée d'avoir aidé le « maréchal à s'emparer de l'esprit du jeune duc « d'Angoulême. Plus loin, nous la voyons désignée « comme celle qui couchait avec le jeune François. « C'est qu'alors François d'Angoulême, comme le « dit le bibliophile Jacob, annonçait ce qu'il devait « être par ce qu'il était déjà : ardent au plaisir, impé- « tueux et turbulent dans ses jeux, ami du luxe et gé- « néreux jusqu'à la prodigalité, insouciant du danger, « avide de gloire, propre à tous les exercices du

(1) Vatout. *Château d'Amboise*, p. 167.

« corps et de l'esprit, il avait, *à l'âge de dix ans, une* « *maîtresse*, une cour, des favoris et des guerres. Une « demoiselle de sa mère, Jeanne de Polignac, *couchait* « *avec lui* (1). ».

Le 3 août 1508, François, qui atteignait sa quatorzième année, partit d'Amboise, dit Louise de Savoie, « pour être homme de cour. »

L'arrêt rendu contre le maréchal de Gyé le destituait nommément de son emploi de gouverneur du prince, héritier présomptif. C'est alors, sans doute, que ses fonctions furent confiées à Artus de Gouffier-Boissy, gentilhomme accompli, qui développa soigneusement les qualités de son élève selon le type chevaleresque dont il était, pour ainsi dire, le représentant à la cour.

« Cet excellent instituteur, dit Gaillard, trouva dans « son élève un tempérament plein de force, capable « de toutes les vertus et de toutes les passions. Il fal- « lait diriger ce feu utile et dangereux, tantôt l'ani- « mer, tantôt l'amortir : c'est, dit-on, ce que Boissy vou- « lut signifier par la devise qu'il fit prendre à Fran- « çois; c'était une salamandre dans le feu, avec ces « mots assez peu intelligibles : *Nutrisco et extinguo.* « *Je le nourris et l'éteins.* »

Gaillard a consacré toute une dissertation à cette devise, dont le gracieux et subtil symbole semble encore courir au soleil, sur les frontons et les chapiteaux

(1) Vatout, p. 492.

des palais du règne, Fontainebleau et Chambord. Après avoir longuement cité et examiné le texte différent et la traduction contradictoire de Guichenon, du Père Bouhours, de Paradin, de Mézerai, le savant académicien finit par partager la sage abstention du Père Daniel, qui déclare qu'il n'entend point la devise. Voilà à quoi servent les dissertations.

Pour nous, nous nous en tiendrons au sens allégorique de la devise, aussi clair que l'est peu son sens littéral, et nous y verrons le juste emblème d'une éducation à la fois généreuse et prudente, qui chercha à apprendre à François Ier à jouer avec le feu sans se brûler, avec le feu des passions, qui féconde quand il ne consume pas. Nous aurons ainsi du moins, sur Gaillard, l'avantage que donne toujours le courage d'une opinion, quelle qu'elle soit.

Un trait caractéristique de cette éducation de galant homme, c'est la formule de juron, ou plutôt de serment, que François Ier adopta depuis lors, et dont la loyale fierté est si française.

« J'ay veu un livre, n'a pas longtemps, dit Bran-
« tôme..., aussy bien faict et aussi eloquent que j'en
« aye point veu... Toutes fois, je ne puis m'en garder
« que je ne die que parlant en un petit recoing de *ce*
« *nostre grand roy François :* « Vrayment grand, dict-
« il, car il avoit de grandes vertus et de grands vices
« aussi. » Ce qui m'estonna fort, quand j'ouys parler
« de grands vices, pour n'avoir jamais ouy dire à de

« grands seigneurs et dames qui estoient de ce temps-« là qu'il en fust si atteint. Et pour plus grande preuve, « il a esté toujours très-bon chrétien; il a aymé, ré-« véré et craint son Dieu, sans le jurer ny le blasphé-« mer oncques; car il ne juroit que *foy de gentilhomme;* « et tel estoit son serment, comme ceux de son temps, « qui l'ont veu, le peuvent affirmer encore; aussi « comme il appert par un petit quolibet rithmé telle-« ment quellement faict de ce temps, que j'ay veu « parmi les paspiers de nostre maison, qui disent les « serments de quatre roys :

Quand la Pasque-Dieu décéda (Louis XI)
Par le Jour-Dieu luy succéda (Charles VIII)
Le diable m'emporte s'en tint près (Louis XII)
Foy d'gentilhomme vint après (1) (François Ier).

Les trois amis favoris, les trois futurs compagnons d'armes préférés du jeune prince furent bientôt Montmorency, Brion (de la maison de Chabot) et Montchenu. C'est encore Brantôme qui nous raconte « qu'un jour « estans en leurs goguettes et gaudisseries, et parlans « du monde et des affaires de la cour et de la France, « et du roy Louis XII, ils vindrent à dire au dict comte « (*d'Angoulesme*) quand il seroit roy, quels estats il « leur donneroit à tous trois; le roy les remist à leurs « souhaits (2). »

(1) Brantôme, *Œuvres*, édition Buchon : *Le grand roy François Ier*, p. 243.
(2) Brantôme, *Œuvres*, t. Ier, p. 280.

M. de Montmorency dit qu'il désirerait fort un jour être connétable. Brion opta pour le bâton d'amiral. Pour Montchenu, plus modeste, il se contenta du titre de premier maître d'hôtel de la maison du roi. Sans doute, François prononça en cette occasion son juron favori. Car ce qu'ils avaient demandé tous trois au duc de Valois, ils l'eurent tous trois du roi dès les premiers jours de son règne.

Ainsi se passa la première jeunesse de François Ier. Nous serons arrivé au terme de cette étude préliminaire indispensable, quand nous aurons recherché dans la bibliothèque de François Ier à Blois, en **1518**, c'est-à-dire à l'âge de *vingt-quatre ans*, les livres honorés de sa faveur et prédilection, et rangés dans ce chapitre caractéristique de son répertoire où son bibliothécaire, le moine Perni, a signalé d'une place d'honneur « les livres que le roy porte communément », ses livres de compagnie et de chevet.

C'est notre curieux et ingénieux ami M. Armand Baschet qui, le premier, a signalé à l'attention du monde savant ce catalogue précieux, un des trophées de ses recherches dans les bibliothèques et de ses voyages féconds dans les archives de l'Autriche, à Vienne et à Venise. Depuis, le savant M. Michelant l'a publié avec un soin digne de son objet. Voici cette liste, qui répond victorieusement et glorieusement à plus d'une interprétation. Elle témoigne à jamais de cet amour, sauveur pour sa mémoire, de François Ier pour les lettres.

Appien Alexandrin. *Des gestes rommaines*. Manuscrit couvert de velours noir et ferré. Premier volume.

Des guerres civiles. Couvert de velours noir et ferré. Deuxième volume.

Croniques de France du roi Clovis, premier roi crestien, escript à la main en parchemin. Couvert de velours blanc et fermoirs d'argent excepté ung.

Cronique de France parlant du roi Clovis et de sa femme, de Clotaire et de ses enfants, escript à la main. Couvert de velours noir blanc et tanné.

Le Chevalier délibéré. Couvert de veloux vert.

Comédie en Italien. Couvert de cuyr tané.

Diodore Sissilien. Grant volume. Escript en parchemin, Couvert de veloux noyr et ferré.

La destruction de Troye la grant.

Faulconnerie. Couvert de satin noyr.

Histoire de Vertueux Pontifex et nobles princes nommés les Macchabées, translatez de latin en françoys par Charles Saint-Gelaeys, évesque *d'Angoulesme*, couvert de cramoysi blanc et jaune.

Justin en françoys, a grant volume escript en parchemin à la main. Couvert de veloux noyr et ferré.

Le Jardin d'honneur du Voyage que fist le roy Charles à Naples. Couvert de cuyr tanné.

La Marguerite de France et Cronique abrégée de tous les roys qui furent jamais en France, escript en parchemin à la main. Couvert de veloux cramoysi.

Romuléon historié, a grant volume. Escript en parchemin à la main. Couvert de veloux noyr et ferré partout.

Le romant de la Rose. Couvert de veloux cramoysi et ferré d'argent.

Rommant des déduiz. Couvert de blanc et de rouge de ung cousté et l'autre cousté de veloux noyr et ferré.

Thucidides Athénien a grant volume escript en parchemin à la main. Couvert de veloux cramoysi et ferré partout.

Triumphes de Pétrarque. Escript à la main. Couvert de veloux biguarré et ferré partout (1).

Voilà les livres que François I[er] portait avec lui, qu'il se plaisait à se faire lire le jour et la nuit, en paix et en guerre. Ce ne sont pas là des loisirs vulgaires, il faut en convenir.

Le 9 janvier 1514, François, duc de Valois, délivré par la mort d'Anne de Bretagne de cette influence hostile et jalouse qui avait été comme le mauvais sort de sa jeunesse, épousait Claude, fille aînée de France, la laide, pieuse, charitable et bonne reine Claude, dont le peuple a gardé la mémoire, qui adora son mari et n'en fut qu'estimée.

L'inconsolable Louis XII, encore en deuil, se remaria avec la jeune et folâtre Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII. La politique ne fut pas étrangère à cet hymen, qui fut surtout une alliance avec l'Angleterre. Louis XII, galant jusqu'au bout, avait d'ailleurs, tout en aimant fort son héritier collatéral, l'ambition de laisser un successeur né de son sang. C'était sa marotte. Cette marotte semble lui avoir coûté cher. Car

(1) Voir le remarquable ouvrage : *La diplomatie vénitienne, Les princes de l'Europe au seizième siècle*, par Arnauld Baschet, Plon, 1862, p. 424, 425.

après les fêtes de son nouveau mariage, il passa rapidement, dit Mézeray, « des joies de ce monde aux joies « du paradis ».

Il laissait une jeune et coquette veuve, qui, comme nous l'allons voir bientôt, fut autant la première maîtresse de François Ier que la femme de Louis XII. Singulière revanche, ironique caprice du hasard! peu propice aux vieux maris! cet enfant que Louis XII désira jusqu'à la mort pour faire pièce à François, c'est François Ier qui faillit le lui faire. Mais n'anticipons pas sur les événements.

« La princesse Claude, outre la Bretagne, dit Gail-« lard, dont Louis XII la mit dès lors en possession, « outre les droits sur le Milanais, portait en dot à son « mari les comtés d'Ast, de Blois, d'Étampes, de Ver-« tus, Coucy et Montfort-l'Amaury; elle lui portait « une dot plus précieuse encore, un fonds inépuisable « d'humanité, de douceur, de sagesse, de piété, enfin « toutes les vertus de son père. Les auteurs de son « temps ne balancent point à l'honorer comme sainte; « il y en a même qui descendent dans le secret de sa « conscience et qui assurent qu'elle ne pécha jamais « mortellement.

« La comtesse d'Angoulême, dans son *Journal*, « prend l'univers à témoin qu'elle a toujours *honora-« blement et amiablement conduit la reine sa bru.* « Chacun le sait, dit-elle, vérité le cognoist, expé-« rience le démontre, aussi fait publicque renommée. »

« De pareilles protestations sont superflues quand elles « sont vraies; ce témoignage que la comtesse a si « grand soin de se rendre n'est pas confirmé par les « historiens; ils prétendent que ses hauteurs exercè« rent tristement la patience de cette vertueuse reine. « Les infidélités de François Ier l'exercèrent aussi, « mais en secret; elle l'aima toujours tendrement et « parut se contenter du froid retour de l'estime qu'on « ne pouvait lui refuser. Elle était boiteuse, comme sa « mère, et d'une figure aussi commune que celle de « sa mère était noble; elle n'avait que les grâces peu « piquantes de la bonté. François sentit du moins le « prix de son âme, et la respecta jusqu'à déférer sou« vent à ses conseils dans les matières les plus impor« tantes (1). »

Il y a quelques traits à ajouter à cette physionomie, telle que l'a tracée la plume académique de l'historien de François Ier. Le portrait du disert mais mol écrivain donne heureusement cette fois à cette femme modeste et délaissée, qui vécut dans le rang suprême en une sorte de disgrâce, qui ne connut des plaisirs du pouvoir que ceux de la justice et de la charité, et des bonheurs du mariage que les joies douloureuses de la maternité, le visage de cette lune mélancolique qu'elle avait pris pour âme de sa devise.

Candida candidis, disait cette devise si bien choisie.

(1) Gaillard, t. Ier, p. 49.

Simple avec les simples, humble aux humbles. Aucune ne saurait mieux donner l'idée de cette triste et douce femme, amoureuse des pénombres de la royauté, épouse toujours enceinte, dont un roi qui ne faisait, comme plus tard Louis XIV, consister la vertu conjugale qu'à ne pas découcher, et le bonheur qu'à avoir beaucoup d'enfants, fatigua, dans les rapides caresses de sa pitié brutale, l'obéissante fécondité! Figure touchante que celle de cette compagne dévouée. naïvement idolâtre de son seigneur, avec ces yeux baissés, dont le timide éclair s'éteint sans cesse dans un sourire ou dans une larme, cette douceur qui lui servait de grâce, cette sagesse qui lui tenait lieu de beauté; originale à force de modestie, héroïque à force d'obscurs sacrifices, économe, propre, rangée comme une ménagère flamande, et que son luxe favori, l'unique, achève de caractériser, celui du linge (1).

Mariée à François Ier le 18 mai 1514, la reine Claude, après avoir donné à son époux sept enfants, qui, sauf Henri II, tinrent plus d'elle que de lui, mourut à Blois le 25 ou le 28 juillet 1524, en odeur de sainteté. Nul n'ignorait ce tendre et humble martyre qui la consuma peu à peu. Une indiscrétion de Bran-

(1) « Nous avons le compte de dame Jeanne Archonne, lingère « suivant la cour, qui réclamait en 1524 la somme de huit mille « quarante-huit louis dix-huit sous six deniers tournois, pour « linge fourni à la reine Claude durant les années 1521, 1522 « et 1523. C'était une grosse dépense pour la maison d'une reine « délaissée. » (B. Hauréau, *François Ier et sa cour*, 1855, p. 74.)

tôme, trop crue pour être rapportée ici, et trop suspecte pour avoir à nos yeux une valeur historique et morale, fait aller ses épreuves jusqu'à l'affront, involontaire, il est vrai, d'un mal impur, dont la honte aurait achevé de tuer cette hermine royale et conjugale, morte de sa souillure (1). Jean Marot, dans des vers émus, montre le ciel à cette reine de nuit, à cette épouse de chevet, qui n'a connu de la vie que l'épreuve et de l'amour que la douleur.

> Esprit lassé de vivre en peine et deuil,
> Que veux-tu plus faire en ces basses terres ?
> Assez y as vécu en pleurs et guerres,
> Va vivre en paix au ciel resplendissant.

C'est ce que fit la bonne reine, au teint pâle, aux yeux éclairés de cet obscur rayon qui tombe des étoiles. Lune mélancolique dont tant d'étoiles profanes ont usurpé les droits, elle brille du moins sans rivales aux cieux légendaires et populaires. Et elle y sourit, image de la reine la plus malheureuse, de l'épouse la plus chaste, de la mère la plus tendre, elle y sourit doucement aux infortunes semblables à la sienne, aux dévouements obscurs, aux affections silencieuses, aux honnêtetés délaissées, aux humilités héroïques. *Candida candidis.*

Nous trouvons, dans les *journaux* contemporains, le témoignage de ce culte populaire, de cette religion

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. II, p. 180.

d'une mémoire que la voix des bonnes gens, pressentant l'arrêt de Dieu, avait déclarée sainte. Ce sont eux qui nous apprennent qu'on portait à son tombeau « offrandes et chandelles ».

« Et pour la grande estime de sainteté que l'on avoit « d'elle, plusieurs lui portoient offrandes et chan« delles et attestoient aulcuns avoir esté guéris et sau« vés de quelque maladie par ses mérites et interces« sions. Et mêmement une notable dame qui affirmoit « avoir reçu par ses mérites guérison d'une fièvre qui « ja par un long temps l'avoit tourmentée (1). »

« On disoit, raconte un autre, que la belle dame, « après sa mort, faisoit miracles, son corps étant à « Blois, à la chapelle de Saint-Calais. Et lui offroit-on « des vœux de cire et lumières de cire. La bonne « dame étoit très-fort aimée de son vivant et après sa « mort, car elle étoit toute bonne et honneste et de « bonne vie (2). »

Lorsque François, duc de Valois, épousa Claude, fille aînée de Louis XII, que la mort avait seule pu contraindre l'ambition désespérée d'Anne de Bretagne à abandonner à son fiancé, il venait d'obtenir de la sollicitude plus désintéressée de Louis XII l'honneur de sa première bataille. Il ne tint pas à la bouillante im-

(1) *Chronique du roi François Ier*, publiée par M. G. Guiffrey.
(2) *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, publié par M. Ludovic Lalanne, p. 299.

patience du juvénile généralissime de l'armée de Navarre (1512) qu'il ne vengeât à la fois, sur le théâtre si galamment offert par la fortune, des passages de Roncevaux, la mort de Roland et la mort de Gaston de Foix. Mais le duc d'Albe se déroba prudemment à ses martiales avances. L'année suivante (1513), le récent duc de Longueville fut battu et fait prisonnier, et le roi Louis XII songea au duc de Valois pour réparer l'affront de cette défaite de Guinegate, flétrie du nom de *Journée des Éperons* (éperons, ce jour-là, de cavaliers plus que de chevaliers).

François Ier présenta en vain en Picardie la bataille aux Anglais, comme il l'avait offerte dans les Pyrénées aux Espagnols. Un mariage, négocié à Londres par le duc de Longueville prisonnier, rendit la paix à la France et faillit ravir le trône à François en même temps qu'il reculait sa gloire. Le jeune héros, rendu malgré lui aux fêtes de la paix, s'y dédommagea de l'inaction en faisant ses premières armes amoureuses aux dépens, dit la chronique, de ce bon roi, auquel il devait ses premiers succès militaires et auquel il succéda sur le trône le 1er janvier 1515, après avoir, selon les médisances du temps, usurpé son lit. « *Je vous recommande nos sujets*, » telle fut la dernière parole du *père du peuple* au futur *roi des gentilshommes*.

Les premiers actes de François Ier annoncèrent un règne tout différent de celui qui l'avait précédé, et la nation qui avait ri des farces et des emblèmes comi-

ques qui raillaient la généreuse avarice de ce roi qui gouverna en père de famille, ne tarda pas à gémir de l'égoïste et fastueuse prodigalité de ce roi qui gouverna surtout en vue de la postérité ; et les parlements, tuteurs impuissants, rudement renvoyés à leurs placets, l'Université hargneuse, vertement refoulée dans sa niche sorbonnique, durent plus d'une fois songer avec regret au souverain qui écoutait leurs remontrances et doléances, au souverain aumônier et justicier qui ne faisait la guerre que par devoir, et qui encourageait le luxe et les arts dans une mesure qui ne coûtait rien aux lois et aux mœurs (1). Louis XII avait prévu ces nouveautés et ces déceptions quand il disait à ses conseillers avec un soupir mélancolique : « Nous travail- « lons en vain, ce gros garçon gâtera tout. » Cette amère prévision n'était pas sans quelque injustice, car François Ier ne gâta pas tout en France, mais il serait paradoxal de prétendre qu'il a amélioré nos finances.

Les premières mesures de son règne le peignent bien : livré tout entier à l'ivresse du pouvoir, impatient de satisfaire ses goûts de magnificence et de générosité, de dédommager ses amis de la longue attente de leur fidélité. C'est comme une folie de largesses, une grêle de présents, un déluge d'honneurs. Chacun a sa part de cette belle curée du trésor, joyeusement vidé au

(1) « Il ne courut onque du règne de nul des autres si bon « temps qu'il a fait durant le sien, » dit Saint-Gelais de Montlieu, historien de Louis XII.

milieu du groupe des favoris et des compagnons d'armes. Qu'importe? L'Italie n'est-elle pas la proie séculaire dont la chair est depuis longtemps dévorée par les invasions, mais qui vaut encore la conquête, et dont les os ont encore leur moelle?

François Ier fut sacré roi à Reims par l'archevêque, messire Robert de Lenoncourt, le jeudi 25 janvier 1515, et le jeudi 15 février, il fit son entrée solennelle dans la bonne ville de Paris, « où il y eut moult grand triumphe, et y furent moult de princes et barons, et fut la plus belle entrée que jamais fut veüe » (1).

Après des joutes devant l'hôtel des Tournelles, rue Saint-Antoine, jeux rudes et dangereux qui n'étaient pas toujours l'image de la guerre, mais par les blessures et les morts qui les signalaient en offraient la réalité (2), le nouveau roi « fit moult de choses comme libéral. Il esleva fort les dicts princes et seigneurs de son sang et nobles de sa cour. » Le détail, tout caractéristique qu'il soit, serait trop long. Citons parmi les plus favorisés, les plus *gorgés*, peut-on dire. Et d'abord à sa mère, à l'impérieuse, l'ambitieuse, l'impudique, l'avide louve savoyarde, qui avait enfanté, nourri, élevé si jalousement, si farouchement, si vaillamment, le royal lionceau; à Louise de Savoie donc, le duché d'Anjou, et le comté du Maine érigé en duché, et le

(1) *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 5.

(2) A celle-là, par exemple, un *tenant* nommé Saint-Aubin fut parfaitement tué.



comté d'Angoulême érigé en duché, et enfin le duché de Berry.

Pour Du Prat, premier président du Parlement de Paris, et le duc de Bourbon, il les combla aussi d'honneurs qui rejaillissaient sur sa mère, dont ils honoraient la faveur. Au conseiller, la simarre d'hermine de chancelier de France. A l'ancien ami, amant, mari rêvé par Louise, d'abord pour elle, plus tard pour sa sœur, un amas de gouvernements qui formaient comme une seconde France, et le bâton de connétable, qu'un traître avait laissé, le 19 décembre 1475, aux pieds de l'échafaud, et dont un traître devait ainsi hériter. Artus Gouffier, seigneur de Boissy, son gouverneur et son maître, fut récompensé par l'office de grand-maître de France, qui le constituait super-intendant des affaires du roi, administrateur général en son nom, quelque chose comme un ministre d'Etat et de la maison du roi, et concentrait le pouvoir effectif entre ses mains et celles de Florimond Robertet, principal secrétaire. Pour lui donner cette place, il avait fallu l'ôter à la Palice, qui reçut en dédommagement, il est vrai, le titre de maréchal de France, à vie pour la première fois, et l'ordre du roi. Homme du dernier règne, vieille moustache, la Palisse, le proverbial héros, et, on ne sait pourquoi, la grotesque victime de la légende, se vengea noblement de cet affront en se faisant tuer à Pavie. Aux faveurs dont il chargeait Boissy, François ajoutait tous les jours, dans la folie

généreuse de sa reconnaissance : un jour le comté d'Estampes à vie ; le lendemain la terre et seigneurie de Villedieu. Royaux présents que Louise de Savoie couronna par le don de la terre et seigneurie de Maulevrier en Anjou.

Parmi les autres privilégiés de cette pluie d'honneurs, de cette rosée d'or, il faut compter Jean de Poitiers, sieur de Saint-Vallier, capitaine de deux cents gentilshommes, qui regretta sans doute le gouvernement de Dauphiné donné au duc de Longueville, malgré les vingt mille écus comptants et d'autres faveurs qui prétendaient le dédommager ; Bonnivet, le brave, étourdi et galant Bonnivet, le favori d'alors, fait amiral de France. Montmorency, Brion et Montchenu, encore trop jeunes pour parvenir du premier coup, sans un trop scandaleux passe-droit, aux titres promis à leur ambition juvénile, en furent du moins rapprochés par des témoignages suffisants de la loyauté du roi à tenir la parole du duc de Valois.

Mais si l'avénement de François Ier fut un beau jour pour les hommes, il fut encore plus beau pour les dames. On peut dire qu'elles montèrent sur le trône avec le nouveau roi. Admises pour la première fois aux banquets des tournois de l'hôtel des Tournelles, cette hardie innovation donnait la mesure de leurs nouvelles destinées et du crédit réservé par le plus galant des rois à la plus belle partie du genre humain. C'est de François Ier que date la cour, de plus en plus large,

de plus en plus brillante, qui indique que le roi désormais ne vivra point domestiquement, mais publiquement, et pour tout dire d'un mot, royalement. François Ier, marquant les jours par des fêtes sans cesse nouvelles, des spectacles, des bals, des festins, et convoquant, par la voix des poëtes, toutes les jeunes femmes de ses officiers, pour faire à la famille souveraine le cortége pompeux des entrées, des messes d'actions de grâces, des visites au parlement ou à l'Université, ou le cercle des Décamérons folâtres, sous les ombrages des résidences embellies ou créées exprès ; enfin donnant à la ville éblouie, à l'Europe charmée, la représentation quotidienne d'un spectacle en quelque sorte olympien, a fondé à la fois la majesté royale, la protection inspiratrice des arts et des lettres, le gracieux empire de la femme, l'école de l'ancienne galanterie et de l'ancienne urbanité françaises. Il a inauguré le goût de la poésie, le culte de la beauté, la passion de la gloire, la tyrannie de la mode, initiative à la fois sublime et frivole, stérile et féconde, dont les résultats, supérieurs au but, ont tourné à l'honneur de la civilisation universelle et de la suprématie française. Heureux roi, qui s'est fait ainsi un mérite de ses fautes, et avec des vices élégants et d'ingénieuses prodigalités, une gloire que l'économie et la vertu n'ont point assurée à des prédécesseurs plus dignes et plus oubliés !

Ce fut pour la femme, prisonnière mélancolique des

vieux châteaux perdus dans les bois, languissant sous les âtres gigantesques, et épiant en vain, au balcon des donjons, l'heure libératrice de l'émancipation, une seconde rédemption que ce signal galant du roi qui ne séparait pas la gloire et l'amour, et voulait faire des femmes les institutrices, les inspiratrices de ses rudes compagnons des campagnes prochaines. *Place aux dames! Toutes les dames à la cour!* ce cri, répété avec enthousiasme par une jeunesse avide de plaisir et d'honneur, ce cri terrible à l'âme des pères timorés et des vieux maris, dut enivrer de joie, d'espérance et de reconnaissance toutes les recluses du devoir domestique et du devoir conjugal, et elles se précipitèrent, de tous les châteaux de France, sur cette arène où le prix était à la plus belle, sur ce grand théâtre de la cour, rendez-vous de tous les héros de roman, spectacle de la France et de l'Europe. C'est la reconnaissance naïve des femmes ainsi par lui délivrées, des châtelaines dont le cor du roi chasseur et chevalier a fait tomber, comme le cor des légendes magiques, les lourdes chaînes d'ennui, de solitude, d'oppression conjugale, de servitude domestique, qui a protégé François Ier contre les plus justes reproches de la postérité, désarmé le puritanisme des juges les plus sévères, et fait tout pardonner à celui qui dut si bien aimer.

Et il faut, pour se rendre compte du courage et du succès de cette transformation, de la piquante surprise de cette révolution dans les mœurs et les usages, in-

terroger les chroniqueurs contemporains ou les historiens qui se sont faits l'écho de leur enthousiaste témoignage.

Nous commençons par Brantôme, ce tableau si utile et si piquant de la nouvelle cour, de la nouvelle société, des nouvelles mœurs, si timidement ébauchées par Louis XII, le roi épris de sa femme, le *vir uxorius*, et par Anne de Bretagne, assez belle pour suffire à l'ornement du palais, et trop fière et trop vertueuse à la fois, pour s'exposer à l'affront de rivalités dangereuses, puisque la victoire était à la condition de ne pas l'imiter. Ce fut cette reine, sage sans pudibonderie et belle sans coquetterie, qui appela la première les femmes à la cour, mais elle fonda ses choix plus sur la vertu que sur la beauté, et aspira à donner, non des spectacles, mais des exemples.

« Entre autres vertus que le roy eust, c'est qu'il « fut fort amateur des bonnes lettres et des gens sça« vants, et des plus de son royaume, lesquels il en« tretenoit tousjours de discours grands et sçavants, « leur en baillant la plupart du temps les subjects et « les thêmes ; et y estoit receu qui venoit, mais il ne « falloit pas qu'il fust asne ny qu'il bronchast, car il « estoit bientost relevé de luy-mesme. Sur tous il « avoit M. Castellanus (*Du Chatel*), très-docte per« sonnage, sur qui le roy se rapportoit, par dessus « tous les autres, quand il y avoit quelque poinct « difficile. De telle façon que la table du roy estoit

« une vraye escolle, car là il s'y traictoit de toutes ma-« tières, autant de la guerre (où il y avoit tousjours de « grands capitaines qui en sçavoient très-bien discou-« rir avec luy, et ramentevoir tousjours les combats et « guerres passés) que des sciences hautes et basses.

« Il fust appellé *Père et vray restaurateur des arts et « des lettres ;* car paradvant luy, l'ignorance tenoit lieu « quelque peu en France, encor qu'il y eust certes « paradvant quelques gens sçavants; mais ils estoient « clairsemés ; et produisirent de si belles moissons de « sçavoir, comme l'on vit après qu'il eust érigé ces « doctes professeurs royaux, lesquels il fut très-cu-« rieux de rechercher par toute l'Europe : comme un « Tusan, Strapul, Vatable, Postel et autres, tant Grecs « que Hébreux et Latins, jusques à les envoyer péré-« griner aux resgions estranges à ses despens..., pour « faire rechercher des livres à nous incognus, et pa-« piers et instruments de l'antiquité ; de sorte qu'il en « fit et dressa une très-belle bibliothèque, que nous « avons vue à Fontainebleau, dont M. Budé, l'un des « doctes personnages de la chrestienté, en fut quel-« temps le premier gardien et rechercheur, pour de « jour en jour l'embellir de nouveaux volumes.

« On baille le blasme à ce grand roy d'avoir esté si « grand amateur des gens de lettres, et avoir eu telle « confiance en eux, en leur sçavoir et suffisance, que « guères ou peu, il s'est aidé de gens d'espée en « ses ambassades, sinon que de ses gens de plume,

« ayant l'opinion que l'espée ne sçeut tant bien entendre ses affaires, ny les conduire et démesler comme « la plume en quoi il y a fort à disputer laquelle des « deux est la plus propre; et s'en feroit un beau « traicté bien illustré de raisons et d'exemples. Nos « roys despuis se sont plus aydés en leurs ambassades des gens de robbes courtes que de robbes longues dont se sont bien trouvés d'aucuns, et d'aultres non (1). »

Cette curiosité universelle, cette intelligente libéralité, ce goût pour la conversation des savants et des lettrés, ne sont pas en effet d'un roi ordinaire, et les muses reconnaissantes sauront gré à François d'avoir su souvent préférer la plume à l'épée. Nous avons cité ces passages de Brantôme, quoiqu'ils s'appliquent plus encore au roi viril qu'au roi juvénile, et marquent surtout les traits de la physionomie définitive. Mais ces nobles instincts, devenus, avec le temps, tout un système réfléchi de gouvernement, honorent dès le début le nouveau règne, et, dès 1515, on peut applaudir à cette aube où poignent ces qualités naissantes dont les féconds rayons illumineront si glorieusement le midi de 1525.

C'est encore à Brantôme, qui semble avoir prévu toutes les admirations et tous les dénigrements, et fourni successivement des motifs aux éloges et des

(1) Brantôme, *Œuvres*, édit. Buchon, t. Ier, p. 247.

réponses aux critiques de l'avenir, que nous emprunterons le portrait triomphal du prince festoyeur, donneur et bâtisseur, du héros futur du Camp du Drap d'or et de Fontainebleau, dont, en dépit de tant de distractions et de passions, François offre déjà l'ébauche en ces premières années de chaude adolescence, de folie du pouvoir, d'ivresse aventureuse et amoureuse.

« Il donnoit, dit donc Brantôme, le vrai, l'unique « témoin sur ces choses intimes, il donnoit aux gen- « tilshommes et capitaines qui l'avoient servi signalé- « ment aux guerres, mais non si desmesurément « comme nous avons veu depuis ses petits-fils, nos « roys; mais tant y a qu'en luy faisant service, il les « recognoissoit peu ou prou, *n'oubliant jamais le nom* « *de ceux-là.* Mais qui plus est, sçavoit et cognoissoit la « pluspart des gentilshommes de bonne maison de « son royaume, et en disoit très-bien leurs races et gé- « néalogies : et de ceux-là qu'il voyoit estre devenus « pauvres, car en avoit commisération et les assistoit « disant que rien au monde n'estoit si misérable que « de riche devenir pauvre.

« Tant y a qu'on disoit de luy et s'en estonnoit-on « fort comment il pouvoit soustenir et fournir à tant « de grands frais de guerre, à tant de libéralités, sur- « tout à celles des dames, car il leur a fort donné, et « à tant de pompes, sumptuosités, magnificences et « bastiments superbes. »

Nous réservons l'article des dames, qui va venir en

son lieu, et nous nous bornons à indiquer, ne pouvant le céler, ce que Brantôme dit des meubles précieux, des tapisseries féeriques, qui avaient fait ouvrir de si grands yeux aux Espagnols, à l'entrevue de Bayonne, de cet ordre magnifique et hospitalier d'une maison où la table du roi, celle du grand maître, celle du grand chambellan et des chambellans, des gentilshommes de la chambre, des gentilshommes servants, de valets de chambre et bien d'autres, toujours prêtes, toujours servies au complet, attendaient les visiteurs, et étaient servies aussi richement « dans un village, « dans des forêts, en assemblée, » qu'à Paris même.

Mais ce n'est pas tout « de la magnificence de ce « grand roy pour sa table ; mais quels bastiments et « superbes édifices a-t-il faict construire ! Quelle con- « struction est celle de Fontainebleau, qui d'un dé- « sert qu'il estoit a faict la plus belle maison de la « chrestienté !... Que doit-on dire de Chambourg « (*Chambord*), qui, encor tout imparfaict qu'il est, à « demy achevé, rend tout le monde en admiration et « ravissement d'esprit quand il le voit ! »

Mais il est temps de parler des dames, de cette réunion de belles et aimables dames dont François Ier fit la vivante parure et comme la décoration de la royauté, et qu'il introduisit définitivement à la cour, leur ouvrant triomphalement ces portes fermées sur les déréglements des filles de Charlemagne, et à peine entr'ouvertes par la discrète bienveillance d'Anne de Bretagne.

C'est là un des côtés originaux de la physionomie du roi et du règne, qui furent tout d'abord signalés par cet acte de bon goût « d'avoir introduit en sa cour les grandes assemblées, abords et résidence ordinaire des dames. Nous revenons au roi débutant, au roi juvénile, plein de toutes les impatiences généreuses, et nous sommes en plein dans notre sujet. Car, sous le rapport de la galanterie, François n'eut guère de progrès à faire, et fut dès le premier jour ce qu'il fut jusqu'au bout.

« Pour le regard des dames, dit Brantôme, certes, il « faut advouer qu'advant luy elles n'y fréquentoient et « n'y abordoient que peu et en petit nombre. Il est « vray que la reyne Anne commença à faire sa cour « des dames plus grande que les autres reynes pré« cédentes; et sans elle, le roy son mary ne s'en fust « guères soucié. Mais le roy François venant à son « règne, considérant que toute la décoration d'une cour « estoit des dames, l'en voulut peupler plus que de la « coustume ancienne. Comme de vray, une cour sans « dames est un jardin sans aucunes belles fleurs, et « mieux ressemble une cour d'un sattrape ou dieu « Turc (où l'on n'y voit ny dames ny demy) que non « pas d'un grand roy chrétien. »

« Certainement, si le roy y eust introduict et planté « une convocation et habitation de p..... comme fit « Héliogabale à Rome, près son siége impérial, il se« roit à blasmer; mais ce n'estoient que dames de

« maison, des damoiselles de réputation, qui parois-
« soient en sa cour comme déesses au ciel. Que si elles « favorisoient quelquefois (je dis aucunes) leurs amants « et serviteurs, quel blasme en pouvoit avoir le roy, « puisque sans user de force et violence, il laissoit à « chacune garder sa garnison dans laquelle si aucun « entroit, il n'en pouvoit mais, voire qu'à une garni- « son de frontière, où l'on veut faire la guerre, il est « permis à tout gallant homme d'y entrer s'il peut. »

Et Brantôme fait ici une observation qui nous frappe par sa justesse, et nous semble des plus atténuantes à propos d'un fait mis âprement à la charge de François Ier, et qui va être expliqué à son avantage. Rœderer et bien d'autres, de l'école des historiens légistes et puritains qui s'indignent de ne pas voir les chevaliers du temps de François Ier aussi roides et aussi gourmés sous leur cuirasse, que nos robins dans leur cravate, ont fait grand bruit de ces bandes « de filles de joie suivant la cour », et de ce lupanar ambulant faisant cortége à la royauté.

Quels cris de triomphe n'auraient-ils pas poussés, ces historiens à toque et à réquisitoire, dont le Code intolérant ne tient aucun compte du temps et des circonstances (qui font, par exemple, que des filles suivant la cour sont moins dangereuses pour la moralité publique que l'exemple des filles de Charlemagne, faisant un mauvais lieu du palais de leur père); quels cris de triomphe n'auraient-ils pas poussés, ces écrivains

étroits auxquels la défense de la vertu fait une si facile éloquence, et qui se sont faits moraux, faute de pouvoir être amusants, s'ils avaient trouvé les parchemins authentiques, donnant droit de suivre la cour à dame Cécile de Viefville et consortes? Cette dame de Viefville était la *dame des filles de joye suivant nostre cour.* C'était là son titre officiel. Et il en dit suffisamment sur ses fonctions pour que nous n'ayons pas besoin d'ajouter que dans un but de préservation et d'hygiène à la fois morale et physique, dont nos civilisations orgueilleuses subissent encore la loi, cette loi, qu'on peut appeler « de la part du feu, » le roi avait essayé d'atténuer, par cet exutoire, les désordres domestiques inséparables du mélange des sexes dans une cour du seizième siècle, entre dames fraîchement libérées de la discipline conjugale, et jeunes gentilshommes élevés pour la guerre, et auxquels l'assaut avait donné l'habitude des bonnes fortunes sans façon. Donc c'était une précaution plus sage, quoique d'une sagesse un peu cynique, que cet établissement, où, aux frais du roi, les jeunes seigneurs se pouvaient préparer par le dégoût de la satiété des femmes de bas lieu et de nulle vertu, au goût de la société des dames « hon« nestes », comme dit Brantôme. Un parchemin curieux nous donne les appointements de ces dames initiatrices, préservatrices, grâce auxquelles la jeunesse de la cour faisait impunément ses premières armes, et jetait, comme on dit, ses dangereuses gourmes.

« *François, par la grâce de Dieu, roy de France, à*
« *notre amé et féal trésorier de notre épargne, maître*
« *Jehan Duval, salut et dilection.* Nous voulons et nous
« vous mandons que des deniers de notre dite épargne
« vous payez, baillez et délivrez comptant à Cécile de
« Viefville, *dame des filles de joye suivant nostre cour*,
« la somme de 45 livres tournois, faisant la valeur de
« vingt écus d'or sol à 45 sols pièce, dont nous lui
« avons fait et faisons don par ces présentes, tant pour
« elle que pour les autres femmes et filles de sa vo-
« cation, à départir entre elles ainsi qu'elles aviseront,
« et ce pour leur droit du mois de may passé, *ainsi*
« *qu'il est accoustumé faire de toute ancienneté... Donné*
« *à Paris*, le dernier jour de juin, l'an de grâce 1540
« et de notre règne le vingt-sixième (1). »

Il n'y a plus d'équivoque sur cette institution tolérée plus qu'encouragée, en vertu d'un usage ancien et salutaire, et dont les priviléges choquaient si peu les mœurs du temps que l'on voyait, en 1533, à Marseille, sans étonnement et sans indignation, la troupe des filles de joie suivant la cour faire, mêlée à la cour elle-même, cortége au pape conduisant en France Catherine de Médicis, future épouse de Henri II. Il y aurait lieu de s'étonner que cet établissement, rendu nécessaire par la grossièreté des temps passés, eût survécu à ce règne où l'on apprit non-seulement à

(1) Hauréau, *François Ier et sa cour*, p. 116.

aimer les dames, mais à les respecter. Et, en effet, l'influence vengeresse de la véritable galanterie repoussa à jamais, dans l'ombre, la solitude et le mépris d'où elles étaient sorties, ces indignes institutrices, ces mercenaires rivales, et les filles d'honneur, spirituel et galant essaim de beautés voltigeant autour de Louise de Savoie et de Catherine de Médicis, succédèrent aux filles de joie dans cette mission, dont un mariage est le prix, de polir et d'adoucir les mœurs des gentilshommes et officiers du roi. Je sais bien qu'il y eut des abus et que plus d'une, à ce jeu dangereux du platonisme, alla plus loin qu'elle ne croyait aller. Je sais que l'effet sur les mœurs de cette systématique et perpétuelle « flirtation », comme on dirait de nos jours, finit par amollir et corrompre les âmes qu'il avait d'abord épurées et élevées. En amour le platonisme, comme en religion le mysticisme, cache bien des faiblesses et des revanches peu platoniques et peu mystiques. Il n'est pas permis de songer aux filles d'honneur et d'oublier que ce corps trop exposé eut bientôt le privilége de fournir, au temps de cet abâtardissement fatal des derniers Valois, des espionnes et des séductrices à Catherine et des maîtresses à ses fils. Mais un fait digne de remarque, c'est que François Ier, qui subit le privilége des filles de joie suivant la cour, le laissa déchoir et tomber en désuétude, en opposant à la débauche l'influence supérieure et la noble concurrence de la galanterie. Et pour ce qui est des filles de la reine sous

son règne, on ne saurait lui reprocher de les avoir débauchées. De son temps, on n'en médit guère, et toutes, saluées par Marot d'un couplet plus galant que malin, trouvent dans le mariage et la considération la récompense de leur sagesse. De toutes les maîtresses de François Ier, on n'en compte qu'une qui soit sortie du groupe des filles d'honneur. Et François ne la choisit pas. Ce qui est à sa décharge n'est guère à l'avantage de cette mère sans scrupules qui conduisit et procura elle-même à son fils mademoiselle d'Heilly, la future duchesse d'Estampes. « *Regum matres nonnun-* « *quam filiorum suorum lecœnæ sunt.* » Les mères des rois sont quelquefois les proxénètes de leurs fils, disait Corneille Agrippa.

Quoi qu'il en soit et pour arriver à conclusion, il est juste non de faire un reproche à François d'avoir continué à solder les filles de joie suivant la cour, mais de le féliciter de les avoir rendues inutiles. C'est Brantôme qui nous atteste qu'elles le devinrent par le fait de l'heureuse introduction à la cour, des femmes honnêtes, qu'on n'eut pas de peine à leur préférer. Et plus d'une fois François Ier, qui ne souffrait pas qu'on outrageât une femme, et qui fit entrer dans les devoirs de l'honneur la fidélité ou secret en amour, fut obligé de tancer, réprimander et même punir les gentilshommes trop empressés de brûler ce qu'ils avaient adoré, qui rendaient, par des brocards humiliants ou de malins tours, la vie dure à ces courtisanes délaissées, par le

respect desquelles François voulut accoutumer surtout au respect de celles qui le méritaient mieux. Pour ce vrai chevalier, le titre de femme rendait inviolable et sacrée même une femme publique. Noble exagération, généreuse délicatesse, d'où est sortie la politesse française!

Et maintenant rendons la parole à ce martial et original avocat de François I[er], dont la phrase alerte a l'éclat et le bruit de l'épée, et qui n'a que le tort (pour notre moderne bégueulerie et notre *cant* intolérant) d'appeler les choses par leur nom.

« Je voudrois bien sçavoir : qu'estoit il plus louable
« au roy, ou de recevoir une si honneste troupe de
« dames et damoiselles en sa cour, ou bien d'en suivre
« les erres des anciens roys du temps passé, qui ad-
« mettoient tant de p..... ordinairement à leurs suittes,
« desquelles le roy des ribauds, qui depuis a esté con-
« verty en prevost de l'hôtel, selon qu'on dit, avoit
« charge et soing de leur faire despartir cartier et lo-
« gis, et là, commander de leur faire justice si on leur
« faisoit tort.....

« Il me semble que tel p...... me desbordé et public,
« et tout plein de v......, ne pouvoit estre si bien qu'en
« secret, discret et caché lieu de nos dames, qui es-
« toient très nettes et saines, au moins aucunes, et qui
« ne gastoient ny rendoient les gentilshommes impo-
« tents comme celles des b...... dont puis après le roy
« estoit d'eux mieux servy.

« Mais (dit le contradicteur que Brantôme se donne « sous le titre de prince), s'il n'y eust eu que ces « dames de cour qui se fussent débauchées, ce fust esté « tout un ; mais elles donnoient tel exemple aux autres « de la France que se façonnant sur leurs habits, « leurs grâces, leurs façons, leurs danses, leurs vies, « elles vouloient aussy façonner, aymer et paillarder, « voulant elles dire par là : « A la cour on s'habille « ainsy, on danse ainsy, on paillarde ainsy ; nous en « pouvons faire ainsy. » Comme si (répondit Bran- « tôme) paradvant le règne du roy François il n'y eust « eu des p..... par toute la France, aussy bien des « grandes, moyennes, petites, que communes, et aussy « bien en leurs pays et maisons qu'ailleurs.

« Quant à moy, je conclus que pour n'avoir veu « ceste grande cour de roy, mais des autres venues « après, que rien ne fust jamais mieux introduit que « la cour des dames. »

On ne se lasse pas d'écouter Brantôme et de lui entendre citer des traits, précieux pour l'histoire des mœurs, de cette renaissance de la galanterie, de cette triomphante influence de la femme qui caractérise la jeunesse et le règne tout entier de François Ier.

« Il n'y avoit nopces grandes qui se fissent en sa « cour qui ne fussent solemnisées, ou de tournois, ou « de combats, ou de masquarades, ou d'habillements « fort riches, tant d'hommes que de dames, lesquelles

« en avoient de luy de grandes livrées. J'ay veu des
« coffres et gardes-robes d'aucunes dames de ce temps-
« là, si pleines de robes que le roy leur avoit données
« en telles et telles magnificences et festes que c'estoit
« une très-grande richesse. Il y a encore force vieux
« gentilshommes de ce règne qui en sçauroient bien
« que dire (1). »

« Bien souvent ai-je veu nos roys aller aux champs,
« aux villes et ailleurs, y demeurer et s'esbattre quel-
« ques jours et n'y mener point les dames ; mais nous
« estions si eshahis, si perdus, faschés, que pour huict
« jours que nous faisions séparés d'elles et de leurs
« beaux yeux, ils nous paroissent un an, et tousjours à
« souhaiter : « Quand serons-nous à la cour ? » N'ap-
« pelant la cour bien souvent là où estoit le roy, mais
« où estoient la reyne et ses dames.

« Ce n'est pas tout que d'y voir force princes, force
« grands capitaines, force gentilshommes et gens de
« conseils, et les ouyr parler de la guerre, de l'Estat,
« chasse, de jouer, de passer le temps ; tous ces exer-
« cices ennuyent en peu de temps, mais jamais on ne
« s'ennuye de converser avec les honnestes dames.
« De plus, quand on alloit aux guerres ou à quelque
« voyage, qu'est-ce qui réjouissoit plus un gentil-
« homme, quand il partoit de la cour, que d'emporter
« une faveur de sa maistresse, et s'hasarder à tous

(1) *Œuvres*, p. 254, 255.

« périls à la bien employer pour l'amour d'elle et pour « son prince, puis s'en tourner avec le contentement « de recevoir force bons visages de sa dame et force « accolades, après celles de son roy? Aussi ce grand « roy disoit : que les dames rendoient aussy vaillants « les gentilshommes de sa cour que leurs épées. Pour « fin, une cour sans dames est une cour sans cour (1).»

François Ier était de cet avis, et il ne marchait jamais sans être accompagné des dames, même en ses affaires les plus privées, telles que la chasse. Il avait distingué, parmi les plus jolies et les plus spirituelles, et sans doute aussi les plus faciles, un escadron favori qu'il appelait la *petite bande*, et avec lequel il faisait dans ses résidences des retraites qui n'avaient rien de dévot, s'enfonçant dans les bois avec cette troupe de prédilection, et vivant avec elle pendant quelques jours, à sa guise, en bon compagnon plus qu'en roi, fraternellement avec les hommes et galamment avec les dames.

« Le roy François, ayant choisi et fait une troupe qui « s'appeloit la petite bande des dames sa cour, des plus « belles, gentilles et plus de ses favorites souvent se « dérobant de sa cour, s'en partoit et s'en alloit en « d'autres maisons courir le cerf et passer son temps, « et y demeuroit là quelquefois ainsy retiré, huit « jours, dix jours, quelquefois plus, quelquefois moins,

(1) Brantôme, *Œuvres*, p. 258.

« ainsi qu'il lui plaisoit et l'humeur l'en prenoit. »

De ce groupe privilégié, de prédilection, ne faisait certes point partie un homme « assez fat et assez sot » pour n'avoir point de maîtresse.

« J'ay ouï conter à aucuns, dit Brantôme, qu'il vou-
« loit fort que les honnêtes gentilshommes de sa cour
« ne fussent jamais sans maistresses ; et s'ils n'en fai-
« soient il les estimoit des fats et des sots, et bien sou-
« vent aux uns et aux autres leur en demandoit les
« noms et promettoit les y servir et leur en dire du
« bien, tant il étoit bon et familier. »

C'est avec ces favoris et favorites que le roi allait, à l'automne de 1516, à Paris, « quasi tous les jours faire « des mommons en masque et habitz, dissimulez, et « incognus. »

C'est pour défier les hommes et émerveiller les dames qu'il poussait son incurable et imperturbable témérité jusqu'à braver plusieurs fois la mort dans une même journée.

Le même jour où il reçut le soir en donnant un assaut de plaisanterie à l'hôtel de M. de Saint-Pol, son rival de la fève, à Romorantin, un tison enflammé sur la tête, il fut en danger d'être tué *trois fois*, « dont « l'une fut au soir, monté sur son cheval, et parce que « le cheval estoit mal ferré, le cheval glissa telle- « ment, que le roy et son cheval cheurent.

(1) *Mémoires d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 43.

« *Item* le dict jour, pour son esbat, il se mit en une « corbeille qui est à Romorantin, et s'y enferma en de- « mandant le combat par joyeuseté. Dont, en la vou- « lant assiéger, le seigneur de Lorges y mit le feu, tel- « ment qu'il cuyda estre bruslé, s'il n'eust esté secouru « en diligence. » (1525) (1).

C'est pour avoir de joyeuses histoires à raconter le soir à cette aimable et folâtre compagnie, et des énigmes à propos et aux dames rougissantes qu'il avait fait pratiquer dans la fameuse grotte du *Jardin des pins*, à Fontainebleau, un observatoire lascif où il allait, invisible, jouir des spectacles que lui réservait la sécurité des belles baigneuses qui, sous ces voûtes sombres, se livraient dans l'eau fraîche aux ébats du bain, sans songer au miroir à réflexion, caché dans la rocaille, qui les trahissait pour l'œil d'un curieux satyrique.

C'est dans cet observatoire, dont le roi lui avait confié le secret, que le romanesque Jacques V, roi d'Écosse, vit pour la première fois, dans un déshabillé plus favorable à ses charmes qu'à sa pudeur, la belle Madeleine, fille de François Ier, qui épousa depuis, sans l'aimer, un prince que cette singulière entrée de connaissance avec sa fiancée avait rendu éperdument épris d'elle (2).

(1) *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, p. 89.
(2) Vatout, *Fontainebleau*, p. 66.

Je ne suis pas optimiste au point d'approuver et d'admirer ces écarts qu'excusaient les mœurs du temps et la curiosité à la fois grossière et naïve, qui devait, en s'épurant, devenir de la galanterie. Il serait fort outrecuidant de prétendre qu'un règne où se passaient impunément de telles choses, a été celui de la pudeur et de la vertu. Mais de ce que nous avons dit, et de ce que nous n'avons pu dire, il se dégage incontestablement une impression et comme un parfum de passion généreuse, de vices élégants, de poétique folie. C'est là un progrès notable, quoiqu'il y ait encore fort à redire sur la brutalité et la grossièreté des temps précédents. Ce progrès n'a pas fait la France meilleure peut-être, mais plus polie, plus aimable, plus sociale. Les progrès de la civilisation ne sont pas toujours des triomphes pour la morale. Le mieux n'est pas toujours le bien. Il est certain que ce n'est que peu à peu que les mœurs s'épurèrent, en même temps que les manières s'adoucissaient. Et, avant de donner l'exemple de passions sinon irréprochables, du moins ennoblies par l'esprit et le goût, François Ier, payant son tribut à la jeunesse et au temps, compromit plus d'une fois la majesté royale dans des écarts indignes d'un chevalier. Il eut dans sa vie, selon Tavannes, et surtout dans les premiers temps, « quelques bonnes fortunes, et beaucoup de mau« vaises. »

« Le roy François, dit Brantôme, aima fort et trop ;

« car étant jeune et libre, sans différence il embras-
« soit qui l'une qui l'autre. »

Ce n'est que plus tard, à la suite de quelques-unes de ces expériences qui méritent le nom de déception, qu'il renonça aux aventures vulgaires et aux dangereux guilledoux où il s'était déniaisé, non sans dépens. C'est alors surtout que fleurit et s'épanouit « cette belle cour, fréquentée de si belles et honnêtes « princesses, grandes dames et damoiselles... » et qu'il s'accommoda, pour parler le langage de Brantôme, « et « s'appropria d'un amour point sallaud, mais gentil, « net et pur. »

C'est à ce moment que les fêtes de Fontainebleau devinrent telles que nous les voyons évoquées dans les vers de Ronsard, qui, en souvenir de ces tournois, de ces bals masqués, de ces concerts, feux d'artifice, comédies burlesques, jouées sur des tréteaux dans les jardins, dans les cours du palais, s'écriait :

Quand verrons-nous quelque tournoi nouveau ?
Quand verrons-nous, par tout Fontainebleau
De chambre en chambre aller les mascarades ?
Quand oyrons-nous au matin les aubades
De divers luths mariés à la voix ?
Et les cornets, les fifres, les haut-bois,
Les tabourins, violons, épinettes
Sonner ensemble avecque les trompettes ?
Quand verrons-nous comme belles voler
Par artifice un grand feu dedans l'air ?
Quand verrons-nous, sur le haut d'une scène

Quelque janin (1) ayant la joue pleine
Ou de farine ou d'encre, qui dira
Quelque bon mot qui nous réjouira?

Un sonnet de Victor Brodeau, en réponse à des vers où Marot avait peint l'amour au bon vieux temps, exprime d'une façon originale, pittoresque, et quelque peu ironique, cette brillante transformation qui fit des hommes des chevaliers, et des femmes, des *dames*, dans le sens poétique et romanesque du mot. Ce ne fut pas sans quelque préciosité d'un côté, sans quelque coquetterie de l'autre, et c'est là le regret qui perce sous le malicieux éloge du poëte.

Au bon vieux temps que l'amour par bouquets
Se demenoit, et par joyeux caquets,
La femme estoit trop sotte ou trop peu fine;
Le temps depuis, qui tout fine et affine,
Lui a montré à faire ses acquests.

Lors les seigneurs étoient petits naquets;
D'aux et d'oignons se faisoient les banquets
Et n'estoit bruit de rien en cuisine
Au bon vieux temps.

Dames aux huis n'avoient clés ni hoquets;
Pour garde-robe estoient petits pacquets
De canevas ou de grosse étamine:
Or, diamants on laissoit en leur mine
Et les couleurs porter aux perroquets
Au bon vieux temps.

(1) Plaisant, farceur.

Cette transformation fut surtout manifeste, éclatante et féconde après Marignan, après ce victorieux voyage d'Italie où le roi alla gagner, dans tous les sens du mot, ses éperons de chevalier, et se les faire chausser par Bayard. Mais cette courte et triomphante campagne, où l'histoire ressembla au roman, et où le livre des gloires de la France s'enrichit d'un feuillet qu'on croirait arraché aux poëmes du temps de Charlemagne, — ne rentre pas dans notre cadre. Nous n'essayerons donc pas le récit de cet héroïque et mirifique passage des Alpes, si audacieusement enlevé, ni de ce premier choc des bandes provinciales françaises, où nos petits hommes, alertes, ailés, chantant comme l'alouette, heureux et éternel symbole du soldat gaulois, passèrent au travers de la forêt des hallebardes suisses et humilièrent l'invincible renom des masses espagnoles. Nous disons seulement que c'est d'Italie que nous reviendra le vrai François Ier, le paladin, l'*innamorato*, le protecteur magnifique des arts, l'*Amadis* français en pleine possession et domination de son génie.

Il ne nous reste plus, pour clore ce premier tableau, indispensable à l'intelligence et à l'appréciation des portraits qui vont suivre, de la jeunesse et de la cour de François Ier, qu'à esquisser la double physionomie, en 1515, du prince politique et du prince galant, et qu'à le camper devant les ambassadeurs vénitiens, leur montrant l'Italie et leur disant : « J'y vaincrai ou

j'y mourrai ;» ou traçant au bas des fameux crayons de madame de Boissy des devises spirituelles, mordantes, où respire cette joviale, martiale et libérale nature, plus souple que fine, du roi gentilhomme. Quelle différence, au dire des ambassadeurs vénitiens, ces diplomates moralistes, ces excellents peintres de portraits, entre le roi Louis XII, que Francesco Foscari nous montre en 1501, « d'un esprit peu stable, disant oui et non... « de stature maigre et grande, sobre dans le manger, « ne se nourrissant presque que de bœuf bouilli, de « nature avare et retenue, dont le plus grand plaisir « et presque l'unique est la chasse à l'oiseau (1) ; » quelle différence avec François Ier, tel que le dessinent, d'un coup de crayon presque enthousiaste, les ambassadeurs extraordinaires de la république, Pietro Pasqualigo et Sebastiano Giustiniani. A l'audience solennelle du 25 mars 1515, le roi reçut les envoyés de Venise. « La cérémonie fut imposante. Les évêques « d'Angoulême et de Constance et le sénéchal de « Toulouse allèrent chercher les magnifiques envoyés. « Le roi était fort richement vêtu ; dans sa toilette, do- « minait cette belle étoffe qu'on appelait le brocart « blanc. Les princes du sang étaient présents, le chan- « celier, nombre de prélats, l'Enfant d'Aragon, le bâ- « tard de Savoie, le grand maître, M. de Boissy, M. de « la Palisse, le marquis de Rothelin, le grand écuyer

(1) Armand Baschet, *Diplomatie Vénitienne. Les princes de l'Europe au seizième siècle*, p. 362.

« et M. Robertet. Lorsque le roi vit entrer les ambas-« sadeurs, il se leva, tenant sa toque à la main ; Sa « Majesté ne voulut point, par courtoisie, donner « sa main à baiser, mais elle embrassa les ambassa-« deurs avec les marques d'une grande effusion. Après « les discours d'usage, l'audience prit une forme « intime dont le récit fait surtout l'attrait de la dépê-« che des ambassadeurs... »

Nous ne citerons de cette conversation que ces paroles caractéristiques :

« Avant peu de temps, je serai en Italie en personne, « avec une puissante armée, car je suis si jeune qu'il « y auroit honte à moi d'y envoyer quelqu'un à ma « place... »

Un autre jour, le 30 mars, le roi, en recevant les adieux des ambassadeurs, s'écria :

« Assurez à votre Seigneurie, en mon nom, que, foi de-gentilhomme ! il ne se passera pas un an ou treize mois au plus, qu'elle n'ait repris possession de tous ses États, et que si pendant ce temps elle se trouvait en danger, elle peut être sûre que je ne l'abandonnerai pas (1). »

Une autre *relation* de Marco Dandolo, dont nous n'avons malheureusement que l'analyse dans les fameux *Diarii* de Marin Sanuto, s'exprime ainsi sur le compte du roi (2) :

(1) *Les princes de l'Europe*, etc..... p. 375.
(2) *Ibid.*, p. 378.

« Sa Majesté est née le 9 septembre 1484 (1), à seize « heures ; elle a aujourd'hui vingt et un ans. C'est un « fort beau roi, d'une stature vaillante (*gaiardo di « statura*), de la grandeur de messire Andrea Gritti, se « connaissant aux choses d'État, patient à entendre « tout le monde, se plaisant à répondre en personne « et excellent au conseil... sa mère l'a fort sollicité à « l'entreprise d'Italie ; elle est très amie de notre Sei- « gneurie... L'ambassadeur s'exprime ensuite sur la « condition et la qualité de beaucoup de seigneurs, « entre autres d'Alençon, Bourbon, Vendôme, les trois « premiers par ordre de sang royal, et de bien d'au- « tres, tous excellents seigneurs, mais peut-être un « peu jeunes. Il dit que M. de Boissy, le grand maitre, « peut tout auprès du roi.... »

Ces derniers mots nous serviront naturellement de transition, pour introduire le roi chez madame de Boissy, d'après une publication récente (2) qui jette un jour original sur la physionomie du roi intime, privé, et nous permet de compléter ce portrait, esquissé par les Vénitiens, et auquel l'affection passionnée et l'éloquent enthousiasme de Marguerite donneront,

(1) Deux erreurs, s'il n'y a pas là deux fautes d'impression. François Ier est né le 14 septembre 1494.

(2) *François Ier chez madame de Boissy. — Notice d'un recueil de crayons ou portraits aux crayons de couleur, enrichi par le roi François Ier de vers et de devises inédites, appartenant à la bibliothèque Méjanes d'Aix, publiée par M. Rouard*, etc. Aubry 1863.

dans des vers que nous citerons, la dernière touche, et cet accent de poésie et d'idéal absent de l'effigie de l'album de madame de Boissy.

« Le roi François Ier, dit le Père de Saint-Romuald (1), « ayant trouvé un livre de divers crayons (2) chez « Catherine (Hélène) d'Hangest, femme d'Artus de « Boissy, grand maître de France, qui se plaisait à « la peinture, fit des devises ou des vers pour chacun, « et entre autres un quatrain pour la belle Agnès, « qu'il escrivit de sa main propre, et se voit encore en « ce livre que l'on garde précieusement dans un ca- « binet curieux. »

C'est, selon toute probabilité, ce recueil relié aux armes d'Habert de Montmor, légué à la bibliothèque Méjanes par monseigneur de Bausset-Roquefort, archevêque d'Aix, qu'a publié M. Rouard.

Il se compose de 51 portraits, représentant, sauf celui d'Agnès Sorel, qu'un sentiment de pieuse reconnaissance pour sa mémoire, chère aux Gouffier, a

(1) Cité par M. Niel (*Galerie de personnages célèbres du seizième siècle*, etc., 2 vol. in-fol.). Pierre Guillemard, en religion Père de Saint-Romuald, 1585-1667. Son ouvrage est intitulé : *Trésor chronologique et historique*, etc., t. III, p. 303, in-fol.

(2) On appelait *crayons* certains portraits sur papier exécutés à la sanguine, à la pierre noire et au crayon blanc, teintés et touchés de manière à produire l'effet de la peinture elle-même. Il existe des recueils précieux de ces portraits, dont la mode, importée d'Italie, commença sous François Ier pour se prolonger jusque sous Henri IV.

fait introduire parmi les autres, tous contemporains, représentant des personnes de la famille royale ou de l'intimité de François Ier, de 1515 à 1525. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de recourir à cette précieuse publication, qui a, sur celle de M. Niel, l'avantage des devises publiées pour la première fois, et qui la complètent au point de vue iconographique, car cette illustre aînée, sous le rapport de l'érudition profonde et légère, du soin et du goût, ne laisse rien à désirer. Ces devises, parfois d'une crudité plaisante et familière, sont recouvertes d'un voile de papier qui se soulève à volonté. Pour le moment, nous n'avons à nous occuper que du portrait caractéristique qui ouvre la galerie : *Le Roy*. C'est François Ier à l'âge de vingt et un à vingt-cinq ans, *crayonné* par madame de Boissy, d'après Jehan de Maubeuge (dit de Mabuse), selon une note de 1820, de Pierre Revoil, artiste et érudit distingué.

Ce portrait, qui est à la tête du recueil d'Aix, manque à la collection de la Bibliothèque Impériale. Voici ce qu'en dit M. Niel, qui l'a donné au commencement de sa belle publication, gravé comme il est desssiné, aux crayons noir et rouge, et accompagné d'une excellente *Notice*.

« Le roi y est représenté à l'âge de vingt-cinq ans ;
« les cheveux sont longs, les yeux petits, la barbe lé-
« gère ; la tête est recouverte d'une toque à plumes, ses
« épaules sont nues ; il est vêtu d'un justeaucorps
« tailladé que dépasse une chemise plissée... »

Voilà la description froide et technique. Mais ce que l'historien, le moraliste, le poëte peuvent seuls voir et traduire, c'est l'expression typique de cette royale physionomie. A travers ces lignes simples et sans artifice, à travers la mate nudité de la lithographie, il se dégage je ne sais quoi de vif, d'alerte, d'intrépide, de ce visage d'un charme tout gaulois (1). L'œil est petit, mais bien fendu, dardant comme un trait étincelant de joie, d'éloquence et d'amour. Il n'y a pas place pour les larmes dans cette paupière sèche et nette, à travers le cristal de laquelle on aperçoit, pour ainsi dire, l'harmonie intérieure, le puissant équilibre de l'esprit et des sens, la santé triomphante de l'âme et du corps. Le nez est long, d'une arête fine et busquée. C'est un nez de chasseur en tout sens, un nez dont le temps et la vie enfleront les ailes encore tendues. Sur la lèvre qui s'épanouira plus tard, mais dont la ligne est encore un peu sèche, comme la corde d'un arc à demi bandé, serpente légèrement une moelleuse moustache. L'ombre plus épaisse de la barbe adoucit le contour un peu aigu du menton. La chevelure drape coquettement sur l'oreille faunesque dont on n'aperçoit que le lobe vermeil, son voile arrondi. Une toque de velours, à plume recourbée, encadre heureusement le front large, compréhensif, imaginatif, plein de pensées et

(1) *Gallus*. François, comme la plupart des Gascons, a le bec, l'œil, la voix éclatante, le violent coup d'aile, la démarche éperonnée, l'âpre volonté, l'exsultation joviale et martiale du coq.

de rires. La tête est plantée solidement sur un col aux attaches herculéennes, et la poitrine, découverte du haut, étale, avec une sorte de mâle fierté, d'héroïque impudeur, un superbe édifice de chair, de sang et de nerfs. Rien ne saurait rendre l'effet étrange, charmant, imposant, de cette force et de cette grâce, l'empire de cette svelte majesté, la surprise de cette délicatesse de peau, à travers laquelle jaillissent les saillies d'une musculature de Titan. Le corps, dans cette nature d'élite, semble intelligent et éloquent comme tout le reste, et ces attraits tout virils ont leur poésie.

Mais si la pensée rend au visage les couleurs et les mouvements de la vie ; si, par son ordre, la statue s'anime, si les yeux jettent leur flamme attirante, si la lèvre s'entr'ouvre, si le masque se détend et si la pourpre d'un sang généreux étincelle aux pommettes, l'effet produit par cette résurrection imaginaire est une sorte d'éblouissement, de frémissement de vie expansive et débordante, une subite et saisissante fascination d'intelligence et de bonté, de gaieté et de grâce qui fait dire : *c'est lui, le voilà*. Le voilà, le roi chevalier et le roi soudard, le roi colossal et le roi gracieux, le roi de Marignan passant vingt-huit heures sans manger, le cul sur la selle, l'épée au poing ; le roi du camp du *Drap d'or*, luttant avec Henri VIII, le roi boxeur, et d'un tour de main le renversant à ses pieds, et le roi de Fontainebleau, criant, enthousiasmé, à Benvenuto Cellini : « Je t'étoufferai dans l'or. »

Voilà le roi des gentilshommes, le roi des poëtes, le roi des dames, le roi du roman, chevauchant et paradant à jamais dans l'histoire, accompagné de Léonard de Vinci, de Germain Pilon, de Brantôme et de Rabelais, le roi dont la France fut folle, car c'est trop peu dire amoureuse, et qui triomphera éternellement, grâce à sa belle mine, grâce à son narquois et irrésistible sourire, grâce à son don unique d'ensorcellement, des scrupules et des reproches de la postérité, dont il prend d'assaut les bonnes grâces, comme un fils prodigue auquel il suffit d'embrasser sa mère pour que tout soit pardonné.

Ce n'est pas encore le roi de Pavie, le roi amolli, allangui par la défaite et la prison, et dont l'œil s'est enfin mouillé, à force de regarder du côté de la France et de Fontainebleau. Ce roi plus humble ou plutôt plus modeste, plus doux, dont l'expérience et la tristesse ont détendu et macéré dans leur salutaire amertume la provocante audace, et la présomptueuse énergie, ce roi triste, mélancolique, presque tendre, étonné cependant plus encore qu'abattu de la trahison de la fortune, son inconstante maîtresse, c'est Marguerite qui l'a peint, dans sa litière, alors que traversant les Pyrénées pour aller réconforter le captif, sa pensée impatiente, volant au-devant des mulets, traversait d'un coup d'aile les montagnes et les cités, et allait caresser, embrasser des baisers d'une admiration enthousiaste, d'une affection passionnée, le

front si cher, dont la foudre a brûlé et consacré le laurier.

> C'est luy que ciel et terre et mer contemple. .
> La terre a joie, le voyant revestu
> D'une beauté qui n'a point de semblable
> La mer, devant son pouvoir redoutable,
> Douce se rend, connoissant sa bonté.
> Le ciel s'abaisse, et par amour dompté
> Vient admirer et voir le personnage
> Dont on lui a tant de vertus conté.
> C'est lui qui a grâce et parler de maître ..
> C'est lui qui a de tout la connoissance....
> ..... De sa beauté il est blanc et vermeil
> Les cheveux bruns, de grande et belle taille ..
> En terre il est comme au ciel le soleil
> Hardi, vaillant, sage et preux en bataille.
> Il est benin, doux, humble en sa grandeur,
> Fort et puissant, et plein de patience,
> Soit en prison, en tristesse et malheur. .
> Il a de Dieu la parfaite science.. ..
> Bref, luy tout seul est digne d'être roi.

Il y a des moments où songeant à tant de jeunesse, à tant de courage, à tant de malheur, et oubliant tant de fautes, l'histoire elle-même voit François Ier du même œil, indulgent et attendri, que Marguerite elle-même.

CHAPITRE II

Les petites Maîtresses.

— 1514-1515 —

Marguerite d'Angoulême n'a jamais eu de relations incestueuses avec François Ier, c'est une calomnie historique. — La fameuse lettre publiée par M. Génin ne prouve rien. — La dernière et trop jeune femme de Louis XII. — Marie d'Angleterre. — Premières armes militaires et amoureuses de François Ier. — Portrait de la reine Marie dans le *Recueil* de crayons publié par M. Rouard. Sa naissance. — Ses amours avec le duc de Suffolck. — Son mariage avec Louis XII. — François Ier s'en éprend. — Le vieux roi victime du devoir conjugal. — Coquetterie de la jeune reine. — Ménage à trois. — Intrigues de cour et d'amour. — Imprudence de François Ier. — Curieux manége des deux amants rivaux. — Discours réfrigérant du sire de Grignaux. — Mort de Louis XII. — Intrigues de Marie d'Angleterre. La surveillance de la reine-mère et de la reine Claude les fait avorter. — La fin du roman. — Clémence chronique de François Ier. — Marie d'Angleterre épouse le duc de Suffolck et revient en Angleterre. — L'avocate. — La légende de la belle Féronière prise *ab ovo*. — Récit du *Bourgeois de Paris*. — Récit de l'*Heptaméron*. — Étienne Dolet est-il le fils de François Ier ? — La demoiselle Cureau. — Anne de Boleyn. — Madame de la Bourdaisière.

La tâche délicate que nous nous sommes donnée de fouiller dans ces passions obscures, mineures, vul-

gaires du roi novice et de l'amant apprenti, dans ces passades par lesquelles il se forme et s'aguerrit à l'amour, est bien facilitée par le chapitre d'*Introduction* qui précède, nous évite des explications minutieuses et nous dispense d'exposition.

Abordant donc de plain-pied notre scabreux sujet, et prenant, comme on dit, le taureau par les cornes, nous dirons nettement, résolûment, qu'il ne nous convient point de compter parmi les premières conquêtes de François Ier, Marguerite, sa sœur, et sa première maîtresse, comme certains historiens, que le long spectacle des passions humaines et des événements passés semble avoir corrompus, ont osé le prétendre.

Nous avons, nous historien frivole, exprimé, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, notre répugnance pour ces moyens d'intérêt et notre sincère dégoût pour ces curiosités malsaines dont un écrivain consciencieux doit refuser de se faire le proxénète. L'amour excessif, disons le mot, incestueux de Marguerite de Valois pour son frère est une des découvertes suspectes et des tristes conquêtes de cette critique moderne, qui n'est parfois que l'inquisition de la médisance. Les mémoires et les pamphlets contemporains de Marguerite et de François ne soufflent pas mot de ce scandale domestique renouvelant l'histoire de Thamar et celle de Byblis. Il en est autrement pour la seconde Marguerite et, en présence de tant de circonstances aggravantes, de l'amollissement ba-

bylonien des mœurs, de l'avilissement des caractères, de la cynique satiété, de la promiscuité indifférente des âges, des sexes et des parentés qui marque d'un sceau de réprobation le règne des derniers Valois, où l'on s'étonne de ne pas voir Paris foudroyé des flammes de Gomorrhe, il y a sinon des preuves, bien des probabilités à l'appui de cette imputation, qui ajoute l'inceste aux griefs de l'histoire contre Marguerite et ses frères.

Mais ici nous avons affaire, en pleine aube romanesque et chevaleresque, en pleine exaltation de l'homme, en pleine délivrance de la femme, à François Ier, à Marguerite, les deux chefs, les deux héros de cette renaissance des mœurs, de cette révolution semi-platonique, incontestable progrès de l'esprit et des mœurs. Il existe dans les *lettres* et les *poésies* de la sœur, dans les paroles du frère, des témoignages incontestables d'une affection qui a, par moments, le langage et le caractère de l'amour. Mais c'est là une fiction poétique servant à l'épanchement d'une tendresse exaltée et lui prêtant des formes plus coquettes et des caresses plus douces. Deux fois mariée, épouse résignée du médiocre duc d'Alençon, épouse fidèle et dévouée du paladin béarnais, d'Henri d'Albret, Marguerite, presque toujours éloignée de la cour, ayant grand'peine, en fait de faveurs, à obtenir le nécessaire d'un frère égoïste et absorbé, ne répond en rien à l'idée qu'il faudrait se faire d'elle pour admettre les feux, les hontes et les

chutes d'une passion qui est à la fois une erreur et un crime. Sa vie dévote et lettrée, dont le délassement favori, les *Contes de l'Heptaméron*, ne contiennent, en dehors de ce que permettait la liberté des mœurs du temps, rien qui ressemble à l'aveu ou à la préoccupation de ces passions et de ces fautes contre nature; son imagination souple et fine, non violente et lascive, son tempérament modéré, son bon sens supérieur, tout ce que la nature de Marguerite trahit de mesure, d'harmonie, de tact et de goût, tout repousse dans Marguerite une calomnie dont les quelques exagérations échappées comme malgré elle à une femme si subtile, si exquise, sont l'unique fondement.

Nous ne nous livrerons pas à l'examen et à l'étude tortionnaire de cette lettre citée par M. Génin, unique témoignage de luttes et de sacrifices où il ne prétend pas d'ailleurs que Marguerite ait dépassé les limites qui séparent, dans ces passions fatales, le malheur de la faute, et où M. Michelet lui-même avoue que rien ne prouve que le frère ait poussé jusqu'au bout l'épreuve de son égoïste curiosité, et la sœur le honteux témoignage d'un sublime dévouement. C'est donc là une de ces hypothèses à jeter au rebut des amateurs de monstruosités, un de ces mystères qu'il faut respecter dans l'histoire comme dans la foi, une aventure enfin qui n'est pas de notre sujet. Non, ce n'est pas nous qui mêlerons l'infamie des fatalités antiques à la poésie de ce doux et fin visage, sur lequel respirent un esprit

sans ténèbres et un cœur sans remords. Regardez ce suave profil, ennemi de l'ombre et comme amoureux de la lumière, qu'il attire et qu'il réfléchit naturellement. J'en jure par cette blancheur du marbre, par ce pur rayon des yeux, par cette tête de Muse, par ce col de cygne, non, jamais, Marguerite, qui ne refuse pas notre indulgence, n'a eu besoin de notre pitié, et l'injure de notre mépris n'atteindrait même pas une mémoire que le connu garantit à jamais de l'inconnu, et que ce que l'on sait défend de ce qu'on suppose. Mais passons donc à l'ordre du jour du mépris sur toute discussion de nature à prolonger le débat à propos d'une question qui nous semble à la fois odieuse et absurde.

François Ier, qui devait, par moments, fort encanailler ses amours, consacra ses premiers soins à un objet au moins digne de son choix. On peut même dire de sa passion, peut-être demeurée platonique, pour la jeune reine Marie d'Angleterre, dernière femme de Louis XII, qu'il s'était adressé en sa personne, trop haut pour son honneur, et trop près pour son intérêt. Heureusement pour lui qu'il avait une mère prévoyante et des conseillers attentifs qui empêchèrent, à propos, le roi futur de hasarder galamment son titre d'héritier, et tout permet de croire que la faute ne fut pas commise, puisque l'inévitable châtiment qu'elle entraînait fut conjuré. Voici les faits qui donnent un sens précis et une plaisante moralité, à la façon des

moralités de l'*Heptaméron*, à l'histoire des amours du beau duc de Valois et de la belle reine Marie. On pourrait l'intituler : « *Comme quoi il est dangereux* « *d'avoir une belle-mère trop jeune, et comme quoi on* « *peut, en amour, aventurer un royaume.* »

Louis XII venait de perdre, coup sur coup, son grand ministre et grand ami le cardinal d'Amboise, son neveu le brave Gaston de Foix, enseveli dans la victoire de Ravenne, et, enfin, sa femme chérie, « sa Bretonne ». L'état de ses affaires n'était pas meilleur que celui de son cœur. Une trêve fragile tenait suspendues sur la France les armées de Ferdinand le Catholique. La guerre avec l'Angleterre n'avait abouti qu'au honteux désastre de Guinegate (19 août 1513), où le duc de Longueville et Bayard avaient été faits prisonniers, pour n'avoir pas voulu se servir de leurs éperons. Maximilien avait ajouté ses griefs à ceux d'Henri VIII victorieux, et le roi d'Écosse, Jacques IV, notre allié, venait de trouver la mort dans une défaite. Dans le but de conjurer de nouveaux malheurs, Louis XII se prêta volontiers aux négociations dont le duc de Longueville, pour réparer son échec et pour abréger sa captivité, avait pris l'initiative. Comme c'était l'usage alors, la paix signée le 14 septembre 1514, fut consacrée et symbolisée par un mariage. Marie d'Angleterre en fut le gage, et le roi tout en deuil de sa chère défunte dut, par raison d'État plus que par inclination, partager son lit avec cette

nouvelle femme qui le délivrait du danger d'avoir à partager son royaume.

Cette princesse, sœur de Henri VIII, roi d'Angleterre, était fille de Henri VII, que les Anglais ont appelé leur Salomon, et d'Élisabeth d'York. Elle était née vers l'an 1449 ; par conséquent, elle n'avait que seize ou dix-sept ans au temps du traité du mois de septembre 1515.

Nous trouvons dans le recueil de madame de Boissy un portrait de la reine Marie (1), tête douce, régulière, et dont les traits moelleux respirent la tendresse et la mélancolie. A côté de ce portrait figure un malin brocard, dont le royal auteur, supplanté auprès d'elle, a sans doute ainsi peu galamment payé les dettes de sa rancune et de son dépit (2). M. Rouard pense qu'on ne peut lire autrement que : *plus sale que Royne.* Nous aimons mieux substituer à cet injurieux reproche celui que renferme la version qui a semblé la plus plausible à M. Revoil : « *Plus fole que Royne.* » Il y a bien, en

(1) Pl. VIII, p. 35, 36.

(2) Il semble cependant que la veuve de Louis XII, devenue duchesse de Suffolck, et François Ier se quittèrent en bons termes. On lit à la suite des *Poésies de François Ier*, publiées en 1847 par M. Champollion, p. 226, une lettre curieuse que cette princesse, qui avait pris à la cour de France le goût des beaux-arts, écrivit au roi pour lui recommander vivement maître Ambroise, peintre du chancelier Duprat, à qui on attribue plusieurs dessins aux crayons de couleur, qui sont des portraits des personnages de la cour de François Ier.

effet, un grain de folie dans la conduite de la reine Marie, telle que nous l'ont racontée les chroniqueurs.

L'original de ce portrait semble devoir être attribué à Jehan de Paris, valet de chambre et peintre ordinaire de Charles VIII et de Louis XII.

Voici comment Dreux du Radier (1) esquisse la physionomie morale.

« Non-seulement Marie avait tout le mérite de la « jeunesse en fleur, mais elle passait encore pour la « personne la mieux faite et la plus belle de son « temps. Son caractère était doux, gai, plus vif que ne « l'est ordinairement celui des Anglais. Moins ambi- « tieuse que tendre et sensible à l'amour, elle était « déjà éprise d'une forte inclination pour un jeune « seigneur anglais, qui aspirait autant que cela se « peut, la disproportion de sa naissance avec le rang « de la princesse, par la faveur où il était auprès du « roi et les services de son père. »

C'était Charles Brandon, fait duc de Suffolck. Guillaume Brandon, son père, chevalier de la Toison d'or, avait été tué de la main même du roi Richard III, en portant l'enseigne de Henri VII dans le fameux combat de Bosworth (en 1484), où Richard III avait péri lui-même et avait élevé par sa mort Henri VII sur le trône d'Angleterre.

(1) *Mémoires historiques et anecdotes sur les reines et régentes de France*, édit. de 1828, t. III, p. 377.

Ce prince fit son pupille de l'orphelin, et lui donna les mêmes maîtres qu'à son fils Henri VIII. Celui-ci, devenu roi, prit pour favori son compagnon de jeux et d'études, et il le vit sans répugnance éprouver pour sa jeune sœur Marie des sentiments qu'elle partageait. Henri VIII était d'un tempérament et d'un caractère à excuser volontiers des faiblesses dont il donnait l'exemple. Au mois de février 1514, il créa duc de Suffolck, l'ami qu'il rapprochait ainsi insensiblement du trône. Tout allait pour le mieux, pour le couple le plus amoureux du monde, quand la malencontreuse négociation du duc de Longueville vint mettre à néant ces belles espérances, et quand, par la raison d'État, fut séparé ce que le cœur avait uni. Il n'y avait pas à hésiter. Un roi de France vieux vaut encore mieux qu'un duc de Suffolck jeune. Louis XII se faisait d'ailleurs pardonner ses cinquante-trois ans par une dot de quatre cent mille écus, dont on en payait cent mille comptants au roi d'Angleterre.

C'est au duc de Valois, qui venait d'épouser madame Claude, qu'échut l'honneur d'aller recevoir à Boulogne sa nouvelle souveraine. Il avait vingt ans, elle en avait seize. Tout permet de croire que François et Marie ne se virent pas impunément, et que, dès le premier jour, il y eut un échange d'attractions entre la princesse et celui qu'elle appelait plus tard si coquettement : *Mon beau-fils.*

Le mariage eut lieu à Abbeville le 9 octobre 1514,

et le couronnement à Saint-Denis le 5 novembre suivant (1).

Louis XII, qui ne s'était résigné que par dévouement à son peuple, dit-on, à ce mariage tardif et disproportionné, tint cependant à honneur de ne pas reculer devant des devoirs, peut-être au-dessus de ses forces. Les historiens les plus graves, Guichardin lui-même, sont unanimes pour attribuer à ces prouesses intempestives la fin prématurée du bon roi, qui ne survécut pas trois mois à son mariage.

« Aussi disoit-on pour lors, dit Brantôme, qu'il avoit « pris une jeune gailledrine qui bientost le mèneroit « en paradis tout droict, et plus tost qu'il ne vou- « droit. »

C'est ce que Dreux du Radier traduit par ces périphrases, beaucoup moins pudibondes dans leur fadeur que la crudité de Brantôme :

« Le roy ne put être insensible à ses charmes, et il « leur fit beaucoup plus de sacrifices que son tempé- « rament affaibli et son âge ne lui en permettoient. »

« Le bon roi, dit le vieil auteur de la *Vie de Bayard*, à « cause de sa femme, avoit changé du tout sa manière « de vivre ; où il avoit coutume de dîner à huit heures, « il convenoit qu'il dînât à midi ; au lieu de se coucher

(1) M. H. Cocheris a publié chez Aubry la relation de l'entrée à Abbeville et à Paris, de la reine Marie d'Angleterre. C'est une curieuse plaquette, où nous n'avons rien trouvé de particulier pour notre sujet.

« à six heures du soir, souvent se couchoit à minuit. »

Pour Fleuranges, il parle comme Brantôme : « Il « avoist voulust, dit-il, faire du gentil compaignon « avecq sa femme, mais il n'étoit plus homme pour ce « faire, car de longtemps il estoit fort malade. »

Pendant que Louis XII, victime du dévouement royal et conjugal, et que Mézerai compare au pélican qui donne sa poitrine à dévorer à ses petits, s'en allait à la mort par ce chemin de roses de l'épicuréisme, la reine, objet de ce voluptueux héroïsme, l'était aussi d'une sorte de duel courtois entre le duc de Suffolck qui avait obtenu la permission d'accompagner, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, la sœur de son souverain, et le jeune duc de Valois. La nouvelle reine hésitait entre ces deux prétendants également aimables. Si Georges Brandon lui convenait davantage comme homme, François avait sur son rival un avantage qui n'était pas à dédaigner. Il manquait au bonheur de Marie, comme épouse, cette espérance de la maternité que Louis XII ne pouvait que lui promettre. Or Marie stérile, c'était, Louis XII à peine mort, Marie congédiée, revenant sous la domination quelque peu tyrannique de son frère. Marie mère, c'était Marie reine-mère, libre, souveraine pendant toute la minorité de l'héritier qu'elle aurait donné à la couronne. Tout porte à croire que dans des intentions que nous ne spécifierons pas davantage, la jeune reine n'était disposée à se montrer inhumaine ni à la discrète fidélité de l'ancien amant ni à la flat-

teuse impatience du nouveau. Songeons à cette singulière situation d'une femme obligée de pécher pour demeurer reine de France, et disons qu'un péché commis dans des conjonctures si tentatrices est un péché à moitié pardonné. Georges et François virent-ils clair dans ce jeu naïvement machiavélique de la belle coquette, aspirant, sans oser l'avouer, à la faute comme on aspire au pouvoir, et réduite à chercher en quelque sorte son honneur et sa tranquillité dans des faiblesses qui les font perdre aux autres? Toujours est-il que, également bien accueillis, le prince et l'ambassadeur touchaient au moment de commettre cette sottise qui pouvait coûter le trône à celui-ci et la vie à celui-là. Heureusement madame Louise et ses conseillers veillaient à l'avenir que François allait compromettre pour le présent. Car, agacé par la belle reine, excité habilement par le défi de cette rivalité de Brandon, le jeune prince amoureux, qui servait à son insu de chaperon à ce duc de Suffolck dont sa concurrence assurait l'impunité, lequel, à son tour, n'était pas sans désir d'arriver le premier, allait si vite en besogne, qu'on peut dire qu'il fut arrêté au moment décisif. Éclairé non sans peine, par le cynique bon sens de Grignaux, selon ceux-ci, de Duprat, selon ceux-là (1) de Boissy,

(1) M. le marquis Du Prat vient de publier, dans un *Recueil* emprunté aux Archives de sa famille (p. 165) une lettre *inédite* de M. de Thou à Brantôme, qui restitue au chancelier Duprat le mérite de cette énergique et prévoyante intervention.

disent les autres, et par les énergiques remontrances de sa mère, François, redevenu ambitieux par jalousie, eut à prendre, pour empêcher le dangereux succès du duc de Suffolck, les précautions minutieuses d'un tuteur de comédie. On fit garder, surveiller à vue la jeune reine. On la fit coucher avec la baronne d'Aumont. On lui donna pour compagne l'incorruptible Claude, qui n'était peut-être pas, elle aussi, tout à fait indifférente au danger commun. Il y a une comédie des plus complètes, des plus amusantes, dans ces contrastes, ces conflits rendus plus vifs encore par la liberté des mœurs du temps, qui réunissent autour du thalamus royal, le bon Louis XII qui voudrait bien jouer à François Ier le tour de faire un enfant à sa femme, le duc de Suffolck, galant favorisé, qui n'est pas indifférent à l'honneur, qui chatouille en lui à la fois l'amour-propre de l'homme et celui de l'Anglais, de mettre, sous le couvert du mariage, un bâtard sur le trône de France; enfin, l'imprudent et bouillant François, que l'obstacle irrite, qu'enflamment des provocations qui ne sont pas sans malice, et qui veut à toute force posséder l'objet de ses désirs, dût-il sortir de ces fatales caresses un héritier à Louis XII, et un maître à lui-même François.

Autour de cet amoureux téméraire qui se prépare, par un moment de plaisir, une éternité de repentir, s'agitent le gouverneur, futur grand maître, le magistrat, futur chancelier, qui tremblent pour leurs espé-

rances, et enflamment de leur colère la violente, la sanguine Louise de Savoie, qui n'a, pour ainsi dire, conservé le courage de vivre que pour se voir mère d'un roi.

François, éclairé, désabusé, déniaisé, désarmé, voit le danger à la fois avec l'œil de l'amant et celui de l'héritier. Il serait par trop impertinent que Georges Brandon, débarrassé de toute concurrence, profite de sa retraite pour triompher et pour donner un enfant à Louis XII et un souverain à son rival. Et tous ces personnages affairés, affolés, montent, chacun dans son ambition et son intérêt particulier, la garde autour de cette vertu fragile, qui appelle l'ennemi de tous ses vœux, et voudrait être violée. Avouons-le, voilà une cascade de situations, un imbroglio d'intérêts digne d'un vaudevilliste de nos jours. Pour nous, nous nous bornerons aux humbles prétentions de l'historien, et nous demanderons à Brantôme le discours un peu libre, mais d'une crânerie si militaire, du bon Grignaux, chevalier d'honneur de la reine Marie, arrêtant à la porte de la reine l'imprudent et aveugle Renaud, qui va, dans les bras d'une royale Armide, risquer, à ce jeu de hasard de l'amour, la couronne de France. Ce discours du brave et rude Grignaux vous fait l'effet d'un seau d'eau fraîche renversé sur la tête d'un fiévreux.

« On dit que la reyne Marie d'Angleterre, troisiesme « femme du roy Louys douziesme, n'en fist pas de mes- « mes (*que Louise de Lorraine*, *femme de Henri III*);

« car, se mescontentant et desfiant de la faiblesse du « roy son mary, voulut sonder ce guet, prenant pour « guyde M. le comte d'Angoulesme, qui, despuis, fut « le roy François, lequel estoit alors un jeune prince « beau et très-agréable (à qui elle faisoit très-bonne « chère), l'appelant tousjours monsieur mon beau-fils; « aussy l'estoit-il, car il avoit espousé desjà madame « Claude, fille du roy Louys. Et de faict en estoit es- « prise; et luy la voyant en fist de mesme; si bien « qu'il ne s'en fallust peu que les deux feux ne « s'assemblassent, sans feu M. de Grignaux gentil- « homme et seigneur d'honneur du Périgord, très- « sage et très-advisé, lequel avoit esté chevallier « d'honneur de la reyne Anne, comme nous l'avons « dict, et l'estoit encore de la reyne Marie. Voyant « que le mystère s'en alloit jouer, remonstra à mon « dict sieur d'Angoulesme la faute qu'il alloit faire, « et lui dict en se courrouçant : « Comment, Pâque- « Dieu ! (car tel estoit son jurement), que voulez-vous « faire ? Ne voyez-vous pas que cette femme, qui est « fine et cauteleuse, vous veut attirer à elle afin que « vous l'........? Et si elle vient à avoir un fils, vous « voylà encore simple comte d'Angoulesme, et jamais « roy de France, comme vous espérez. Le roy son « mary est vieux, et mesme ne lui peut plus faire d'en- « fants...... Vous l'irez toucher, et vous vous appro- « cherez si bien d'elle, vous qui estes jeune et chaud, « elle jeune et chaude, que, Pâque-Dieu ! elle.... vous

« fera un enfant, et vous voylà bien! après vous pour-
« rez bien dire : Adieu ma part du royaume de France!
« Sur quoy, songez-y. »

« Cette reyne vouloit bien practiquer et esprouver « le proverbe et le refrain espaignol, qui dit *que nunca* « *muger aguda muriò sin herederos*, c'est-à-dire : « ja-« mais femme habile ne mourut sans héritiers. » C'est-« à-dire que si son mary ne lui en faict, elle s'ayde « d'un second pour luy en faire. M. d'Angoulesme y « songea de faict et protesta d'y être sage et s'en dé-« porter; mais tenté encore et retenté des caresses et « mignardises de ceste belle Anglaise, il s'y précipita « plus que jamais. Que c'est de l'ardeur de l'amour!... « pour lequel on languit et on quitte et les royaumes « et les empires et les perd-on, comme les histoires « en sont pleines.

« Enfin, M. de Grignaux, voyant que ce jeune « homme s'alloit perdre et continuoit ses amours, le « dict à madame d'Angoulesme, sa mère, qui l'en ré-« prima et tança si bien, qu'il n'y retourna plus. »

Et il fit bien, car il avait affaire à une rouée innocente, à une fine mouche royale, fort capable de supposer ce qui n'était pas, et, comme le devait faire plus tard Bianca Capello, de se faire apporter au bon moment, ne pouvant se le faire faire, dans la manche d'un capucin, un enfant tout fait.

« Si dit-on pourtant, dit Brantôme, que la dicte « reyne fit bien ce qu'elle put pour vivre et régner

« reyne-mère peu advant et après la mort du roy son « mary. Mais il lui mourust trop tost, car elle n'eut « pas grand temps pour faire cette besoigne, et no- « nobstant, faisoit courir le bruit après la mort du roy, « tous les jours qu'elle estoit grosse; si bien que ne « l'estant pas dans le corps, on dit qu'elle s'enfloit par « le dehors avec des linges, peu à peu, et que, venant « le terme, elle avoit un enfant supposé que debvoit « avoir une autre femme grosse, et le produire dans le « temps de l'accouchement. Mais madame la régente, « qui estoit une Savoyenne qui sçavoit que c'est de « faire des enfants, et qui voyoit qu'il y alloit trop de « bon pour elle et pour son fils, la fit si bien esclai- « rer et visiter par médecins et sages-femmes, et par « la veue et descouverte de ses linges et drapeaux, « qu'elle fust descouverte et faillie en son dessein, et « point reyne-mère, et renvoyée en son pays. »

Varillas qui, comme nous le verrons, à propos de madame de Châteaubriand a si étrangement et si ingénieusement *romancé* l'histoire de ce temps, reproduit, comme s'il avait été en tiers, des conversations entre le duc de Valois et le duc de Suffolck, où ce dernier, contre la parole de son rival de lui céder

(1) Brantôme, *Œuvres*, *Dames gallantes*, *IVe Discours* (édit. Buchon), t. II, p. 356, 457. Nous n'avons pas besoin de dire que nous avons cru nécessaire d'éclaircir et d'expurger par de prudentes suppressions le texte de Brantôme. Singulier abbé! il le faut avouer.

le pas, et à la mort du roi, qui ne pouvait être éloignée, de favoriser ses desseins de mariage, promit de respecter l'honneur de la reine, tant qu'elle ne serait pas sa femme. Cette démarche est peu probable. Selon le maréchal de Fleuranges, plus croyable en cela, ce n'est qu'après la mort de Louis XII, que le roi exigea cet engagement, afin de ne point paraître favoriser un empiétement humiliant sur la volonté du roi d'Angleterre, son frère, auprès duquel il promettait, de son côté, de protéger le couple amoureux. Trois jours après, François Ier apprit que, devançant l'effet de sa protection, la veuve de Louis XII et son ancien amant avaient contracté un mariage secret. Suffolck se jeta à ses genoux, et Henri VIII pardonna aux instances du roi de France et aux larmes de sa sœur. Selon Dreux du Radier, c'est François Ier, lui-même, qui, sachant que le ciel se prend d'assaut, brusqua les choses, expédia, le 31 mars 1515, le mariage par lequel il se vengeait noblement et spirituellement de ses déceptions et de ses anxiétés, et renvoya en Angleterre les nouveaux époux, dont l'union fut ratifiée par un mariage public le 13 mai 1515.

La reine Marie fut heureuse et eut deux filles, dont Françoise, duchesse de Suffolck, mère de l'infortunée Jeanne Grey. La duchesse de Suffolck, première maîtresse, malgré lui et malgré elle, platonique de François Ier, mourut le 23 juin 1534, à l'âge de trente-sept ans.

On comprend que la légende ait fait sa proie des premières amours de François Ier, comme plus tard de celles de Henri IV, et qu'il soit assez difficile d'introduire la critique et la chronologie dans une matière aussi mystérieuse de sa nature, et où l'imagination de chaque historien a successivement et impunément ajouté les broderies approuvées par le goût du temps.

C'est ainsi que nous prenons, d'après la déposition indifférente d'un obscur chroniqueur, le roi en 1515, en flagrant délit d'amourette avec la femme d'un avocat de Paris, et nous pensons et espérons prouver que cette liaison, sans doute passagère et des plus vulgaires, a été l'œuf qui, successivement couvé par des écrivains plus soucieux de l'effet que de la vérité, a donné passage à cette romanesque et populaire tradition de la *Belle Féronnière*. On a commencé par transposer les dates. La maîtresse obscure dont nous allons parler est de 1515. On a transporté à l'autre extrémité du règne, en 1539, pour le rapprocher de ce fait si propice du dépérissement de la santé de François, tout ce puéril échafaudage d'inductions au moyen desquelles le roi meurt victime de son intempérance et de la cruelle vengeance d'un mari outragé. Mais que devient la légende, s'il est démontré que l'unique femme d'avocat ou de robin dont un témoignage authentique dénonce le commerce avec François Ier florissait en 1515, et avait cessé d'être

vivante peut-être, et en tout cas d'être belle, en 1539 ; que cette femme avait un nom qui ne permet pas de lui attribuer celui de *Belle Féronnière;* enfin, que suivant des documents d'une incontestable compétence et d'une irrésistible autorité, François Ier n'est pas mort du mal honteux, avec lequel d'ailleurs, au dire de sa mère, il avait dès le 4 septembre 1512, à l'âge de dix-huit ans, fait une première et légère connaissance ? Or, c'est encore là un témoignage formel ; mais il se rapporte aux premiers excès, aux débauches inexpérimentées de l'adolescence. Si l'on s'est servi de ce témoignage, le seul précis sur ce point, pour tuer François Ier d'une façon exemplaire, avouons que le dénouement s'est fait attendre, de 1515 à 1547, ou selon la majorité des souteneurs de ce faux bruit, de 1538 à 1547, et que la leçon a manqué d'à-propos.

La femme coquette et galante, le mari jaloux et persécuté, l'impopularité de cet adultère consacrée par de hardies satires théâtrales, tous les éléments du drame d'alcôve futur, excepté la vengeance ultra-conjugale, se retrouvent, à l'état embryonnaire, dans l'épisode de 1515.

« En ce temps, lorsque le roy estoit à Paris « (avril 1515) y eut un prestre qui se faysoit ap- « peler Monsr Cruche, grand fatiste (1) ; lequel un

(1) Poëte. Voir sur ce mot Pasquier, *Recherches sur la France*, liv. VII, chap. v.

« peu devant, avec plusieurs autres, avoit joué publi-
« quement, à la place Maubert, sur eschafaulx, c'est
« certains jeux et novalitez, c'est assavoir Sottye
« sermon, moralité et farce, dont la moralité conte-
« noit des seigneurs qui portoient le drap d'or à *credo*
« et emportoient leurs terres sur leurs espaules, avec
« autres choses morales, et bonnes remonstrations. Et
« à la farce fut ledit Monsieur Cruche et avec ses
« complices, qui avoit une lanterne, par laquelle
« voyoit toutes choses, et entre autres, qu'il y avoit une
« poulle qui se nourrissoit soubz üne sallemande (1),
« laquelle poulle portoit sur elle une chose qui estoit
« assez pour faire mourir dix hommes. *Laquelle chose*
« *estoit à interpréter que le roy aymoit et joyssoit d'une*
« *femme de Paris, qui estoit fille d'un conseiller à la*
« *cour du Parlement, nommé Monsieur Le Coq. Et*
« *icelle estoit mariée à un advocat au Parlement très-*
« *habile homme, nommé Jacques Dishomme, qui avoit*
« *tout plein de biens dont le roy se saysit.*

« Tost après, le roy envoya huict ou dix des princi-
« paux de ses gentilshommes, qui allèrent souper à la
« taverne du chasteau, rue de la Juifverie; et là, y fut
« mandé, à faulces enseignes, ledict messire Cruche,
« feignantz luy faire jouer ladicte farce, par quoy
« incontinent et du commencement, iceluy fut des-
« pouillé en chemise, battu de sangles merveilleuse-

(1) On sait que François Ier avait pour devise une salamandre au milieu des flammes avec ces mots : *extinguo*, *nutrisco*.

« ment et mis en grande misère. A la fin, il y avoit un
« sac tout prest pour le mettre dedans et pour le jetter
« par les fenestres, et finablement, pour le porter à la
« rivière ; et eût ce esté faict, n'eust esté que le pau-
« vre homme cryoit très-fort, leur monstrant sa cou-
« ronne de prestre qu'il avoit sur la teste ; et furent
« ces choses faictes comme advoüez de ce faire du
« roy (1). »

Pour dire le vrai, le bon M. Cruche n'avait pas volé la correction reçue ; et s'il lui était permis de mettre sur le tréteau, sous des symboles grotesques, et d'exposer aux rires populaires les amours du roi, celui-ci, jeune, vif, impatient de ces critiques du barreau et de ces satires de la place publique, nous semble presque modéré en se bornant à faire fustiger l'*impresario* de cette opposition théâtrale, reflet de l'opposition des légistes et des lettrés. Ceux-ci, on ne l'a pas assez remarqué, virent arriver avec peine, avec François-*Amadis* sur le trône, le règne insolent et brutal des hommes de cour et d'épée. Le peuple, qui commençait à voir, dans les jeux encore naïfs du théâtre naissant, un instrument de ses vengeances, une expression pour ses griefs et ses reproches, ne perdait pas une occasion de rire aux dépens de ces gens d'armes qu'il comparait à des lièvres, de ces chevaliers dont l'éperon n'avait poussé leur cheval qu'à la fuite. Marignan et Pavie sont les deux der-

(1) *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 13, 14.

niers beaux jours de la chevalerie. Et Marignan est gagné surtout par l'infanterie, par ces bandes provinciales qui sont le peuple armé, dont le premier coup d'essai est un coup de maître, ce joyeux, rapide, sublime et miraculeux passage, en cinq jours, des Alpes humiliées. Le tiers-état, surtout à Paris, industrieux, riche, ambitieux, levait la tête déjà entre la noblesse et le clergé, et ces représentations de la place Maubert servaient de remontrances à cette noire armée de marchands et de bourgeois dont les écoliers de l'Université et les clercs du Palais étaient la moqueuse avant-garde. C'est Rabelais qui portera le dernier coup, au nom du monde moderne, à ce prestige de la chevalerie, à cette prépondérance de l'homme d'armes. Son Gargantua, son Picrochole, son Jean des Entomeures, ne sont pas autre chose que de superbes caricatures, et en dehors de cette forme gauloise, de l'attrait de ce rire puissant, c'est surtout à son application sociale, à sa signification politique, qu'il faut attribuer le succès de ce livre, presque aussi souvent imprimé que l'*Imitation* et la *Bible*. Bible du peuple nouveau, en effet, que ce livre où le curé de Meudon prêche cet évangile du ridicule, et, tuant les priviléges par l'ironie, fait entrer dans les mœurs ce sentiment de l'égalité qui, peu à peu, entrera dans les lois. Mais nous voilà à philosopher, fort loin de madame Dixhommes, dont se moquait le bonhomme Cruche, et dont ne parle plus le *Bourgeois* de Paris. Il

ne garde pas la même réserve à propos de son mari, qu'il nous montre devenu, mais trois ans plus tard, l'objet des rigueurs royales. Il est vrai que ces rigueurs n'ont pas pour cause son opposition conjugale, mais sa qualité de membre de ce conseil d'avocats, par lesquels l'Université faisait renforcer l'autorité de ses protestations contre le concordat et de son appel au concile futur. Du reste, ce Jacques Dixhommes et ses codélibérants en furent quittes pour un court emprisonnement (1). Nous ne trouvons pas trace de ces confiscations dont on a parlé à propos de ce Dixhommes qui était lieutenant général de M. de Precey, grand réformateur général des eaux et forêts de France.

C'est sans doute cette qualité qui favorisa, en l'approchant de la cour, les entreprises du jeune roi sur sa femme, où il est impossible de ne pas voir la même personne que celle que Marguerite de Navarre, dans une de ses jolies *Nouvelles*, toutes inspirées par le souvenir à peine gazé d'aventures dont elle a été le témoin et quelquefois l'héroïne, désigne sous le nom significatif de l'*Avocate*.

« Il y avoit à Paris, dit Marguerite, un avocat plus « estimé que nuls autres de sa profession. Comme « son savoir le faisoit rechercher de chacun, il devint « le plus riche de tous les gens de robe. Mais voyant « qu'il n'avoit pas d'enfants de sa première femme, il

(1) P. 65, 70.

« crut qu'il en auroit d'une seconde. Quoiqu'il fût « vieux, il avoit néanmoins le cœur et l'espérance « d'un jeune homme. Il fit choix d'une Parisienne de « dix-huit à dix-neuf ans, fort belle de visage et de « teint, et plus belle encore pour la taille et pour l'em- « bonpoint. Il l'aima et la traita du mieux qu'il put, « mais il n'en eut point d'enfants non plus que de la « première, de quoi la belle enfin se chagrina (1). »

Femme qui se chagrine n'est pas longtemps à trouver un consolateur. Notre jeune épouse, affligée de sa stérilité, chercha à s'étourdir, dans les bals et les festins, sur l'affront fait à sa jeunesse. Mais elle était fine et réservée, de ces jolies pécheresses dont la faute n'altère pas la sérénité, et auxquelles elle semble laisser jusqu'à la pudeur, et le mari ne se douta de rien. Comme sa femme avait toujours eu grand soin de lui, il ne s'aperçut même pas de ces redoublements de zèle, de ces câlineries avec lesquelles les belles adultères des contes et des romans de la Renaissance savent fermer coquettement, intrépidement, malicieusement, les yeux de l'Hymen avec le bandeau de l'Amour (*style du temps*). « Un jour que Marguerite étoit à une noce, il s'y trouva « un grand prince tel qu'il n'y en a eu et n'y en aura « jamais de mieux fait et de meilleur air. » A ce portrait

(1) *Contes de Marguerite de Valois, reine de Navarre*, édit. d'un français rajeuni et modernisé. Paris, Delongchamps, 1833. T. II, p. 158.

enthousiaste, il est impossible de ne pas reconnaître François, qui, saisi sans doute par le contraste malin d'une pareille aventure avec les joies qu'on solennisait autour de lui, ne put retenir à l'oreille de sa spirituelle sœur cette narquoise confidence.

Le prince et l'avocate ne se virent pas impunément. Notre bourgeoise fut éblouie par ce bel air de coq triomphant du jeune roi chevalier.

« Il poussa si bien sa pointe, qu'ils convinrent dès « lors d'un moyen de se voir en moins grosse compa- « gnie. Le lieu et le temps marqués, le prince n'eut « garde de ne pas combattre ; mais, pour ne pas ex- « poser l'honneur de la belle, il comparut travesti. »

Il se fit accompagner, crainte de malencontre, par quelques gentilshommes de confiance. Arrivé dans la rue où demeurait sa belle, il congédia son escorte avec ordre de revenir le querir discrètement, s'il n'était pas de retour dans un quart d'heure, vers les trois à quatre heures.

Le prince alla droit chez l'avocat et trouva la porte ouverte, comme on le lui avait promis. Mais une surprise à laquelle il était loin de s'attendre, fut celle de la rencontre de l'avocat lui-même, que quelque mouche piquait et qui était allé *éclairer* l'escalier, une lampe à la main.

Heureusement le visiteur était de ceux que l'imprévu anime au lieu de les déconcerter. Il expliqua à son hôte, bientôt rouge de plaisir, qu'il venait ainsi

familièrement chez lui, en passant, comme le tenant pour un fidèle serviteur et ami, pour causer un moment de ses affaires et le prier de lui faire donner à boire, car il avait grand'soif. Il recommanda bien le secret sur cette visite indue, car, en sortant, il comptait aller en lieu où il ne serait pas bien aise d'être suivi.

L'avocat, enchanté, le fait entrer processionnellement dans sa chambre, et a toute la peine du monde à ne pas réveiller toute la maison. Sur un signe du prince, il se borne à appeler sa femme, qui paraît en simple couvre-chef et en manteau de nuit, mais, dans cette espèce de négligé, plus belle qu'à l'ordinaire. Son mari lui dit d'apprêter une collation des meilleurs fruits et des confitures les plus exquises. Le prince, qui causait toujours affaires avec le mari, n'eut pas l'air de voir la survenante, qui vaqua de son côté, avec les yeux clairs et un calme sourire, aux devoirs de l'hospitalité.

Comme elle était agenouillée devant le prince, lui offrant les confitures, elle profita d'un moment où le mari, le dos tourné, préparait à boire au buffet, pour lui dire en bref qu'il ne manquât pas, en sortant, d'entrer dans une garde-robe, à main droite, où bientôt elle l'irait trouver.

Aussitôt qu'il eut bu, le prince remercia l'avocat, qui voulait à toute force l'accompagner ; mais il ne le permit pas, et l'assura qu'il allait en lieu où il n'avait

pas besoin de compagnie. En se retirant, il se retourna du côté de la femme, lui fit compliment d'avoir un si excellent mari, de ses plus anciens et meilleurs serviteurs. Il l'engagea à louer Dieu d'un tel bienfait et à se rendre digne, à force de soins, honnêtetés et belles manigances, de son rare bonheur. Ce sermon conjugal, qui mettait les larmes aux yeux du bonhomme, achevé, le prince sortit et ferma la porte après lui, pour n'être pas suivi au degré.

« Il entra dans la garde-robe où la belle vint le trouver dès que son mari fut endormi. Elle le mena « dans un cabinet aussi propre qu'il pouvait être, « quoique au fond il n'y eût rien de plus beau que « lui et elle. Je ne doute pas qu'elle ne lui tint tout « ce qu'elle lui avait promis. » Les choses allèrent ainsi longtemps, de telle sorte que le prince, pour rendre son chemin plus court et plus sûr, imagina de passer par un couvent de religieux. Il mania le prieur comme il avait manié le mari, persuada celui-ci de sa dévotion, comme il avait convaincu celui-là de sa loyauté, fit si bien, en un mot, que toutes les nuits, à un coup convenu, le frère portier ouvrait avec componction, vers la minuit, le seuil vénéré au prince qui couvrait du prétexte des bonnes fortunes de la religion les bonnes fortunes de l'amour. Ici éclatent encore cet art et ce plaisir des contrastes qui forment la saveur particulière et comme qui dirait le ragoût de tous les auteurs du seizième siècle. Leur petite

comédie intime, qui ne vit et ne charme que par le soin curieux et naïf du détail, serait froide sans ce double personnage du mari c... et content et du moine paillard ou béat, ces deux victimes chères à la malignité populaire en un temps de renouvellement d'idées et de mœurs, de galanterie et de protestantisme. En allant au rendez-vous auquel il avait fait, par une fantaisie un peu forte et qui sent son fagot, les lieux sacrés servir d'avenues, le prince, pressé, ne faisait que passer. Au retour, il ne manquait jamais de s'arrêter, de s'agenouiller dans l'ombre humide du sanctuaire, et d'y demeurer une heure en recueillement et en prière, suppliant Dieu de lui pardonner sa faute, ou plutôt le remerciant du plaisir. Et voilà qui est bien de la Renaissance, qui est bien de François Ier, de ce temps de fanatisme païen, contre lequel la Sorbonne allait si cruellement réagir, où l'on immolait publiquement, entre poëtes avinés, un porc à Bacchus. Quoi qu'il en soit, l'hypocrisie, quand elle est édifiante, est bonne à quelque chose. Et le prince, prosterné incognito, faisait l'édification et l'admiration des religieux qui défilaient le matin vers l'office, au coup de matines (1). C'est à ce point que la sœur du prince,

(1) La duchesse de Berry, l'impudique fille du régent, allant cuver aux Carmélites de la rue Saint-Jacques les fatigues de l'amour, étonnait les saintes filles par sa régularité et sa piété, et elles regardaient comme des inventions du diable les bruits moqueurs du dehors, dont quelques-uns avaient franchi la clôture.

qui fréquentait le couvent, le recommandant aux prières de la maison, le bon prieur lui répondit : Que me dites-vous là, madame ? Vous me parlez de l'homme du monde aux prières duquel j'ai le plus d'envie d'être recommandé, car s'il n'est saint et juste, je n'espère pas être trouvé tel. Et il cita, suivant l'usage, un passage de l'Écriture.

Marguerite, ébahie, ne put s'empêcher de féliciter son frère de la bonne opinion qu'il avait su donner de sa foi aux bons pères, et le prince ne put s'empêcher de rire et de parler. De là, ce conte intitulé : « *Subtilité d'un grand prince, pour jouir de la femme* « *d'un avocat de Paris.* »

Nous verrons à l'article que nous avons conservé, par un dernier reste de respect, par une dernière faiblesse pour la tradition populaire, à la *Belle Féronnière*, qu'elle n'est que l'incarnation fantastique, dans un type romanesque et vengeur, de la femme de Jacques Dixhommes (ainsi nommé parce qu'il n'en valait pas un), de la jolie bourgeoise pervertie, de cette poule des farces satiriques, dont un grand prince était le coq, de l'*avocate*, enfin, pour parler comme Marguerite.

Nous touchons maintenant aux terrains vagues de l'histoire, à ces marais obscurs, éclairés de rares lueurs de tradition où pousse la fleur bleue de la légende. Nous touchons aux maîtresses de François Ier contestées, controversées, sans état civil régulier, dont

la courte domination n'a pas eu de date ; fragiles roses de hasard qui n'ont embaumé que l'espace d'un matin la couche royale. Il s'agit maintenant, enfin, de dire quelques mots de madame Cureau, mère, dit-on, de Dolet, d'Anne de Boleyn, de madame de la Bourdaisière, etc...

« L'infortuné Étienne Dolet a longtemps passé et « passe encore, dans l'esprit de quelques savants, pour « fils naturel de François Ier et d'une fille native d'Or-« léans, nommée Cureau (1). »

Il y a à faire à cette légende deux objections qui nous paraissent irrésistibles : la première, c'est que Étienne Dolet étant né en 1509, et François Ier en 1494, François Ier l'aurait engendré à l'âge de treize ans, ce qui serait d'une précocité vraiment invraisemblable.

La deuxième, c'est que Étienne Dolet fut pendu et jeté au feu de l'intolérance le 3 août 1546.

Est-il possible de penser que François Ier eût abandonné au bûcher sa chair et son sang ?

Enfin, il n'existe aucun témoignage précis, concluant, sur cette maternité de la demoiselle Cureau, sur cette paternité de François Ier. Dans une histoire envahie partout d'anecdotes parasites et vénéneuses, devons-nous admettre, sans méfiance et sans protes-

(1) Dreux du Radier, t. IV, p. 116. — V. aussi *Etienne Dolet*, etc... par J. Boulmier.

tation, une assertion odieuse, calomnieuse, qui n'a que des patrons ignorants ou suspects ?

Nous passons donc à l'ordre du jour.

Nous prenons le même parti à l'égard des relations prétendues d'Anne de Boleyn avec François Ier et beaucoup d'autres, avant qu'elle devînt l'épouse et la victime de cet Henri VIII, roi Barbe-Bleue de l'histoire, qui a réalisé et probablement inspiré, à son insu, les barbaries conjugales du conte populaire.

Les écrivains catholiques, et particulièrement Sanderus, qui haïssaient dans Anne de Boleyn l'Hélène luthérienne, cause du schisme, l'ont poursuivie jusque dans sa mémoire avec un acharnement de pamphlétaires. Ils ont voulu déshonorer celle que Henri VIII avait tuée ; et ils ont voué au diable celle qu'il avait livrée au bourreau. Ils ont fait d'elle un monstre de libertinage et d'impudicité, apportant dans la couche trompée d'Henri VIII le rebut flétri d'une jeunesse prostituée aux seigneurs de la cour de François Ier, au roi et bientôt à qui voulait. Ils l'appellent brutalement « la haquenée d'Angleterre », « la mule du roi de France ». Des injures ne sont pas des preuves ; elles témoignent, au contraire, de l'impuissance de prouver.

En fait, Anne de *Boleyn* ou de *Boulen*, fille de Thomas Boleyn, comte de Wilton, et d'une fille du duc de Norfolck, naquit en 1507. Elle passa en France à l'âge de sept ans, à la suite de Marie d'Angleterre,

lorsque celle-ci épousa Louis XII à Abbeville, le 9 octobre 1514.

Selon Brodeau, la famille de Boulen était originaire de France, et c'est dans la famille du sieur Dumolin, seigneur de Fontenoy-en-Brie, qu'Anne fut élevée. Anne de Boleyn ne repassa pas en Angleterre avec la reine Marie. On ignore l'année précise de son retour. Les uns disent 1527, d'autres 1525. Elle fut fille d'honneur de la reine Claude, femme de François Ier, et, après la mort de cette princesse, elle passa au service de la duchesse d'Alençon, sœur du roi. Si elle ne repassa la mer qu'en 1525, et c'est l'opinion la plus probable, elle n'avait alors que dix-huit ans, et ce n'est pas à cet âge qu'on peut être une Messaline. Le seul auteur qui lui décerne ce titre infâme n'est-il pas assez discrédité par ce portrait qui trahit une haine aveugle et stupide, qui ne peut pas s'assouvir par les assertions les plus fantastiques? Selon Sanderus, Anne de Boleyn « avait six doigts à la main droite, le « visage long, jaune comme si elle eût eu les pâles « couleurs, et une loupe sous la gorge. »

Franchement, est-ce avec de pareils avantages qu'on ensorcelle un roi de France comme François Ier, et qu'on devient l'épouse d'un roi comme Henri VIII, qui avait le goût difficile, comme on sait, et se dégoûtait vite d'une femme?

D'un autre côté, il est à remarquer que dans les recherches et les enquêtes hostiles et intéressées qui

préludaient au procès tragique d'Anne de Boleyn, il n'est question d'aucune de ces imputations qui eussent, jusqu'à un certain point, justifié le divorce et expliqué l'échafaud.

Allons, allons, c'est assez discuter. Ce n'est pas tout, dirons-nous à Sanderus et à son école, que de déshonorer une femme, encore faut-il avoir des preuves et par leur absence ne pas se déshonorer soi-même ! Et nous refusons net de croire à des monstruosités qui ont paru invraisemblables au père d'Orléans, jésuite, lui-même, et qui n'ont semblé plausibles qu'au père Garasse.

Sauval, qui manque essentiellement de goût et de critique, Sauval, grand enregistreur de commérages, grand catalogueur de scandales, a porté encore à l'actif de François Ier une madame de la Bourdaisière, qu'il accuse même le roi d'avoir *produite* à Charles-Quint et à Clément VII, « office, dit-il, qui passait à la cour « pour galanterie ». Pas une preuve, pas une date, pas un témoignage autre que celui de ce bourgeois érudit qui voit toutes choses avec l'œil grossissant du bœuf, et rumine, sans les mâcher, toutes les ivraies du pamphlet!

CHAPITRE III

La Maîtresse tragique.

FRANÇOISE DE FOIX, COMTESSE DE CHATEAUBRIAND.

— 1495 (1)-1537. —

Double légende sur la comtesse de Chateaubriand et Diane de Poitiers. — La comtesse de Chateaubriand est morte dans son lit. — Sa mort tragique est une fable. — On croit encore en Bretagne à cette fable. — Témoignage du bibliophile Jacob. — Le château de Chateaubriand en 1837. — Première objection. — Les chants populaires de la Bretagne ne font point mention de la comtesse et de sa mort. — Double courant historique et critique. — Les détracteurs, les apologistes. — Récit de Varillas, de Lesconvel, de la comtesse de Murat. — Plaidoyer apologétique de l'avocat Hevin. — Opinion de Bayle. — Examen critique sommaire de ces divers témoignages contraires. — Erreurs et invraisemblances. — L'histoire en présence de la légende. — Jean de Laval, comte de Chateaubriand. — Il voit à la cour Françoise de Foix, fille de la reine, l'aime et l'épouse. — Anne de Bretagne dote la princesse. — Élege du comte de Chateaubriand par d'Argentré, par Marot. — Faveur des trois frères de Foix. — Le comte de Chateaubriand reparaît à la cour aux obsèques d'Anne de Bretagne. — Portrait de la comtesse de Chateaubriand dans le recueil de M. Rouard. — Lautrec est fait maréchal de France. — Crédit et honneurs de ses deux frères. — La comtesse de Chateaubriand, devenue maîtresse de François Ier, les maintient malgré leurs fautes. — Témoignages de

(1) Dreux du Radier dit (t. IV, p. 121) 14*5, ce qui est impossible.

Brantôme. — Haine jalouse de Louise de Savoie contre madame de Chateaubriand. — Madame de Chateaubriand infidèle à François Ier. — L'amiral Bonnivet — Sa fatuité, sa témérité. — Insuccès humiliant de ses entreprises sur la sœur du roi. — François Ier surprend Bonnivet et la comtesse. — Supplice ridicule de l'usurpateur. — Récit de Brantôme. — Scepticisme de François Ier fruit de l'expérience. — La devise de la vitre de Chambord. — François Ier est vaincu et fait prisonnier à Pavie. — Complainte populaire sur cette défaite et cette prison. — Vers et correspondance entre François Ier et la comtesse de Chateaubriand pendant la captivité. — Opinion de M. Champollion, de M. Michelet, du bibliophile Jacob sur la signification de cette correspondance et do ces vers. — La *noire* et la *blanche*. — La blanche l'emporte. — Mademoiselle d'Heilly. — Récit de Brantôme. — François Ier fait redemander à la comtesse de Chateaubriand les bijoux qu'il lui a donnés. — Fière conduite et belle réponse de madame de Chateaubriand. — Disgrâce définitive. — Une plaisanterie un peu forte du duc d'Albanie. — La comtesse de Chateaubriand est au mieux avec son mari à l'époque de sa mort prétendue. — Il lui fait donation de ses biens sous le nom de son frère Lautrec. Analyse des actes notariés constatant cette donation — Traces authentiques de la vie du comte de Chateaubriand et de ses bons rapports avec sa femme jusqu'en 1536. — François Ier à Chateaubriand. — Mort subite de la comtesse (1537). Témoignage de Marguerite d'Angoulême à la décharge du comte. — Epitaphes de la comtesse par Marot, par Francois Ier. — Poëme funèbre par Sagon. — Donation du comte de Chateaubriand au connétable de Montmorency. — Discussion de ses motifs. — Il meurt tranquille en 1543. — Procès de cinquante ans entre les héritiers collatéraux et le donataire. — Extraits des pièces et plaidoyers. — *Les Mémoires d'outre-tombe.* — Opinion de M. do Chateaubriand sur la donation et la prétendue mort tragique de la comtesse dont il est le descendant.

O vanité de l'histoire des amours des rois! Nous avons déjà été forcé de sacrifier la belle Féronnière

sur l'autel de la vérité. Des deux maîtresses les plus connues, les plus charmantes, les plus populaires, que le drame et le roman ont, plus que l'histoire, prêtées à François Ier, et célèbres, l'une par sa fin tragique, l'autre, par le prétendu sacrifice de son honneur au salut de son père ; l'une, Françoise de Foix, la comtesse de Chateaubriand, est morte tranquillement dans son lit, respectée sinon aimée de son mari, plus intéressé que jaloux ; — l'autre, Diane de Poitiers, mariée depuis huit ans et mère de deux enfants, quand son père, le complice du connétable, monta sur l'échafaud, n'a sacrifié à François Ier ni sa virginité (ceci est hors de doute), ni son honneur conjugal. Et il n'existe aucun témoignage positif, irrécusable, non-seulement de ce galant héroïsme, mais encore de ses relations intimes avec le père, aussi douteuses que celles avec le fils le sont peu !

Ah ! le métier d'historien n'est vraiment pas toujours commode ni agréable. Voilà donc qu'il faut renoncer à tous ces contes de jeunesse, à tous ces rêves de collége, à toutes ces poésies romanesques et tragiques, à ces fleurs semées sur nos pas par l'imagination, cette fée de l'histoire. Hélas ! oui, et nous voilà forcé d'amputer héroïquement toutes ces ressources favorites de notre sujet, d'immoler stoïquement, comme un Brutus, ces enfants de la fantaisie. Et quelle sera notre récompense ? Les regrets de notre imagination, les murmures de notre public et les mépris de la cri-

tique qui nous appellera dédaigneusement *romancier*.

Que la critique (je parle de celle qui a plus tôt fait d'écrire un article contre un livre que de le lire), fasse son métier, et nous, faisons notre devoir. Commençons notre tâche par creuser un tombeau, et dans ce tombeau ensevelissons pieusement, avec tous les égards dus à un mensonge âgé de quatre siècles, la tradition fabuleuse de la mort tragique de la comtesse de Chateaubriand.

Avant de briser la statue légendaire, contemplons-la une dernière fois, couchée sur son piédestal funèbre, telle qu'elle est sortie du cerveau de la tradition, cette grande artiste; copions, comme si nous y croyions, le récit dramatique auquel tant de personnes croient encore et croiront toujours, même après nous avoir lu. Puis nous étudierons la formation progressive de cette séculaire fiction dont l'imagination de Varillas a fécondé l'embryon; enfin nous déduirons successivement, d'une argumentation précise et serrée, les motifs de notre incrédulité, et nous montrerons dégagée de tant d'alliages traditionnels, la parcelle de vérité dont le roman a fait un de ses plus brillants et décevants joyaux.

« Allez aujourd'hui à Chateaubriand, écrivait, en « 1839, l'ingénieux, spirituel et érudit bibliophile « Jacob, dans cette ville féodale, dont le seigneur « ne rendait hommage qu'au duc de Bretagne, et qui « appartint tour à tour aux maisons de Laval, de

« Montmorency et de Bourbon. Faites-vous conduire « au château, transformé en hôtel-de-ville, avec des « affiches municipales à la porte et un drapeau trico- « lore flottant au-dessus des armoiries brisées des sires « de Chateaubriand ; on vous racontera sur-le-champ, « avec un air de conviction inaltérable, la catastrophe « de Françoise de Foix, assassinée par son mari, Jean, « comte de Chateaubriand ; on n'ajoutera rien, on ne « changera rien au récit primitif tel que la tradition « nous l'a légué ; on n'invoquera pas d'autres témoi- « gnages, à l'appui du fait, que la notoriété publique « conservée de père en fils, et les traces, encore appa- « rentes, du sang de la victime, dans la salle où le « crime a été commis.

« Suivez votre guide, qui va vous montrer ces ves- « tiges sanglants que près de trois siècles n'ont pas « effacés, dit-on ; montez cet escalier voûté et sonore, « dont les marches sont usées par les pas : traversez « ces longues galeries, ces vastes chambres entière- « ment dégarnies de leurs meubles gothiques aux « formes massives, mais montrant çà et là, comme un « souvenir de leur splendeur, quelque tenture de « cuir doré, quelque boiserie de chêne sculpté, « quelque panneau de peinture noircie et à demi « écaillée.

« Voici, au milieu d'un rinceau légèrement fouillé « dans la pierre, un écusson en champ de gueules à « fleurs de lys, autour duquel on lit : *Chateaubriand*,

« qui était aussi le cri d'armes des seigneurs de ce « nom. Cherchez d'un œil curieux, parmi ces orne-« ments d'architecture, aux poutres des salles, aux « consoles des fenêtres, aux manteaux des cheminées, « les lettres initiales FF, les devises que cette dame « savait si bien composer, celles que François Ier « lui adressait en échange, et la salamandre allégori-« que qui se retrouve, plus ou moins répétée, dans tous « les lieux où ce prince a promené ses inextricables « amours ; mais rien ne rappelle la célèbre comtesse « de Chateaubriand, qui n'est peut-être revenue dans « ce manoir conjugal que pour y souffrir et pour « y mourir.

« C'est ici qu'elle a été prisonnière pendant plu-« sieurs années; c'est ici qu'elle a rendu le dernier « soupir, épuisée par une saignée que son mari lui fit « faire aux bras et aux jambes.

« Le commandant de la gendarmerie habite aujour-« d'hui cette immense salle où la cheminée, surmontée « de gracieux bas-reliefs qui la couronnent, parle seule « du seizième siècle, dans la vulgarité d'un ameuble-« ment moderne et pourtant délabré.

« Peut-être, à l'heure où j'écris, ce monument d'art « a-t-il fait place à un poêle de faïence emmanché « d'un tuyau de tôle qui suinte ! Peut-être la cheminée « de Françoise de Foix a-t-elle été détruite par les « soins d'un maire *sincèrement attaché au gouverne-« ment de juillet.* Mais, à coup sûr, on a respecté *la*

« *tache de sang*, espèce d'enduit noirâtre, qui a pu être « renouvelé à diverses époques par des concierges « intéressés à offrir cet aliment de curiosité aux voya- « geurs, et qui, dans tous les cas, ne doit plus sa « couleur équivoque à une mare de sang humain, « desséchée depuis trois cents ans.

« Varillas ne savait pas que cette tache historique « s'était conservée si longtemps. « Il paraissait encore, « dit-il, des marques de sang de la malheureuse com- « tesse, dans la chambre où elle avait été assassinée, « lorsque le petit-fils et le dernier descendant du « roi versa tout le sien dans celle de Saint-Cloud « (en 1589). »

« Ne vous avisez pas de mettre en doute la présence « de ce sang sur le plancher; les habitants de la ville et « des environs s'élèveraient tout d'une voix contre votre « scepticisme, et lui opposeraient avec chaleur l'autorité « de leurs ancêtres, également unanimes sur l'origine « de la tache de sang. Chacun, dès son enfance, a ouï « conter les détails invariables du meurtre de la « dame de Chateaubriand. Il n'y a pas, en Bretagne, « une tradition plus répandue ni mieux établie.

« Poussez plus loin l'enquête ; informez-vous auprès « des gens de la mairie, questionnez les commis et les « valets qui logent dans l'intérieur de l'ancien châ- « teau, ou qui, par la nature de leurs fonctions, sont « retenus souvent au greffe après la fin du jour; « demandez-leur, à ces crédules et superstitieux Bre-

« tons, s'ils ajoutent foi à ce qu'on rapporte de la « mort tragique de madame de Chateaubriand. Ils « trembleront aussitôt de tous leurs membres, et re- « garderont autour d'eux avec inquiétude, se signe- « ront dévotement et vous répondront, en baissant la « voix, que l'âme de la comtesse revient toutes les « nuits à l'endroit où elle a perdu la vie.

« Beaucoup de témoins se présenteront pour affir- « mer qu'ils ont maintes fois entendu des cris déchi- « rants et des plaintes étouffées sortir des murs vers « minuit, heure à laquelle le comte de Chateau- « briand tua sa femme ; d'autres ont déclaré qu'à cette « heure-là, des esprits invisibles erraient dans les cor- « ridors, tantôt marchant, tantôt courant, tantôt frap- « pant à coups redoublés, tantôt secouant des chaines. « Le lieutenant de gendarmerie dort à merveille ce- « pendant sur le théâtre de l'assassinat.

« La nuit du 26 octobre, anniversaire de cette ter- « rible vengeance d'un mari trompé, tous les acteurs « du drame reparaissent, suivant l'opinion encore « très-accréditée, dans cette même salle teinte du sang « de la victime.

« Mais les rôles sont changés ; le comte de Chateau- « briand porte une couronne de fer rouge qui lui « brûle le crâne, un manteau de soufre qui s'attache à « ses os, et des brodequins enflammés qui laissent une « empreinte fumante et charbonnée à chacun de ses « pas ; il marche fustigé par des démons qui lui mon-

« trent les cornes, tandis que François Ier, revêtu de « ses habits royaux, conduit par la main la comtesse « habillée en reine, au milieu d'un cortége d'anges et « de prêtres, qui n'éprouvent aucune répugnance à « faire honneur aux amants, purifiés par le martyre de « l'un d'eux (1). »

« Cette nuit du 26 octobre semble donc consacrée « éternellement à la commémoration du crime et à son « châtiment. Cette vieille croyance contraste avec les « principes que la loi proclame au sujet du droit de « vie et de mort attribué au mari sur sa femme : c'est « le triomphe de l'adultère et la satire du mariage; « car, en aucun temps, les époux malheureux n'ont su « faire qu'on s'intéressât à leurs infortunes; ils sont « partout odieux ou ridicules, suivant leur caractère « bénin ou jaloux.... (2). »

En contestant la véracité de cette anecdote de Varillas, devenue une tradition légendaire, nous ne faisons pas, qu'on le sache bien tout d'abord, un coup d'état imprévu dans l'histoire. Les contradicteurs en

(1) Une première objection caractéristique qu'on ne peut s'empêcher de faire à cette légende de meurtre conjugal et d'apothéose vengeresse, c'est que dans les chants populaires de la Bretagne, si religieusement et si savamment recueillis par M. Hersart de la Villemarqué (*Barzaz-Breiz*, etc... 2 vol. in-12, 4e édit. Franck, 1844), il n'en existe aucun qui fasse la moindre allusion au Barbe Bleue breton et à son épouse infortunée.

(1) *Curiosités de l'Histoire de France*, 2e série, *Procès célèbres*. Delahays, 1858, p. 147 à 153.

cette thèse sont aussi anciens et aussi nombreux que les auteurs de la fable controversée. Depuis plus de deux siècles, cette histoire de la comtesse de Chateaubriand est un champ de bataille où les romans téméraires se heurtent contre les pédantesques in-folio et les avocats d'obstination bretonne, contre les écrivains à imagination espagnole. C'est un très-vieux drapeau que celui que nous relevons, et que nous opposons à ce lambeau brillant de Varillas, qui a reçu plus d'un accroc à travers les broussailles de l'érudition, dont la pourpre tachée d'un sang artificiel a été criblée d'épigrammes, et dont la mêlée n'a guère laissé d'intacte que la hampe.

Un excès en appelle un autre. La réaction aveugle répond à l'action téméraire, et s'il s'est trouvé des champions pour maintenir et soutenir la vengeance de l'époux outragé, il s'en est trouvé aussi pour attester, non-seulement l'impunité de madame de Chateaubriand, mais même sa vertu. Ceux-ci, non contents de raconter comment le sire de Chateaubriand punit une femme coupable, ont approuvé le châtiment, et daignent à peine plaindre la victime. Ceux-là sont allés jusqu'à plaider son innocence et à essayer de prouver que madame de Chateaubriand n'a jamais été la maîtresse de François Ier. Pour moins que rien, ils supprimeraient du débat jusqu'à François Ier lui-même, et attesteraient qu'il n'a jamais existé. Nous examinerons la thèse à ce double point de vue, dont le premier est à coup

sûr un paradoxe. Mais avant de nous livrer à cette discussion, écoutons nos adversaires, laissons parler Varillas et ses partisans, et donnons à nos contradicteurs l'honneur, peu dangereux, de tirer les premiers.

C'était dans les premières années du règne de François Ier. La chevalerie et la galanterie, dans sa personne, venaient de s'asseoir sur le trône bourgeois de Louis XII. C'était à l'aube de cette renaissance des mœurs, contemporaine de la renaissance des lettres; en ces jours de belle folie, d'illusions et d'espérances, à cette heure enivrée du parfum des belles femmes émancipées des rudes disciplines conjugales et de la sombre vie de château, se précipitant sur ce radieux théâtre de Paris, pour y venger d'une longue domination leur longue servitude. C'était l'époque enfin « si « gentiment corrompue », comme dit Brantôme, où François Ier répétait : « qu'une cour sans femmes est « une année sans printemps, un printemps sans « roses, » et où, a raconté La Noue, « si quelqu'un « eust voulu blasmer les *Amadis*, je crois qu'on lui « auroit craché au visage. »

Madame de Chateaubriand est la maîtresse qui correspond à ce beau réveil de la chevalerie. Elle est la belle délivrée du royal Amadis; celle pour qui il renouvelle, dans la réalité, les beaux coups d'épée du roman favori, qu'il avait fait traduire et qui était comme son bréviaire. Et Varillas n'avait garde de négliger

l'heureux prestige de cet épisode, dont l'attrait suffit, en effet, à faire la fortune de son *Histoire*.

Voici donc comment Varillas, père de cette légende dont la bâtardise charmante a si longtemps usurpé les honneurs de la légitimité, rapporte les aventures de la belle et malheureuse comtesse, dans le livre IV de l'*Histoire de François Ier*, mouillé depuis, comme ce fameux livre de l'*Énéide*, où saint Augustin s'accusait de n'avoir jamais pu lire sans pleurer les amours de Didon et d'Énée, mouillé depuis de tant de larmes échappées à tant de beaux yeux.

Varillas prétend avoir emprunté les éléments de son récit à un *Mémoire tiré des archives de Chateaubriand, par le feu président Ferrand.*

« Mais Varillas, » dit le bibliophile Jacob, qui nous sert de guide en cette discussion où nous ne ferons qu'ajouter à son riche carquois quelques flèches, tribut de nos recherches personnelles ; « Varillas « doué d'une imagination ardente et avide de merveil-« leux, prenait rarement le soin de vérifier l'authen-« ticité des sources où il puisait ; il n'eût pas même « daigné citer les originaux sur lesquels il appuyait « sa narration, toujours légère et brillante, si ses « dépréciateurs ne l'avaient accusé d'abord d'*inventer* « l'histoire. Néanmoins il grossissait ou diminuait « l'importance des faits d'après ses préoccupations per-« sonnelles, et il tombait parfois dans des fautes gros-« sières, résultant de sa manière d'écrire, sans autre

« secours que celui de sa prodigieuse mémoire; enfin « Varillas n'est jamais un guide sûr en histoire, mais « il sert du moins à mettre sur la voie d'une foule d'a- « necdotes singulières, qu'il avait déterrées dans les « manuscrits, ou recueillies dans les souvenirs des « vieillards. »

Et tout d'abord, cet historien, dont l'abbé de Vertot a illustré l'expéditif système, commet une lourde bévue dans la généalogie de la comtesse de Chateaubriand, qu'il fait fille de *Phœbus de Grailly, puîné de la maison de Foix*, quoique la moindre recherche lui eût appris que Françoise de Foix avait pour père Jean de Foix, vicomte de Lautrec, marié à Jeanne d'Aydie, fille et héritière d'Odet d'Aydie, vicomte de Comminges (1). Donc, selon Varillas, « cette belle per- « sonne, » épousa, « lorsqu'elle n'avait pas encore « douze ans, » le comte de Chateaubriand, « qui l'ob- « tint, parce qu'il ne demandait rien pour sa dot. » La comtesse donna bientôt une fille à son mari, et celui-ci aurait été complétement heureux, s'il eût pu parvenir à cacher son bonheur.

(1) M. Capefigue, un historien de l'école de Varillas et de l'abbé de Vertot, n'a pas manqué là l'occasion d'une nouvelle bévue. Dans sa *Diane de Poitiers*, p. 53, 54, il déclare que Françoise de Foix, comtesse de Chateaubriand, était *sœur* de l'héroïque Gaston de Foix, le fameux duc de Nemours, enseveli dans son triomphe de Ravenne. Nous renvoyons M. Capefigue à l'école du père Anselme ou tout simplement de Brantôme, cela lui conviendra mieux.

Quand François Ier voulut « introduire à la cour les « dames qui n'y paraissaient auparavant que pour les « grandes cérémonies, » une des premières auxquelles il songea fut madame de Chateaubriand, dont la réputation de beauté avait franchi les limites de la province où un mari ombrageux la tenait confinée. Et, sans doute, ce galant appel du roi ne demeura pas sans écho dans le cœur de la belle châtelaine. Le comte, sollicité à ce sujet, éluda toutes les questions et toutes les prières jusqu'à ce qu'enfin le roi, dont la curiosité s'augmentait de tant d'obstacles, lui adressa une de ces invitations qui équivalaient à des ordres.

« Monsieur de Chateaubriand, disent Varillas (1) et « ses copistes, donnoit des défaites si galantes, qu'elles « ne laissoient aucun lieu de soupçonner de la fai- « blesse qui vient de trop d'amour; il rejetoit toute la « faute sur l'humeur particulière de sa femme et la faisoit « passer pour une beauté farouche qu'il étoit impos- « sible d'apprivoiser. »

C'était piquer au jeu un roi qui se flattait de ne point trouver de cruelles... Et le pauvre mari eût été beaucoup plus habile en donnant sa femme pour belle. Mais il était trop amoureux pour être habile.

« Cependant, obligé d'aller à la cour, continue Va- « rillas, où une affaire de la dernière importance

(1) *Histoire de François Ier*, liv. VI, sous l'an 1525, pages 190 et 191 de l'édition de Paris in-12, 1685, t. II.

« l'appeloit, le comte dut s'y rendre et s'éloigner de « sa femme. Comme il prévoyoit que son voyage seroit « de durée, il donna la gêne à son esprit, pour cher- « cher un expédient capable d'éviter les importunités « du roi, sans s'ôter la liberté de mander sa femme « quand il lui plairoit, et quand il crut l'avoir trouvé, « il fit faire deux bagues d'une invention bizarre, et « pourtant si semblables qu'on ne pouvoit les distin- « guer. Il en retint une, et donna l'autre à la com- « tesse en lui disant qu'il alloit à la cour, où il seroit « peut-être obligé de la faire venir; mais qu'elle n'a- « joutât aucune foi à ses lettres, si elle n'y trouvoit « enfermée la bague qu'il se réservoit. La comtesse ne « fit pas beaucoup de réflexions sur le discours de « son mari, parce qu'ayant toujours été à plus de cent « lieues de la cour, elle n'en connoissoit ni le diver- « tissement ni le danger; elle se contenta de serrer « la bague et de répondre qu'elle obéiroit. »

Cela fait, le comte partit plus tranquille, sinon complétement rassuré. A son arrivée, les sourcils du roi se froncèrent en voyant que le comte était seul. Et il s'emporta même en reproches. Ce fut bientôt autour du malheureux mari une sorte de conspiration dont François Ier n'avait pas craint de se faire le chef. On employa tous les moyens pour triompher d'une répugnance qui devenait injurieuse et provoquait en quelque sorte l'indiscrétion. Enfin, on parvint à séduire un domestique affidé du comte, qui trahit le

secret de la bague, qu'un maître imprudent lui avait confié. Il donna la bague aux émissaires du roi, qui en firent faire une pareille, et on profita de la première lettre du comte pour y insérer frauduleusement ce gage de foi et signal de rendez-vous. La jeune comtesse accourut, croyant son mari en danger, et sans prendre le temps de donner avis de son arrivée, ce qui ne permit pas au comte de la prévenir. On devine la stupéfaction du comte en voyant devant lui celle qu'il attendait si peu.

« Il en fut cependant moins surpris, dit Varillas, « que des deux bagues que lui montra son épouse. Il « reconnut qu'il avoit été trahi, mais il ne se souvint « pas qu'il avoit lui-même donné occasion à la perfidie. « Il accusa le ciel de sa propre faute et partit sur-le-« champ pour retourner en Bretagne, de peur d'être « témoin de sa honte. »

Madame de Chateaubriand, toujours suivant notre inventeur, après quelque résistance, vérifia les tristes prévisions de son mari, et céda aux obsessions du roi. « Elle eut longtemps, ajoute-t-il, un pouvoir « absolu sur le cœur de ce prince, et fit donner les « plus beaux emplois à ses trois frères, les plus vail-« lants hommes de leur siècle. Elle les y maintint, « malgré leur malheur et leur mauvaise conduite. On « auroit élevé son mari aux premières charges, s'il « eût été d'humeur à préférer l'ambition à l'honneur ; « mais il les refusa, et ne voulut plus ouïr parler

« d'elle, sous quelque prétexte que ce fût. Sa du-« reté n'empêchoit pas la comtesse de lui deman-« der de temps en temps pardon d'une faute qu'elle « ne pouvoit plus désormais s'empêcher de com-« mettre. »

Arrivons à la catastrophe, au tragique dénouement du drame imaginé par Varillas.

François Ier ayant été vaincu et fait prisonnier à Pavie, la comtesse de Chateaubriand, privée de l'appui de ses frères, dont l'un était parmi les morts et dont l'autre était éloigné et lui-même en butte aux persécutions de Louise de Savoie, régente et toute-puissante, se trouva à la merci de la haine jalouse de cette princesse, qui ne lui pardonnait pas d'avoir plu à ses dépens au connétable de Bourbon, et de la vengeance de son mari, qui n'attendait qu'une occasion de l'assouvir. Contrainte par les persécutions de Louise de Savoie, qui semblait rabattre pour le chasseur inexorable cette colombe égarée, elle fut reçue sous le toit conjugal, mais ce fut pour y trouver dans sa chambre une prison. Dans cette chambre obscure et tendue de noir, « entra un jour, au bout de six mois, le comte « accompagné de six hommes masqués et de deux chi-« rurgiens qui saignèrent la comtesse aux bras et aux « jambes, et la laissèrent mourir en cet état. Le roi « proposa d'abord de faire une punition exemplaire « des coupables; mais une nouvelle inclination (made-« moiselle de Heilly, depuis duchesse d'Étampes), lui

« fit bientôt perdre le souvenir de sa précédente maî-
« tresse. »

Le comte, pour prévenir les poursuites de la justice, s'exila volontairement, jusqu'à ce que la maison de Foix ne fût plus en état de le poursuivre.

« Alors il offrit au connétable de Montmorency de « lui faire une donation entre-vifs, pourvu qu'il le tirât « d'affaire. Le connétable, aimant mieux acquérir la « terre de Chateaubriand par cette voie que par celle « de la confiscation, qui l'auroit engagé dans des dé- « mêlés éternels avec la maison de Laval, lui obtint « l'abolition. »

Nous nous apercevons à temps que nous avons oublié un détail qui a son importance, qu'a négligé l'analyse un peu lâche de Dreux du Radier, et que le bibliophile Jacob, suivant une méthode critique plus exacte, n'a pas manqué de relever.

Le comte aurait fait enfermer sa femme infidèle avec sa fille, âgée de sept ans, et ce n'est que lorsqu'il eut perdu ce gage de l'ancien amour et de l'ancien bonheur que le comte osa mettre à mort l'épouse adultère, que ne défendait plus à ses yeux le titre inviolable de mère, et que ne protégeaient plus, dans la chambre tendue de deuil, les bras innocents de son enfant. Il observait, selon cet extrait plus serré, les tristes caresses de la mère et de la fille, « caché en un « lieu où elles ne le voyoient pas. » Selon ce dernier résumé, le comte aurait été trahi par un valet gagné,

sans y avoir aidé par des confidences en effet invraisemblables, et sa sécurité aurait été entretenue, non par un vain espoir dans cette fidélité subalterne, mais par la vue, au milieu de ses bijoux, d'une bague semblable à celle qui déjà courait la poste de Bretagne, allant appeler, à son insu et malgré lui, par le signal convenu et *deviné*, madame de Chateaubriand.

Le lieu du débat, le champ fabuleux, une fois circonscrit par cette analyse, il nous reste à examiner quel parti en ont tiré divers écrivains qui s'y sont établis, en intrus ou en maîtres, pour y brûler, au feu d'une critique vengeresse, les détails parasites ou pour les y multiplier.

L'épisode de la mort de la comtesse de Chateaubriand donna une telle vogue à l'*Histoire de François Ier*, publiée in-4° en 1685, que plusieurs éditions de cet ouvrage, où la vérité était si agréablement frelatée, n'épuisèrent pas l'intérêt et la pitié qui s'étaient attachés aux malheurs faux ou véritables de la maîtresse de François Ier. Le but était atteint : « Mon livre se vend, donc il est bon, » aurait pu dire, comme plus d'un auteur contemporain, Varillas satisfait.

Ce fut en vain que le savant Pierre Hevin, avocat au Parlement de Rennes, aiguillonné par le double zèle de la vérité et de la justice, encore excité en lui par un sentiment particulier de patriotisme et de dévouement à la famille de Laval, réfuta d'une manière victorieuse certaines assertions par trop arbitraires de

Varillas dans une lettre adressée à M. de Nointel, maître des requêtes, envoyé en Bretagne depuis l'année 1679 (1). Le malheur est que Hévin, en véritable avocat breton, ivre de son sujet, et du triomphe trop facile que, sur certains points, lui donnait l'évidence, abusa de sa victoire, et prétendit la pousser lui-même jusqu'à l'absurde, en chassant du temple expiatoire élevé par lui aux mânes de Chateaubriand, jusqu'à la certitude des relations trop prouvées de la belle comtesse et de François Ier.

« C'est une calomnie odieuse, s'écriait le digne « avocat, *et même digne de punition*, d'avoir accusé « une dame des premières maisons de France, épouse « d'un seigneur des plus considérables de la Bretagne, « d'avoir aimé François Ier, et d'avoir manqué de fidé« lité à son mari. »

Par la même occasion, le redresseur des torts faits par Varillas à la vérité, outrepassant son mandat et dégénérant en véritable chevalier errant, offrait de prouver envers et contre tous par la parole, la plume et même *par l'épée* (les avocats bretons ont une épée sous leur robe et l'ont retroussée volontiers sous la reine Anne, sous la Ligue, sous Louis XIV, la Régence et la Révolution), que François Ier n'avait « jamais entretenu des amours incestueuses (*à la bonne heure!*), ni même *un engagement illégitime* » (*maître Hévin, vous allez un peu loin*).

(1) In-8° de 60 pages, imprimé en 1686.

Bayle, sans réfuter Hévin, donna d'abord un abrégé de ses raisons dans ses *Nouvelles de la République des Lettres*, et depuis mania la matière controversée dans son *Dictionnaire critique*, avec ce geste félin et ce sceptique sourire, hérité d'Érasme, et dont hérita Voltaire, qui est demeuré pour nous le trait caractéristique de la physionomie du spirituel et malin pyrrhonien.

Vanel, auteur des *Galanteries des rois de France*, trouva fort bon et fort commode pour lui ces habits de roman, que le philosophe avait si dédaigneusement mis au rebut, pour *la livrée* des historiens et des romanciers subalternes, et il emboîta servilement le pas de son maître Varillas.

« Un écrivain breton, Pierre de Lesconvel, qui s'est « essayé dans différents genres de littérature avec une « égale obscurité, allongea en roman l'épisode histo- « rique et suivit pas à pas le récit de Varillas, en y « faisant entrer des dialogues prétentieux et galants, à « l'imitation de mademoiselle Scudéry, que les criti- « ques de Boileau n'avaient pas encore dépopularisée. »

Ce qu'on peut dire à la décharge de cet écrivain, c'est qu'il ajouta au sujet sur lequel s'était ruée, comme sur une proie, sa besoigneuse médiocrité, quelques détails fournis par la tradition ou des informations particulières, et qui ne sont pas tous romanesques.

(1) 1691, 2 vol. in-12.
(2) Bibl. Jacob, p. 159.

Il raconte que le comte de Chateaubriand s'était lié d'amitié avec Lautrec, au convoi de la reine Anne de Bretagne, en 1514, où ils portaient l'un et l'autre les coins du poêle d'honneur, et que cette amitié avait engagé le comte à épouser la sœur de Lautrec, la belle Françoise de Foix, dont de beaux yeux et un beau nom formaient toute la dot.

Lesconvel fait de la dame un portrait qui n'est pas imaginaire et qui répond aux indications fournies par les chroniques contemporaines. Peut-être la décrivait-il d'après quelque toile aujourd'hui perdue d'un peintre du temps, visible encore. Tout au moins avait-il pu s'inspirer du gracieux modèle de sa statue en marbre blanc couchée sur le tombeau de l'église des Mathurins, où elle fut enterrée.

Ici une intrigue banale entre dans le cadre du romancier et en rompt l'harmonieuse vraisemblance. Françoise et François s'aiment sans oser se le dire et se croient tous deux sacrifiés, l'un au mari, l'autre à une demoiselle d'Orval, qui gâte ces scènes amoureuses de sa triviale rivalité.

Mais la haine intelligente, patiente, jalouse de la mère du roi, Louise de Savoie, n'hésitant pas à sacrifier à sa vengeance, dont Lautrec ressent le premier les effets, jusqu'aux intérêts de l'État; la colère du roi, qui veut aller en personne réparer l'échec inévitable d'un lieutenant privé de secours, et livré en quelque sorte à la défaite, et qui part pour l'Italie accompagné

de sa maîtresse, tout cela ressemble à l'histoire et ne calomnie point Louise de Savoie.

Après le désastre de Pavie, Françoise de Foix n'a d'autre appui que le mari, qui dévore, dans son manoir déshonoré, l'affront de la plus pénible des ingratitudes. Elle cherche à faire sa paix avec ce maître irrité, et son cousin, le comte de Laval, est l'intermédiaire de cette négociation.

Le comte consent à reprendre sa femme, mais c'est pour la faire enfermer dans un appartement tendu de deuil, et (ceci est une innovation) *décoré de portraits du roi, en sorte que, de quelque côté qu'elle se tournât*, cet objet de tendresse et de douleur s'offrît toujours à ses *yeux et ne servît plus qu'à l'affliger.*

Lesconvel place aussi auprès de la recluse, comme un ange tutélaire, sa fille âgée de huit ans. Le comte, furieux de voir ses cruels calculs déjoués par cette présence consolatrice, sépare la mère et l'enfant, qui meurt de douleur, livrant sa mère au châtiment désormais inévitable.

Le retour de François Iᵉʳ, délivré de la prison espagnole, fit craindre à l'époux qui savourait sa vengeance qu'une entreprise souveraine ne vînt lui arracher sa victime. Et il précipita des coups qu'il ne pouvait plus mesurer. Il entra un soir dans la chambre de la comtesse, avec six hommes masqués.

« Quatre de ces cruels se saisirent de madame de « Chateaubriand et la tuèrent, pendant que les deux

« autres lui ouvrirent les veines des bras et des jam-« bes; son mari goûtoit un plaisir barbare à voir cou-« ler ce beau sang qui sortoit à gros bouillons et bai-« gnoit toute la chambre : il ne voulut point sortir, « qu'il ne la vît hors d'état d'en revenir. A mesure que « ses forces diminuoient, on voyoit sur son visage les « grâces mourantes jeter un dernier éclat, et ses yeux « s'obscurcir insensiblement. Enfin, ses esprits se « retirant peu à peu, elle expira, appuyée sur la « gouvernante de mademoiselle de Chateaubriand qui, « mêloit ses larmes au sang de sa maîtresse. »

Lesconvel termine son roman en disant, comme Varillas, que le comte, effrayé de son crime, *prit la poste, et passa en Angleterre,* où il demeura jusqu'à ce que le connétable de Montmorency eut négocié son impunité; service payé par une donation de la terre de Chateaubriand.

Ce roman anonyme qui ne manque pas, par moments, d'une certaine chaleur et d'une certaine émotion, mais dont le principal mérite est, comme l'a dit Lenglet-Dufresnoy, le choix d'un sujet touchant par lui-même, eut quatre ou cinq éditions, et intrigua le public sous quatre ou cinq masques différents (1).

(1) L'édition de Paris in-12, 1695 (Dreux du Radier dit 1696) est intitulée : *La comtesse de Chateaubriand ou les effets de la jalousie*, l'édition d'Amsterdam, de la même année : *Intrigues amoureuses de François Ier*, ou *Histoire de la comtesse de Chateaubriand.* Une autre édition d'Amsterdam, ou la même, avec

Il est considéré, par Dreux du Radier, comme appartenant à Henriette-Julie de Castelneau, comtesse de Murat, Bretonne comme Lesconvel, mais plus célèbre que lui et qui est morte en 1716. Elle a tracé au-dessous du grand chemin des La Fayette et des Scudéry, à côté du petit sentier suivi par les Villedieu et les La Force, une traverse où l'on cueille encore quelques fleurs d'élégance et de passion, mais où ne s'égare guère le lecteur d'aujourd'hui, et qui n'aboutit point à la postérité. Nous adopterions volontiers, en raison de certaines touches d'une délicatesse évidemment féminine, l'attribution de Dreux du Radier, contestée par Lenglet-Dufresnoy et par le bibliophile Jacob.

Un autre changement que signale seul Dreux du Radier, et qui témoigne chez l'auteur d'un certain sentiment de la vraisemblance et d'une certaine crainte du ridicule (traits essentiellement féminins), c'est que, reculant devant le stratagème grossier et naïf des deux bagues semblables, Lesconvel, ou plutôt madame de Murat, ont opté pour l'hypothèse, plus admissible et plus usuelle, de la bague coupée en deux moitiés qui devaient se rejoindre pour donner le signal symbolique de la réunion des deux époux. C'est une variante à la pièce d'argent coupée en deux qui sert encore dans les drames de la Gaieté ou de l'Ambigu.

un nouveau titre : *Histoire de Pantagruel*. Ces variantes de titres ont donné le change aux bibliographes.

Et maintenant que le champ de la discussion est définitivement circonscrit, faisons ressortir, tout d'abord, les erreurs, les inconséquences, les contradictions du système qui résulte des récits combinés de Varillas et de ses dignes continuateurs, Vanel et Lesconvel (1), et que M. Capefigue lui-même trouve un peu romanesques.

Et d'abord, l'invention de la bague n'est guère plausible. Mille moyens plus commodes et plus sûrs devaient se présenter à l'imagination du comte de Chateaubriand, qui était loin, comme nous le verrons, d'être un sot. Quant à ses prétextes évasifs pour éluder la demande du roi de voir sa femme présentée à la cour, ils sont médiocrement heureux, puisque toute résistance, surtout une résistance fondée sur une vertu ou une humeur farouche, devaient ajouter l'amour-propre à tant de causes maladroitement réunies pour exciter la curiosité et la convoitise de François Ier. D'ailleurs les trois frères de la comtesse, compagnons et courtisans de François Ier, et peu scrupuleux,

(1) Madame de Lussan (*Anecdotes de la cour de François Ier*), n'a garde de ne pas se rallier au système Varillas, qui est une bonne fortune pour le roman, et qui, de nos jours, a encore séduit un écrivain allemand, en plein pays de la critique et de l'érudition. Ce qui est moins étonnant quand on a lu la signature d'un article confié à une main de femme et qui exigeait une main virile habituée à manier les difficultés de l'érudition. C'est que la *Biographie Didot* incline vers l'hypothèse romanesque, qui a dû sourire à la comtesse de Bradi.

comme la plupart de leurs contemporains, sur les moyens de faire leur cour, étaient là pour démentir cette accusation d'insociabilité, de misanthropie, de goût de la retraite et de la solitude, qui calomniaient à la fois la sœur et humiliaient les frères. Ces moyens sont si mauvais que les romanciers, après l'historien, les ont eux-mêmes modifiés ou dédaignés.

Mais le plus imposant résultat d'un examen même superficiel des assertions de Varillas, c'est qu'il fait mourir la comtesse saignée des quatre veines six mois après la bataille de Pavie, c'est-à-dire en 1526, et qu'il est établi, *par une suite de documents authentiques*, qu'elle ne mourut *que dix ans après*.

Nous ne pousserons pas plus loin des rapprochements qui seraient désormais une superfétation. Nous allons, pour toute argumentation, suivre, *d'après les traces irrécusables* qui nous en restent, l'histoire de la comtesse et de ses incontestables amours avec François Ier, et, chemin faisant, nous jetterons, comme des cailloux, dans le jardin trop fleuri de Varillas, les dates et les faits qui dressent, en face de son frêle échafaudage de fictions, le brutal démenti de la réalité.

Nous emprunterons ce récit à Brantôme, autorité récusable en matière gravement et minutieusement historique, mais qui a recueilli la tradition *vivante* des galanteries du règne de François Ier, et dont l'autorité en ces frivoles questions ne saurait être suspectée ; mais surtout aux pièces plus précises et plus probantes, que

l'apologiste Hévin a extraites du dossier d'un procès provoqué par la donation du comte de Chateaubriand au connétable de Montmorency, contestée dès le lendemain de sa mort, comme frustratoire, par ses héritiers collatéraux : procès mémorable qui dura plus de cinquante ans, ne finit qu'en 1604, et mit en présence les avocats les plus célèbres du temps, les Marion, les Bouguier, les Séguier, etc.

Les principaux et les meilleurs arguments de cette discussion ne nous appartiennent pas et nous nous en félicitons pour le succès de notre thèse ; nous les avons çà et là renforcés de quelques preuves accessoires, résultat de nos laborieuses recherches personnelles, et dont nous indiquerons soigneusement la provenance.

Jean de Laval, comte de Chateaubriand, naquit au mois de janvier 1487, selon Hévin. *Les Chroniques de Vitré* nous apprennent que François de Laval, seigneur de Montafilant, père du comte de Chateaubriand, avait *déjà* deux fils en 1495. Sa femme était Françoise de Rieux, appartenant comme lui à une des plus anciennes et des plus puissantes familles de la Bretagne.

Jean de Laval, parent de la reine Anne, du chef de sa mère, fut envoyé à la cour de France, à l'âge de quatorze ans, pour y faire cet apprentissage du gentilhomme que les *Mémoires de Fleuranges*, la *Vie du chevalier Bayard* et la *Chronique du petit Jehan de Saintré*, nous ont si fidèlement, si minutieusement et si agréablement décrit sous ses divers aspects. Cela

s'appelait déjà *entrer en page*. La cour de la reine Anne était déjà une école de chevalerie, de goût et de politesse. « Ce fut la première qui commença à dresser la « grande cour des dames, dit Brantôme; elle avoit « très-grande suite de dames et de filles et n'en re- « fusa jamais aucune. Tant s'en faut qu'elle s'enqué- « roit des gentilshommes leurs pères, qui étoient à la « cour, s'ils avoient des filles et quelles elles étoient « et leur demandoit. »

« Elle mandoit en cour, dit d'Argentré, les gentils- « hommes de son pays, feignant avoir affaire d'eux et « les vouloir employer à son service près de sa per- « sonne ; puis incontinent, les envoyoit aux guerres « d'Italie et ailleurs, se former aux armes et apprendre « la vertu. »

On imagine combien la qualité commune de serviteurs et de pensionnaires de la reine dut multiplier, entre le sire de Chateaubriand et les trois frères de Françoise de Foix, les occasions d'amitié; comme elle dut ménager entre la jeune fille d'honneur et celui qui devait, pour son malheur, être son mari, de faciles rencontres.

Odet de Foix, sieur de Lautrec, s'était déjà signalé auprès de son cousin, l'héroïque et malheureux Nemours, à Ravenne, où il avait en vain, de la voix et de l'épée, essayé de le sauver. Thomas de Lescun, dit le *Protonotaire de Foix*, parce qu'il se destina d'abord à l'état ecclésiastique, avait plus de goût pour les armes

que pour la robe et ne devait pas tarder à la jeter aux orties, et André de Foix, sieur de Lesparre ou (d'Asparros), qui fut porté pour 500, puis pour 2000 livres de gages sur les états de la maison de la reine, partagèrent sans doute avec le jeune sire de Chateaubriand les exercices de belles lettres et les jeux rudes et guerriers par lesquels on dressait de bonne heure l'enfant de noble maison à la vie militaire et aux plaisirs chevaleresques. A ces études et à ces jeux, Jean de Laval se forma de bonne heure et acquit la réputation *d'un homme singulier en toutes choses;* éloge fort étendu que lui donne d'Argentré, qui, dans un autre endroit de son *Histoire de Bretagne*, le représente comme un seigneur *prudent, avisé et fort magnifique, ayant quelque connaissance des lettres,* et qui, dans ses commentaires latins sur la *coutume de Bretagne,* va jusqu'à dire qu'il ne manquait pas de génie (1).

Le comte de Chateaubriand fut un des protecteurs et un des Mécènes de Clément Marot, qui lui dédia un livre *d'épigrammes,* en lui disant avec cette familiarité qu'autorisa de tout temps la poésie, et celle plus honorable que les hommes célèbres devaient à la gloire, qui donnait déjà des titres égaux à ceux de la noblesse :

« Puis tien je suis des jours a tant et tant
« Demy donner ne seroit que redite. »

(1) *Huic etsi non deerat ingenium.*

Françoise de Foix était en 1509, à quatorze ans, la plus belle des filles de la reine.

« Quoiqu'elle ne sortît encore que de l'enfance, dit « Lesconvel, et qu'elle ne fût que sur sa douzième « année, sa beauté étoit si achevée, qu'elle enlevoit « les cœurs. Une taille avantageuse et qui se perfec« tionnoit de jour en jour; un air engageant, mêlé de « fierté et de douceur; des cheveux noirs et en grande « quantité *qui relevoient la blancheur et l'éclat de son « teint,* tout cela joint à un esprit aisé, juste, fin, de « bon sens, et qui commençoit à briller, la rendoit la « plus rare et la plus belle personne de son siècle. »

Il nous reste à modifier ou à corroborer les traits de cette description un peu fictive par les témoignages divers qui résultent des épitaphes de Françoise de Foix (si l'on peut ajouter foi à une épitaphe), des poésies qui lui ont été attribuées, et d'un poëme de François Sagon sur sa mort.

Clément Marot, dans l'épitaphe qu'il lui a consacrée, l'a peinte *richement étoffée de grande beauté, de grâce qui attire, de bon savoir, d'intelligence prompte.* Nicolas Bourbon, dans une autre épitaphe latine, l'exalte *comme la meilleure, la plus belle et la plus pieuse femme de France,* réunissant toutes les perfections de l'esprit et du corps (*dotes animi corporisque*). Françoise de Foix avait le teint brun. Elle le compare, dans une épître, à celui de son royal amant, et lui reproche, à propos de ses infidélités pour la blonde

Picarde, mademoiselle d'Heilly, son injuste préférence pour le *blanc qui n'a point de durée.* Cette paraphrase, rimée par Marot, son poëte ordinaire, son confident, son secrétaire intime, à qui elle devait elle-même plus tard faire infidélité pour Sagon, rappelle le thème biblique : *Nigra sum, sed formosa.* Le *noir* y est exalté comme la couleur inaltérable, symbole de la constance du cœur.

Sagon, dans son poëme funèbre, célèbre surtout l'esprit de Françoise de Foix, qu'il met au rang des femmes les plus brillantes et les plus instruites de son temps. Il daigne à peine louer ce corps dont la mort vient d'attester la fragilité. Il se rabat sur les mérites de l'âme immortelle qui lui survit. Son allégorie *du miroir d'honneur féminin* se poursuit minutieusement et laborieusement pendant quinze cents vers, qui ne valent pas pour nous un mauvais croquis de peintre.

Françoise de Foix, d'un esprit compréhensif et délié, curieuse de savoir, avide d'une gloire supérieure à celle de la beauté, possédait les langues étrangères (sans doute l'espagnol et l'italien), inventait des devises ingénieuses, écrivait des lettres agréablement tournées, s'exerçait, sans trop de gaucherie, au délicat instrument de la poésie, et était d'une conversation facile et enjouée.

Cette communauté de talents et de goûts la rendit agréable à la savante et subtile Marguerite, dont elle fut la favorite en même temps que la maîtresse de son frère.

Séduit par ces qualités encore sans mélange et par ces attraits virginaux, Jean de Laval la demanda en mariage, malgré la pauvreté qui contrastait avec cette richesse de dons physiques, intellectuels et moraux.

La reine Anne de Bretagne, qui avait une prédilection particulière pour ses parents de la maison de Foix, fit don à la jeune épousée, en faveur de son mariage, d'une somme de 20,000 livres, qui furent payées en trois ans sur les revenus du duché de Bretagne.

Ce mariage eut lieu dans le cours de l'année 1509, et non 1506, comme l'a dit le bibliophile Jacob.

Les deux époux durent, à partir de cette époque, vivre dans leurs terres, car on ne trouve pas le nom du *comte de Plorhant et seigneur de Chateaubriand*, comme se qualifiait alors Jean de Laval, dans les listes de gentilshommes qui accompagnèrent Louis XII dans ses campagnes d'Italie en 1509 ni même en 1507. On y voit seulement figurer son beau-frère, Odet de Foix, qui fut blessé dans la première de ces expéditions, à côté de son héroïque cousin germain le duc de Nemours.

Le comte de Chateaubriand ne semble avoir reparu à la cour que lors des obsèques de celle qui était à la fois sa duchesse et sa reine. Il représentait la Bretagne dans le cortége de grands seigneurs et de grands officiers de la couronne, qui accompagnèrent ce glorieux cercueil. Il brille par son absence dans la liste du couronnement et de l'entrée de François Ier, ce qui permet de croire qu'il demeura dans ses domaines jus-

qu'au moment où le roi l'appela à la cour avec sa femme, qui devint, ce semble, dame d'honneur de la reine Claude.

C'est à partir de 1515 que la famille de Foix arrive aux premiers rangs, et il est probable que cette pluie d'or et de faveurs qui jaillit, dès ce moment, des sources de la munificence royale sur les frères de la comtesse, fut le prix indirect et comme la rançon de l'honneur de l'épouse, gagnée à l'infidélité par son affection fraternelle. Le bâton de maréchal de France mis aux mains de son frère aîné donna peut-être le signal de cette victoire amoureuse de François Ier.

L'indiscret Brantôme a malignement noté, dans *la vie* de chacun des trois frères de Foix, et dans celle de Trivulce, les circonstances qui permettent de rapprocher, sans calomnie, la faveur de la comtesse et celle de ses frères.

Mais avant de citer ces médisances salées, examinons un portrait de la comtesse de Chateaubriand, tracé de 1515 à 1525, sans qu'on puisse préciser la date, et qui fait partie de la galerie intime de madame de Boisy, ressuscitée par M. Rouard. Madame de Chateaubriand y figure en compagnie de ses trois frères, ce qui semble impliquer qu'elle vivait déjà dans la familiarité du roi. Cependant la devise qui accompagne son portrait n'est point le salut ironique de l'homme satisfait. Elle n'est pas toutefois complétement respectueuse : *Mieux contournée que peinte.*

En effet, cela est-il la critique du peintre ou du modèle? Cela veut-il dire : plus belle de corps que de visage, ce qui est d'une critique un peu hardie, et comme qui dirait domestique? La tête est belle, ferme, pensive, plus expressive que régulière. Il y a une ombre sur ce visage, l'ombre de la catastrophe future. C'est une tête tragique. Après cela, peut-être la voyons-nous à travers les crêpes du récit de Varillas. N'importe, ce n'est pas là une figure épanouie, heureuse, pleine de lumière et de vie comme celle d'une duchesse d'Étampes. La fatalité a passé par là. Nous n'avons pas d'autre témoignage iconographique à déchiffrer, et force nous est de revenir à Brantôme.

Du temps de François Ier, dit le rude Tavanne, « les « femmes faisoient tout, même les généraux et capi-« taines. »

Ce reproche doit porter surtout sur la comtesse de Chateaubriand, qui fit la fortune de ses trois frères, malgré leurs fautes. Pour madame d'Étampes, sa rivale triomphante, sa sollicitude, comme nous le verrons, fut surtout ecclésiastique. Sa devancière faisait des généraux. Elle trouva meilleur de faire des évêques.

S'agit-il de Jean-Jacques Trivulce, « ce grand « capitaine italien, toutefois très-bon Français, » dit Brantôme, qui mourut en baisant la croix de son épée nue, tué par la disgrâce injuste de François Ier? Le même chroniqueur nous apprendra « que M. de Lau-« trec fut cause de sa desfaveur, par le moyen de

« madame de Chateaubriand, sa sœur, *que le roi ay-*
« *moit* » (1).

Quant à ce Lautrec, « à la mine fort arrogante et « formidable, tant de soy que des grandes playes et « ballaffres qu'il avoit au visage reçues à la bataille de « Ravennes, » il demeura jusqu'au bout, malgré la défaite de la Bicoque, malgré le Milanais perdu, malgré la perfide haine de Louise de Savoie, le favori de son maître. « D'estre hardy, brave et vaillant, « estoit-il, dit Brantôme, et pour combattre en guerre « et frapper comme un sourd ; mais pour gouverner « un Estat, il n'y estoit pas bon.

« Madame de Chateaubriand, sœur de M. de Lau« trec, une très-belle et honneste dame, que le « roy aymoit et en faysoit son mary cocu (2), en rabat« toit tous les coups, et le remettoit toujours en grâce, « si bien que le proverbe en couroit pour lors : *Milan* « *a faict Meuillan, et Chasteaubriand a deffaict et perdu* « *Milan.* »

Proverbe à deux tranchants qui signifiait : « Que des « gaings et proffits et lucres que fit M. le grand maistre « de Chaumont, quand il estoit gouverneur, en fist faire « le chasteau et maison de Meuillan en Bourbonnois, « qui est une des belles et superbes que l'on sçauroit

(1) édit. Buchon, t. Ier, p. 161.

(2) Nous risquons le mot, après Brantôme et Molière, en faveur de son ancienneté.

« voir ; et les fautes que fist M. de Lautrecq, estant « gouverneur dudict Milan, rabattues par madame « de Chasteaubriand à l'endroict du roy, deffirent « et perdirent Milan, et aussy qu'on disoit que la- « dicte dame avoit faict avoir le gouvernement à son « frère (1). »

Thomas de Foix, second frère de madame de Chateaubriand, seigneur de Lescun, dit le *Protonotaire de Foix*, cousu de blessures et balafré d'estafilades comme son frère, fut tué d'une arquebusade à la bataille de Pavie, en 1525. M. de Lautrec mourut au camp sous Naples, en 1527, de la maladie contagieuse qui décima son armée. Le dernier des frères, André de Foix, M. de Lesparre, leur survécut jusqu'en 1547. Peu m'importe que, comme eux, il ait dû sa faveur à madame de Chateaubriand « que le roy aymoit, et que plus d'une fois sa fortune ait été faite et rhabillée par l'amour. » Peu m'importe qu'il se soit « emplumé » en Espagne comme ses frères à Milan. Ses deux frères moururent devant l'ennemi. Il avait, lui, reçu tant de coups de masse sur sa salade, qu'il en perdit la vue. Ce sont là des circonstances atténuantes irrésistibles, et si la faveur de madame de Pompadour et de madame du Barry n'avait pas fait d'autres généraux que ces rudes et braves et malheureux Lautrec, Lescun et Lesparre, qui faisaient leur cour au roi sur les champs

(1) Édit. Buchon, t. Ier, p. 226.

de bataille et se faisaient tuer pour lui, je n'y verrais pas grand chose à redire.

Cette faveur ne fut d'ailleurs pas sans orages et sans vicissitudes. Louise de Savoie haïssait la maison de Foix, et sa haine ne pouvait venir, en ce qui concerne les hommes, que de leur qualité de parents et de serviteurs fidèles de la reine Anne, dont elle poursuivait encore la mémoire dans leur personne, et en ce qui concerne madame de Chateaubriand, du crime qu'elle avait commis malgré elle, de ne pas déplaire au connétable de Bourbon. Beaucaire (*Belcarius*) et de Thou ont cherché d'autres motifs à cette haine proverbiale de Louise de Savoie contre Lautrec et sa sœur. Selon le premier, Lautrec, peu retenu dans ses propos soldatesques, aurait raillé les prétentions de cette vieille amoureuse (*quod de ejus impudicitia liberius locutus fuisset*). Selon de Thou, elle aurait eu à venger l'affront encore moins pardonnable de son dédain. Mais Lautrec n'était guère un dameret, avec sa figure couturée de balafres.

Selon un manuscrit, Louise de Savoie, unissant dans la même vengeance ses griefs et ceux de son fils, poursuivait dans Lautrec un homme seulement coupable d'être le frère de madame de Chateaubriand, courtisée à la fois par le connétable de Bourbon et par François Ier, et qui avait un moment préféré le premier au second.

(1) Fonds Béthune (vol. 84 gr. folio 3).

Tout cela n'empêcha pas Lautrec de devenir maréchal de France, gouverneur de Guyenne, chevalier de l'ordre et lieutenant général en Milanais; Thomas de Lescun, le protonotaire de Foix, de recevoir à son tour le bâton en 1520, après le collier, et enfin, André de Lesparre, d'être investi du gouvernement de la Guyenne, après son aîné, et du commandement de l'armée destinée à conquérir et qui ne conquit pas la Navarre.

Pendant ce temps, le mari, le comte de Chateaubriand, dont sans doute la présence devenait gênante, se battait bravement à la journée de la Bicoque, où le fils aîné du comte de Laval, son cousin, périt à ses côtés, et d'où il revint pourtant sain et sauf, après avoir risqué mainte fois de prendre sa place dans ce grand cimetière de l'Italie, « bossu, » suivant l'énergique expression de Brantôme, de cadavres de gentilshommes français.

Un grief plus sérieux contre la mémoire de la galante comtesse que celui de ces faveurs purifiées par le sang et rachetées par de loyaux et héroïques services, serait tiré de ses infidélités. Je sais bien que François Ier lui en donnait l'exemple. Mais c'était un exemple qu'il ne fallait pas suivre. Il n'est malheureusement pas possible d'adopter les illusions optimistes de l'avocat Hévin. Et si l'histoire nous montre Françoise de Foix maîtresse incontestable de François Ier, elle nous la montre aussi le trompant à l'occasion au moins pour l'amiral Bonnivet, « qui étoit de fort gentil et subtil

« esprit, et très-habile, fort bien disant, et fort beau et « agréable. »

Ce Bonnivet, qui osait s'attaquer à la sœur propre du roi, à Marguerite, et s'exposer au double châtiment de la violation de l'hospitalité et de la violation de la pudeur, n'était pas homme à respecter, dans la maîtresse du roi, celle que rendait seulement sacrée le choix de son maître. Mais un pareil jeu, s'il demeura pour lui sans dangers réels, ne fut pas absolument dénué d'inconvénients qui le punirent peut-être par ce qu'un fat a de plus sensible, l'amour-propre. Les égratignures dont Marguerite d'Alençon, comme elle le raconte elle-même, en termes à peine voilés, dans l'*Heptaméron,* et qui laissèrent sur ce beau visage la trace sanglante d'un combat de nuit, dans lequel l'agresseur n'eût pas l'avantage, n'étaient rien auprès du supplice ridicule qu'infligea à son rival, à son insu, le roi dont il usurpait les droits les plus intimes.

Mais c'est ici le lieu, ou jamais, de donner la parole à ce Brantôme, dont le vieux langage a les immunités du latin et peut impunément braver l'honnêteté.

« J'ay ouï conter que le roy François, ayant en « main une fort belle dame qui luy a longtemps duré, « allant un jour inopiné à la dicte dame, et à heure « inopinée coucher avecques elle, vint à frapper à la « porte rudement, ainsy qu'il debvoit et avoit pouvoir,

« car il estoit maistre. Elle, qui estoit pour lors accom-
« pagnée du sieur de Bonnivet, n'osa pas dire le mot
« des courtisanes de Rome : *Non si può, la signora è*
« *accompagnata* (1). Ce fut à s'adviser là où son gal-
« lant se cacheroit pour plus grande seureté. Par cas,
« c'estoit en esté, où l'on avoit mis des branches et
« feuilles en la cheminée, ainsy qu'est la coustume de
« France (2). Parquoy elle lui conseilla et l'advisa
« aussytost de se jetter dans la cheminée, et se cacher
« dans ces feuillards tout en chemise, que bien le ser-
« vit, de quoy ce n'estoit en hyver. Après que le roy
« eut faict sa besogne avecques la dame, voulut faire
« de l'eau ; et, se levant, la vint faire dans la cheminée
« par faute d'autre commodité ; dont il en eut si grande
« envye, qu'il en arrousa le pauvre amoureux plus
« que si on lui eust jetté un silleau d'eau, car il l'en ar-
« rousa, en forme de chantepleure de jardin, de tous
« costés, voyre et sur le visage, par les yeux, par le nez,

(1) Cela ne se peut, madame est en compagnie.

(2) Une note curieuse de Gaillard nous édifie complétement sur cet usage « Le grand chambellan, dit du Tillet, était chargé de « tenir les appartements des maisons où allait le roi *garni de* « *roseaux de joncs et de feuilles en été et de pailles et de nattes* « *en hiver*. On voit dans les manuscrits de Béthune *un paiement* « *de jonchées, feuilles et ramées* fait aux fourriers du roi, le « 14 novembre 1516. On trouve encore un reste de cet usage « dans ces deux vers du *Menteur* de Corneille :

Le cinquième était grand, tapissé tout exprès
De rameaux enlacés pour conserver le frais.

« la bouche et partout; possible en échappa-t-il quel-
« que goutte dans la gueule. Je vous laisse à penser
« en quelle peine estoit ce gentilhomme, car il n'osoit
« se remuer, et quelle patience et constance tout en-
« semble! Le roy, ayant faict, s'en alla, prit congé de la
« dame et sortit de la chambre. La dame fit fermer par
« derrière et appela son serviteur dans son lict, l'es-
« chauffa de son feu, luy fit prendre chemise blanche.
« Ce ne fut pas sans rire, après la grande appréhen-
« sion, car s'il eust esté descouvert, et luy et elle
« estoient en très-grand danger.

« Cette dame est celle-là mesme laquelle estant fort
« amoureuse de M. de Bonnivet, et en voulant monstrer
« au roy le contraire, qui en concevoit quelque petite
« jalousie, elle luy disoit : « Mais il est bon, sire, de
« Bonnivet, qui pense estre beau; et tant plus je luy dis
« qu'il l'est, tant plus il le croit; et je me moque de
« luy, et par ainsy j'en passe mon temps, car il est fort
« plaisant et dit de très-bons mots; si bien qu'on ne
« sçauroit s'en garder de rire quand on est près de
« luy, tant il rencontre bien. Elle vouloit par là mons-
« trer au roy que sa conversation ordinaire qu'elle
« avoit avecques luy n'estoit point pour l'aymer et en
« jouir, ni pour fausser compaignie au roy. Ha! qu'il
« y â plusieurs dames qui usent de ces ruses pour
« couvrir leurs amours qu'elles ont avecques quel-
« ques-uns; elles en disent du mal, elles s'en moc-
« quent devant le monde, et derrière n'en font pas ce

« beau semblant; et cela s'appelle ruses et astuces « d'amour. (1). »

C'est un fait à remarquer que pas une des maîtresses de François Ier ne lui a été fidèle, pas plus Anne de Pisseleu que madame de Chateaubriand. Pour ne parler que de cette dernière, la leçon impudique donnée à une impudique devant elle, ce châtiment de satyre dont elle avait été témoin, ne la dégoûtèrent pas de Bonnivet, qui pour elle avait affronté cette pluie flétrissante pire qu'une pluie de balles. Et c'est une amère expérience, un cruel désabusement, qui dictèrent à François, regardant un jour à travers les vitres de Chambord, cet axiome sceptique que Brantôme y lut écrit de sa main : *Toute femme varie.*

« J'avois avecques moy, dit Brantôme, un fort hon- « neste et habile gentilhomme de Périgord, mon amy, « qui s'appeloit M. de Roche, qui me dit soudain : « Pensez que quelques-unes de ces dames qu'il aymoit « le plus, et de la fidélité desquelles il s'asseuroit le « plus, il les avoit trouvées varier et luy faire faux « bonds, et en elles avoit descouvert quelque change- « ment dont il n'étoit guères content, et de dépit en « avoit escrit ce mot :

« Le concierge (de Chambord, ancien valet de cham- « bre de François Ier) qui nous ouït dit : « C'est mon

(1) Édit. Buchon, t. II, p. 380.

« avis ! vrayment ne vous en pensez pas mocquer; « car de toutes celles que je luy ay veues et cognues, « je n'en ay veu aucune qui n'allast au change plus « que ses chiens de la meute à la chasse du cerf ; mais « c'estoit avecques une voix fort basse, car, s'il s'en fust « apperçu, il les eût bien relevées (1). »

C'est le cas de rappeler le mot de Tavannes, résumant la vie galante de François Ier : « Il eut quelques « bonnes fortunes et beaucoup de mauvaises. »

Cependant le moment approchait où le roi allait prendre sa part des épreuves de l'homme, et la fortune trop souvent bravée par ce souverain gentilhomme, qui ne doutait de rien, se préparait à lui faire payer avec usure ses sublimes dédains. Le vainqueur de Marignan, en 1525, devient le vaincu de Pavie. Le triomphateur est changé en prisonnier. Ce fut dans toute la France, à cette nouvelle imprévue, un long cri d'admiration et de douleur. Le peuple, fier du courage de son *François Cœur de Lion,* triste de sa captivité, jeta toutes ses épargnes dans la balance de sa rançon, et les nombreuses complaintes de frustes Blondel, spontanément sorties de cette veine de patriotisme et de dévouement, célébrèrent le roi prisonnier, sa mélancolie, ses regrets, ses espérances et enfin son retour. Voici une de ces ballades populaires, naïves et fines, dont le cadre contient tous les actes et toutes les

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. II, p. 381.

scènes de ce drame de Pavie et de Madrid, qui avait si vivement ému la fibre nationale.

Chanson sur la bataille de Pavie (1525) (1).

Hélas! La Palice est mort,
Il est mort devant Pavie;
Hélas! s'il n'estoit pas mort,
Il seroit encore en vie (2)

Quand le Roy partit de France,
A la malheur il partit.
Il en partit le dimanche
Et le lundy y fut pris (3).

Il en partit le dimanche
Et le lundy il fut pris.
Rens, rens-toy, roy de France,
Rens-toy donc car tu es pris (4).

(1) Recueil Mss. 12616, p. 13 (Bibl. impériale).

(2) Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, maréchal de France, tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Il avait fait tout son possible pour détourner le roy du malheur où sa destinée l'entraisna contre toutes les règles de la guerre. (*Note du Mss.*)

(3) François Ier assiégea en personne la ville de Pavie le 21 octobre 1524. Après quatre mois de siége, il était très-peu avancé. Charles, *connétable de Bourbon*, qui commandait l'armée de Charles-Quint, vint secourir la place et attaqua le roy dans son camp la nuit du 24 au 25 février 1525.

(4) La bataille fut des plus grandes et des plus sanglantes, et le roy, après avoir longtemps combattu en soldat aussi bien qu'en capitaine, se trouva seul au milieu des ennemis dans le moment que son cheval fut tué. (*Note du Mss.*

Rens-toy, rens-toy, roy de France,
Rens-toy donc, car tu es pris.
Je ne suis point roy de France,
Vous ne savez qui je suis (1).

Je ne suis point roy de France,
Vous ne sçavez qui je suis.
Je suis pauvre gentilhomme
Qui s'en va par le païs.

Je suis pauvre gentilhomme
Qui s'en va par le païs.
Regardèrent à sa casaque,
Avisèrent trois fleurs de lys.

Regardèrent à sa casaque,
Avisèrent trois fleurs de lys,
Regardèrent à son espée
Françoys y virent escry.

Regardèrent à son espée
Françoys y virent escry.
Ils le prirent et le menèrent
Droit au chasteau de Madry.

Ils le prirent et le menèrent
Droit au chasteau de Madry.
Ils le mirent dans une chambre
Qu'on ne voïoit jour ny nuit.

Ils le mirent dans une chambre
Qu'on ne voïoit jour ny nuit
Que par une petite fenestre
Qu'estoit au chevet du lict.

(1) Il combattit encore assez longtemps à pied sans être reconnu, et enfin, ayant aperçu parmi ceux qui le pressoient *Pompéran*, escuyer du connétable, il se rendit à luy.

Que par une p^e^tite fenestre
Qu'estoit au chevet du lict.
Regardant par la fenestre,
Un courrier par là passit,

Regardant par la fenestre
Un courrier par là passit.
Courrier qui porte lettre,
Que dit-on du roy à Paris ?

Courrier qui porte lettre
Que dit-on du roy à Paris?
Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sait s'il est mort ou vif.

Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sait s'il est mort ou vif.
Courrier qui porte lettre,
Retourne t'en à Paris.

Courrier qui porte lettre,
Retourne t'en à Paris,
Et va t'en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency,

Et va t'en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency
Qu'on fasse battre monnoye
Aux quatre coins de Paris,

Qu'on fasse battre monnoye
Aux quatre coins de Paris.
S'il n'y a de l'or en France,
Qu'on en prenne à Saint-Denis.

S'il n'y a de l'or en France,
Qu'on en prenne à Saint-Denis,

Que le Dauphin on amène
Et mon petit-fils Henry (1),

Que le Dauphin on amène
Et mon petit-fils Henry;
Et à mon cousin de Guise
Qu'il vienne icy me requéry (2);

Et à mon cousin de Guise
Qu'il vienne icy me requéry.
Pas plus tost dit la parolle
Que monsieur de Guise arrivy.

(1) Ces deux princes, François Dauphin, et Henri duc d'Orléans, depuis le roy Henry. Ils demeurèrent en prison à Madrid jusqu'à ce qu'il fut accordé par le traité de Cambray du 6 août 1529 que l'empereur les renverrait moyennant une rançon de 2 millionsd'écus d'or dont 120,000 seraient actuellement payés à l'empereur, et le maréchal de Montmorency les ayant fait porter à Andaye il échangea les enfants du roy contre cette somme le 1er juin 1530. Ce fut les états du royaume assemblés en septembre 1528 qui donnèrent cet argent au roy. (*Note du Mss.*)

(2) Claude de Lorraine premier duc de Guise, 5e fils de René duc de Lorraine, et de Philippe de Gueldre et frère d'Antoine duc de Lorraine. Il avoit épousé en 1513 Antoinette de Bourbon fille de François comte de Vendôme et de Marie de Luxembourg, et il étoit cousin du duc François Ier, parce que Louise de Savoye mère du roy estoit fille de Philippe II duc de Savoye et de Marguerite de Bourbon, sœur de Catherine de Bourbon femme d'Adolphe d'Egmont duc de Gueldres, père et mère de Philippe de Gueldres, nièce du duc de Guise; ainsi il estoit cousin issu de germain du roy François Ier. — Après que François Ier eut esté très-étroitement gardé 8 ou 9 mois dans le château de Madrid il en sortit, par le traité de paix conclu à Madrid le 14 janvier 1525 et il repassa en France le 18 mars de la même année, après que François Dauphin et Henry duc d'Orléans ses enfants eurent esté donnés en ostage aux Espagnols jusques à ce que leur père eût fait son traité. (*Note du Mss.*)

La cômtesse de Chateaubriand, qui avait suivi la cour à Lyon, y fut frappée au cœur par la nouvelle des malheurs de son royal amant, qui lui en présageaient tant d'autres. L'absence de ce souverain protecteur la livrait en effet sans merçi à la vengeance impatiente de Louise de Savoie, acharnée à ajouter ses coups à ceux de la fortune, qui, dès ce jour, semble avoir abandonné définitivement la maison de Foix, dont le crédit semble s'ensevelir dans le cercueil du maréchal de Foix, mortellement blessé à Pavie.

Durant cette séparation forcée, les sentiments du roi et de la comtesse ranimés, ravivés par la solitude de la prison et l'attente de la disgrâce, s'épanchent dans des lettres et des vers dont le recueil, signalé pour la première fois par Lenglet-Dufresnoy, dans son édition de Marot, a été publié en 1847 par M. Champollion-Figeac. Sur l'inspiration dominante et la signification positive de ce recueil des lettres et des vers de la captivité, de ces regrets et de ces reproches rimés sortis d'une source poétique subitement ouverte par le coup de foudre de l'adversité, les interprétations ont varié, et cette urne de larmes harmonieuses analysées par un critique sans imagination a paru, selon leur prédilection particulière, à celui-ci, remplie par Marguerite, à celui-là par Marot, et dédiée, selon les uns, à la passion ancienne, selon d'autres à la passion nouvelle. Dans ces reproches d'inconstances, dans ce plaidoyer jaloux de la couleur noire contre la couleur *blanche,* les uns ont

vu un badinage de Marguerite, applicable seulement à des chiennes favorites, les autres, les derniers efforts de madame de Chateaubriand pour rallumer la flamme d'un amour expirant dans l'habitude, et combattre l'usurpation victorieuse de sa rivale, la blanche et blonde d'Heilly.

Pour nous, nous inclinons à penser, comme le bibliophile Jacob, que les vers de captivité de François Ier sont adressés non à mademoiselle d'Heilly, dont le règne date de la délivrance, mais à madame de Chateaubriand, et c'est d'après cette interprétation, à laquelle nous nous rallions, que nous étudierons brièvement ce recueil, dont l'importance littéraire est médiocre, et dont la valeur historique est tout intime, et gît surtout dans les allusions que nous y trouvons à cette agonie de la passion de François Ier pour madame de Chateaubriand, agonie qu'il nous reste à raconter.

Ces vers, cette correspondance, recueillis plus tard par ordre du roi, forment un manuscrit portant, au fonds Baluze de la Bibliothèque Impériale, le n° 7788. L'ancien catalogue, publié par Montfaucon, désigne ce précieux manuscrit comme un *Recueil de Poésies de la reine de Navarre*. Mais Lenglet-Dufresnoy, d'après le souvenir de Baluze lui-même, a rectifié cette attribution. Ce recueil, de format petit in-folio, sur vélin blanc, avec des initiales en or et en couleur assez mesquines, pourrait bien avoir été écrit en Espagne pendant la captivité du roi. On y remarque des correc-

tions de l'écriture de François Ier, qui est nommé dans l'intitulé des pièces ; on y remarque aussi comme des traces de larmes qui seraient tombées sur les pages et auraient été vivement étanchées avec le doigt.

« Peut-être la comtesse de Chateaubriand elle-même « a-t-elle relu, avec des pleurs de souvenir, les épi- « tres de son amant et les siennes, plus tendres et « moins amphigouriques dans les vers que dans la « prose. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que ces « lettres ne soient les derniers soupirs des amours de « François Ier et de Françoise de Foix.

« C'est à cette dame, et non à mademoiselle d'Heilly, « comme l'a prétendu l'éditeur des *Poëtes français,* « que le roi raconte les événements qui ont précédé « et suivi sa prise à la bataille de Pavie, car il est prouvé « que mademoiselle d'Heilly ne fut aimée du roi qu'à « la fin de sa captivité. Cette longue épître narrative a « un préambule en prose.

« Ayant perdu l'occasion de plaisante écriture et « acquis oubliance de tout contentement, n'est de- « meuré rien vivant en ma mémoire, que la souve- « nance de votre heureuse bonne grâce, qui en moi a « la seule puissance de tenir vif le reste de mon « ingrate fortune; et pource que l'occasion, le lieu, le « temps et commodité me sont rudes par triste frisson, « vous plaira excuser le fruit qu'a mûri mon esprit « en ce pénible lieu, et entendre que, en quelque « peine, tourment, garde, que puisse être le corps, la

« volonté ne cherchera que la douce occasion de faire « chose qui vous puisse donner connaissance, que ce « qui est demeuré en lui libre et non mort, n'est dédié « qu'à vous faire service : par quoi, cet indigne pré- « sent de votre honnête vue sera, s'il vous plaît, « recueilli, non comme son imperfection mérite, mais « comme tribut de ma pensée. »

L'épître, qui suit cet exorde entortillé, est « presque « aussi naïve, aussi touchante, aussi facile que les « meilleures de Clément Marot. La fin surtout ne se « ressent pas des incorrections, des tours pénibles et « des obscurités qu'on reproche ordinairement à la « poésie du roi (1). » Et il serait téméraire de lui contester la paternité de ces vers de la prison, où il manquait absolument de courtisans poëtes.

Quoi qu'il en soit, amie, je mourrai
En votre loi, et là je demourrai.
La liberté ou prison, sans doutance,
En mon vouloir point ne feront d'offense.
Si libre suis, jours ensemble userons
Tous deux contens ainsi temps passerons ;
Et si prison il faudra que j'endure
Y finissant mes jours sous peine dure
Si demourrai-je en tel travail semblable
Comme j'ai esté ; point ne serai muable...
Étant bien sur de toi, que ton devoir
Donne crédit à ton ramentevoir,
Et que le temps et la fâcheuse absence

(1) Bibl. Jacob, *loco citato*, p. 177, 178.

Avec oubli, sur toi n'auront puissance.
Car ton amour, qui tout est assurée
En grand travail sera fortifiée,
Dont dire puis, qu'égale peine avons,
Égale offrande à amour nous devons.

« Un vers de cette pièce, dit le bibliophile Jacob, « laisse entendre que la comtesse n'était pas heureuse « avec son mari, puisque le roi lui souhaite d'être « *en la fin bien mariée*, ce qui ne signifie pas prendre « un époux digne d'elle, mais de ne plus avoir à se « plaindre du sien.

« C'est dans le même sens que Marguérite de Na- « varre et Clément Marot se sont apitoyés, dans leurs « élégies, sur le triste sort de la *mal-mariée*.

« La comtesse de Chateaubriand écrivait encore « avec plus de délicatesse et d'élégance que le roi. On « est tenté d'attribuer à quelque poëte de cour les « *épîtres responsives*, où elle exprime le chagrin que « lui causent la prison et l'absence de son amant (1). »

Las ! si le cœur de ceux qui ont puissance
De vous donner très-brève délivrance
Pouvoit savoir quelle est votre amitié,
Je crois, pour vrai, qu'ils en auroient pitié ;
Et que, si tôt ne vous veuillent remettre
En ce royaume où vous êtes le maître
Ils enverroient au moins m'en avertir
Par charité, pour me faire mourir
Aimant trop mieux en ce jour trépasser
Que sans vous voir tant de saisons passer.

(1) Bibl. Jacob, p. 179.

Ces vers témoignent non-seulement d'une constante tendresse, mais d'un art et d'une science de la forme poétique dont Marot lui-même n'a pas toujours un aussi heureux scrupule. Les vers de la comtesse observent l'entrelacement des rimes masculines et féminines, gracieuse innovation prosodique inaugurée par Le Maire des Belges, à laquelle Marot demeura longtemps rebelle, et dont il ne porta le joug importun que dans la vieillesse. La prose de Françoise de Foix est loin d'être harmonieuse et facile comme ses vers.

« Si à bien continuer il ne falloit commencement, « je réputerois ma lettre privée du fruit heureux de « sçavoir de vos nouvelles, desquelles, si j'en puis « avoir, ne sera estimé moins le contentement que la « paresse de votre main ennuyeuse et longue, et si « pensiez mon affection digne d'être satisfaite par « lettre, ne soit plainte la peine de votre plume « pour contenter l'esprit de.... »

La séparation et l'absence semblaient avoir ranimé la passion de François prisonnier, et reverdi, pour ainsi dire, ces sentiments un peu flétris avant Pavie. La France, le printemps, sa maîtresse, ne sortent pas de son imagination et de son cœur, et c'est de cette triple inspiration que jaillit une source continue de regrets harmonieux. Le souvenir, cette unique consolation de ceux qu'abandonne l'espérance, voltige autour du front languissant du captif, et la brise natale lui ap-

porte des caresses qui le font songer aux anciens baisers. Alors il s'écrie avec une sorte d'ivresse mélancolique :

> Ah ! quand je pense au jour que je te vis
> Tout le premier, qui me fut bien avis
> Connoitre en toi plus que ne peut Nature
> Et déchassai de moi tout' basse cure :
> Tous mes pensers jusqu'au plus haut volèrent
> Te contemplant, et là ils demeurèrent
> Remémorant en moi le Créateur
> De si grand œuvre être premier facteur.
> Par quoi répute à moi la peine heureuse
> De notre amour licite seulement.
> Je te supplie de faire honnêtement
> Que récompense en puisse être le fruit,
> Et jamais n'être en ta grâce détruit ;
> Car de tant plus louable est le désir
> Qui vers le ciel arrête et prend plaisir,
> Pour contempler chose conforme à Dieu
> Car dans le ciel mérites d'avoir lieu.

On le voit, c'est la théorie platonicienne de la graduation du beau, de l'effort progressif de l'amour de la créature à celui du Créateur. Il y a, dans ces aspirations passionnées, je ne sais quel pénétrant accent qui rappelle la *Vita Nuova*. La continence a purifié le désir. La prison a mortifié la chair de cette passion qui finit par n'avoir plus qu'un cœur.

Une lettre du roi, assez énigmatique, semble répondre au premier cri d'alarme ou de douleur de la favorite humiliée, dont les persécutions de Louise de Savoie commencent l'expiation.

« Ayant l'ennui anticipé ma plume à garder mon « triste esprit ne savoir ne pouvoir vous déclarer « l'extrémité de ma peine, si n'est qu'il faille que l'in-« ortune de mon service soit mêlée avec l'ingrate « menterie de cette *méchante créature,* pour vous être « moyen de peine; et quand je pense en être l'occa-« sion, je vous supplie penser que lbien je me puis « vouloir, n'estimant ne désirant la vie que pour « vous faire chose qui vous soit agréable. Or donc, « laissez, amie, porter à moi seul le faix, puisque moi « seul en suis cause; car ce n'est raison que l'innocence « porte la peine du méfait. Je voudrois être si heureux « que mon retour vous pût servir; car ne pouvant voir « votre vie contente, sera désirée la fin ennuyeuse de « celui qui réputeroit sa mort félicité, mais qu'elle « vous donnât contentement. »

Cette lettre ne peut faire allusion qu'à la féminine conspiration contre madame de Chateaubriand, dont le prochain retour du roi avait été le signal, dont Louise de Savoie fut l'auteur, et dont peut-être Marguerite fut la complice, sacrifiant son amitié à ce frère auquel elle a tout sacrifié, excepté son honneur, n'en déplaise à M. Michelet. Le règne de mademoiselle d'Heilly, fille d'honneur de Louise de Savoie, emmenée par elle à Bayonne, au-devant du roi, selon les uns, selon d'autres, compagne du voyage libérateur de Marguerite à Madrid, en fut le résultat.

Un huitain de François Ier nous apprend que les

jardiniers de Fontainebleau lui ayant, avec des vers dont la rustique naïveté serait grotesque si elle n'était pas touchante, envoyé les plus beaux fruits de son verger, le roi en aurait galamment fait présent, dans mademoiselle d'Heilly, à la plus digne, c'est-à-dire à la plus belle. Que pouvait la comtesse, belle surtout de souvenirs, touchant à l'âge trentenaire, critique pour tant de femmes, avec le soleil couchant de son visage et de ses yeux, contre la jolie, fraiche, vive, pimpante demoiselle Picarde, brillante de nouveauté et d'espérance, qui, souple comme une couleuvre, du premier coup tenta, enlaça, ennoua irrésistiblement le roi? Donc la maîtresse brune dut céder tristement le pas à la maitresse blonde. Les yeux noirs éteints durent se baisser devant les traits étincelants de ces doux yeux bleus, qui portaient si loin, de leur arc tout neuf, l'étincelle provocatrice. Ce ne fut pas sans protestation et sans de suprêmes efforts. La comtesse de Chateaubriand disputa le terrain pied à pied, en vraie montagnarde béarnaise, à l'insinuante et vivace rivale.

Puisque changez le privé pour l'estrange,

écrivait-elle au roi :

Avecque vous plus ne serai privée,
Car vous m'avez de votre amour privée
En me laissant, pour tôt, aller au change...

Puis vient le parallèle entre la couleur *noire* et la cou-

leur *blanche*, qui a tant donné le change aux commentateurs. Elle accusait la nouvelle et blonde maîtresse d'être plus froide, en sa nouveauté décevante, qu'elle ne l'était elle-même, après tant de flamme prodiguée. Et elle estimait les cendres de sa beauté et de sa jeunesse plus énergiques encore que les pâles feux d'une aube impuissante. C'était du sang qui coulait dans ses veines, et non du lait, comme dans celles de sa blanche et fade rivale :

Or qui est froid est contraire à Nature ;
Doncques blancheur nous est fort bien contraire....
J'en parle trop, mais je ne m'en puis taire
Car j'ai bon droit, et si suis toute sûre
En connoissant que de moi n'avez cure,
Que pour le moins, si je ne vous puis plaire,
Si aimez-vous, de celle qui est noire
Le *propre nom* (1), et faut que je l'endure!

Le roi se fâche, ou plutôt fait semblant de se fâcher de soupçons injustes et injurieux. Il accuse sa maîtresse de chercher une occasion, un prétexte pour rompre.

Car quand le chien est haï de son maître,
Et fut-il bon, la rage lui fait mettre
Pour loin de lui l'égarer et chasser :
Qui est le signe que me voulez casser.....
Tout est rompu, certes, en mon endroit
Sans juste cause et nul titre de droit,

(1) Françoise.

Et en cela, malheureux je me tiens;
Car pour t'aimer, gagné je n'y ai riens,
Fors seulement que j'ai eu connoissance
Qu'en femme noire n'a pas grande fiance!

Madame de Chateaubriand se radoucit, s'excuse, s'humilie. Hermione se fait suppliante. Elle justifie ses soupçons et ses plaintes par son amour, dont ils sont comme la preuve, et dont ces cris jaloux attestent la profondeur et la sincérité.

Bien difficile il est, d'amour vraie et non feinte,
Jamais pouvoir aimer sans avoir doute et crainte!

Mais bientôt la comtesse ne douta plus, ne craignit plus. La régente elle-même aurait retourné le fer dans la blessure en lui fournissant des preuves irrécusables de l'irréparable infidélité dont on ne la laissait témoin, pour ainsi dire, que pour ajouter à la victoire de sa rivale et à la honte de sa défaite.

O cœur ingrat et plein d'amitié trop cruelle,
Ne te souvient-il plus quelle est la foi de celle
Qui, pour trop fermement t'avoir voulu aimer
Soi-mêmes a haï, sachant le diffamer?...
Mais qui eût su penser pouvoir trouver au miel
Tant de mortel venin, d'amertume et de fiel!

C'en était fait! après avoir jeté ce sombre adieu aux infidèles et essayé d'empoisonner leurs premières joies du remords de la trahison dont elle était victime, la

comtesse descendit dans le deuil et l'obscurité qui conviennent à la disgrâce. Le 10 mars 1526, Lautrec, frère de la délaissée, vint recevoir le roi délivré près de Fontarabie, et livra en otage de sa rançon les enfants de France, et François Ier, enivré de joie, de liberté, d'espérance, impatient de réparer le temps perdu, se rua sans ménagement à cet amour nouveau, dont Louise de Savoie lui avait si maternellement préparé l'oreiller.

C'est à ce moment que commence, selon l'*Histoire généalogique* du père Anselme, Arnould le Ferron, traduit par du Haillan et Belleforêt, cette révolution d'alcôve, dont Brantôme nous a esquissé, dans deux épisodes caractéristiques, les vicissitudes et le dénoûment.

« Un très-grand prince, de par le monde, vint une « fois à estre amoureux de deux belles dames, tout à « coup, ainsy que cela arrive souvent aux grands, qui « ayment les variétés. L'une estoit fort blanche et « l'autre brunette, mais toutes deux très-belles et fort « aimables. Ainsy qu'il venoit un jour de voir la bru- « nette, la blanche jalouse luy dit : « Vous venez de « voller pour corneille. » A quoi luy répondit le prince « irrité et fasché de ce mot : « Et quand je suis un peu « avecque vous, pour qui vollé-je? » La dame res- « pondit : « Pour un phénix. » Le prince, qui disoit des « mieux, répliqua : « Mais dites plustost pour l'oiseau « de paradis, là où il y a plus de plume que de chair ; »

« la taxant par là qu'elle estoit maigre aucunement; « aussy estoit-elle fort jovanote (1) pour estre grasse; « ne se logeant coustumièrement que sur celles qui « entrent dans l'aage, qu'elles commencent à se forti- « fier et renforcer des membres et autres choses (2). »

On le voit, la passion de François Ier pour mademoiselle d'Heilly ne fut pas sans orages. Et si quelquefois certaines comparaisons physiques assurèrent à l'abandonnée la vengeance du regret, ce regret dut toucher au remords le jour où, pour complaire à mademoiselle d'Heilly, le roi, perdant toute pudeur et toute pitié, s'attira, par une réclamation peu chevaleresque, une réponse digne d'une Romaine de Corneille, c'est-à-dire d'une Romaine un peu espagnole. Après avoir forcé François Ier à la regretter, la comtesse de Chateaubriand l'obligeait à l'estimer. Mais voici cette anecdote qui a ravi jusqu'à l'académicien Gaillard lui-même. Il est vrai qu'un Gaillard ne saurait être tout à fait brouillé avec Brantôme :

« J'ay ouy conter, dit donc notre Brantôme, et le « tiens de bon lieu, que, lorsque le roy François Ier eut « laissé *madame de Chasteau-Briant,* sa maistresse fort « favorite, pour prendre madame d'Estampes, estant « fille appelée Heilly, que madame la Régente avoit « prise avecques elle pour l'une de ses filles et la *pro-*

(1) Jeune, *giovinetta.*
(2) Brantôme, édit. Buchon, t. II, p. 298.

« *duisit* au roy François, à son retour d'Espaigne à Bor-
« deaux, laquelle il prit pour sa maistresse, et laissa
« ladicte madame de Chasteau-Briant, *ainsy qu'un*
« *cloud chasse l'autre*, madame d'Estampes pria le roy
« de retirer de ladicte madame de Chasteau-Briant
« tous les plus beaux joyaux qu'il luy avoit donnés,
« non pour le prix et la valeur, car pour lors les
« perles et pierreries n'avoient la vogue qu'elles ont
« eue depuis, mais pour l'amour des belles devises qui
« estoient mises engravées et empreintes, lesquelles la
« reyne de Navarre, sa sœur, avoit faictes et com-
« posées ; car elle en estoit très-bonne maistresse (1).

« Le roy François luy accorda sa prière et luy promit
« qu'il le feroit, ce qu'il fit. Et pour ce, ayant envoyé
« un gentilhomme vers elle pour les luy demander,
« elle fit de la malade sur le coup et remit le gentil-
« homme dans trois jours à venir, et qu'il auroit ce
« qu'il demandoit.

« Cependant, de dépit, elle envoya quérir un or-

(1) Peut-être ces joyaux étaient-ils ceux auxquels Brantôme fait allusion quand il dit à un autre endroit : « Il y eut un grand « prince qui, aimant une fort honneste dame, fit acheter une dou- « zaine de boutons de diamants très-brillants et proprement mis « en œuvre, avecques leurs lettres égyptiennes et hiéroglyphiques, « qui contenoient leur sens caché, dont il en fit un présent à sa « dicte maistresse, qui après les avoir regardés fixement, luy dit, « qu'il n'en estoit meshuy plus besoin à elle de lettres hiérogly- « phiques, puisque les escritures estoient desjà accomplies entre « eux deux... etc. » (édit. Buchon, p. 247, t. II.)

« févre, et lui fit fondre tous ces joyaux, sans avoir « respect ny affection des belles devises qui y estoient « engravées ; et après, le gentilhomme tourné, elle luy « donna tous les joyaux convertis et contournés en lingots d'or.

« Allez, dit-elle, portez cela au roy, et dites-luy que, « puisqu'il luy a pleu me révoquer ce qu'il m'avoit « donné si libéralement, que je le lui rends et renvoye « en lingots d'or. Pour quant aux devises, je les ay « si bien empreintes et colloquées en ma pensée, et « les y tiens si chères, que je n'ay peu permettre que « personne en disposast, en jouist et en eust de plaisir « que moy-mesme. »

« Quand le roy eut receu le tout, et lingots et propos « de ceste dame, il ne dit autre chose, sinon : « Re-« tournez-luy le tout. Ce que j'en faisois, ce n'estoit « pour la valeur (car je luy eusse rendu deux fois « plus), mais pour l'amour des devises; et puisqu'elle « les a faict ainsy perdre, je ne veux point de l'or, « et le luy renvoye ; elle a monstré en cela plus « de courage et générosité que n'eusse pensé pouvoir « provenir d'une femme. »

« Un cœur de femme généreuse despité, et ainsy « desdaigné, ajoute Brantôme, fait de grandes cho-« ses (1). »

« Ce n'estoit pas de l'or, s'écrie Gaillard, attendri

(1) édit. Buchon, t. II, p. 418.

« plus qu'il ne convient à un académicien, qu'il fallait « rendre à une amante si généreuse.

« Cette histoire, ajoute-t-il judicieusement, réfute à la « fois Hévin et Varillas; elle prouve, contre Hévin, que « la comtesse de Chateaubriand a réellement été la maî- « tresse de François Ier, et contre Varillas, que le comte « de Chateaubriand ne la fit pas mourir pendant la pri- « son du roi, ce qui est déjà très-prouvé par la date de « sa mort. Il paraît qu'elle resta toujours à la cour sans « éprouver d'autre disgrâce que l'inconstance du « roi (1). »

Ainsi finirent les amours de la comtesse de Chateaubriand et de François Ier, plus à l'honneur de la première que du second. Elle ajouta à ce dernier et héroïque reproche, que Brantôme a enregistré, l'éloquence muette d'une fidélité dont Bonnivet, mort à Pavie, ne pouvait plus troubler le noble veuvage. Brantôme et du Bouchet nous racontent une dernière anecdote qui nous montre que la comtesse de Chateaubriand, malgré son deuil de cœur, entendait toujours la plaisanterie, et ne pensait pas que, pour être redevenue sage, il lui fallût redevenir bégueule. Elle aurait eu d'ailleurs de la peine à jouer impunément ce nouveau rôle aux yeux d'un aussi fin et aussi bon compère que ce feu M. d'Albanie, un des gouailleurs de la cour de François Ier les plus « heureux en leurs rencontres et

(1) *Histoire de François Ier*, t. IV, p. 343.

causeries. » Cette anecdote a cela de plus important pour nous, qu'elle nous montre madame de Chateaubriand vivant à la cour et assistant aux cérémonies en 1533, époque où, selon le récit de Varillas, elle était, depuis huit ans, morte assassinée par la vengeance conjugale.

« Lorsque le pape Clément (VII) vint à Marseille « faire les nopces de sa nièce avecques M. d'Orléans (1), « il y eut trois dames, belles et honnestes vefves, les- « quelles, pour les douleurs, ennuys et tristesses « qu'elles avoient de l'absence et des plaisirs passés « de leurs marys, vindrent si bas et si fort atténuées, « débiles et maladives, qu'elles prièrent M. d'Albanie « son parent, qui avoit bonne part aux grâces du pape, « de luy demander dispense, pour elles trois, de man- « ger de la chair les jours deffendus.

« Le duc d'Albanie leur accorda, et les fit venir un « jour fort familièrement au logis du pape; et pour ce, « en advertit le roy, luy en ayant descouvert la baye. « Estant toutes trois à genoux debvant Sa Saincteté, « M. d'Albanie commença le premier, et dit assez bas, « en italien, que les dames ne l'entendoient point :

« Père Sainct, voylà trois dames vefves, belles et « bien honnestes, comme vous voyez, lesquelles, pour « la révérence qu'elles portent à leurs chers marys « trespassés, et à l'amytié des enfans qu'elles ont eus

(1) Catherine de Médicis avec le futur Henri II.

« d'eux, ne veulent pour rien du monde aller aux se-
« condes nopces pour faire tort à leurs marys et en-
« fants; et parce que quelquefois elles sont tentées des
« aiguillons de la chair, elles supplient très-humble-
« ment Vostre Sainсteté de pouvoir avoir approche des
« hommes hors maryage, si et quantes fois qu'elles
« seroient en ceste tentation.

« — Comment, dit le Pape, mon cousin! ce seroit
« contre les commandements de Dieu dont je ne puis
« dispenser.

« — Les voylà, Père Sainct, disoit le duc, s'il vous
« plaist les ouyr parler.

« Alors l'une des trois, prenant la parolle, dit :

« Père Sainct, nous avons prié M. d'Albanie de vous
« faire une requeste très-humble pour nous autres
« trois, et vous remonstrer nos fragillités et débilles
« complexions.

« — Mes filles, dit le Pape, la requeste n'est nulle-
« ment raisonnable, car ce seroit contre les comman-
« dements de Dieu.

« Les dictes vefves, ignorantes de ce que luy avoit
« dict monsieur d'Albanie, lui répliquèrent :

« — Père Sainct, au moins plaise nous en donner
« congé trois fois de la semaine et sans escandale.

« — Comment! dit le Pape, de vous permettre *il
« peccato di lussuria?* Je me damnerois; aussy je ne le
« puis faire.

« Les dictes dames, cognoissant alors qu'il y avoit

« de la fourbe et raillerie, et que M. d'Albanie leur en « avoit donné d'une, dirent :

« Nous ne parlons pas de cela, Père Sainct, mais « nous demandons permission de manger de la chair « les jours prohibés.

« Là dessus, le duc d'Albanie leur dit : « Je pensois, « mesdames, que ce fust de la chair vive. »

« Le Pape aussytost entendit la raillerie, et se prit à « sourire, disant :

« Mon cousin, vous avez faict rougir ces honnestes « dames ; la reyne s'en faachera quand elle le sçaura ; » « laquelle le sçeut et n'en fit autre semblant, mais « trouva le conte bon ; et le roy puis après en rit bien « fort avecques le pape, lequel après leur avoir donné « sa bénédiction, leur octroya le congé qu'elles deman- « doient, et s'en allèrent très-contentes.

« L'on m'a nommé les trois dames ; madame de Chas- « teau-Briant ou madame de Canaple, madame de Chas- « tillon, et madame la baillive de Caen, très-honnestes « dames. Je tiens ce conte des anciens de la cour (1). »

Dans ce conte, qui semble reproduit de du Bouchet qui appelle les trois dames « *vertueuses, chastes et dé-* « *votes,* » Brantôme se contente de les dire « *belles et* « *honnestes.* » Tous deux les disent *veuves*. « C'est une « erreur, dit Gaillard, ils devaient dire seulement que « le duc d'Albanie les disait *veuves*, parce que cette

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. II, p. 406.

« supposition convenait à la plaisanterie qu'il voulait « faire, car il est certain que jamais la comtesse de « Chateaubriand ne fut veuve. Cette anecdote, si elle « est vraie, prouve encore que la comtesse était à la « cour en 1533, époque de l'entrevue de Marseille; il « paraît qu'elle était une des dames de la reine. »

Revenons maintenant à l'histoire. Ce qui semble certain, c'est que la comtesse vivait bien avec son mari, depuis la captivité de François Ier; elle l'avait même suivi à Chateaubriand, où le comte tomba malade assez gravement pour vouloir s'occuper de l'avenir de sa femme, qui n'avait aucun acquêt en son nom.

« Mais la coutume de Bretagne, dit le bibliophile « Jacob, qui, plus précis que Dreux du Radier, rede- « vient notre guide, s'opposant aux intentions du « comte, qui gardait un vif ressentiment contre ses pa- « rents et ses héritiers naturels, il résolut de les frus- « trer au moyen d'une donation faite à un étranger qui « s'engagerait, par contre-lettre, à recevoir cette dona- « tion au nom de la comtesse; il n'avait plus d'enfant, « sa fille étant morte à l'âge de huit ans, en 1522, et il « ne comptait plus en avoir.

« Il retourna donc à Lyon où était Lautrec, à la « cour de la régente, vers la fin de juin 1525, et passa « trois actes, *par-devant notaire*, avec son beau-frère.

« Dans le premier, il est dit que le comte de Chateau- « briand, *de son gré, science et franche volonté, consi- « dérant la grande amitié et prochaine affinité entre lui*

« *et très-haut et très-puissant prince Odet de Foix, de* « *Comminges et de Rethel, seigneur de Lautrec et d'Or-* « *val; considérant enfin qu'il n'a encore présentement* « *aucuns enfants, et les grands honneurs, biens et plaisirs* « *que ledit sire de Lautrec lui a par ci-devant faits,* « *donne, cède et transporte, par donation entre-vifs ir-* « *révocable, à Henri, Monsieur de Foix, second fils et* « *puîné du dit sieur de Lautrec, la somme de 4,000 livres* « *de rente, monnoye de Bretagne, annuelle et perpé-* « *tuelle, assignée sur la terre de Chateaubriand; et en* « *outre, les château, place, maison, logis et préclôtures,* « *avec tous les biens meubles que pourra avoir au temps* « *de son décès, en se réservant, sa vie durant, l'usufruit* « *et jouissance.* »

Le second acte annulait le précédent, dans le cas où le donateur aurait des enfants légitimes.

Par le troisième acte qui devait rester secret, il transportait la donation entière, du *vouloir et consentement exprès de Lautrec,* à la dame de Chateaubriand, en considération *du grand amour et dilection, obéissance et loyauté, que la dite dame et bonne femme et loyale épouse lui a porté et lui porte et des bons et commendables services, traitements et plaisirs qu'icelle dame lui a faits et continue de lui faire pendant le temps de leur mariage, bien qu'il n'a plu à Dieu lui donner aucuns enfants et avoir lignée ensemble jusques ici* (1).

(1) Bibliophile Jacob, *loco citato*, p. 188, 189.

Je sais bien que c'est là de l'éloquence de notaire, et que cette rédaction n'engage pas le comte de Chateaubriand. Mais l'acte en lui-même proteste de sa confiance ou de son pardon. On n'enrichit pas ceux qu'on veut assassiner. Depuis lors, on ne voit guère reparaître le nom de la comtesse de Chateaubriand, si ce n'est dans l'anecdote suspecte que Brantôme place en 1533, mais celui de son mari apparaît de loin en loin dans des actes civils, dans des comptes royaux et dans les fastes particuliers de la Bretagne.

« En 1527, le comte fut nommé un des cinq tuteurs « des enfants de Lautrec dans le testament que celui- « ci fit à Lyon, avant de partir pour l'Italie, où il mou- « rut de la peste, l'année suivante, au siége de Na- « ples.

« En 1528, la compagnie du comte de cent hommes « d'armes d'ordonnance *qui sont à la charge du seigneur* « *de Montejean,* son allié, faisait partie de l'armée com- « mandée par le comte de Saint-Pol pour secourir « Lautrec. En 1530, Clément Marot lui dédia un livre « d'*épigrammes*. En 1531, il fut créé chevalier des « ordres du roi, et gouverneur lieutenant général pour « le roi en Bretagne, après la mort de son cousin ger- « main, le comte de Laval, qui l'avait institué, par testa- « ment, tuteur de ses enfants, avec le grand maître « Anne de Montmorency.

« En 1532, il présida les états de Bretagne, assem- « blés à Vannes; au mois d'août de la même année,

« il figura dans le couronnement du Dauphin, et dans « l'entrée de ce prince à Rennes, comme *administra-* « *teur* de la province pour le nouveau duc; au mois « d'octobre suivant, il hérita de biens considérables « par la mort de sa mère, Françoise de Rieux. En 1535, « il maria sa nièce et pupille, Claude de Foix, fille de « Lautrec, avec le jeune comte de Laval, Guy XVII, « dont il était aussi le tuteur; ce mariage fut célébré à « Chateaubriand avec beaucoup de solennité, et le pro- « cès-verbal de cette magnifique cérémonie *prouve que* « *la comtesse y assistait.*

« En 1535 et 1536, le roi adressa à *son très-cher et* « *très-amé cousin*, le sieur de Chateaubriand, une com- « mission fort étendue pour faire la taxe des francs- « fiefs de Bretagne et pour *connaître sommairement de* « *la qualité personnelle de ceux qui l'employoient à se* « *mettre à couvert de ladite taxe.* »

On a dit que le comte de Chateaubriand usa ou plutôt abusa de ces pleins pouvoirs pour augmenter sa fortune au détriment des droits du roi, et les *Mémoires* de La Vielleville confirment cette imputation.

« Cette dame habitait d'ordinaire Chateaubriand, « puisque l'*Itinéraire des rois de France*, dressé par le « marquis d'Aubaïs, nous apprend que le roi alla dans « cette ville en 1531 et en 1532, comme il y était allé « déjà en 1521. Plusieurs ordonnances de François Ier « sont datées de Chateaubriand, où il passa les mois « de mai et de juin 1532.

« Françoise de Foix, qui avait appris de son amant « à se plaire aux choses d'art, dirigeait elle-même en « 1532, les constructions à la *moderne* qu'elle ajoutait « à sa maison de Chateaubriand; de concert avec son « mari, qui n'était pas moins curieux de bâtiments, « elle fit bâtir, dit Hévin, la belle et magnifique façade « que l'on y voit, ornée dans les entre-fenêtres, de « bustes de marbre blanc, parfaitement achevés, re- « présentant la maison royale.»

« On croirait que la comtesse nourrissait encore un « amour secret pour le roi, dont elle plaçait ainsi l'i- « mage au milieu de l'architecture de la Renaissance « que ce prince préférait au style gothique (1). »

Depuis son apparition au mariage de sa nièce, fille de Lautrec, en 1535, nous ne trouvons plus à citer, à propos de la comtesse, d'autres témoignages que celui de sa mort.

Les Lettres inédites de la reine de Navarre (2) contiennent un document *décisif* que nous signalons pour la première fois.

C'est une lettre de Marguerite de Navarre au roi son frère, écrite *peu de jours après la mort de la comtesse de Chateaubriand*, chez le comte lui-même, malade de

(1) Bibliophile Jacob, *loco citato*, p. 190, 191.

(2) Lettre XCIX, p. 165. *De la Basse-Bretagne. Au roy*, octobre 1537. Ce roi est François Ier et non Henri II, comme le dit par erreur M. de la Villemarqué, t. II, p. 90 de ses *Chants populaires*, etc.

douleur et de regret, et près de suivre au tombeau, par affection, celle qu'on l'accuse d'avoir tuée.

Durant ces derniers tiraillements anarchiques, où l'opiniâtre Bretagne, attirée, absorbée par la France, faisait un suprême effort pour maintenir sa vie propre et son indépendance, les seigneurs du pays dévoués à l'*union* étaient considérés et traités comme traitres, et c'était là le cas du comte de Chateaubriand, gouverneur de Brest, partisan intrépide du roi.

« Aussy, Monseigneur, écrit Marguerite à son frère, « j'ay veu M. de Chateaubriant qui a esté si près de la « mort, que à peine le pouvoit-on reconnoistre, *et si a « eu bien grant regret de sa femme.* Mais le bon traite- « ment qu'il vous plest luy faire et la joye qu'il a eu « de me voir l'a fort amendé. Et à ce que j'ay peu en- « tendre de vos bons serviteurs, vous eussiez fait une « grande perte, car il n'a regrest ni à son proufist ni à « complaire à nulluy pour vostre service; dont ceux « de la Basse-Bretagne le tiennent pour mauvais « Breton, mais pour trop bon François. »

Et elle transmettait au roi deux demandes de M. de Chateaubriand, les lui recommandant chaudement, et ajoutant à propos de Brest :

« Vous sçavez de quelle importance le lieu est; il « vous plera y penser, car M. de Chateaubriant en a « souvent la fièvre de peur, veu qu'il est en dangereuse « main et gardé par gens non payés et mal contens. »

Nous tenons maintenant la source des bruits calom-

nieux qui ont flétri la mémoire du comte de Chateaubriand. Il avait beaucoup d'ennemis dans son propre pays à cause de sa fortune et de son dévouement au roi. Il n'avait pas d'enfants, et il avait déshérité ses collatéraux. La mort subite de sa femme fournit à la haine un facile prétexte, d'autant plus sûr qu'il était plus romanesque. Et c'est certainement de Bretagne que sont parties ces accusations odieuses et ridicules, dont un frivole historien devait se faire le complaisant écho, sans se préoccuper des entorses que son récit donnait à une authentique réalité, à commencer par la date de la mort de la comtesse, transportée arbitrairement de 1537 à 1526. Les plus crédules eussent en effet compris difficilement cette vengeance conjugale attendant dix années pour s'exercer, et frappant une femme à quarante-deux ans, à l'âge où elle avait racheté et effacé les fautes de sa jeunesse.

Nous voyons aussi que le comte de Chateaubriand jouissait de la faveur du roi; nous savons qu'il était chevalier de l'ordre depuis 1531. Quel motif intéressé peut-on supposer à cette donation faite plus tard au connétable de Montmorency, autre que celui très-indépendant de la comtesse de Chateaubriand et de sa mort et postérieur de beaucoup, que nous allons examiner?

Mais relisons d'abord l'épitaphe de la comtesse, telle que l'avocat Hévin l'a copiée en 1686 sur le marbre de son tombeau de l'église de la Trinité, au

couvent des Mathurins de Chateaubriand. C'est Marot qui l'avait composée sans doute à la prière du comte son ami. Le renseignement précis qui la termine en fait foi.

Voici cette épitaphe, dont le dernier vers est d'un grand poëte.

F F. PEU DE TELLES. F. F.

PROU DE MOINS.

Soubz ce tumbeau gist Françoise de Foix,
De qui tout bien tout chascun souloit dire :
Et le disant aucune seule voix
Ne s'avança d'y vouloir contredire.

De grand'beauté, de grâce qui attire,
De bon scavoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneurs et mienlx que ne racompte
Dieu éternel richement l'estofa.

O viateur, pour t'abréger le compte :
Cy gist un rien, là où tout triompha.

POINT DE PLUS.

F. F. Décéda le 16 d'octobre l'an 1537. F. F.

Le monument se voyait sous *une arcade*, dit Hévin, *le piédestal élevé de quatre à cinq pieds jusqu'à la table sur laquelle est couchée la figure de ronde bosse.* L'épitaphe était gravée au-dessous d'un écusson aux armes de Chateaubriand, de Foix, de Béarn et de Bigorre, peint sur la muraille au fond de l'arcade.

Ce ne fut pas là le seul témoignage de la douleur du mari et de l'admiration des contemporains; Nicolas

Bourbon en publia une dans son *Récueil de poésies latines*, en 1538. Bourbon était précepteur du fils aîné de Lautrec, pupille de Chateaubriand. Il évita, par une discrétion qui a donné à penser plus qu'elle ne le mérite, de faire l'éloge superflu de la fidélité de la femme et d'exalter des regrets dont il existait des preuves surabondantes. Nous ne citerons pas cette épitaphe qu'on trouve dans Dreux du Radier, et qui a, à nos yeux, le double tort d'être latine et d'être mauvaise.

François I[er] paya à cette chère mémoire son poétique et funéraire tribut dans le rondeau suivant :

Ici dessous, cy gist, en peu d'espace
De fermeté la montagne et la masse,
En amitié seul chef-d'œuvre parfait!
Elle a souffert qu'en son vivant l'aimasse :
O quel record, que le temps point n'efface!
L'âme est en haut ; du beau corps c'en est fait,
Ici dessous!

Ah! triste pierre! ains as-tu tant d'audace
De m'empêcher cette tant belle face
En me rendant malheureux et défait!
Car tant digne œuvre en rien n'avait méfait
Qu'on l'enfermât avec sa bonne grâce
Ici dessous!

Il existe d'autres hommages poétiques, notamment celui d'un poëte médiocre que ses querelles avec Clément Marot avaient tiré un moment de l'obscurité; c'était François Sagon qui s'intitulait : *secrétaire de Félix de Brie, abbé de Saint-Évroul*, et qui prenait quel-

quefois le pseudonyme de l'*indigent de sapience*, avec cette devise gravée sur son écritoire : *Vela de quoi.*

La comtesse de Chateaubriand, dans la guerre de plume entre les *Marotins* et le *Sagontins,* s'était décidée, par générosité sans doute, pour le plus faible, et Sagon, par reconnaissance, composa en l'honneur de la mémoire de sa protectrice « *le Regret d'honneur* « *féminin et des trois Grâces sur le trépas de noble dame* « *Françoise de Foix, dame de Chateaubriand, et mi-* « *roir de noblesse féminime.* »

Nous ne réveillerons pas cet essaim de rimes qui dorment dans les limbes des manuscrits de Cangé. Nous nous bornerons à relever, dans la composition dialoguée de Sagon, quelques détails qui donneraient à penser que la jeune comtesse de Laval, nièce de Françoise de Foix, n'était pas *distante* de sa tante, quand la mort la ravit hors de *ce terrestre val* et que la véritable cause de cette mort fut une maladie subite et rapide. Comme le prévoit le poëte, et comme il avait raison de s'y attendre, cette mort imprévue donna lieu à d'étranges suppositions. Mais remarquons l'origine de ces bruits calomnieux qui suffirait à les rendre suspects. C'est de Bretagne à Paris que partent ces imputations de vengeance conjugale, d'assassinat tragique, faites pour émouvoir un roi et un peuple galants, et destinées à amonceler sur la tête du comte un nuage de foudres vengeresses. Les Bretons détestaient dans le comte un Breton trop français ; les collatéraux, im-

patients de ses riches dépouilles, cherchaient à le faire destituer de ses honneurs et priver de ses biens, et à précipiter ainsi l'heure de la curée ou à se venger de n'y avoir point pris part. Le comte de Chateaubriand faillit devenir la victime de ces haines et de ces avidités coalisées, et il eût peut-être succombé à ces efforts hostiles qui s'appuyaient d'un côté sur des fautes politiques, de l'autre sur un crime domestique, sans l'appui qu'il trouva dans le connétable de Montmorency, appui qu'il paya, spontanément ou non, du sacrifice de sa fortune. Ce sacrifice devait coûter peu d'ailleurs à un homme sans héritiers directs, et justement désireux de frustrer ses collatéraux.

Nous insistons parce que cette donation intéressée au connétable de Montmorency est le seul nuage demeuré sur cette affaire mystérieuse, où la critique a porté aujourd'hui une inaltérable lumière. Le fait existe. Les motifs en sont demeurés sujets à controverse. On a vu dans ce sacrifice une rançon de son impunité obtenue au comte de Chateaubriand par le crédit de son puissant donataire. Impunité de quoi ? du crime d'avoir tué sa femme ? Mais nous savons par tout un long chapitre de Brantôme, rempli d'exécutions conjugales bien plus atroces, que cette impunité était, déjà du temps de François Ier comme du nôtre, assurée au mari vengeant l'insulte faite à ses droits. Le droit de vie et de mort accordé à l'époux outragé n'était qu'une juste compensation du trouble apporté à

l'exercice de la souveraineté domestique par la nouvelle cour et les nouvelles mœurs. Déjà le mari qui se vengeait ainsi était odieux, comme plus tard il deviendra ridicule. Mais il était impuni et le talion conjugal avait force de loi. Personne n'eût osé condamner un homme qui pouvait alléguer l'injure de scandales publics, et le roi lui-même n'eût pas bravé une enquête. Donc, le comte de Chateaubriand, qui pouvait l'avoir pour rien, n'a pas acheté du prix de sa fortune une absolution qui résidait en quelque sorte *in ipso facto*. Il faut chercher d'autres motifs que celui-là à un acte qui, contesté durant une lutte judiciaire de cinquante ans, ne l'a jamais été de ce chef.

Quoi qu'il en soit, le comte de Chateaubriand, peu de temps après la mort de sa femme, renonça à la tutelle du dernier fils mineur de Lautrec. Mais ce n'est que deux ans après qu'il accomplit cet acte de spoliation volontaire de ses héritiers, laborieusement préparé par lui et qui semble, depuis 1525, son idée fixe.

Au mois d'octobre 1539 (1), l'assemblée des états de Bretagne, sous l'influence sans doute du comte, gouverneur de la province, réforma un article de la coutume portant *que l'homme de bon sens pouvoit donner à d'autres qu'à ses héritiers le tiers de son héritage, pourvu qu'il ne le fit pas par fraude et inimitié contre ses héritiers*. Le comte, en faisant biffer le mot *inimi-*

(1) N'est-ce pas 1538 plutôt ?

tié, nous révèle le vrai motif de la donation de 1540.

Le 5 janvier suivant (1), en effet, par lettres *passées* à Paris et *insinuées* à Nantes, Rennes et Angers, le comte, *pour la bonne volonté que ledit seigneur portoit au seigneur de Montmorency et que tel étoit son plaisir, donna et délaissa en pur don irrévocable fait entre-vifs* à messire Anne de Montmorency, premier baron et connétable de France, la *tierce partie* de ses biens immeubles, et assigna en garantie de ladite donation la place, baronnie et châtellenie de Chateaubriant, la baronnie de Caudé et de Chanceaux, les châtellenies de Vioreau, de Nozay et Villocher, d'Yssé et de Tillay, et autres seigneuries sises aux pays de Bretagne et d'Anjou, dont il se réservait seulement l'usufruit *pour en jouir sa vie durant*. Quel fut le motif de cette donation considérable? Le comte de Chateaubriand ne voulait-il que nuire à ses collatéraux qu'il détestait depuis longtemps, du propre aveu de leurs avocats? Était-ce un marché secret pour obtenir l'ordre, comme le dit Brantôme qui a oublié que le comte avait le collier depuis 1531? Était-ce enfin un moyen de se *tirer de la poursuite qu'on faisoit contre lui pour la mort de sa femme dont il était accusé*, comme le pense Jean le Laboureur dans ses *Additions aux Mémoires de Castelneau*, qui parurent en 1659, vingt-six années avant le

(1) Dreux du Radier assigne à la donation la date du 5 janvier 1539.

récit de Varillas, sans doute d'après la tradition que Varillas a suivie lui-même?

Si nous écoutons les parties du débat solennel en révocation de la donation sur les motifs du comte de Chateaubriand, nous n'en trouvons aucun, dans l'arsenal des avocats adverses, qui prête quelque autorité aux conjectures qu'on a voulu baser sur la donation. Des historiens doivent-ils être moins réservés que des plaideurs? Ne faut-il pas voir encore un hommage tardif à la vérité plus encore qu'aux convenances dans cet accord tacite d'adversaires qui, soit pour attaquer, soit pour défendre, s'interdisent des moyens déjà reconnus indignes?

Le *Mémoire* justificatif du connétable, rédigé par M. Séguier, parle « *des malheurs qui ont accompagné* « *la vie de M. de Chateaubriand, si connus, dit-il, de* « *toute la France, qu'il est inutile de les rapporter*. » Il y est aussi question de la « mésintelligence du mari « et de la femme. »

Ces malheurs ne sont pas difficiles à préciser et, pour rendre le comte digne de pitié, il est inutile d'ajouter un crime au fardeau d'infortunes qu'eut à porter ce bouc émissaire des fautes de sa femme et des fautes de sa province, l'une trop prompte, l'autre trop rebelle à se donner au roi.

Il y a dans Brantôme quelques anecdotes qu'on peut attribuer au comte, et qui le montrent partagé entre la jalousie et la clémence, la résignation et la révolte,

tantôt poussant la colère jusqu'à l'aveuglement, tantôt poussant la patience jusqu'à endurer les railleries de la Chataigneraye sur son collier de l'ordre et le genre de services qu'il a récompensés. « J'ay ouy par« ler, dit Brantôme, que le roy François une fois vou« lut aller coucher avecques une dame de sa cour « qu'il aymoit. Il trouva son mary l'espée au poing « pour l'aller tuer ; mais le roy luy porta la sienne à « la gorge, et luy commanda, sur sa vie, de ne luy « faire nul mal, et que, s'il luy faisoit la moindre « chose du monde, qu'il le tueroit ou qu'il luy feroit « trancher la teste ; et pour ceste nuict l'envoya de« hors et prit sa place. »

S'il est permis de reconnaître le comte de Chateaubriand dans ce duel d'alcôve, s'il est permis de soupçonner sa figure sous le masque anonyme de ce grand seigneur que Brantôme, tout à côté du trait que nous venons de citer, nous montre poursuivant l'épée à la main, saisi d'une sorte de rage désespérée, et prenant aux cheveux sa femme qu'un vœu à la Vierge sauve de la mort imminente ; s'il est permis enfin de lui appliquer les brocards sur l'ordre et les brutales épigrammes de la Chataigneraye (1) ; si l'on ajoute au long supplice de cette infamie la honte et la douleur d'un amour qui lui survit, on n'aura pas besoin de chercher les malheurs du comte de Chateaubriand ailleurs que

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. II, p. 246.

là où ils furent, c'est-à-dire dans son cœur, dans ses regrets, auxquels il est bien iuutile d'ajouter des remords; on comprendra que le comte, veuf, sans enfants, ait mieux aimé faire rentrer dans la maison des Montmorency de l'Isle de France les biens de la branche de Laval dont il fut le dernier représentant breton, au titre de Chateaubriand, que les laisser à Anne de Montjean, dame d'Assigny ou d'Acigné, sa parente éloignée.

Les motifs de la donation seraient donc plausibles quand bien même on se bornerait à ceux de l'exposé, « la parenté des deux maisons, l'amitié du comte et du connétable et les obligations que le donateur auroit au donataire. »

Mais si l'on veut à toute force savoir de quelle nature étaient les obligations qui dictaient impérieusement au comte de Chateaubriand un bienfait qui ressemblait à une rançon, on peut adopter la version de François de Scepeaux, sire de Vieilleville, dans ses *Mémoires* rédigés par son secrétaire Carlhoix. Selon *ce bruit commun, allégué et répandu en toute compagnie* et reproduit à son tour par le vieil annaliste, François Ier ayant, vers l'an 1531, octroyé à la ville de Rennes une somme annuelle destinée à ouvrir un port, le comte de Chateaubriand, chargé de la collection des deniers et de la direction des travaux, aurait appliqué les deniers à ses affaires et les travaux à ses bâtiments.

Le connétable, que l'histoire nous peint du reste comme fourbe et avide, aurait imaginé de patronner le grief muet des habitants de Rennes et de l'exploiter à son profit. Il aurait habilement fait sonder, intimider, effrayer le comte, coupable peut-être de désordre seulement dans ses comptes, et de fautes d'administration plus que d'exactions que sa grande fortune rend bien peu vraisemblables. Le récit de Vieilleville contient d'ailleurs des détails qui en minent l'autorité, puisqu'il fait l'affaire du fort de Rennes contemporaine de la vie et de la faveur de la comtesse de Chateaubriand, et suppose ainsi le comte bien absurde ou le connétable bien patient, car il fait acheter à l'un du prix de sa fortune une absolution que sa femme pouvait lui procurer d'un mot, et il fait attendre à l'autre, pendant *neuf ans*, le prix de son service. Quoi qu'il en soit, suivant Vieilleville, le connétable, chargé en Bretagne d'une sorte d'inspection sur les déportements des gouverneurs, aurait tiré de ces accusations qui puisaient surtout leur force et leur danger dans la complicité de l'antipathie populaire, le lucratif parti que résume la donation. On peut lire sur ce point les détails spécieux donnés par les *Mémoires* de Vieilleville. Ils établissent l'existence d'un lien secret qui, ajouté aux liens publics qui unissaient le comte et le connétable, ne donne cependant pas à la donation de Chateaubriand le caractère d'un pacte et d'un marché.

Mais c'est assez nous appesantir sur cette cause que

12.

nous croyons définitivement plaidée et gagnée au tribunal de l'histoire. Nous ne voulons pas voir en beau le comte de Chateaubriand. Nous ne voulons pas pousser l'optimisme jusqu'à en faire un homme aimable. Mais il nous semble innocent d'un meurtre tardif, inutile, dont il n'y a d'autres preuves que de vagues présomptions, et dont il faut laisser le profit aux romanciers. Pour nous, nous n'ajouterons pas aux malheurs de la vie d'un homme, si malheureux qu'il en a paru coupable, l'injure de flétrir sa mémoire. Nous rendrons la paix à cette ombre farouche, victime de l'amour, de la famille et de la patrie, qu'il semble de bon goût de faire sortir de son tombeau et de fustiger publiquement à tous les carrefours littéraires. Nous l'absoudrons de crimes imaginaires, recueillis par un romancier de la bouche d'un pamphlétaire gagé par des héritiers frustrés et mécontents. C'est cependant sur cette triple autorité que l'on trouble encore le repos de ce tombeau de l'église Saint-Nicolas de Chateaubriand, où dormit, pour la première fois, le 11 février 1543, à l'âge de cinquante-cinq ans, ce pauvre seigneur à qui l'oreiller conjugal fut plus rude que le marbre de son chevet funèbre.

Une dernière étude qui a son attrait piquant, c'est d'interroger, sur cette comtesse de Chateaubriand (1), que M. Michelet lui-même range volontiers parmi les vic-

(1) Michelet. — La *Réforme*, p. 136. M. Michelet commet l'erreur de faire Françoise de Foix fille de Phœbus.

times des royales amours et des conjugales vengeances, et dont il trouverait l'histoire dans celle d'une de ces dames favorisées des rois et des grands que leurs maris ont, ne l'osant par le couteau, « dépeschées par poison lent ou longueur des chartes privées (1); » — c'est d'interroger, sur la comtesse de Chateaubriand, qui ? M. de Chateaubriand lui-même. Je parle de l'immortel auteur de *René*, d'*Atala* et des *Mémoires d'outre-tombe.*

M. de Chateaubriand, à la fin des *Mémoires d'outre-tombe*, nous donne d'abord de curieux détails généalogiques sur la maison de son nom.

« La lignée des barons de Chateaubriand dura trois « cent cinquante ans, et finit dans la personne de « Geoffroy IX, tué au siége de la Roche-Derrien, le « 20 de juin 1347; il combattait pour Charles de Blois « contre Jean de Montfort. Ce Geoffroy IX avait épousé « Isabeau d'Avaugour, dont il n'eut point d'enfants, « son héritage fut dévolu à Charles de Dinan, héritier « de Thomase de Chateaubriand, fille de Geoffroy VII, « mariée en 1315 avec Roland de Dinan. Cette Tho- « mase eut pour arrière-petit-fils le fameux Jehan de « Tinténiac, qui remporta le prix de la valeur au « combat des Trente. Tous les biens des barons de Cha- « teaubriand, et entre autres la baronnie de ce nom, « passèrent de la maison de Dinan dans celle de La- « val, de celle-ci dans la branche ainée de Montmo-

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. II, p. 218.

« rency par le connétable, et de cette dernière dans la « maison de Condé.»

L'illustre écrivain fait bon marché des sottes pudeurs et des scrupules excessifs qui portent certaines familles à vouloir effacer de leur blason, en violant l'histoire et la vérité, une tache de galanterie.

« L'aventure de la comtesse de Chateaubriand ap- « partient aux Montmorency-Laval, devenus barons « et comtes de Chateaubriand par alliance. J'ai vu « dans ma jeunesse, entre les mains de mon père « et de mon frère, force *Mémoires* que leur envoyaient « des archivistes et des hommes de loi pour venger la « mémoire et l'honneur du comte de Chateaubriand. « Ils poussaient leur zèle jusqu'à nier les liaisons de « la comtesse de Chateaubriand avec François Ier. Ils « ne remarquaient pas que, si cette histoire touchait « au nom de la famille Chateaubriand, elle ne tou- « chait pas à son sang, Françoise, la coupable, et « peut-être la victime, étant la dame de Foix, et le « comte de Chateaubriand étant Jean de Laval. Au « surplus, les peuples pardonnent aisément des fai- « blesses qu'ils partagent; l'amour des femmes, quand « il ne descend pas trop bas, n'a jamais nui dans les « Gaules : Charlemagne a été absous ; les galanteries « de Philippe Auguste, de Charles VII, de Fran- « çois Ier, de Henri IV, de Louis XIV, de tous les « chevaliers, depuis Dunois jusqu'à Bayard, ont « bravé, auprès de la nation, les moralités des histo-

« riens. Je ne sache pas un Français qui ne reconnût « volontiers Aspasie pour sa grand' mère, eût-il à « choisir entre elle et Jacqueline de la Prudoterie, « sortie d'une maison où le ventre anoblissait, laquelle « Jacqueline ne voulut jamais être la maîtresse d'un « duc et pair. »

Chateaubriand ne croit pas à la mort tragique de la comtesse, et il voit dans la donation l'œuvre captieuse et cupide du connétable, abusant de son influence sur un cerveau malade et un cœur blessé pour reconstituer l'ancienne fortune de sa maison. Il pense enfin que l'imagination ardente de Varillas aura mêlé et confondu les aventures réelles de Gilles de Bretagne, mari de Françoise de Chateaubriand, enfermé dans un souterrain où il devait mourir de faim par ordre de son frère, François, duc de Bretagne, et où il finit par être étranglé le 24 avril 1450. Ici la victime n'est plus la femme, mais le mari, toujours moins intéressant, que fait périr misérablement la complicité d'Arthur de Montauban, favori du duc, éperdument amoureux de Françoise, femme de Gilles, et à qui cette dernière ne dut pas se montrer cruelle. Elle épousa, au sortir de ce tragique veuvage, le comte de Laval. Ce sont, on le voit, à une autre époque, les mêmes noms et les mêmes faits, avec cette différence que c'est le mari qui est assassiné dans sa prison. Varillas était trop de son temps pour ne pas changer le sexe du héros et ne pas féminiser l'aventure. Qui pourrait l'en

blâmer? Je le demande en vérité : la mort du mari, même innocent, eût-elle fait, depuis trois siècles, couler autant de larmes que la mort de la femme, même coupable ? Aussi ne flétrirons-nous pas la supercherie romanesque de Varillas. Seulement nous rendons à la vérité la place usurpée par le mensonge. *Sat prata biberunt.* Les beaux yeux ont assez pleuré.

CHAPITRE IV

La Maîtresse de prison.

CHIMÈNE DE L'INFANTADO.

— 1525-1526 —

Un médaillon parmi les grands portraits en pied. — Une violette parmi les roses. — Chimène de l'Infantado. — Passion platonique qui finit par le couvent. — M. Michelet y croit contre Gaillard qui le nie. — Formation de la légende. — La première opposition. — Si elle n'est pas vraie, c'est dommage.

Comme un médaillon humble et pieux qui se cache dans le rayonnement des portraits où l'or étincelle, où chatoient les velours et les brocarts, qui rappellent des alliances illustres ou glorifient des victoires fameuses, je veux, entre les effigies des maîtresses triomphantes, glisser un pur et fier profil d'amante immaculée. Parmi les femmes au front ceint du diadème, parmi les bouches souriantes et les éclatantes épaules, je veux faire une place modeste à la touchante, à l'ingénue, à la superbe demoiselle espagnole gagnée à l'amour par la pitié, et dont le souvenir, doux comme un parfum de violette, embaume plus que les roses des royales courtisanes, cet unique épisode de la pri-

son d'un chevalier couronné. La voyez-vous passer, sortant de l'église, son missel à la main, pâle, grave, mélancolique, vêtue de noir, portant d'avance le deuil de ses candides illusions, de ses chastes espérances? Ah ! celle-là ne coûtera pas un remords à François Ier, un écu à la France. Celle-là mourra sans dire son secret, elle consacrera à Dieu la vie qu'elle ne peut vouer au roi. Libre, heureux, époux d'une infante, quel besoin a-t-il d'elle ? Elle l'a consolé tant qu'il était malheureux. Cela lui suffit. Admirable passion que celle-là, qui finit par une prise de voile. Admirable femme que celle qui, après avoir consolé un roi captif, après en avoir été chastement possédée, est assez pure pour s'offrir à Dieu. Donc, une place entre madame de Chateaubriand et la duchesse d'Étampes, à cette inoffensive rivale des mauvais jours qui, dans leur roi, n'aura que le captif et le malheureux, leur laissant le victorieux, le triomphant, le superbe, le François Ier de Marignan et de Fontainebleau, et gardant pour elle le François Ier de Madrid, éperdu de solitude et affamé d'espérance. Et au milieu du récit profane de la grandeur et de la décadence de ces reines de la main gauche qui usurpèrent sur Claude, sur Éléonore, ces reines délaissées, purement domestiques, l'éclat du trône, respirons le parfum de cette passion consolatrice qui a poussé comme une fleur de prison, au bord du cachot de François Ier, et dont le roi, devenu libre, a écrasé insoucieusement, en franchissant le seuil, la

corolle languissante, pleine d'une odeur mystique.

Nous ne connaissons pas de maîtresse italienne de François Ier, et nous ne pensons pas du tout, d'accord en cela avec le savant auteur de la *Captivité de François Ier* (1), qu'il ait fait la campagne d'Italie, qui lui coûta la liberté, pour voir de plus près la signora Clerice, dont Bonnivet l'avait alléché.

M. Michelet le montre s'établissant, « durant qua-« tre mois en grande patience, tantôt logeant agréa-« blement dans une bonne abbaye lombarde, tantôt « à Mirabella, ancienne ville des ducs de Milan, au « milieu d'un grand parc. » Il le peint, « s'amusant, « dormant, faisant l'amour (2), » mais il ne nous dit pas avec qui.

Il est plus explicite à l'endroit de la passion espagnole (plus crédule même que Gaillard, qui n'y voit qu'un roman), qui lui semble au moins digne de l'histoire. Racontant les marques d'enthousiaste pitié, de compatissante admiration qui dédommagèrent le roi de la parcimonieuse et tenace sévérité de Charles-Quint, l'empereur-geôlier, et vengèrent la chevalerie vaincue de la félonie triomphante d'un Bourbon, M. Michelet à écrit :

« Nul pays ne se déclarait pour lui plus vivement « que l'Espagne. Dès son arrivée, en juin, tout le pays

(1) M. Champollion-Figeac.

(2) La *Réforme* (t. VIII de l'*Histoire de France*), p. 229.

« de Valence s'était précipité pour le voir. Le peuple « du Cid et d'Amadis courait avidement voir un héros « vivant. Les femmes en raffolaient. Une fille du duc « de l'Infantado, doña Ximena, déclara que, ne pou- « vanté pouser le roi de France, elle n'aurait jamais « d'autre époux, et se fit religieuse (1).

Et maintenant voici le récit et l'opinion de Gaillard. Nous serons, contre lui, de l'avis de la poésie contre la prose, du roman contre l'histoire. Si l'amour de Chimène de l'Infantado pour François Ier, prisonnier, n'est qu'une fiction, c'est une fiction traditionnelle et légendaire. Elle a incontestablement son fondement dans une réalité peut-être exagérée. Enfin, elle fait à la fois honneur au roi et à celle qui fut, sans pécher, sa maîtresse. A tous ces titres, nous sommes aussi crédule pour l'histoire de l'amour de la belle Espagnole, que nous sommes sceptique pour l'histoire de l'assassinat de madame de Chateaubriand. L'une est un mensonge auquel nous répugnons à croire, l'autre, si elle est une illusion, est une illusion que nous ne voulons pas perdre. Peut-être nous attire-t-elle, cette pure et touchante histoire, comme la campagne et le ciel, et la petite église embaumée, tentent, au sortir d'une orgie, le débauché repentant et solitaire.

« Les romanciers, dit donc Gaillard (2), lui ont

(1) *Réforme*, p. 271.
(2) *Histoire de François Ier*, t. IV, p. 367, 368.

« donné, pour amuser son loisir, en Espagne, une « maîtresse, nommée Chimène de l'Infantado, fille « naïve, tendre, dont le caractère est piquant et ingé- « nieusement dessiné. Libre par simplicité, sage par « principe, elle aime son amant, elle le lui dit, et il « n'en est pas plus heureux ; elle lui donne des ren- « dez-vous sans que sa vertu en reçoive la moindre « atteinte ; elle afflige le prince par ses refus, elle le « console par sa tendresse, elle lui fait le sacrifice de « sa réputation, elle ne se réserve que sa conscience « et son devoir. Le roi tombe dangereusement malade. « L'auteur du roman attribue bien moins cette mala- « die à l'ennui de la captivité, qui devait lui plaire « avec Chimène, qu'à l'idée douloureuse qu'il était peu « aimé, puisque Chimène lui résistait ; elle faisait « plus, elle le pressait d'épouser la reine de Portugal, « pour obtenir la paix et la liberté. Le roi succombe « au chagrin et semble renoncer à la vie.

« La première fois que Chimène put le revoir après « son danger : « Cher prince, lui dit-elle en fon- « dant en larmes, vous vouliez donc mourir ! avez- « vous cru mourir seul ? avez-vous pu penser que « Chimène ne vous suivît pas ? » Mais en même temps, « elle redoubla d'instances pour le déterminer à épou- « ser la reine de Portugal ; elle exigea de lui cet « effort au nom de l'amour même ; elle lui rappela sa « gloire, son devoir, la nécessité de donner la paix à « ses sujets, de se redonner lui-même à eux. Le roi se

« rendit à ses raisons, il fut entraîné par l'ascendant « de ce généreux et inconcevable amour; il donne la « main à la reine de Portugal. Au milieu de la céré- « monie, ses yeux cherchent partout Chimène et ne « la rencontrent point; en sortant, il reçoit d'elle un « billet. « Vous avez fait ce que vous deviez faire; « j'ai dû vous y exhorter, je ne dois plus vous voir. »

« Elle s'était retirée dans un couvent; le roi court « à la grille, Chimène refuse d'y paraître; elle con- « somme son sacrifice, et l'auteur du roman, pour « excuser l'infidélité que François Ier fit bientôt après « à cette amante magnanime, suppose qu'il en retrouve « tous les traits dans la jeune de Heilly.

« Ce roman a pour titre : *Histoire de Marguerite de « Valois*, reine de *Navarre*, sœur de François Ier. »

Gaillard voit le fondement de cette fiction dans l'amour platonique pour Louis XII de la belle et prude Thomassine Spinola, que la fausse nouvelle de la mort de son royal *intendio* tua roide en 1504, et dont Jean d'Auton a raconté l'histoire par ordre de son maître. Nous pensons plutôt, comme nous l'avons dit, qu'il y a là le témoignage exagéré, dramatisé, de la vive impression que François Ier fit, au dire de tous les historiens, sur les nobles femmes espagnoles. Qu'une d'elles, frappée en plein cœur, ait porté dans le cloître une blessure inavouée, il n'y a là rien que de très-plausible. Et *si non è vero, è bene trovato*.

CHAPITRE V

La fausse Maîtresse.

DIANE DE POITIERS.

— 1499-1566 —

Phryné devant l'Aréopage. — Diane de Poitiers a-t-elle été la maîtresse de François Ier? — Audition des témoins. — Opinion négative de Gaillard. — De Dreux du Radier. — Double courant hostile ou favorable. — Témoignages contemporains. — M. Champollion-Figeac. — M. Ludovic Lalanne. — M. Hauréau. — M. Michelet. — M. Capefigue. — M. Niel. — La *Biographie* Michaud. — Notre opinion est négative et conforme à celle de M. Guiffrey, futur éditeur des *Lettres inédites* de Diane de Poitiers. — Exposé de nos motifs tendant à prouver que ni Diane fille de M. de Saint-Vallier, ni Diane comtesse de Brézé, n'ont sacrifié leur virginité ou leur honneur à François Ier. — Témoignages de Brantôme, de Varillas et de Mézeray. — Impossibilités et invraisemblances. — Mariage de Diane de Poitiers. — Son portrait dans le *Recueil* Rouard, et la devise de François Ier. — Pièces authentiques du procès de Jean de Poitiers, sieur de Saint-Vallier, examinées pour la première fois. — Discussion de ces pièces. — La seule déposition à charge est celle d'un ambassadeur vénitien, Lorenzo Contarini.

Figurez-vous la scène de Phryné comparaissant devant l'Aréopage, dans l'éloquence foudroyante de sa nudité. Qui oserait la dire coupable? Il en est un

peu de même de Diane de Poitiers, dont la *cause*, appelée aux assises de l'histoire, et défendue par sa beauté, divise depuis longtemps les juges et les avocats. J.-B. Gail, l'helléniste (que diable vient-il faire dans cette cause grasse?), croit, lui, par principe, à la vertu de toutes les femmes. Aspasie ne lui semble qu'un peu familière, et pour Diane de Poitiers, il ne refuse pas de voir, dans sa liaison avec Henri II, seulement une amitié passionnée. Avant lui et depuis lui surtout, la question s'est posée de nouveau, agaçante, provoquante, irritante, non celle de la vertu de Diane de Poitiers (je ne crois pas qu'il soit aujourd'hui d'optimiste assez hardi pour aller jusque-là), mais celle de savoir si cette vertu a succombé sous François Ier, avant de se rendre à Henri II, et si une sorte d'inceste moral a réuni, sur ce radieux visage de la maîtresse favorite de la Renaissance, les baisers du père et les baisers du fils. — Mais passons à l'audition des témoins.

Gaillard (1) a écrit.

« Je ne compte pas, parmi les maîtresses de Fran-« çois Ier, cette même Diane de Poitiers, dont on a « voulu qu'il ait été l'amant avant son fils, calomnie « intéressée des protestants, qu'elle persécuta trop et « qui l'ont rendue trop odieuse. »

(1) T. IV, p. 362.

Avant Gaillard, qui commence timidement la rénovation historique, œuvre de la critique moderne, Mézeray (1), Varillas et leurs copistes, je dirais presque leurs sectaires, tant le zèle pour l'erreur ressemble, chez ces serviles plagiaires, à une sorte de fanatisme, ont vu, dans la grâce tardive et subite de Saint-Vallier, le prix du sacrifice de l'honneur de sa fille, qu'ils rajeunissent de dix ans, pour les besoins de la stupide indignation dont ils usurpent le triomphe.

« Il faut donc, dit Dreux du Radier, le seul anna« liste gravement exact de ces frivoles scandales, « regarder comme une odieuse calomnie ce qu'on a « dit du père (François Ier) et du fils (Henri II) pour « Diane; il ne paraît pas vraisemblable que François « ait jamais partagé ses affections entre elle et la du« chesse d'Étampes, comme le dit Le Laboureur, et si « l'on jeta par écrit dans la chambre de Henri l'im« précation et la malédiction prononcée contre Ru« bens, ce fut, comme en convient le même auteur, un « attentat de la plus noire calomnie (2). »

De nos jours, le double courant apologétique ou calomniateur a lavé ou souillé tour à tour ces tombes vouées aux vicissitudes de réactions passionnées. Un moment même, l'unanimité s'était faite, et si des impossibilités chronologiques arrêtaient les détracteurs

(1) *Abrégé chronologique*, t. IV, p. 520, année 1523.
(2) Dreux du Radier, t. IV, p. 302

les plus systématiques de François Ier, et les empêchaient de lui demander compte de la honteuse flétrissure de cette fleur de virginité cueillie légitimement dix ans auparavant par un mari qui ne s'est jamais plaint, l'inceste moral dont j'ai parlé, le crime de cette possession partagée, de cette promiscuité de la même femme promenée de la couche du père à celle du fils leur semblait avéré, et ils en accueillaient la certitude avec ces mépris que donnent aux historiens puritains les intolérances de l'honnêteté, ou avec ce silence pire parfois que l'injure.

Pour montrer que nous ne combattons pas un ennemi imaginaire, citons, par exemple, les écrivains fort distingués et fort consciencieux d'ailleurs qui ont exploité le thème équivoque fourni avec hésitation à leurs variations par M. Champollion-Figeac, savant incontestable, mais dont l'érudition n'a pas toujours cette sûreté et cette délicatesse de critique nécessaires à l'étude de ces décevantes époques.

M. Ludovic Lalanne, éditeur excellent du curieux *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier*, écrit sans broncher, page 467, dans une note se référant à la page 192 : « *Amours de François Ier et de Diane de Poitiers.* » Le savant commentateur, après avoir cité le passage de Gaillard que nous venons nous-mêmes de reproduire en tête de cette discussion, ajoute :

« C'est mal à propos, dit encore la *Biographie* Mi-
« chaud, que Mézeray et les historiens qui l'ont suivi

« ont prétendu que François Ier avait accordé aux « prières de Diane la grâce du seigneur de Saint-Val- « lier, condamné à mort pour avoir favorisé la fuite « du connétable de Bourbon, et que Diane avait payé « cette grâce en faisant au roi le sacrifice de son hon- « neur. *La grande sénéchale ne donna aucune prise sur « sa conduite, tant que vécut son mari.* »

« Si le récit du *Journal* diffère en quelques points « de celui que Mézeray a rapporté, il n'en donne pas « moins comme certaine la liaison amoureuse de « François Ier et de Diane (1), et malgré le dire des « auteurs que nous venons de citer, cette liaison est « mise hors de doute par les lettres autographes de la « grande sénéchale conservées à la Bibliothèque Im- « périale, *Supplément français*, n° 2722. Ces lettres, « que j'avais annoncées à tort comme inédites, ont été « publiées en 1847, par M. Champollion, dans un vo- « lume in-4° intitulé : *Poésies du roi François Ier, de « Louise de Savoie, etc.* (*Imprimerie impériale*), vo- « lume qui n'a probablement été tiré qu'à un petit « nombre d'exemplaires. Mais l'éditeur a émis sur « l'authenticité de ces pièces des doutes qu'il est aisé « de réfuter.

« On lit dans l'*Introduction*, p. 11 : « A l'égard des

(1) Ce passage du *Journal* se réfute de lui-même. Il n'attribue pas en effet à la défloration d'une fille de Saint-Vallier sa grâce, mais sa trahison et une menace qu'il aurait faite, en l'absence du roi, de le tuer. Pur bruit populaire, aveugle et sourd.

« lettres de Diane de Poitiers, c'est une note contem-
« poraine du manuscrit qui nous fait savoir qu'elles
« étaient de la main de cette femme célèbre et adres-
« sées au roi. Nous avons accepté cette tradition,
« quoique, par quelques passages de ces lettres
« mêmes, elle *puisse être considérée comme peu cer-*
« *taine.* » C'est le contraire qu'il fallait dire. »

« En effet, bien que ces lettres ne portent ni signa-
« ture ni suscription, il est aisé de se convaincre
« qu'elles sont bien écrites de la main de Diane, et
« adressées à François Ier : 1° « l'*Isographie* renferme
« le fac-simile d'une lettre autographe signée : *Diane*
« *de Poitiers*, en date de 1530; l'écriture est identique
« avec celle des pièces en question; 2° quant au des-
« tinataire, nul doute ne peut subsister à cet égard.
« On lit dans le texte les phrases suivantes : « N'es-
« toyt à cause de la paresse de vostre honneste main
« de *roy*. Je ne eu oncques occasion me plaindre jus-
« quesà set heure; car les *liens de dure pryson* ne autres
« adversités ne m'ont si longuement pryvée de son
« heureus efet » (*lettre* 2); et ailleurs : « Je crains tant
« que une petite ocasion soyt cause d'une pour moy
« grande tristesse que je suis contrainte de m'adres-
« ser à vous, *non comme roy*, non seulement comme
« segneur et maystre, mays comme au plus seur et vé-
« ritable amy. » Le roi dont il est question est bien
« François Ier, puisque Diane y parle comme on vient
« de le voir, des *liens de dure pryson*, ce qui ne peut

« s'appliquer qu'à la captivité du roi; et que dans « une autre lettre, elle annonce qu'elle va « *aller* « *après son mary en Picardie.* » Or, Louis de Brézé « mourut en 1531. »

Voilà le système tel qu'il a depuis exercé la critique historique. M. Niel, dans sa curieuse et savante notice sur Diane de Poitiers (*Personnages célèbres du seizième siècle*), s'est énergiquement prononcé pour la négative et il a accumulé en faveur de son opinion des présomptions morales, sinon des preuves (on comprend qu'elles n'abondent pas en si délicate matière) d'un grand poids.

Depuis, M. Michelet et M. Hauréau sont passés avec armes et bagages au camp hostile à Diane.

M. Michelet a écrit (1) :

« Pour Saint-Vallier, de même, il varia. D'abord, il « s'emporta, dit qu'il tuerait ce traître, homme de « confiance et de sa garde même, qui voulait le livrer. « Puis il le fit juger, et se contenta d'un simulacre de « supplice. Mille bruits coururent. On disait que Saint-« Vallier n'avait conspiré que pour venger sa fille, « déshonorée par le roi. Il n'avait de fille que madame « de Brézé, mariée depuis dix ans. Ce qu'on dit aussi, « et qui est plus probable, c'est que la dame, qui avait « vingt-cinq ans, beaucoup d'éclat, de grâce, avec un « esprit très-viril, alla tout droit au roi, fit marché

(1) *Réforme*, p. 217.

« avec lui; tout en sauvant son père, elle fit ses af-
« faires personnelles, acquit une prise solide et la po-
« sition politique *d'amie du roi.* Un volume de lettres
« témoigne de cette amitié. »

On voit déjà la confiance aveugle, le don d'exagération, de grossissement, qualité et défaut saillants du plus exalté de nos historiens.

M. Hauréau, qui n'est qu'un savant, et non un écrivain, écrit froidement (1) : « Il faut aussi compter Diane « de Poitiers au nombre des maîtresses de Fran- « çois Ier. C'est l'avis de Mézeray. Gaillard n'y veut « pas souscrire et suppose que les protestants ont ima- « giné cette calomnie. Ce sont les protestants qui sont « calomniés. »

Et, après avoir justement relégué au rebut des vieilleries historiques la légende qui a servi de canevas au *Roi s'amuse*, M. Hauréau adopte comme vraisemblable la version du *Bourgeois de Paris,* c'est-à-dire celle qui fait de la complicité de Saint-Vallier dans la trahison du connétable la vengeance de son honneur outragé.

« Nous avons, en effet, ajoute M. Hauréau, une « preuve certaine des amours de Diane et de Fran- « çois. Elle nous est fournie par dix-huit lettres de « Diane à son royal amant. L'authenticité de ces let- « tres sera-t-elle contestée? Elle ne peut plus l'être;

(1) *François Ier et sa cour*, p. 129.

« une critique sagace les a soumises à toutes les épreu-
« ves. Laissent-elles simplement soupçonner d'intimes
« relations entre les deux personnages? Tout le monde
« reconnaît que le sens en est très-clair et qu'il n'y
« manque rien pour établir ce dont Gaillard a voulu
« douter. »

Et M. Capefigue, que dit-il? M. Capefigue dit que François Ier aima Diane de Poitiers, mais qu'il est difficile de dire quand. « Était-ce avant ou après le grand
« procès suivi contre les complices du connétable?
« Ici les faits manquent. *L'origine d'un sentiment*
« *d'amour est presque toujours caché, et la publicité*
« *n'arrive que lorsque la faveur est venue à son apogée* (1). »

Et, sur cette sentence, se retire de la lice, majestueusement, ce Joseph Prudhomme de l'histoire.

Cet examen préliminaire terminé, qu'allons-nous faire? Courir une lance pour la vertu de Diane de Poitiers jusque à l'époque où elle devint la maîtresse déclarée du futur Henri II, et érigea, dans le château d'Anet (*Dianet*), une sorte de temple à sa chute? Point du tout. La vertu d'une femme qui a été la maîtresse d'Henri II est toujours chose problématique. Sterne aurait dit que c'est une forteresse qui ne vaut pas la sentinelle. Nous dirons qu'elle ne vaut pas le combat. Nous ne voulons pas nous faire encore jeter à

(1) *Diane de Poitiers*, p. 79.

la tête le mot de madame de Lassay disant à son mari, défenseur outré de la vertu de madame de Maintenon : « Comment faites-vous, monsieur, pour « être si sûr de ces choses-là? »

Nous dirons purement et simplement, et dans l'unique intérêt, toujours grave, même quand il s'agit de choses frivoles, de la vérité :

Il n'existe *absolument*, ni dans les témoignages imprimés, ni dans les témoignages manuscrits, ni dans les témoignages iconographiques, aucune preuve *plausible* et *décisive* que Diane de Poitiers ait été, à une époque quelconque, la maîtresse de François Ier.

Les chansons sont muettes, les pamphlets eux-mêmes, ceux du moins où il peut entrer une parcelle de vérité et de probité, ne font que l'injure de douter.

Brantôme, l'historien capital, quoiqu'il se trompe souvent, et, pour le règne de François Ier, n'écrive que par ouï-dire, n'affirme rien, ne précise rien. Il cite un mot qui ne peut s'appliquer qu'à Saint-Vallier, mais un bon mot, même en France, n'est pas un argument.

D'un autre côté, la raison typique, caractéristique, unique du débat, est controversée. Les dix-huit prétendues lettres de Diane de Poitiers au roi, dont M. Champollion ne donne l'attribution que comme indiquée par une note de son manuscrit, et en l'avouant douteuse, dont M. Ludovic Lalanne a attesté, sur une

comparaison d'écriture, l'authenticité, ne sont ni datées ni signées. Elles peuvent s'appliquer raisonnablement aussi bien à madame de Châteaubriand, surtout à la duchesse d'Étampes, qu'à Diane de Poitiers. L'*Isographie* n'est pas un arbitrage sûr. Il faudrait d'abord établir l'authenticité de la pièce de l'*Isographie*, où plus d'une fausse attribution a été relevée dans les recueils spéciaux. Enfin, si M. Lalanne a trouvé dans ces lettres des circonstances et des allusions qui corroborent son hypothèse jusqu'à la certitude, d'autres y ont trouvé pour le moins autant de motifs d'une conclusion contraire.

Un ingénieux érudit, dont la compétence, établie par des travaux approfondis sur Marot et sur le règne de François Ier lui-même, est incontestable, M. Georges Guiffrey, éditeur de l'intéressante *Chronique du roi François Ier*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, prépare et annonce un travail définitif sur Diane de Poitiers, dont il va publier la correspondance dans un de ces volumes exquis, pour lesquels les presses de Perrin ajoutent à la curiosité des faits et à l'élégance de la forme toutes les coquetteries typographiques. Ce livre est le fruit de laborieux loisirs, de comparaisons patientes, de recherches et de découvertes parmi huit cent manuscrits de la Bibliothèque Impériale. Il est destiné à faire sur cette jeunesse mystérieuse de Diane de Poitiers, sur le contraste de ce veuvage fidèle avec de solen-

nelles amours, sur ses relations avec le connétable de Montmorency et Catherine de Médicis, une triomphante lumière. Eh bien, ce travail d'enquête, tenace, infatigable, conclut comme nous, en même temps que nous, puisqu'une bienveillante communication nous a confié ses moyens, et, j'allais dire, le *dossier* de Diane de Poitiers, non pas à l'entière innocence de Diane de Poitiers, en ce qui concerne François Ier, mais à l'absence totale de témoignages contemporains autorisés, à l'absence de toute preuve et même de toute probabilité à sa charge de ce chef. On comprend que nous ne voulions pas déflorer un système d'argumentation minutieuse et délicate, et qu'un juste sentiment des convenances nous impose la réserve qui en laissera l'honneur à son auteur. Nous nous bornerons donc, après avoir affirmé cet accord qui nous assure le concours d'une main vigoureuse pour nous affermir et nous soutenir dans cette marche difficile à contre-courant de la tradition, à rendre compte de notre pérégrination stérile à travers les témoignages contemporains pour trouver la moindre raison, en dehors de ces lettres de Diane de Poitiers, qui ne sont pas de Diane de Poitiers, selon M. Guiffrey, pour l'accuser de *relations intimes*, comme on dit à la *Gazette des Tribunaux*, avec François Ier.

Ouvrons donc Brantôme, ce bréviaire de l'historien des mœurs au seizième siècle, et relevons-y soigneu-

sement ce qui concerne Diane de Poitiers, pour laquelle il ne cache pas sa sympathie et son admiration. Feuilletons le recueil de crayons de M. Rouard, où une devise respectueusement galante accompagne le portrait de la sénéchale ; parcourons le *Journal du Bourgeois de Paris,* qui nous montre le roi assistant avec toute la famille royale à ses noces, en 1515. Examinons les *Relations des ambassadeurs vénitiens* et notamment celle où Lorenzo Contarini répète un bruit qui n'a que la valeur d'un bruit dans la bouche surtout d'un étranger. Enfin, analysons les pièces du procès de Saint-Vallier, qui nous prouvent, ce que personne n'a dit, qu'il obtint sa grâce entière, et était libre dès 1527, sans que cette clémence complète établisse le moins du monde ce qu'on a voulu mettre au compte de la simple commutation.

« J'ay ouy parler, dit Brantôme, d'un grand seigneur « aussy, qui, ayant esté jugé d'avoir la teste tranchée, « si qu'estant desjà sur l'eschaffault sa grâce survint, « que sa fille, qui estoit des plus belles, avoit obte- « nue ; et descendant de l'eschaffault, il ne dit autre « chose, si non : « Dieu sauve le bon..... de ma fille « qui m'a si bien sauvé (1) ! »

Il n'y a là qu'un bruit reproduit sous sa forme gaillarde et soldatesque. Nulle part ailleurs, Brantôme ne

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. II, p. 246.

fait allusion à des relations intimes entre François Ier et Diane de Pôitiers.

Raconte-t-il des fêtes mythologiques assez décolletées données à Lyon à Henri II, devenu roi, et à Diane de Poitiers, il se borne à dire : « Madame de Valentinois, dicte Diane de Poitiers, que le roy servoit (1), » mais il ne mentionne aucun prédécesseur amoureux.

Parle-t-il de cette coquette sévérité de ses ajustements de veuve qui siéyaient si bien à sa blanche et opulente beauté?

« .....Une dame que je sçay, laquelle estoit fort « aux bonnes grâces *d'un roy*, voyre en délices, s'ha- « billa un peu plus à la modeste, mais de soye pour- « tant toujoùrs, afin qu'elle pust mieux couvrir et ca- « cher son jeu ; et par ainsy, les vefves de la cour la « vouloient imiter, en faisant de mesmes qu'elle. Si « ne se reformoit-elle point tant, ny si à l'austérité « qu'elle ne s'habillast gentiment et pompeusement, « mais tout de noir et blanc ; et y paroissoit plus de « mondanité que de réformation de vefve ; *et surtout* « *monstroit tousjours sa belle gorge* (2). »

« J'ay veu, dit-il ailleurs, madame la duchesse de « Valentinois, en l'aage de soixante-dix ans, aussy « belle de face, aussy fraische et aussy aymable comme

(1) Brantôme, *ibid.*, p. 317.
(2) *Ibid.*, p. 355.

« en l'aage de trente ans ; aussy fut-elle fort aymée et « servie d'*un* des grands roys et valeureux du monde. « Je le peux dire franchement, sans faire tort à la « beauté de ceste dame, car toute dame aymée d'un « grand roy, c'est signe que perfection habite et abonde « en elle qui la fait aymer; aussy la beauté, donnée « des cieux, ne doit estre espargnée aux demy- « dieux.

« Je vis ceste dame six mois avant qu'elle mourût, « si belle encor, que je ne sçache cœur de rocher qui « ne s'en fust esmeu, encor qu'auparadvant elle s'es- « toit rompu une jambe sur le pavé d'Orléans, allant « et se tenant à cheval aussy dextrement et disposte- « ment comme elle avoit faict jamais, mais le cheval « tomba et glissa soubs elle. Et pour telle rupture et « maux et douleurs qu'elle endura, il eust semblé « que sa belle face s'en fust changée ; mais rien moins « que cela, car sa beauté, sa grâce, sa majesté, sa « belle apparence estoient toutes pareilles qu'elle avoit « toujours eu. Et surtout elle avoit une très-grande « blancheur, et sans se farder aucunement. Mais on « dit que tous les matins, elle usoit de quelques bouil- « lons d'or potable et autres drogues que je ne sçay « pas comme les bons médecins et subtils apoticaires; « je croy que si ceste dame eust encore vescu cent ans, « qu'elle n'eust jamais vieilly, fust du visage, tant il « estoit bien composé, fust du corps, caché et couvert « tant il estoit de bonne trempe et belle habitude. C'est

« dommage que la terre couvre ces beaux corps (1)! »

Enfin Brantôme, racontant la noble et fière conduite de Diane de Poitiers à la mort de Henri II (2), ne fait aucune espèce d'allusion à d'autres amours d'elle qu'à ceux qui, à partir de ce moment, ajoutèrent le deuil du cœur au deuil du vêtement.

Nous avons tenu à épuiser d'emblée, sans tenir compte de l'ordre chronologique, les témoignages de Brantôme.

On le voit, aucune des anecdotes, sauf la première, qui n'est appuyée d'aucune circonstance démonstrative, et à laquelle sa forme frivole et grivoise enlève toute espèce d'autorité, ne contient la moindre insinuation au sujet de ce prétendu sacrifice de son honneur fait, pour sauver son père condamné, par une fille héroïquement impudique, ni surtout des relations intimes qui en auraient été la suite. Il est certain que c'est surtout aux prières et aux larmes de sa fille que Saint-Vallier, coupable de trahison, dut sa grâce... Supposer le contraire serait faire injure aux sentiments les plus élémentaires de la nature humaine. Et si, dans le préambule des lettres de commutation, François Ier ne nomme pas sa fille et ne trahit point la pudeur de cette intervention éplorée, si naturelle et si légitime, c'est par un scrupule de générosité, par une délicatesse che-

(1) Brantôme, édit Buchon, t. II, p. 395.
(2) *Ibid.*, p. 449.

valeresque qui ajoute au bienfait en respectant la dignité et la modestie de la femme qui l'a obtenu. Il ne faut pas interpréter ce silence magnanime contre le roi, mais en sa faveur. Il témoigne d'une faveur désintéressée, d'un hommage dû à la fille suppliante, relevée pure, qui ne le serait pas à la fille capable de s'offrir et de sauver son père par un marché dont la sublime ignominie ne triomphe pas absolument de nos répugnances.

Une autre présomption morale à noter, c'est que la grâce de Saint-Vallier, grâce si subite, si imprévue, qu'on ne peut la croire obtenue au dernier moment par une ignoble rançon, mais plutôt préméditée et inspirée par la plus noble de toutes les clémences, celle qui est à la fois prévoyante et généreuse et n'accorde le pardon qu'au bout de la leçon; — cette grâce ne fut pas *complète*, comme aurait dû l'être une grâce achetée par un sacrifice complet, le plus complet de tous, celui de l'honneur. Elle fut progressive, successive. Il s'écoula deux années avant l'absolution définitive. Si François Ier eût exécuté un marché, il l'eût fait sans restriction et sans délai. Quand on achète un pardon, on le paye. Ce qui prouve que la grâce de Saint-Vallier fut dictée non par la satiété du débauché assouvi, mais par la clémence du roi magnanime, ce qui prouve que François pardonna de lui-même au complice égaré, mais honnête, coupable surtout par une sorte de loyauté, de fidélité aveugle à la foi jurée, c'est

qu'il ne pardonna que peu à peu, à mesure qu'il fut mieux éclairé et plus attendri du sort de cette dupe plutôt que de ce chef de la conspiration bourbonnienne. C'est enfin qu'il ne fit remonter que degré par degré au pénitent l'échelle de la réhabilitation, après l'avoir précipité jusqu'au dernier fond de l'expiation et l'y avoir laissé un moment suspendu. Moment unique, minute terrible, seconde d'anxiété éperdue et d'épouvante hérissée, suffisante, non-seulement pour un châtiment, mais pour une vengeance, et telle que les cheveux de ce gentilhomme, nourri pour la guerre, accoutumé à jouer avec la mort, en blanchirent du coup et que la sueur de l'agonie, essuyée sur son visage, y laissa un masque indélébile de pâleur, passé en proverbe et appelé depuis : *le teint de Saint-Vallier* (1)!

Chose étrange! les partisans de la tradition, les tenants de cet odieux marché qui fait de la chute d'une honnête femme la rédemption d'une vie condamnée, ont négligé, par une sorte d'aveuglement unanime et fatal, leur meilleur argument. Et cet argument, dans cette cause de mensonge, c'est la vérité qui le leur tendait. Les uns ont fait mourir Saint-Vallier pardonné de l'angoisse du supplice. Les autres l'ont laissé languir dans une prison perpétuelle. Comment admettre alors avec eux que cette grâce illusoire, que ce pardon ironique, que cette avare clémence, qui ne lâche

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. II, 447.

point sa proie et la laisse vivante pour la mieux tourmenter, pour la déchirer à loisir, furent la récompense du sacrifice de son honneur intact fait par la plus belle et une des plus nobles femmes du royaume ? Comment admettre qu'une demi-faveur ait pu répondre, sans protestation, sans reproche, à un tel abandon, à ce sacrifice d'une fille résignée à une éternité d'infamie ? Diane de Poitiers a-t-elle pu être traitée comme une de ces prostituées vulgaires que le soudard abuse sans *vergogne*, et dont, après avoir promis de l'or, il se débarrasse avec de la menue monnaie ? — Mais que dire de cette enquête nouvelle, faite sur les pièces authentiques, et dont le résultat est que François Ier pardonna entièrement, complétement à Saint-Vallier, lui rendit non-seulement la vie, mais la liberté, mais son Ordre arraché, ses biens confisqués, le remit dans le même état où il était avant le crime aboli ? Que dire, sinon que, pour justifier sa clémence de toute accusation, de toute profanation, François Ier lui donna la démarche lente et pour ainsi dire boiteuse de la justice ? Il ne fit grâce que peu à peu, en roi qui fait grâce de lui-même. Et s'il ne nomme que le sénéchal de Normandie et tait le nom de sa femme dans le préambule de l'édit de rémission, c'est pour que personne n'ait le droit de se méprendre, de travestir les motifs de cet acte solennel, et de supposer qu'il a accordé cette grâce à d'autres services qu'à ceux du père et de l'époux que seul en effet il pouvait nommer impunément. Et cependant c'est

dans les termes mêmes de ces lettres d'abolition, qui respirent la loyauté, qui suent en quelque sorte le désintéressement, qu'on a osé voir, par une coupable subversion des meilleures et des plus délicates intentions, l'aveu implicite du marché. Ou nous nous trompons étrangement, ou cette série de considérations tirées de l'étude de la conscience, de l'essence de la nature humaine elle-même, pèseront dans la balance du poids décisif de la preuve.

Nous renvoyons à l'opuscule révélateur de M. H. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble (1). On y trouvera les interrogatoires de Saint-Vallier, l'arrêt, le procès-verbal d'exécution (17 février 1523), les lettres de commutation de la sentence de mort en celle de prison perpétuelle (25 février 1523), la lettre de surséance suspendant l'exécution de la commutation (20 avril), enfin l'abolition définitive et réintégration en tous ses biens et honneurs (août 1527).

On y verra aussi la preuve que le complot fut dénoncé et déjoué par le propre gendre du sire de Saint-Vallier, M. de Brézé, serviteur fidèle qui ne croyait pas, en avertissant son roi, trahir son beau-père. Est-ce que ce service seul ne suffisait pas pour imposer au roi la clémence et le pardon, sans qu'il se crût obligé, en compensation, de déshonorer celui qui l'avait

(1) *Delphinalia. Procès criminel fait contre Jean de Poitiers de Saint-Vallier*, 1523-1527. *Documents inédits. Grenoble*, septembre 1856. Brochure paginée 140 à 166.

sauvé, et de payer le plus grand dévouement de la plus infâme lâcheté? Or on peut faire ce qu'on voudra de François Ier. Avec la meilleure volonté du monde, on n'en fera pas un lâche.

N'est-il pas bien inutile maintenant de rappeler cette devise du portrait (*Rouard*) de la grande sénéchale, qui est loin d'indiquer la liberté de la possession : *Belle à la voir, honneste à la hanter?* N'est-il pas inutile de montrer que, sans éveiller le soupçon, sans donner prétexte à la calomnie, et sans traverser enfin ces nids de vipères qui sifflent encore après son talon, François Ier pouvait honnêtement, irréprochablement fréquenter une des plus grandes dames de la cour, liée intimement avec la femme de son grand maître, et au mariage de laquelle il avait assisté, aux féries de Pâques 1515 (1)? Enfin, dans la balance impartiale que nous avons installée au pied de la statue de Diane de Poitiers, tour à tour couronnée de fleurs ou souillée de boue par les réactions historiques, que peut peser ce vague témoignage, suspect dans la bouche d'un étranger, quand bien même il parlerait de choses arrivées de son temps? Or, il écrit d'après des oui-dire, au moment où la malignité impatiente et impunie servant les jalouses colères d'une *épouse italienne*, devance en quelque sorte, en la déshonorant, l'heure où la mort subite d'Henri II permettra d'achever la favorite dis-

(1) *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 9, 10.

graciée, et de faire épuiser à sa fierté les humiliations de l'ingratitude. C'est grâce à ce prévoyant manége d'un courtisan évincé, Tavannes, par exemple, que se seront glissés, dans la relation de Lorenzo Contarini (1552), ces mots qui ne sauraient avoir la valeur d'une preuve, et qui sont l'unique et insuffisante base du système de nos adversaires :

« La personne que sans nul doute le roi aime et « préfère, c'est madame de Valentinois. C'est une « femme de cinquante-deux ans, autrefois l'épouse du « grand sénéchal de Normandie, et fille de M. de « Saint-Vallier, laquelle, restée jeune et belle, fut « aimée et *goûtée* du roi François Ier et d'autres encore, « selon le dire de tous ; puis elle vint aux mains de ce « roi lorsqu'il n'était que Dauphin. »

Est-ce sur un témoignage aussi vague qu'il est permis de condamner au lit de François Ier une femme qui ne se défend pas par l'intacte vertu, mais par l'unique amour, et qui proteste tristement contre cet axiome banal, source de plus d'une injustice, que, lorsqu'une femme a fait une faute, on peut impunément lui en prêter mille? Il y a là un excès odieux, un préjugé brutal, contre lequel nous avons réagi énergiquement, au risque de nous faire accuser de don-quichottisme historique. Don Quichotte avait du bon, et il ne nous semble ridicule que parce que, ne voulant pas rougir de notre indifférence, nous aimons mieux rire de l'illusion des autres.

CHAPITRE VI

La méchante Maîtresse.

ANNE DE PISSELEU, DUCHESSE D'ÉTAMPES.

— 1508-1575 —

Aperçu préliminaire. — Impopularité de la duchesse d'Étampes. — Sa physionomie antipathique. — Cause de cette impression populaire et littéraire. — La reine Éléonore. — Son portrait d'après Brantôme. — Transformation physique et morale de François Ier. — Le roi blasé, causeur et curieux. — Fontainebleau. — Chambord. — Le corps des filles d'honneur. — Louise de Savoie produit mademoiselle d'Heilly. — Sa naissance. — Son portrait. — Son mariage. — Mystère lascif de son influence souveraine, croissante et durable. — Témoignage laudatif de Marot et de Ch. de Sainte-Marthe. — Réserve de Brantôme. — Rivalité et démêlés avec Diane de Poitiers. — Le diamant de Charles-Quint. — La guerre des femmes. — Les brunes et les blondes. Triomphe des blondes. — Protection arbitraire et capricieuse de la duchesse d'Étampes sur les arts et les artistes. — Benvenuto Cellini et la duchesse d'Étampes. — Récits dramatiques de Benvenuto Cellini. — Mort de François Ier. — Disgrâce, humiliations, retraite de la duchesse d'Étampes. — Sa mort ignorée. — Moralité.

Chose étrange et frappante, et dont on peut, jusqu'à un certain point, tirer une leçon (les livres comme le nôtre en offrent plus d'une, qu'ils n'ont que le tort de

ne pas prêcher), Anne de Pisseleu est la maîtresse la plus incontestable d'un roi populaire. Elle fut jolie, spirituelle, protectrice, quoi qu'en dise le farouche Cellini, le seul qui ait eu à s'en plaindre, des artistes et des poëtes; elle fut libérale, tolérante, elle eut enfin toutes les qualités qui font qu'on admire les femmes, objets des faiblesses royales, ou qu'on leur pardonne. Elle favorisa les ministres qui la soutenaient, elle plaça et dota ses cousins et ses cousines, à plus forte raison ses frères et ses sœurs, et ne fut impitoyable qu'à ses ennemis et qu'à ses rivales. Sa faveur ne coûta pas de scandale à la famille, son mari étant le plus volontaire de tous les....., comme dirait Brantôme, et ne pesa pas plus lourdement sur la nation que toute autre. Bref, elle n'a contre elle, se levant dans la postérité, aucune de ces terribles protestations du sang innocent répandu, et à l'appel de son nom, les spectres menaçants, chargés de la vengeance des peuples pressurés ou des victimes sacrifiées, ne se présentent pas sur la scène tranquille où nous l'évoquons. Son souvenir ne se rattache à la mémoire d'aucune grande erreur, d'aucun grand crime de la royauté. Et cependant, elle n'est ni sympathique ni populaire, et ce roi galant homme, qu'elle ensorcela de ses charmes, ne lui a pas communiqué ce je ne sais quoi qui rend aimables jusqu'à ses fautes, devant lesquelles la maternelle postérité sourit plus qu'elle ne s'indigne. Il y a quelque chose en elle, autour d'elle, de faux,

d'égoïste, d'agaçant, qui déconcerte l'indulgence qu'il est de bon goût d'avoir pour de si lointaines pécheresses. Son œil inquiète, son sourire glace. C'est la maîtresse ambitieuse, cupide, infidèle. C'est la maîtresse d'un François Ier vieilli, usé, blasé, engraissé, engourdi, embourgeoisé, qui n'a plus le superbe diable au corps, la belle folie des années d'Italie, qui revient de prison affamé de jouissance plus que de sentiment, et qui se soucie moins d'être grand que de le paraître, et d'être aimé que d'être amusé. Aussi mademoiselle d'Heilly, maîtresse présentée, jetée au-devant de ses pas comme une belle esclave exhibée au pacha, ne l'aima-t-elle pas, et s'inquiéta-t-elle plus de le dominer que de l'inspirer, et du présent que de l'avenir. Et voilà vraiment le secret de notre indifférence, de notre répugnance même en présence de cette figure étroite, subtile, piquante, cupide, de ce beau visage sans cœur de la maîtresse de décadence, que les poëtes de cour eux-mêmes chantent comme à regret, dont les collections de portraits du temps, de crayons, semblent avoir repoussé, exclu, maudit l'image impopulaire, et dont, pour comble de disgrâce, Brantôme ne dit rien.

Cette première impression, qui tranche si complétement avec celle qui salue, par exemple, d'une pitié attendrie le portrait de madame de Chateaubriand, une fois constatée, racontons l'histoire des ternes et vulgaires amours, que ne relève aucune poésie, et qui ne se

sauvent guère que par l'esprit, de François Ier avec madame d'Étampes, maîtresse par intérêt, digne rivale d'une femme par politique, Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint. Le roi, au sortir de sa débilitante captivité, reçut presque indifféremment, sans autre attrait que celui de la nouveauté et de l'inconnu, l'une de sa mère, l'autre de son vainqueur. Cette ombre de la prison de Madrid a passé sur ce mariage et sur cet amour. Et par suite d'une instinctive et irrésistible méfiance, nous plaignons moins dans Éléonore l'épouse délaissée, et dans madame d'Étampes, nous admirons moins la beauté et nous goûtons moins l'esprit de la favorite. L'historien semble participer à la déchéance physique et morale de son héros. Est-ce un sort? est-ce un tort? mais, dès que nous avons vu la duchesse d'Étampes, nous avons dit sans hésiter : Voilà une femme vis-à-vis de laquelle il nous sera facile d'être juste et que nous ne flatterons pas. Nous pourrions impunément découvrir ce beau sein d'une blancheur lactée, nous pourrions, agenouillés, déchausser ces petits pieds de fée, sans avoir l'ombre d'une mauvaise pensée. Oui, au risque de recevoir de quelque esprit errant le soufflet qui punit la naïve assurance du jeune page à sa coquette maîtresse qu'il pouvait la voir se déshabiller devant lui sans rougeur et sans trouble, et sans secret frémissement, et sans signe de croix éperdu, oui, nous ne sentons rien devant madame d'Étampes. Le mot est lâché, elle ne nous induit pas en

tentation, si fragile que soit de sa nature un historien chroniqueur, que le commerce rétrospectif avec les Madeleines de la royauté a dû nécessairement gâter.

Nous avons déjà vu, à l'article de madame de Chateaubriand, comment mademoiselle d'Heilly fut présentée à Bayonne au roi François Ier, par les soins plus prévoyants que délicats de sa mère, comment elle signala son triomphe en précipitant et en humiliant la disgrâce de la fière Chateaubriand, enfin comment elle usurpa, dès les premiers jours, jusque à ce gouvernement intime, domestique, que la reine Éléonore n'hérita point de la pieuse et douce reine aumônière, ménagère, populaire, la reine Claude.

La reine Éléonore, plus fière que sensible, plus espagnole que française, sentinelle intime, en quelque sorte, de son frère Charles-Quint, n'avait rien dans l'esprit ni dans le cœur qui pût captiver le prince auquel elle était imposée, et dont la peu galante patience avait laissé écouler quatre années entre les fiançailles, préliminaire du traité de Madrid (décembre 1525) et le mariage (4 juillet 1530). On comprend ce peu d'empressement quand on cherche à se faire, par ses ambitieuses et orgueilleuses devises, où le soleil castillan a remplacé l'humble lune de la reine Claude, une idée de son caractère, et quand, grâce à l'indiscret Brantôme, on se la représente physiquement :

« J'ay ouy conter, dit-il, à madame de Fontaine-Cha-

« landray, dicte *la belle Torcy*, que la reyne Éléonor,
« sa maîtresse, estant habillée et vestue, paroissoit une
« très-belle princesse, comme il y en a encore plu-
« sieurs qui l'ont veue telle en nostre cour, et de belle
« et riche taille ; mais, estant déshabillée, elle parois-
« soit du corps une géante, tant elle l'avoit long et
« grand ; mais tirant en bas, elle paroissoit une naine,
« tant elle avoit les cuisses et les jambes courtes
« avecques le reste (1). »

Ajoutons que, veuve du roi de Portugal, ensevelissant sous une pruderie mélancolique les derniers restes et comme les cendres mal éteintes de son juvénile amour pour le comte palatin Frédéric, Éléonore avait trente ans et deux enfants.

On comprend la séduction irrésistible, décisive qu'exerça sur le roi, dégoûté des épreuves chevaleresques et de ce brillant et stérile don-quichottisme qui l'avait conduit en prison, gagné à l'épicuréisme des désabusés, avide du bien-être de la vie et des voluptés de la conversation, une femme blonde, fraîche, souriante, gaie comme une alouette, paraissant désintéressée à force d'insouciance affectée, sans prétentions politiques, abandonnant volontiers à Louise de Savoie, l'impérieuse matrone, les ennuis et les profits du rôle d'Égérie, et qui prenait le roi fatigué aux surprises charmantes d'une galanterie plus spirituelle que sen-

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. II, p. 302.

suelle. Ce n'est pas que notre fine mouche n'eût sa pointe de coquetterie et d'ambition ; mais elle n'était ambitieuse qu'aux bons moments et lascive qu'à propos. Elle berça le roi dans un amour commode, insinuant, caressant, flatteur, sans aucun des accidents passionnés de cette tyrannique et jalouse domination de madame de Chateaubriand. Elle eut comme lui le goût des arts et des vers. Elle eut sa cour de peintres et de poëtes, et Fontainebleau lui appartient. Elle y régna vivante et son ombre semble s'y plaire et s'y promener encore. Fontainebleau... et Chambord, l'un plus galant, l'autre plus artistique, l'un boudoir colossal, l'autre château d'apothéose, l'un bâti par l'homme, l'autre par le roi ; Chambord, où François Ier a écrit la fameuse devise :

> Souvent femme varie,
> Bien fol est qui s'y fie.

Fontainebleau, où tout remords, tout regret, se sont éteints dans la sérénité olympienne !

Voici, à défaut d'un témoignage peint, le portrait réussi qu'en trace la plume de M. Michelet, qui a parfois les audaces et les bonheurs du pinceau :

« Je suis porté à croire que la chose la plus solide « qu'il ait apporté en naissant, son vice, avait faibli « après Madrid. Sa longue prison avait fait impres- « sion sur son tempérament. Il était revenu un peu « lourd. Quand il voulut faire le jeune homme dans

« une chasse, il tomba de cheval et faillit se tuer.
« Nous le verrons errer de femme en femme et cher-
« cher sa jeunesse. En vain : elle est partie, et il de-
« vient de plus en plus homme de conversation.

« Sa mère, à Mont-de-Marsan, lui amenait un monde
« de femmes, entre autres la triste Chateaubriand à
« laquelle il tourna le dos. Disgrâce irrévocable. Sa
« mère, d'un tact parfait, avait deviné et trouvé la
« vraie maîtresse du moment : une blanche de blan-
« cheur éblouissante, en haine de l'Espagne et de la
« brune Léonore, une demoiselle savante et bien di-
« sante, une parleuse pour un roi parleur, très-fati-
« gué déjà, qu'il fallait amuser, Anne de Pisseleu,
« jeune Picarde, charmante et hardie.

« Que le roi ait rapporté d'Espagne le *Saint-Paul* de
« sa sœur, j'en doute. Ce qui est sûr, c'est qu'il rap-
« porta *Amadis*. Il aimait la lecture des romans de
« chevalerie. Dans les longs jours, les lentes heures
« de sa réclusion, le prisonnier nonchalamment feuil-
« leta l'ennuyeuse et mélancolique épopée. Cette poésie
« du vide lui allait à merveille ; il ne tenait qu'à lui de
« se croire *le Beau ténébreux*. Amadis est l'écho d'un
« écho, pâle et faible copie des vieux poëmes, plus
« propre à amuser l'inaction qu'à provoquer les actes
« héroïques. Du fier Roland au triste Lancelot, de ce-
« lui-ci à Amadis, la séve va diminuant. Sous l'exa-
« gération des exploits improbables, on sent l'esprit
« de cour et le bavardage oisif, la vie paresseuse-

« ment monacale que l'on menait dans les châ-
« teaux.

« A la scolastique d'amour, perdue dans les brouil-
« lards, se mêlaient volontiers les contes, tout autre-
« ment positifs, de Boccace, les *Cent nouvelles* de
« Louis XI, celles de Marguerite. Ces récits éternels
« de galantes aventures, au fond peu variés, s'accor-
« daient à sa vie nouvelle d'inaction. Il avait été pri-
« sonnier. Tel il resta, je veux dire sédentaire.

« Son plus grand amusement, dès lors, fut de bâ-
« tir. Et il se bâtit des demeures conformes à cet état
« d'esprit. Vers 1520, après son étrange aventure avec
« sa sœur, il était en galanterie avec deux dames ma-
« riées du voisinage de Blois. Les rendez-vous étaient
« dans les forêts d'en face, à un petit château des an-
« ciens comtes. Blois, devenu le centre financier de
« la France, était trop fréquenté. Au retour de Ma-
« drid, plus ami encore du repos, il s'y fit faire un
« parc très-grand fermé de murs, qu'on pût remplir
« de bêtes, s'épargnant ainsi les courses des longues
« chasses et des grandes forêts. La bicoque ne suffi-
« sait plus; il fallait un château. Non un vieux cha-
« teau fort, serré et étranglé comme un soldat dans sa
« cuirasse; non le donjon sauvage, inhospitalier, d'où
« la châtelaine, à son plaisir, chasse les dames, la so-
« ciété, le charme de la vie. Tout au contraire, moins
« un château qu'un grand couvent qui, de ses tours,
« de son appareil féodal, couvrira, enveloppera de

« nombreuses chambres, de charmants cabinets, des « cellules mystérieuses, c'est l'idée de Chambord (1). »

Dans cette sorte de royale abbaye de Thélème, œuvre de prédilection du roi bâtisseur et causeur, « les « saintes de l'endroit, les maîtresses du règne, la brune « du Midi et la blanche du Nord, mesdames de Chateau- « briand et d'Étampes, figurent solennellement en ca- « riatides. »

Mais il est temps d'abandonner ces généralités nécessaires pour aborder résolûment cette histoire de sérail, sans autres événements que des événements domestiques.

Anne de Pisseleu était fille de Guillaume de Pisseleu, chevalier, seigneur de Heilly, capitaine de mille hommes de pied de la légion de Picardie, et d'Anne Sanguin, sa seconde femme, fille d'Antoine, seigneur de Meudon et de Marie Simon.

Ainsi Anne de Pisseleu était nièce d'Antoine Sanguin, dit le cardinal de Meudon, grand aumônier de France, lequel trouva son élévation dans la faveur de sa nièce. On remarque qu'il lui donna la terre de Meudon et celle d'Angervilliers.

La maison de Pisseleu de Heilly était noble et ancienne; et l'on sait que Jean de Pisseleu, seigneur de Heilly, aïeul d'Anne, avait eu l'honneur d'être du nombre des chevaliers du sacre de Louis XI et celui

(1) *La Réforme*, p. 281, 282.

d'épouser Jeanne de Dreux, princesse du sang royal, après la mort de Marie d'Hargicourt, mère de Guillaume de Pisseleu, père de la duchesse d'Étampes (1).

La jeune Anne, née vers 1508, fut élevée avec un soin qui semble attester le pressentiment de ses futures et profondes destinées. On sera tenté de trouver cette éducation, toute tournée du côté de l'agrément, des plus naturelles, lorsqu'on saura que tout l'avenir d'une famille de trente enfants (que le prolifique Guillaume de Pisseleu eut de trois femmes) reposait sur les charmes de cette rouée ingénue, qui n'avait d'autre dot que ses yeux, et que l'on dut dresser de bonne heure *à chasser le roi*.

Dès l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, pendant que l'on négociait la délivrance du roi, elle entra, en vertu du privilége de la vieille et déjà pauvre noblesse, et suivant une coutume que devaient encourager Louise de Savoie et Catherine de Médicis, deux maîtresses-femmes, savantes dans l'art du *quid fœmina possit*, et qui substituèrent avec avantage la galanterie à la diplomatie, dans le corps encore novice des filles d'honneur. Ce n'était pas encore tout à fait cette institution tout italienne, dont nous verrons folâtrer le séduisant essaim autour de l'astucieuse veuve de Henri II; poétique escadron dont Brantôme a raconté les prouesses. Mais c'était déjà un groupe ravissant de jeunes filles

(1) Dreux du Radier, t. IV, p. 157.

mûries au soleil des cours, c'est-à-dire plus jolies que vertueuses, qui ne dissimulaient pas trop leur impatience de conquérir un mari à la pointe de l'œillade et arrivaient au vainqueur fort déniaisées. Marot a consacré de jolis vers à saluer d'une aubade parfois ironique les plus spirituelles et les plus belles de cette troupe légère, habituée à la liberté un peu mythologique des Décamérons, et qui jouira bientôt du privilége de fournir des maîtresses aux rois, aux princes, et même aux simples gentilshommes, depuis mademoiselle de Heilly jusqu'à mademoiselle de Séry, depuis François Ier jusqu'au Régent.

Anne de Pisseleu figure dans l'escadron et y éclipse toute rivalité juste au moment de la délivrance du roi, c'est-à-dire en 1526. C'est à elle que Clément Marot dit, dans de galantes étrennes :

Sans préjudice à personne,
Je vous donne
La pomme d'or de beauté,
Et de ferme loyauté
La couronne.

Nous savons, par le même indiscret flatteur, qu'elle avait le teint vague et pâle, un visage lacté, dont l'harmonie avait besoin d'être relevée par un accent de fard. Marot cherche à la consoler de cet excès de blancheur, symbole d'une âme sans orages, et qui trahit la femme plus piquante que passionnée, plus

aimable que tendre, la femme « sans tempérament ni roman », suivant un mot décisif de madame du Deffand, — cherche à la consoler, dis-je, par une espérance et une promesse qui ne paraissent pas s'être réalisées :

Vous reprendrez, je l'affie,
Sur la vie
Le teint que vous a ôté
La déesse de beauté
Par envie.

Une autre fois, tout en insistant galamment sur cet âge propice de la femme en fleur, dix-huit ans, le poëte donnait au compliment une double grâce et une double douceur, comme il savait au besoin donner un double tranchant à l'épigramme. Tout en félicitant mademoiselle d'Heilly sur sa gracieuse jeunesse, il exaltait sa sagesse précoce et son esprit déjà exercé. Grâce et Muse à la fois, c'était la désigner deux fois au choix de François Ier, ce dilettante amoureux pour qui il ne suffisait plus qu'une femme fût belle.

Dix et huit ans je vous donne
Belle et bonne,
Mais à votre sens rassis
Trente-cinq ou trente-six
J'en ordonne.

Mademoiselle d'Heilly n'était, en effet, d'aucune façon une femme ordinaire. Un seul fait résumera son charme original et en dira plus que tous les mots. Elle

ne chercha pas à se faire aimer du roi, et ne s'oublia pas au point de l'aimer. Elle borna sagement son ambition à lui plaire, et lui plut toute sa vie. Elle retint par la conversation celui que l'unique attrait du plaisir eût bientôt laissé indifférent. Elle fut la maîtresse durable du roi artiste et lettré, ami des belles architectures et des savants repas, tandis que madame de Chateaubriand n'avait été que la compagne passagère du roi chevalier, batailleur, conquérant. Madame de Chateaubriand, qui sentait sa valeur, avait visé à la domination, au pouvoir. Elle avait osé lutter contre l'influence fatale et prépondérante, l'influence maternelle. Madame d'Étampes ne songea qu'à son repos et à sa fortune et abandonna le gouvernement et le conseil à sa redoutable protectrice. Aussi fit-elle le meilleur ménage du monde avec la mère et la sœur. — Cependant comme la sœur, ingénieuse et subtile, était pour elle un voisinage parfois gênant, elle trouva moyen de l'éloigner avec tous les honneurs de la guerre, par un mariage et un royaume, mais un mariage et un royaume, qui ne valaient pas le brillant veuvage de la cour de France. Marguerite s'en fût bien passée. Et c'est le désespoir dans le cœur et les larmes aux yeux, qu'elle s'enfuit traîner dans la cour féodale de Pau, dans cet âpre nid des Pyrénées, la flèche mystérieuse, dont l'incurable blessure saigne dans ses lettres et dans ses vers. En fille avisée, Anne de Pisseleu songea, elle aussi, à se faire donner un mari, mais un mari com-

mode, un mari exprès pour elle, qui ne la tourmentât point de ridicules exigences, et lui donnât la dignité avec la liberté. Elle trouva à point l'homme qu'il lui fallait dans un grand seigneur ruiné, fils d'un proscrit, qui trouva fort bon un mariage qui l'enrichissait, et qui pensant, comme Vespasien, que l'argent ne sent pas mauvais, ne s'inquiéta pas le moins du monde de sa provenance. Ce honteux marché, dont nous trouverons désormais plus d'un exemple, fut conclu sous les auspices du roi avec Jean de Brosse, dit de Bretagne, fils de René de Brosse et de Jeanne, fille du célèbre Philippe de Comynes. René, complice et compagnon de la trahison du connétable, avait trouvé la mort à Pavie. Par arrêt du Parlement de Paris, rendu dès le 13 août 1522, il avait été condamné à être décapité, et ensuite pendu, avec confiscation de tous ses biens. Jean, digne fils de ce père félon, ne se résignait pas volontiers à l'héritage de cette pauvreté notée d'infamie. Il avait vainement réclamé le bénéfice du traité de Madrid. La dépouille d'un père qui avait manqué à l'honneur ne devait lui être rendue que comme prix d'une seconde forfaiture. Il accepta, sans garder le mérite d'hésiter, et, moyennant la réintégration dont François Ier, à titre de *morgen-gab*, de don du matin, doubla le salaire par l'institution du duché d'Étampes, il épousa, vers 1526 ou 1527, la maîtresse du roi. Il fut fait aussi chevalier de l'Ordre et gouverneur de Bretagne. On gorgea d'honneurs cet

époux de tolérance qui avait sacrifié l'honneur sur l'autel conjugal profané. Une jolie pièce de vers de Marot, et une gaudriole de Brantôme, ont consacré littérairement cette honteuse cérémonie.

La parole d'abord à Marot célébrant le don du duché d'Étampes :

« Ce plaisant val, que l'on nomme *Tempé*,
« Dont mainte histoire est encore embellie,
« Arrosé d'eaux, si doux, si attrempé,
« Sachez que plus il n'est en Thessalie.
« Jupiter, Dieu qui les cœurs gagne et lie,
« L'a de Thessalie en France remué
« Et quelque peu son nom propre mué,
« Car pour *Tempé* veut qu'*Étampes* s'appelle.
« Ainsi lui plaît ; ainsi l'a situé
« Pour y loger de France la plus belle.

Charles de Sainte-Marthe, rival bien inférieur, en poésie et en flatterie, de Marot, a longuement et laborieusement délayé cette gracieuse idée. C'est lui qui, dans l'*Épître dédicatoire* de ses *Poésies* (1540), décerna à Anne de Pisseleu le titre de : « *Des érudites très-« belles, et des belles très-érudites,* » lui accordant, en homme à qui il n'en coûte rien, « le grand los, la jeu-« nesse et avoir » de Junon, la « beauté » de Vénus, « la très-noble faconde, le bel esprit et la grâce » de Pallas, dont il n'a pas osé cependant lui donner la grave chasteté. Sachons-lui gré de s'être arrêté à temps sur la pente de l'hyperbole ridicule.

Brantôme, qui n'a eu ni à se louer ni à se plaindre de la duchesse d'Étampes, ne lui adresse ni éloges ni reproches. Il se borne à constater, en homme qui ne veut pas laisser passer sans salut une maîtresse de roi, « qu'elle fut pourtant une belle et honnête dame, et « qui n'abusa jamais de sa faveur envers le monde. » Mais le diable n'y perd rien, et il est difficile de ne pas voir de malicieuses réminiscences, d'ironiques allusions dans quelques passages de son *Encyclopédie galante*.

Nous les citons soigneusement, les plaçant dans notre récit comme de cyniques flambeaux, éclairant d'une naïve et brutale lumière la vie et les mœurs de la seconde période du règne de François Ier :

« Je cognois une grande et habile dame qui fit bâil-« ler l'ordre à son mary ; et l'eut luy seul avecques les « deux plus grands princes de la chrestienté. Elle luy « disoit souvent devant tout le monde (car elle estoit « de plaisante compaignie et rencontroit très-bien) : « Ha ! mon amy, que tu eusses couru longtemps fau-« vettes avant que tu eusses eu ce diable que tu portes « au col (1) ! »

Ce mari-là ressemble fort à Jean de Brosse, cette femme encore davantage à la maligne Anne de Pisseleu. et c'est sans doute au même personnage que la Châtaigneraye « qui estoit prompt, haut à la main et

(1) Brantôme, t. II, p. 246.

« scalabreux, » tint ce propos insultant qui demeura impuni, et que n'eût pas enduré le sire de Chateaubriand auquel il semble moins s'appliquer.

C'est aussi à la duchesse d'Étampes que devait penser Brantôme, quand il faisait la statistique comparative de la *température* des femmes des diverses nations, préférant la Française à toutes les autres, et justifiant cette prédilection en connaisseur :

« Quant à nos belles Françaises, on les a veues le « temps passé fort grossières et qui se contentoient de « faire l'amour à la grosse mode; mais depuis cin- « quante ans en ça, elles ont emprunté et appris « des autres nations tant de gentillesses, de mignar- « dises, d'attraicts et de vertus, d'habits, de belles « grâces et de lascivetés, ou d'elles-mêmes se sont si « bien estudiées à se façonner, que maintenant il faut « dire qu'elles surpassent toutes les autres en toutes « façons et ainsy que j'ay ouy dire, mesme aux estran- « gers, elles valent beaucoup plus que les autres, « outre que les mots de paillardise françoise en la « bouche sont plus paillards, mieux sonnans et esmou- « vans que les autres.

« De plus, cette belle liberté françoise, qui est plus « à estimer que tout, rend bien nos dames plus dési- « rables, accostables, aimables, et plus passables que « toutes les autres; et aussy que les adultères n'y sont « si communément punis comme aux autres provinces, « par la providence de nos grands sénats et législa-

« teurs françois, qui, voyant les abus en provenir par « telles punitions, les ont un peu bridés et un peu « corrigé les loix rigoureuses des temps passés, qui « s'estoient donné en cela toute liberté de s'esbattre « et l'ont ostée aux femmes. »

Ce n'est pas la seule fois que Brantôme fait cette remarque que l'ancien et farouche Code du talion conjugal, auquel avaient dû la mort, reçue de la propre main de l'époux trahi, les femmes de ce comte de Foix, et dont descendait Mme de Chateaubriand, et de ce comte de Brézé, père du mari de Diane de Poitiers, était tombé en désuétude. L'odieux commençait à devenir ridicule. Et déjà les maris les plus susceptibles se contentaient de l'abandon ou de la prison, et quelquefois se résignaient très-philosophiquement. Ce progrès des mœurs, ce respect croissant de la vie humaine, ce mépris des justices personnelles, toujours suspectes, sont contemporains du règne de François Ier, et ils résultent de plus d'un passage de Brantôme, qui, nulle part, n'a mentionné ce prétendu supplice de madame de Chateaubriand, qui est en désaccord non-seulement avec la vérité, mais avec la vraisemblance.

Brantôme conclut gaillardement : « Pour fin, en « France, il faict bon faire l'amour. » Je ne sais pourquoi, pour en revenir à la duchesse d'Étampes, je serais tenté de lui attribuer ce coquet raffinement de coucher blanche dans des draps de taffetas noir, attribué par l'auteur du *Divorce satyrique* à Marguerite

de Valois, reine de Navarre, femme de Henri IV, et par Brantôme, à un grand prince dont il ne dit pas le nom (1).

L'invention était digne de cette femme ingénieuse, habile dans l'art des *accessoires*, et qui ensorcela le roi à cette heure d'épicuréisme triomphal où il associe les jouissances de la vue à toutes les autres, et pratique en amateur si intelligent les voluptés des yeux à Fontainebleau, à Chambord, à Madrid. C'était l'heure où il disait, au rapport de Brantôme :

« Qu'un gentilhomme, tant superbe soit-il, ne sçau« roit mieux recevoir un seigneur, tant grand soit-il, « en sa maison ou chasteau, mais qu'il y apposast à sa « *veue et première rencontre* une belle femme saine, un « beau cheval et un beau levrier; car en jettant *son* « *œil* tantost sur l'un, tantost sur l'autre et tantost sur « le tiers, il ne se sçauroit jamais fascher en ceste mai« son; mettant ces trois choses belles pour très-plai« santes à voir et admirer, et en faisant cest exercice « très-agréable (2). »

Les plaisirs de la curiosité peu à peu en lui remplaçaient ceux de l'expérience. Il aimait mieux savoir que sentir.

Nous avons déjà cité le passage de Brantôme qui nous le montre excitant ses honnestes gentilshommes « à avoir

(1) T. II, p. 295, édit. Buchon.

(2) *Ibid.*, p. 310.

« des maîtresses, sous peine de passer à ses yeux pour « fats ou pour sots, leur promettant ses bons offices « auprès des inhumaines. Mais il ne se contentoit pas « de les voir imiter son exemple, il vouloit être leur « confident. Et souvent aussy, quand il les voyoit « en grand arraisonnement avecques leurs maîtresses, « il les venoit accoster et leur demandoit quels bons « propos ils avoient avecques elles, et, s'il ne les « trouvoit bons, il les corrigeoit et leur en apprenoit « d'autres. A ses plus familiers, il n'estoit point avare « ny chiche de leur en dire ny despartir de ses « contes. »

« Il estoit fort curieux de sçavoir l'amour des uns « et des autres, et surtout des combats amoureux, et « mesme de quels beaux airs se manioient les dames « quand elles estoient en leur manége, et quelles con- « tenances et postures elles y tenoient et de quelles « parolles elles usoient; et puis en rioit à pleine « gorge ; et après en deffendoit la publication et l'es- « candale et recommandoit le secret et l'honneur (1). »

Cette dépravation d'esprit et d'imagination, ces débauches de conversation sont des symptômes décisifs de cette décadence physique et morale de François Ier après Madrid, dont nous parvenons ainsi peu à peu à réunir les caractères et à déterminer la mesure, avec une douloureuse surprise, que cette fidélité du secret, cette horreur du scandale, une des qualités persistantes du roi, n'atténuent qu'à moitié. A ce point de vue,

les révélations de Brantôme sont précieuses et peuvent être considérées comme des bonnes fortunes pour l'historien moraliste. N'en déplaise à certains critiques atrabilaires, la clef de plus d'un événement est là. L'histoire n'est pas autre chose, surtout en ces temps de pouvoir absolu, que le développement d'un caractère, et rien ne met sur la voie d'un caractère comme des indiscrétions de médecin ou de valet de chambre.

Nous nous expliquons l'empire soutenu, progressif, pareil à une douce corruption, qu'exerça, sur l'imagination passionnée et les sens fatigués de François, cette maîtresse, détachée de cet escadron déjà savant des filles de la reine, sur lequel Brantôme nous a donné plus d'un bon conte, et qu'il nous montre si douces à aimer, si bonnes à fuir, se conservant une réputation à force d'habileté, et faisant consister l'honnêteté dans l'art d'esquiver les conséquences de la faute. A partir d'Anne de Pisseleu, et pendant tout le règne des voluptueux Valois, la victoire appartient aux blondes sur les brunes, aux blondes tour à tour sémillantes, languissantes, pouvant varier plus que les brunes les intonations de la peau, et faire passer, sur ce tableau de marbre de leurs visages, des nuances plus délicates de sentiment et d'esprit. Brantôme nous indique nettement cet avénement, ce triomphe des blondes qui cessera à peu près sous Louis XIII, Louis XIV, adonnés au culte de la beauté espagnole, énergique et accentuée, mais qui, jusqu'au seizième siècle, donne

la palme aux chevelures dorées de Venise d'où semble jaillir l'étincelle (1), et aux carnations opulentes des Flandres dont Rubens sera le peintre idéal. Écoutez Brantôme et vous saisirez à point ce symptôme de la décadence des sentiments vaincus par les sens, le culte lascif de la beauté des formes extérieures, l'idolâtrie cynique de l'embonpoint, le fétichisme des belles nudités, enfin la poésie du corps détrônant l'idéal, et la volupté déshonorant la passion.

« Baste! » dit ce bon compaignon de Brantôme, « les yeux humains se contentent toujours de voir une « belle femme de visage beau, blanc, bien faict, et « encore qu'il soit brunet, c'est tout un; il vaut bien « quelquefois le blanc, comme dit l'Espaignolle : « *Aunque io sia morica, no soy de ménos preciar*; « encore que je soye brunette, je ne suis à mépriser. » « Aussy la belle Marfise *era brunetta alquanto.* Mais « que le brun n'efface le blanc par trop! » Et c'est le même Brantôme qui nous dit que de son temps « les grandes tailles passent tout. »

La duchesse d'Étampes et Diane de Poitiers furent toutes deux blanches, blondes et grasses. Le pouvoir

(1) Notre ami Armand Baschet a retrouvé à Venise et publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* la recette de la mixture au moyen de laquelle les coquettes vénitiennes, humiliées d'être brunes, se faisaient couleur de soleil. Avis à nos *lionnes* de 1865 qui, dit-on, se teignent de même, mais moins heureusement, et confondent le jaune avec le blond.

de toutes les deux dura autant que celui de leur royal amant, et il alla toujours croissant. Elles avaient toutes deux, dans la beauté et dans l'esprit, ce trait souverain qui frappe à jamais un homme au cœur. L'empire de la duchesse d'Étampes avait pris, sur la fin, le caractère absorbant d'une sorte de fascination, et pour elle comme pour Diane de Poitiers, l'imagination des contemporains, ne pouvant s'expliquer par les moyens ordinaires un ascendant si absolu, en attribuait le mérite au sortilége. François Ier avait fait bâtir pour elle, afin de ne s'en séparer jamais, un hôtel dans la rue de l'Hirondelle, et il en possédait un autre qui y communiquait par des passages secrets. Il était rempli des devises les plus galantes. Sauval, qui en parle, dit les avoir vues. Il en rapporte même une de laquelle il se souvenait. C'était un cœur enflammé, placé entre un *alpha* et un *oméga*. Cela voulait dire que pour ce cœur qui brûlerait toujours, l'*amour* était le principe et la fin.

De là, on le comprend, pour la favorite un immense crédit. Quel usage en fit-elle? C'est la question qui nous demeure à examiner.

D'abord elle fit un sort à tous les siens, et ce n'était pas là une sinécure pour une femme affligée de *trente* frères ou sœurs. Elle ne perdit pas son temps par exemple à faire des généraux. Ceux de la création de sa rivale, la comtesse de Chateaubriand, l'avaient dégoûtée de ce genre de protégés. Elle aima mieux consacrer

les siens à Dieu, sans doute pour qu'ils priassent pour ses péchés. Elle les y encouragea par d'opulents bénéfices.

Antoine Sanguin, son oncle maternel, devint abbé de Fleury-sur-Loire, évêque d'Orléans, cardinal dit de Meudon, et enfin archevêque de Toulouse. Charles de Pisseleu, son second frère, eut l'abbaye de Bourgueil et l'évêché de Condom. François, son troisième frère, fut fait abbé de Saint-Corneille de Compiègne et évêque d'Amiens. Et le quatrième, appelé Guillaume, fut nommé évêque de Pamiers. Deux de ses sœurs portèrent la crosse d'abbesse, et les autres furent mariées dans les plus riches et les meilleures maisons du royaume.

Tout cela dut donner pas mal d'occupation à cette infatigable protectrice. Et sa protection intelligente, libérale, hardie, pour les arts et les artistes, dont nous citerons un unique épisode qui ne lui fait pas tout à fait honneur, dut se ressentir de la distraction que lui donna sa longue et proverbiale rivalité, sa guerre de bons mots et de méchantes actions contre Diane de Poitiers, maîtresse du Dauphin, du futur roi, et qu'Anne de Pisseleu voyait de cet œil implacable dont une femme regarde une héritière trop pressée.

Nous n'insisterons pas sur ce duel féminin, dont les détails ne sortent guère de l'ordinaire, mais dont les conséquences, plus graves, amenèrent de scandaleux éclats domestiques, empoisonnèrent les relations du

père avec le fils, de François Ier avec son futur successeur, et firent finir, au milieu de tous les orages de l'été, ce règne chevaleresque et grandiose, printemps de notre histoire. Nous n'en raconterons que quelques incidents caractéristiques, afin de donner une idéedes intrigues qui, sous le règne des fęmmes, remplacent la politique, et des suites funestes qui peuvent avoir pour tout un peuple les contre-coups de ces batailles d'alcôve. C'est là, il en faut convenir, le coté fâcheux de cesamusantes histoires, et la triste moralité de ces joyeux récits.

Ces deux belles et implacables ennemies, en vraies femmes qu'elles étaient, commencèrent par se frapper au visage. Anne jette son âge à la tête de Diane qui lui riposte par la liste de ses infidélités. « L'année de ma naissance, affectait de dire, avec une naïveté perfide, la duchesse d'Étampes, est celle où madame la sénéchale se maria. » Il y avait là de l'exagération, car Diane de Poitiers se maria en 1515 et Anne de Pisseleu était née en 1509. Mais on n'y regardait pas pour si peu. En pareil cas, frapper fort vautmieux que frapper juste.

De son côté, le dauphin Henri, que Diane de Poitiers a eu l'habileté d'introduire dans le débat et de faire parler pour elle, avait dit, pour la venger, après la paix de Crépy, « que la duchesse d'Étampes se con-« solait de la maladie de son père dans les bras d'un « autre,» et il avait nommé le fameux Guy Chabot, sei-

gneur de Jarnac, marié en mars 1540 à Louise de Pisseleu, sœur de Anne, mais d'une autre mère, Madeleine de Laval, troisième femme de son père. Ce Jarnac était un bravache et un vantard de la pire espèce, un fanfaron d'inceste, pour tout dire en un mot, car il se vantait aussi de l'infâme honneur des bonnes grâces de sa belle-mère.

De là, plus tard, non sous le règne de François Ier qui ne l'eût pas permis, mais sous le règne de Henri II, qui l'ordonna, ce fameux duel judiciaire entre Jarnac qui avait nié le fait, et la Chataigneraye qui soutenait en avoir reçu l'aveu de lui-même. Les pièces et procès-verbaux de cette honteuse affaire ont été donnés par le Laboureur dans ses *Additions* aux *Mémoires* de Castelnau. On sait, du reste, l'issue meurtrière de ce duel solennel où un coup demeuré proverbial, et qui coûta la vie à la Chataigneraye, donna à son adversaire une victoire sans honneur.

A ce propos, Brantôme, neveu de la Chataigneraye, et dont les préférences pour Diane de Poitiers sont d'ailleurs visibles, sort de sa réserve sur son compte et va jusqu'à dire « que, si le roi n'étoit pas fort fidèle à ma« dame d'Étampes, elle ne se piquoit pas non plus « beaucoup de fidélité pour lui. » On a cité à ce sujet le seigneur de Dampierre, et avec beaucoup plus de raison le comte de Bossut-Longueval, personnage énigmatique, aventurier de qualité, plein du génie de l'astuce et de la discorde, qui se trouve servir à la fois les

intérêts de la duchesse d'Étampes et ceux de Charles-Quint. Car, — et c'est là peut-être la cause de l'impopularité de la mémoire de la duchesse d'Étampes dans un pays comme la France, qui pardonne volontiers à la galanterie, mais qui est inexorable pour la trahison, et à qui l'injure de la patrie rend une conscience vengeresse, — la querelle, de domestique et privée, ne tarda pas à dégénérer en conflit public, où toutes les armes furent employées, où tous les moyens parurent bons pour triompher, et où l'animosité des deux rivales et de leur parti, qui avaient pris chacun pour chef un des fils de François Ier lui-même, troubla profondément l'union de la famille royale et compromit les destinées de la France jusqu'à faciliter les voies à l'ennemi et jusqu'à mettre l'Espagnol aux portes de Paris. Ceci passe la plaisanterie, et montre jusqu'où peut aller la haine d'une femme; et en présence de telles conséquences (heureusement conjurées à temps), une patriotique indignation succède, sur le visage de l'historien, au sceptique sourire de Bayle.

Mais descendons un moment dans ces ténébreuses intrigues pour en rapporter une leçon vengeresse, et livrer, en punition de son crime, Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, aux énergiques anathèmes de Benvenuto Cellini, qui l'a fouettée de ses verges au nom de la dignité de l'art insultée dans sa personne, et qui se chargera aussi du châtiment de la patrie.

Nous ne sommes pas de ceux qui font un reproche

à la duchesse d'Étampes, ce conseil eût-il été intéressé, d'avoir engagé François Ier à ne pas abuser de la confiance d'un ennemi qui avait trompé la sienne, et à se garder de lui rendre à Paris la prison de Madrid. Lorsque, en 1540, Charles-Quint allant châtier «ces marauds « de Gand, » qui s'étaient permis de se révolter, et emporté par la colère, forcé d'ailleurs par la nécessité, tenta le passage en France, il rendit à la générosité et à la loyauté de son ancien captif un hommage qui est un des titres de sa gloire, qu'il eût à jamais flétrie en imitant son vainqueur, et en se faisant geôlier à son tour. Le roi, fidèle à ses instincts, demeura chevalier, et il fit bien. Dupleix raconte que la duchesse avait d'abord été d'un avis contraire à cette conduite, et que François Ier, en la présentant à Charles-Quint, demeuré son hôte libre et honoré, lui dit en riant : « *Mon « frère,* cette belle dame me conseille de vous obliger « à détruire à Paris l'ouvrage de Madrid. » Charles répondit, dit-on, froidement : « Si le conseil est bon, il « faut le suivre. » Mais, moins rassuré qu'il ne feignait de l'être, il commit quelques jours après, en se lavant les mains dans cette aiguière de l'hospitalité, dont la duchesse tenait la serviette, l'adroite maladresse de laisser tomber, comme par mégarde, un fort beau diamant, que la duchesse s'empressa de ramasser, et qu'il refusa galamment de reprendre. Mézeray conteste l'anecdote, qui est cependant fort vraisemblable. Quoi qu'il en soit, François Ier perdit noblement une

occasion favorable à ses intérêts, mais nuisible à sa gloire. Et si le succès de la guerre qui éclata, le 4 juillet 1541, entre les deux irréconciliables rivaux, fut compromis par ce sacrifice héroïque, François Ier put dire encore une fois sans mensonge : « J'ai tout perdu, « fors l'honneur. »

Le fait est que le mot faillit redevenir applicable aux circonstances. Les deux armées, commandées l'une par le Dauphin, l'autre par le duc d'Orléans, son frère, se ressentirent fatalement et tour à tour, par l'absence de provisions, le retard de renforts, le manque d'argent, le secret trahi des ordres et des plans, de ce mauvais génie des deux rivales, tour à tour prépondérantes, et capables de se disputer l'empire au détriment du salut du pays. La conduite de Diane de Poitiers semble avoir été plus réservée; mais de la part d'un homme, celle de la duchesse d'Étampes ne mériterait que le nom flétrissant de trahison, trop lourd peut-être pour une femme. Ce qui nous fait d'ailleurs un devoir de l'indulgence, c'est la contradiction des historiens, qui permet de dire que la duchesse d'Étampes fut plutôt suspectée que convaincue d'intelligences avec l'ennemi. Nous ne prolongerons pas cette délicate et douloureuse enquête et ne la ferons pas dégénérer en discussion. Après avoir raconté les torts de la duchesse d'Étampes envers le roi et le pays, torts graves, si atténués qu'ils soient par l'heureux échec de ses menées et surtout par l'absence de preuves, nous voulons

dire les griefs plus certains dont sa conduite envers un grand artiste a fait une injure pour l'art lui-même.

C'est par ce curieux et dramatique épisode, accessoire pour d'autres, dominant pour nous, que nous voulons finir. Nous y trouverons d'utiles détails sur la situation des arts et des artistes étrangers à la cour de François Ier, et aucun côté de cette grande figure n'aura ainsi été négligé par nous. Nous y trouverons aussi l'occasion d'une leçon salutaire, et le prétexte d'une sorte de moralité. A d'autres de venger la morale : nous ne nous chargeons que de la vengeance de l'art.

Ce n'est pas que la duchesse d'Étampes ait manqué absolument de goût. Mais elle a préféré le talent au génie, l'art ingénieux à l'art sublime, et portant jusque dans le sanctuaire de la Renaissance les caprices, les jalousies, les rancunes de la favorite, elle n'a protégé que ses flatteurs. Elle eût immolé, s'il eût assez vécu, Léonard de Vinci au Primatice, et elle a persécuté, dans l'intérêt de cet habile et fécond artiste qui tapissa sa chambre (1) des *Amours et des exploits* d'*Alexandre le Grand*, admirable flatterie du pinceau, qui s'est privée, par cette destination servile, du titre de chef-d'œuvre, Benvenuto Cellini, coupable de ne pas l'avoir adulée. C'est à cette vindicative petite-maîtresse,

(1) Cette chambre, dit Vatout (p. 102), est aujourd'hui convertie en escalier. Les tableaux y sont conservés. La duchesse d'Étampes avait eu d'abord un appartement près le cabinet du roi en face de l'étang.

plus jolie que belle, plus habile qu'intelligente, plus coquette qu'élégante, qui promenait en souveraine, dans les ateliers comme dans les fêtes, sa robe de drap d'or frisé, fourrée d'hermine, et sa cotte de toile d'or incarnat, semée de pierreries, que se heurta dès les premiers jours l'indomptable orgueil de ce sculpteur, dont le génie nous a laissé tout un Olympe de statues précieuses par le métal, et plus précieuses encore par le travail. C'est aux *Mémoires* si intéressants de cet illustre et farouche aventurier, de ce hâbleur sublime, de ce grand artiste de cape et d'épée que nous emprunterons le récit de ses griefs.

Nous ne suivrons pas, on le comprend, le sculpteur condottière, dans tous les détails si intéressants qu'il donne sur son arrivée en France, où le roi l'avait mandé après l'avoir fait tirer de prison, sur sa première entrevue avec son protecteur couronné, son accueil souriant, son goût enthousiaste, sur les premiers soucis, les premiers déboires, son exploitation par le cardinal de Ferrare, sur le don du Petit-Nesle où Benvenuto est obligé d'entrer de force et de vivre au milieu des alertes d'une forteresse assiégée. Tout cela est amusant, attachant, palpitant, d'une vie profonde et joviale. Le procès intenté à Benvenuto, par une maîtresse infidèle, la trahison du gardien de son harem domestique, la vengeance bizarre qu'il en tire, sont des épisodes comiques racontés avec une verve toute soldatesque et qui, en ajoutant le grotesque au

tragique, et le rire à l'émotion, complètent l'intérêt vraiment dramatique de ces *Mémoires* (1).

Traversant donc à la hâte tous les incidents préliminaires, et même cette première visite du roi accompagné de la duchesse d'Étampes et de toute sa cour, qui va surprendre Benvenuto au milieu de son travail ardent, dirigeant avec une brièveté et une énergie toutes militaires son petit peuple d'ouvriers, nous arrivons au moment de la querelle flagrante entre Cellini, naturalisé Français, seigneur du Petit-Nesle, protégé du roi, et le *Bologna* dit *Primaticcio*, abbé de Saint-Martin de Troyes, protégé de la duchesse d'Étampes. Ce furent les deux derniers champions de ce champ de bataille de rivalité acharnée où ce Rosso, accusateur de Pellegrino, ne jouit pas de sa victoire et échappe par le poison à ses remords, où le Primatice efface jalousement l'œuvre du Rosso, mort, et où enfin, entre le Primatice et Benvenuto, a lieu le suprême et furieux duel de talent et de faveur; duel déloyal, comme presque tous les duels de cour, et où le plus habile devait finir par l'emporter sur le plus fort.

Suivant notre invariable habitude, quand un témoin sait parler, d'interroger le témoin et de le produire en personne devant le lecteur, nous emprunterons à Benvenuto lui-même le récit de ces épreuves.

Le roi avait commandé à Cellini divers travaux,

(1) Traduction Léclanché. Jules Labitte, éditeur.

douze statues d'argent « de sa taille » pour servir de candélabres sur sa table de cérémonie, une salière d'or, etc. Tout cela était en train, et Benvenuto, doué d'une grande facilité de conception, acharné d'ailleurs au travail et aidé de nombreux auxiliaires, suffisait à toutes ces créations et à des commandes particulières. Les merveilles semblaient naître sous les mains de ce magique ouvrier. Il prenait tout, faisait tout et montrait un génie égal à son ambition, et une activité capable d'épuiser les désirs d'un roi. « Mais, retournons « à mon grand roi, dit-il après avoir fait l'exposé que « nous venons de résumer. Tous les travaux qu'il « m'avait commandés étaient donc en très-bon train, « comme je l'ai dit, lorsqu'il revint à Paris. Trois « jours après, il se rendit chez moi avec une foule de « seigneurs de sa cour. Il fut émerveillé de la quantité « d'ouvrages que j'avais entrepris et amenés à si bon « port. Bientôt il se mit à parler de Fontainebleau avec « madame d'Étampes, qui lui dit qu'il devrait me faire « faire quelque chose de beau pour cette résidence. — « Vous avez raison, s'écria le roi, et veux qu'à l'instant « même cela soit arrêté. » Alors, il se tourna vers moi « et me demanda ce qui me semblait le plus conve- « nable pour décorer cette belle fontaine (*sic*) ; je dé- « veloppai plusieurs projets. Sa Majesté émit égale- « ment son avis; puis elle me dit qu'elle voulait aller « passer quinze ou vingt jours à Saint-Germain en « Laye, à quatre lieues de Paris, et que, pendant ce

« temps-là, je lui fisse, pour sa belle fontaine (*sic*) un « modèle aussi riche que possible, parce que c'était « l'endroit de son royaume qui lui plaisait le plus. « Enfin, Sa Majesté m'ordonna et me pria de n'épar- « gner aucun effort pour produire quelque chose de « beau. Je le lui promis.

« En voyant combien étaient avancés les nombreux « ouvrages dont j'étais entouré, le roi dit à madame « d'Étampes : « Jamais artiste ne m'a été aussi agréable « et n'a plus mérité d'être récompensé que celui-là. « Il faut penser à le fixer près de nous. Comme il dé- « pense beaucoup et qu'il est bon vivant et grand tra- « vailleur, il est de toute nécessité que nous songions « à lui; car, remarquez-le, madame, toutes les fois « qu'il est venu à la cour et que je suis venu ici, il ne « m'a jamais rien demandé. On voit qu'il se donne de « tout cœur à sa besogne. Il faut promptement nous « l'attacher par quelques bienfaits pour ne point le « perdre. » — « J'aurai soin de vous en faire souvenir, » « — lui répondit madame d'Étampes, et sur ce, ils par- « tirent. — Je continuai avec activité les ouvrages « commencés et, en même temps, je m'occupai sans « relâche du modèle de la fontaine (1). »

Un mois et demi après, l'artiste apporte au roi, pour la porte et l'hémicycle de Fontainebleau, non pas un, mais deux modèles, dont le second, habilement et flat-

(1) P. 301.

teusement expliqué, frappe le roi d'admiration et de joie.

« A peine le roi eut-il la patience de me laisser « achever mon discours, qu'il s'écria : « En vérité, j'ai « trouvé un homme selon mon cœur! » Puis il appela « les trésoriers à qui j'avais déjà eu affaire, et il leur « ordonna de pourvoir à tout ce dont j'aurais besoin, « sans regarder à la dépense. Il me frappa ensuite « avec la main sur l'épaule, en me disant : « Mon « ami, je ne sais quel est le plus heureux, du prince « qui trouve un homme selon son cœur, ou de l'ar- « tiste qui rencontre un prince qui lui fournisse toutes « les facultés nécessaires pour réaliser les sublimes « conceptions de son génie. » — Je répondis que, si « j'étais l'homme dont parlait Sa Majesté, j'étais à « coup sûr le plus heureux. — « Admettons qu'ils le « soient tous deux également, » reprit le roi en riant. « Je partis rempli d'allégresse et je retournai à mes « travaux (1). »

Ici, les choses commencent à se gâter. Benvenuto a oublié, par une distraction excusable, mais qui parut un crime, d'aller solliciter humblement de la favorite toute puissante son brevet de génie, et comme qui dirait l'investiture de sa commande. Il convient de ce tort en homme qui s'aperçoit, un peu tard, qu'il ne suffit pas à la cour d'être un grand artiste, mais qu'il faut encore savoir être courtisan.

(1) P. 301.

« Ma mauvaise fortune voulut que je ne songeasse « point à jouer la même comédie avec madame d'É- « tampes. Lorsqu'elle apprit, le soir, de la bouche du « roi, tout ce qui s'était passé, elle en conçut une rage « si violente, qu'elle ne put s'empêcher de dire avec « humeur : « Si Benvenuto m'avait montré ses beaux « ouvrages, il m'aurait donné lieu de penser à lui. » Le « roi essaya, mais en vain, de m'excuser. Je ne tardai « pas à être instruit de ces particularités. Aussi, quinze « jours plus tard, quand la cour fut revenue à Saint- « Germain en Laye, après être allée en Normandie, « à Rouen et à Dieppe, pris-je le charmant petit vase « que j'avais exécuté à la demande de madame d'É- « tampes, et pensant qu'en le lui donnant, je regagne- « rais ses bonnes grâces, je l'emportai donc avec moi, « et je le montrai à la nourrice de Mme d'Étampes, en lui « disant que je voulais l'offrir à sa maitresse.

« La nourrice m'accueillit fort bien, et me dit qu'elle « en toucherait un mot à madame, qui n'était pas en- « core habillée, et qu'aussitôt qu'elle lui aurait parlé, « elle m'introduirait auprès d'elle. Elle s'acquitta, en « effet, de ma commission, mais madame lui répondit « dédaigneusement : « Dites-lui qu'il attende. » Je « m'armai de patience, ce qui, pour moi, est chose bien « difficile. Cependant, j'attendis avec résignation jus- « que après son dîner. Enfin, vers l'approche du soir, « la faim me poussa tellement à bout, que, ne pouvant « y résister, j'envoyai dévotement madame à tous les

« diables, puis je partis, et j'allai trouver le cardinal « de Lorraine, auquel je fis cadeau du vase, en le « priant seulement de vouloir bien me maintenir dans « les bonnes grâces du roi. Il me répondit que je n'a- « vais pas besoin de sa protection, mais que, le cas « échéant, il épouserait volontiers ma cause. Il appela « ensuite son trésorier, et il lui parla à l'oreille. Le « trésorier attendit que j'eusse pris congé du cardinal, « puis il me dit : «Benvenuto, venez avec moi, je vous « donnerai un bon verre de vin. » — Ne comprenant pas « ce qu'il entendait par là, je lui répondis : « De grâce, « seigneur trésorier, faites-moi donner un verre de « vin et une bouchée de pain, car, en vérité, je tombe « en défaillance. Depuis ce matin, jusqu'à cette heure, « je suis resté sans rien manger, à la porte de madame « d'Étampes, pour lui offrir ce beau petit vase d'ar- « gent doré. Elle savait que j'étais là, mais, pour se « venger, elle m'a fait dire d'attendre. La faim est ve- « nue, je sentais la force me manquer ; alors, comme « Dieu l'a voulu, j'ai donné le fruit de mon travail à « quelqu'un qui le méritait bien mieux que cette « femme. Je ne vous demande qu'un peu à boire, car « je suis d'un tempérament un peu trop bilieux, de « sorte que le jeûne m'irrite au point que je tombe- « rais évanoui. »

« Pendant que je parlais ainsi, non sans grande dif- « ficulté, on apporta du vin admirable et une collation « exquise. Je me restaurai parfaitement, et ma colère

« s'en alla avec la faim. Le bon trésorier m'offrit cent « écus d'or, mais je refusai absolument de les accep- « ter. Il courut en instruire le cardinal, qui le tança « vertement, et lui enjoignit de me forcer à les prendre, « sinon de ne plus reparaître devant lui; le trésorier « revint près de moi, désolé, en me disant qu'il n'a- « vait jamais autant été maltraité par le cardinal. Il « renouvela ses instances, et, comme j'hésitais encore, « il entra en colère, et me déclara qu'il me ferait ac- « cepter cet argent de force. Je le pris donc. Je voulus « aller remercier le cardinal, mais il chargea un de ses « secrétaires de m'assurer qu'il saisirait toujours de « bon cœur l'occasion de m'être agréable, lorsqu'elle « se présenterait. Le soir même, je regagnai Paris. Le « roi fut informé de tout cela, et les railleries ne furent « point épargnées à madame d'Étampes; aussi, sa « haîne contre moi s'en accrut-elle au point que je cou- « rus grand risque de perdre la vie, ainsi que je le « raconterai en son lieu (1). »

En effet, à partir de ce moment commencent pour Benvenuto des tribulations sans nombre. « La rage de « sa cruelle ennemie, allant chaque jour en augmen- « tant, » lui oppose un rival dans la personne du Primatice, encourage ce rival à tout oser, et le fait réussir en tout. Cédant à ses suggestions, le Primatice demande au roi oublieux la concession de l'exécution

(1) *Mémoires*, p. 305, 306.

de la fontaine et en ravit le privilége à la barbe de Benvenuto indigné, grâce à la connivence efficace de la duchesse. Benvenuto apprend en frémissant une injustice dont l'auteur est au-dessus de sa colère, mais dont l'instrument est à sa portée. Il jure de lui faire rendre gorge ou de se venger. Il va le trouver, et dans un dialogue animé, où la lueur du poignard ajoute son éloquence à celle de ses reproches, il conquiert l'abstention de l'usurpateur intimidé. Mais cette défection de son protégé, loin de rendre madame d'Étampes au sentiment de ses devoirs, ne fait que l'irriter davantage. Ce n'est plus la gloire de Benvenuto qu'il lui faut, c'est sa vie. Au moment où il bondissait comme un taureau qu'a piqué l'aiguillon sous l'affront de contrariétés vulgaires et d'infortunes ridicules, et où il épuisait jusqu'à la lie la coupe de l'ingratitude et de l'infidélité, un locataire intrus, soutenu par la duchesse, vient insolemment violer sa demeure et partager l'hospitalité du Petit-Nesle dont le roi l'a fait maître et seigneur. Mais écoutons encore Benvenuto.

« Madame d'Étampes, ayant appris où en étaient mes « affaires, en fut plus irritée que jamais contre moi. — « Comment! se disait-elle, je gouverne le monde et ce « chétif personnage ne fait pas le moindre cas de moi! » « — Elle mit donc toutes voiles dehors pour me cou- « ler à fond. Elle choisit pour instrument un habile « distillateur qui lui avait donné, pour entretenir la « fraîcheur de son teint, d'admirables eaux de senteur

« jusqu'alors inconnues en France. Cet homme mon-
« tra au roi, à qui madame d'Étampes l'avait présenté,
« des secrets de distillation dont Sa Majesté s'amusa
« beaucoup. Il profita de cette occasion pour deman-
« der au roi un jeu de paume que j'avais dans mon châ-
« teau et plusieurs petits logements dont il prétendit que
« je ne me servais pas. Le bon roi, qui savait d'où partait
« le coup, garda le silence. Alors madame d'Étampes
« eut recours à ces moyens que les femmes emploient
« auprès des hommes, et elle manœuvra si bien qu'elle
« arriva facilement à son but. Le roi, s'étant trouvé
« dans une de ces dispositions amoureuses auxquelles
« il était si sujet, lui accorda tout ce qu'elle désirait. »

Un jour, un secrétaire du roi se présente, accompagnant le nouveau titulaire pour consacrer et valider son installation. Benvenuto, s'appuyant sur son privilége, déclare, pour toute bienvenue, que le roi peut tout, excepté faire une injustice, qu'on a abusé de sa foi et qu'en attendant qu'il puisse le détromper, il va provisoirement jeter par les fenêtres le bénéficiaire d'une indigne fraude; se ravisant cependant à propos, il fait dresser par des notaires procès-verbal de sa protestation et des droits sur lesquels il la fonde. Mais à la faveur de l'armistice, imposé par ces formalités, le distillateur s'était campé chez lui. De là, guerre déclarée, mousquetades, arquebusades, siége en règle, prise d'assaut du logement ennemi, expulsion de l'homme par la porte, non sans quelques bourrades, évacuation

de ses meubles par la fenêtre. Puis Benvenuto court chez le roi, le désarme par le récit de son algarade, le fait rire et il est pardonné.

Mais voici la scène capitale, la rencontre décisive de ce duel singulier. Le Primatice, qui avait jugé prudent de mettre les Alpes entre l'épée de son adversaire et lui, revient chargé des dépouilles opimes de l'antiquité, et il étale triomphalement les statues coulées en bronze par ses soins, dont il a moulé l'empreinte sur les plus beaux modèles de la Grèce, durant sa mission en Italie.

« Sur ces entrefaites, je terminai mon beau Jupiter « d'argent et son piédestal d'or que je plaçai sur un « socle de bois peu apparent, dans l'épaisseur duquel « étaient à moitié cachées, comme une noix d'arba- « lète, quatre petites boules de bois dur. Ces roulet- « tes étaient si bien agencées, qu'un petit enfant pou- « vait, sans le moindre effort, manœuvrer ma statue « en tous sens. Dès que je l'eus arrangée à ma guise, « je la transportai à Fontainebleau où était le roi. Pré- « cisément à cette époque, le peintre Bologna (*Pri-* « *matice*), qui avait rapporté de Rome les plâtres qu'il « était allé y chercher, venait de les faire jeter en « bronze avec beaucoup de soin. Je n'en savais abso- « lument rien, parce que cette opération avait été exé- « cutée dans le plus grand secret à Fontainebleau, qui « est situé à plus de quarante milles de Paris.

« Lorsque je demandai au roi où il voulait que je

« misse le Jupiter, madame d'Étampes, qui était pré-
« sente, lui dit que l'endroit le plus convenable était sa
« belle galerie; c'est ce que nous appellerions, en Tos-
« cane, une *loggia* ou plutôt une salle d'entrée, car le
« nom de *loggia* s'applique particulièrement aux salles
« qui sont ouvertes d'un côté. Cette galerie, longue
« de plus de cent pas et large de douze environ, était
« ornée et enrichie de peintures de notre admirable
« Rosso, séparées l'une de l'autre par des sculptures
« en ronde-bosse et en bas-relief. Le Bologna avait ha-
« bilement rangé, dans cette galerie, sur des piédes-
« taux, ses statues de bronze qui, je l'ai déjà dit, étaient
« les reproductions des plus beaux antiques de Rome.
« Ce fut aussi dans cette salle que l'on mit mon Jupi-
« ter. Quand je vis tous ces grands préparatifs si adroi-
« tement calculés, je me dis : « Allons! c'est comme
« s'il fallait se frayer un passage à travers les lances
« d'une armée? Que Dieu me soit en aide! » — Je
« conduisis donc ma statue à la place qui lui était des-
« tinée, et, après l'avoir disposée de mon mieux, j'at-
« tendis l'arrivée du roi.

« Mon Jupiter tenait de la main gauche le globe du
« monde, et de la main droite une foudre qu'il sem-
« blait prêt à lancer. Au milieu des flammes de cette
« foudre, je cachai un bout de torche en cire blanche,
« parce que, voyant que madame d'Étampes retenait le
« roi jusqu'au soir, je soupçonnai que, si elle ne réus-
« sissait pas à l'empêcher de venir, elle me jouerait au

« moins le mauvais tour de ne le laisser aller qu'au « moment où, grâce à la nuit, ma statue se montrerait « à son désavantage. Mais Dieu veille sur ceux qui ont « foi en lui, et il advint tout le contraire de ce que mon « ennemie avait espéré, car à la chute du jour, j'allu- « mai une torche, et comme elle se trouvait un peu au- « dessus de la tête de Jupiter, les rayons, en tombant « de haut, produisaient un effet merveilleux que je n'au- « rais pu obtenir avec le jour.

« Sur ces entrefaites, le roi entra avec sa dame d'É- « tampes, le Dauphin aujourd'hui régnant, la Dau- « phine, le roi de Navarre, son beau-frère, madame « Marguerite, sa fille, et plusieurs grands seigneurs, « à qui madame d'Étampes avait donné le mot pour « parler contre moi.

« Dès que j'aperçus le roi, mon ouvrier Ascanio « poussa devant lui ma statue en lui imprimant un « mouvement qui la fit paraître vivante. Par ce moyen, « les statues antiques restèrent en arrière, et la mienne « frappa d'abord tous les yeux. Le roi dit aussitôt: « Ja- « mais on n'a rien vu de plus admirable. Quant à moi, « bien que j'aime les arts et que je m'y connaisse, j'a- « voue que c'est cent fois plus beau que je ne l'aurais « imaginé. » — Les seigneurs même qui devaient dé- « crier mon ouvrage semblaient lutter entre eux à qui « le louerait le plus. — « En vérité, s'écria hardiment « madame d'Étampes, on dirait que vous n'avez pas « d'yeux. Ne voyez-vous donc pas ces magnifiques fi-

« gures antiques? C'est en elles que réside la per« fection de l'art, et non dans ces babioles mo« dernes.

« A ces mots, le roi, suivi de son entourage, s'avança « et jeta un coup d'œil sur les autres statues qui étaient « éclairées d'en bas, ce qui leur était fort préjudicia« ble. — « Celui qui a voulu nuire à Benvenuto, dit « alors le roi, lui a, au contraire, rendu un signalé « service; car de la comparaison de ces admirables fi« gures avec la sienne, il ressort que cette dernière est « infiniment plus belle et plus merveilleuse. Il faut « donc tenir Benvenuto en haute estime, puisque ses « ouvrages non-seulement égalent, mais encore sur« passsent ceux des anciens.

« A cela, madame d'Étampes répliqua que, de jour, « ma statue paraîtrait mille fois moins belle que de « nuit, et que, de plus, il fallait considérer que je l'a« vais couverte d'un voile pour cacher ses défauts. J'a« vais en effet jeté une légère et gracieuse draperie sur « mon Jupiter, pour lui donner plus de majesté. A « peine eut-elle proféré ces mots, que je soulevai le « voile et le déchirai avec colère, en découvrant les « parties génitales de ma statue. Madame d'Étampes « pensa que je n'avais montré cette nudité que pour « l'insulter. Le roi s'aperçut de son indignation. Moi, « de mon côté, j'étais furieux, et j'allais prendre la « parole, lorsque le sage monarque me dit dans sa « langue: « Benvenuto, je te défends de parler, sois

« tranquille, tu auras une récompense mille fois plus « forte que tu ne la désirais. »

« Condamné au silence, je me démenais comme un « possédé, ce qui redoublait l'irritation et les mur- « mures de madame d'Étampes. Cela fut cause que le « roi partit plus tôt qu'il n'aurait voulu, mais en se « retirant, il dit tout haut, pour m'encourager : « J'ai « enlevé à l'Italie l'artiste le plus grand et le plus uni- « versel qui ait jamais existé (1). »

Le lendemain matin, en effet, Benvenuto fut royalement récompensé. Malheureusement, ce que femme veut, le diable le veut, et madame d'Étampes, que ses échecs rendaient plus furieuse que jamais, parvint, avec l'aide de MM. d'Annebaut et de Saint-Pol, à retourner complétement le roi, lui montra dans Benvenuto une sorte de rival qui poussait l'orgueil jusqu'à traiter d'égal à égal avec lui et jusqu'à se considérer comme un souverain de l'art ; elle émoustilla enfin si bien l'irascibilité de tempérament et de caractère du Gascon couronné qu'il en vint à le prendre en aversion. Un jour de mauvaise humeur, le roi, grondé par sa belle, vient gourmander le susceptible et indépendant artiste. Celui-ci se jette à ses pieds, et par un discours à la fois véhément et mesuré, rudement flatteur, dissipe la tempête. Le roi rasséréné le quitte en l'appelant « Mon ami. »

(1) *Mémoires*, p. 335, 336.

Mais de retour à son palais, il subit de nouveau l'irritante influence de la duchesse et s'enflamme sous ses piquants reproches, dont Saint-Pol aiguise l'effet. François se plaint du cardinal de Ferrare, qui a mécontenté par son indifférence un artiste qui mérite d'être récompensé et qui sent sa valeur. Saint-Pol s'offre à trouver un moyen de le retenir à jamais sur le sol français. Et à la question du roi il répond que son moyen consiste à le pendre haut et court comme un insolent qu'il est; plaisanterie à la Tristan L'Hermite qui obtient auprès de la maligne duchesse un succès de fou rire. Le roi redevient roi, et demi-grave, demi-badin, il réplique à Saint-Pol « que bien « que Benvenuto ne méritât pas ce traitement, il lui « accordait pleine et entière permission de le pendre, « pourvu toutefois qu'il lui trouvât auparavant un ar« tiste de sa taille. »

Benvenuto, informé de ce dialogue significatif, ne se trouva pas assez de conscience de son génie, de confiance dans la bienveillance égoïste du roi, pour hasarder plus longtemps dans une lutte inégale une vie que troublait la sinistre facétie de Saint-Pol. Il profita de la première occasion pour quitter, un peu comme on s'enfuit, une cour peu faite pour son caractère, puisque les artistes protégés y étaient des valets, et les artistes fiers des rebelles.

Pour toute vengeance, nous montrerons immédiatement la duchesse disgraciée le jour même de la mort

de François Ier, frappée inexorablement par Diane enfin triomphante de ses flèches les plus acérées, et recevant successivement, par la demande humiliante de la restitution des joyaux qu'elle devait à la libéralité de François Ier (juste revanche de sa conduite vis-à-vis de madame de Chateaubriand, par le procès en haute trahison d'où le comte de Bossut, son confident, son conseiller, son complice, peut-être son amant, eut bien de la peine à retirer sa tête, enfin par l'affront d'une action en reddition de comptes et en malversations à son préjudice, intentée par son propre mari (1), relevant vingt-cinq ans de honte pour les lui jeter au visage, et ajoutant le coup de pied du bouc au coup de griffe de la lionne, — recevant, disons-nous, une série de blessures sans cesse renouvelées. Bannie de la cour, abandonnée de tout le monde, Anne de Pisseleu traîna dans la disgrâce et la retraite, au fond de ces terres dont une pitié insultante ne daigna pas la dépouiller, l'ennui expiatoire d'une longue vie sans cesse menacée, et sur laquelle plana un moment la torche de l'Inquisition. Une femme hardie dans ses mœurs devait l'être dans ses idées, et on put accuser de trahir la religion celle qui avait trahi l'État. L'histoire en est à ignorer la date précise de la mort qui la délivra de la honte et de la crainte. Cette date est, en tout cas, postérieure à 1575.

(1) René de Brosse avait épousé Anne de Pisseleu en 1536, et non en 1526 ou 1527, comme nous l'avons dit, par erreur, p. 257

Voilà comment finissent, en dépit de la beauté et de l'esprit, les courtisanes royales assez audacieuses pour ajouter à de grandes fautes le crime de l'égoïsme, et qui, au lieu de conquérir l'indulgence de la postérité en demandant à l'art d'ennoblir et de poétiser le souvenir de faiblesses qui n'ont rien coûté à la patrie, s'exposent à la colère immortelle d'un pays comme la France et d'un artiste comme Benvenuto Cellini.

Nous avons tenu à finir par cette histoire caractéristique des démêlés du grand sculpteur florentin Cellini avec la duchesse d'Étampes. C'était une occasion pour nous de purifier nos récits parfois frivoles, de réhabiliter notre rôle parfois compromis d'historien et de moraliste, par le spectacle et la leçon, toujours exemplaires, de cette lutte qui fait descendre au dernier rang des courtisanes historiques cette duchesse d'Étampes, infidèle à son amant, inutile à son pays, qui perd aux anathèmes de Benvenuto son dernier prestige, et à qui il ne sera pas pardonné parce qu'elle n'a pas aimé.

CHAPITRE VII

Les dernières Amours.

LA MÈRE DE VILLECOUVIN. — LA BELLE FÉRONNIÈRE.

— 1538-1547 —

La mère de Villecouvin. — Le bâtard du roi. — Récit de Brantôme. — Récit de Bonaventure des Perriers. — La légende de la Belle Féronnière. — Son origine. — Ses invraisemblances. — Récit de Mézeray. — De Louis Guyon. — Témoignage de Madame, duchesse d'Orléans.— Discussion. — Silence de M. Michelet. — Opinion paradoxale de M. Capefigue. — La Joconde. — Le portrait du Louvre. — Originaux de ces deux portraits. —Opinion d'un médecin sur la dernière maladie de François Ier. — Conclusion.

Une des dernières maîtresses de François Ier, peut-être la dernière, fut la grande dame inconnue, dont il eût un bâtard nommé le sieur de Villecouvin. Quelques détails donnés par Brantôme, constituent tout l'état civil de cet enfant de l'amour et du hasard, et une amusante nouvelle de Bonaventure des Perriers, nous donne de l'excentricité de son caractère une idée qui touche au fantastique.

«..... Comme j'ay ouy conter, dit Brantôme, à pro-
« pos d'histoires d'enfants supposés ou inavoués,

« d'une grande dame, laquelle eut Villecouvin, enfant « du roi François I[er]. Elle le pria de lui donner ou as- « signer quelque peu de bien, avant qu'il mourust, « pour l'enfant qu'il luy avoit faict; ce qu'il fit. Et luy « assigna deux cent mille escus en banque qui luy profi- « tèrent et coururent tousjours d'intérests, et de change « en change; en sorte qu'estant venu grand, il des- « pensoit si magnifiquement et paroissoit en si belle « despense et en jeux à la cour, qu'un chacun s'en « estonnoit; et présumoit-on qu'il jouissoit de quelque « grande dame qu'on n'eust point pensé; et ne croyoit- « on sa mère nullement; mais d'autant qu'il ne bou- « geoit d'avecques elle, un chacun jugeoit que la grande « despense qu'il faysoit, procédoit de la jouissance « d'elle; et pourtant c'estoit le contraire, car elle es- « toit sa mère, et peu de gens le sçavoient, encore « qu'on ne sceust bien sa lignée et procréation, si ce « n'est qu'il vint mourir à Constantinople, et son au- « bène, comme bastard, fut donnée au mareschal de « Retz, qui estoit fin et subtil à descouvrir tel pot « aux roses, mesme pour son proffict, qu'il est pris sur « la glace et vérifia la bastardise, qui avoit esté si long- « temps cachée; et emporta le don d'aubène par-des- « sus M. de Téligny, qui avoit esté constitué héritier « du dict Villecouvin.

« D'autres disoient pourtant que ceste dame avoit « eu cest enfant d'autres que du roy, et qu'elle l'avoit « ainsy enrichy du sien propre, mais M. de Retz es-

« plucha et chercha tant parmy les banques, qu'il y « trouva l'argent et les obligations du roy François Ier. « Les uns disoient pourtant d'un autre prince non si « grand que le roy, ou d'un autre moindre; mais pour « couvrir et cacher tout, et nourrir l'enfant, il n'estoit « pas mauvais de supposer tout à Sa Majesté, comme « cela se voit en autres (1). »

Quant à ce Villecouvin, à cet obscur enfant de France à qui le roi donna l'existence dans une minute de caprice et d'oubli, et qu'il oublia sans doute aussitôt après lui avoir fait un sort dans une autre minute de générosité, son caractère extravagant et aventureux a dû lui assurer une existence des plus accidentées et des plus traversées, si l'on en juge par ce curieux récit de Bonaventure des Perriers, où Gaillard a cru le reconnaître dans le héros de la *Nouvelle* 46 : « *bastard d'un très-grand seigneur, bastard d'une « si grande maison, le bastard par excellence.* »

Donc, le *bâtard par excellence*, qui menait une vie bizarre et vagabonde, et, presque toujours sans suite, courait sous des déguisements multiples, on ne sait quelles bonnes fortunes amoureuses ou pittoresques, traversait un jour à pied une forêt dans le Rouergue, se fiant, pour sortir impunément de toute malencontre, sur sa qualité de bâtard du roi qu'il croyait porter peinte sur le visage.

(1) Brantôme, édit. Buchon, t. II, p. 256.

Or, il arriva que dans un carrefour de cette forêt un homme venait d'être découvert assassiné par une ronde de paysans et d'archers, et on recherchait activement le coupable. Surpris par la battue, notre rôdeur est conduit au prévôt. Son habit de soldat, sa mauvaise mine, le rendent aisément suspect. Il lui demande d'où il vient. — Que vous importe? — N'êtes-vous pas de ceux qui ont tué cet homme? — Quand cela serait, qu'en voulez-vous dire? — Le prévôt l'arrête et le mène au prochain village pour lui faire son procès. « Ah! disait le bâtard, pour toute défense, ah! « vous vous jouez donc à moi! A la bonne heure, je « vous laisse faire! » Le prévôt, croyant qu'il le menaçait de la vengeance de ses complices, n'en fut que plus ardent à poursuivre sommairement son procès.

Il voulut donc procéder à son interrogatoire en forme et lui demanda son nom.

— « On vous l'apprendra, répondit superbement le « bâtard. Ah! vous êtes un pendeur de gens! »

Le prévôt, regardant ces discours comme un aveu du crime, le condamne en effet à être pendu et le fait conduire au gibet.

Le bâtard triomphait et ne cessait de dire : « Ah! « vous pendez les gens! Par la corbieu! monsieur le « prévôt, vous ne pendîtes jamais homme qui vous « coûta si cher. Ah! vous voulez savoir qui je suis, « vous le saurez, vous le saurez, je vous en ré« ponds. »

Plus il bravait et goguenardait, plus le prévôt hâtait l'exécution, afin de prévenir l'arrivée des farouches libérateurs dont on l'avait menacé.

Le bourreau, grâce à ce zèle de la peur, allait faire son office, et le patient montait déjà l'échelle en ricanant, lorsqu'un passant, qui avait beaucoup vu le bâtard à la cour, le reconnut, et se mit à crier : « Arrête ! arrête ! Que faites-vous, monsieur le prévôt? « c'est un tel. »

« — Mot! mot! de par le diable, s'écria le bâtard en « gesticulant, laissez faire monsieur le prévôt, je « veux qu'on lui apprenne à pendre les gens. »

Le bâtard n'eut point cette satisfaction. Le prévôt, tout penaud, le fit descendre de l'échelle avec force excuses et révérences.

— « Eh ! non, criait le bâtard, faites-moi pendre, « monsieur le prévôt, je vous en prie. » Et se tournant vers son importun et opportun sauveur : « Et « toi, que ne le laissais-tu faire ? lui dit-il, on lui eût « appris à pendre les gens ! »

Une histoire des amours de François Ier ne paraîtrait complète à aucun de nos lecteurs, tant le merveilleux légendaire a de profondes racines, si nous ne lui parlions de la belle Féronnière. Nous déférons à ce vœu. Nous ajouterons à notre galerie le portrait mystérieux de la belle Féronnière, qui n'a jamais existé et qui n'a jamais donné à François Ier, bien malgré elle, ce mal vengeur dont il n'est pas mort.

— Vraiment! Quoi, monsieur, vous prétendriez?... Mais, lisez donc vos auteurs.

— Il est vrai. Il est vrai que Mézeray, Varillas, Guyon, Bayle lui-même ont cru à cette légende calomniatrice et l'ont traditionnellement propagée.

Il est vrai que Dreux du Radier, quoique flairant la supercherie et fournissant même au doute, sans en avoir l'air, d'excellentes raisons, n'a pas osé battre en brèche un préjugé de deux siècles (1). Il est vrai que Gaillard lui-même, après avoir résumé le récit dramatique de Guyon, s'écrie, non sans un secret regret : « Cette histoire n'est pas contestée (2). »

Comment s'étonner d'ailleurs de cette persistance, dans la nation lettrée, d'une crédulité dont la famille royale elle-même partageait l'aveuglement? Du temps de Madame, la spirituelle et indiscrète douairière, la tradition avait encore force de loi parmi les héritiers eux-mêmes de François Ier, et les Bourbons ne contestaient pas le triste honneur, décerné au plus célèbre des Valois, d'être mort victime de sa débauche.

Nous lisons dans la *Correspondance de la princesse Palatine*, sous la date du 3 décembre 1721 (3) :

« On voit à Fontainebleau, dans le cabinet de la « reine, le portrait de la belle Féronnière, qui avait « tant plu à François Ier. Il la fit peindre en profil. Elle

(1) T. IV, p. 107 et suiv.
(2) T. IV, p. 363.
(3) T. II, p. 354.

« été la cause innocente de sa mort. Son mari, voulant « se venger du roi, fit venir une femme de mauvaise « vie, très-malsaine, et dès qu'il se fut infecté, il in- « fecta de cette vilaine maladie sa femme. A son tour, « elle la communiqua au roi, et il en mourut. On a « fait à ce sujet les vers suivants :

> Le roy François, mort à Rambouillet
> De la v..... qu'il avoit
> L'an mil sept cent quarante-sept.

Quelle était donc cette femme charmante et fatale, si populaire sous le nom de la Belle Féronnière?

La réponse à cette question si naturelle est difficile.

« Une ancienne tradition, dit Dreux du Radier, « veut qu'elle ne fût nommée : la *Belle Féronnière* « que parce que son mari était un marchand de fer; « de même qu'on donnait à Lyon, dans le même « temps, le nom de : la *Belle Cordière* à la célèbre « Loyse Labbi, parce qu'elle avait épousé un négo- « ciant en câbles et cordages.

« Mais sur quoi fonder cette tradition ? On ne voit « rien qui y conduise; il y a même beaucoup à en « douter, lorsqu'on lit dans les leçons diverses de « Louis Guyon ce qu'il dit de la Belle Féronnière, « rapporté de la femme d'un avocat de Paris. C'est « ainsi qu'il s'exprime :

« François Ier rechercha la femme d'un avocat de « Paris, très-belle et de très-bonne grâce, que je ne « veux nommer; car il a laissé des enfants pourvus « de grands états et qui sont gens de bonne renommée, « auquel jamais cette dame ne voulut onc complaire; « ains au contraire, le renvoyoit avec beaucoup de « rudes paroles, dont le roi étoit contristé. Ce que « connoissant aucuns courtisans...., dirent au roi « qu'il la pouvoit prendre d'autorité et par la puis-« sance de sa royauté. Et, de fait, l'un d'eux l'alla dire « à cette dame, laquelle le dit à son mari. L'avocat « voyoit bien qu'il falloit que lui et sa femme vui-« dassent le royaume; encore auroient-ils beaucoup à « faire de se sauver, s'ils ne lui obéissoient. Enfin, « le mari dispensa sa femme de s'accommoder à la « volonté du roi, et afin de n'empêcher rien dans « cette affaire, il fit semblant d'avoir affaire aux « champs pour huit ou dix jours. Cependant il se te-« noit caché dans la ville de Paris, fréquentant les « mauvais lieux et cherchant du mal pour le donner « à sa femme, afin que le roi le prît d'elle, et trouva « incontinent ce qu'il cherchoit et en infecta sa « femme, et elle peu après le roi, lequel le donna à « plusieurs autres femmes...., et n'en fut jamais bien « guéri, car tout le reste de sa vie il fut mal sain, « chagrin, fâcheux, inaccessible. »

Tel est le récit de Louis Guyon; il ne diffère presque en rien de ce que Mézeray dit dans sa grande

Histoire et dans son *Abrégé*, sous l'an 1539 :
« J'ai quelquefois entendu dire, au sujet de l'abcès
« dont François mourut, qu'il prit ce mal de la Belle
« Féronnière, une de ses maîtresses, dont le portrait
« se voit encore aujourd'hui dans quelque cabinet
« curieux, et que le mari de cette femme, par une
« étrange et sotte espèce de vengeance, avoit été cher-
« cher cette infection en mauvais lieu pour les infec-
« ter tous deux. Le danger étant passé, ce mal le tint
« encore longtemps en douleur. »

Il ajoute dans son *Abrégé* « que la malheureuse en
« mourut, et que le mari s'en guérit par de prompts
« remèdes. »

Le malheur est que ces deux dépositions sont sans autorité, par suite de l'absence de toute indication de source, de la moindre référence à un témoignage discutable. Guyon et Mézeray ont été l'écho servile d'une tradition déjà formée de leur temps, sans qu'il soit possible de remonter à son origine.

Le résultat le plus clair de leur relation, c'est que François Ier compta parmi ses maîtresses la femme d'un avocat de Paris, appelée, selon l'usage du temps, du nom de son mari. Il y a deux avocats du nom de : *Le Féron...;* mais nous avons sur ce point deux témoignages précis : celui de Marguerite et celui du *Journal d'un bourgeois de Paris.* Ce dernier nomme la maîtresse de la jeunesse du roi, la galante Caillette, de l'*Heptaméron.* Elle s'appelait de son nom Lecoq, nom

très-répandu dans l'ancienne bourgeoisie parisienne; elle fut femme de Jacques Dixhommes, avocat au Parlement. Selon les deux récits, concordant en cela, la date de la liaison serait 1514-1515. Ni l'un ni l'autre ne font allusion à la « bizarre et sotte vengeance du mari ».

Quant à la décadence physique et même intellectuelle de François Ier, déterminée par une vie peu modérée, l'excès des préoccupations domestiques et politiques, nous en connaissons la date positive : c'est à la fin de 1538 et au commencement de 1539 qu'il faut placer cette maladie, dont les ravages marquèrent son tempérament affaibli, son corps débilité pour une mort prochaine. Cette maladie sinistre, avant-courrière de la catastrophe de 1547, punit ce roi disert et causeur par l'endroit par lequel il avait le plus péché, la langue. Dès cette époque, les chroniqueurs, notamment Herbert, signalent le déclin de la santé du roi, sa mélancolie et l'impuissance où il était de s'exprimer avec son ancienne facilité, par suite du mal, qui avait rongé la luette.

Mais, on conviendra qu'il n'est pas possible de considérer comme la cause directe de la maladie de 1538 l'empoisonnement résultant d'une liaison, authentique seulement si on la place à l'an 1515. Si l'on veut voir un châtiment vénérien dans la maladie de 1538, si on la veut considérer comme la vengeance d'un époux outragé, on s'expose à cette invraisemblance

d'une résistance de plus de vingt années à ce mal vengeur, qui laisse la place à tant d'autres accidents, à tant d'autres causes morbides.

Notre avis est donc que la belle Féronnière n'est que l'incarnation légendaire de l'*avocate*, maîtresse inoffensive de la première jeunesse de François Ier. Toutes les autres circonstances, qui ont fait un drame émouvant d'une liaison vulgaire, sont le fruit de l'imagination des historiens, qui, surexcités par la vue du mystérieux portrait dont nous allons parler, ont trouvé commode, intéressant, exemplaire de faire violence à la chronologie dans l'intérêt de la morale, et de placer en 1538 la passion coupable dont il leur importait de montrer dans le roi une victime couronnée.

Parmi les historiens contemporains, M. Michelet, malgré l'attrait que devait avoir pour lui ce drame érotique, a reculé devant l'invraisemblance, et s'est abstenu de parler de la Belle Féronnière et de la fatalité de ces dernières amours. M. Capefigue aurait bien voulu avoir, à cette occasion, son petit système nouveau; malheureusement, sa solution fait long feu. Il y a au Louvre deux portraits, l'un de Léonard de Vinci, l'autre qui lui est attribué : l'un est le portrait, d'un si irrésistible attrait, d'un si indéfinissable effet, connu sous le nom de la *Joconde;* l'autre est une figure inconnue, remarquable par certains traits de ressemblance, qui tiennent plus à la manière du peintre qu'à

la physionomie, et qui est traditionnellement intitulé : *la Belle Féronnière.*

M. Capefigue suppose, avec une défiance modeste de cette hypothèse toute personnelle, que la *Joconde* est le portrait idéalisé de la Belle Féronnière, qui aurait, en ce cas, été maîtresse de François Ier, en 1515, et contemporaine du grand artiste, mort en 1519. Selon lui, François Ier aurait profité du séjour de Léonard à la cour de France pour lui faire immortaliser deux fois par le pinceau le visage étrange et charmant de sa passion du moment, et les deux portraits du Louvre ne seraient que la répétition l'un de l'autre avec des différences, tenant à ce que l'un serait plus idéalisé, l'autre plus réel, et que dans le second le peintre aurait *varié* le type du premier par un jeu savant de son caprice et de son art (1).

Voilà les hardiesses paradoxales que M. Capefigue cache dans sa terne monotonie pour réveiller à point le lecteur assoupi. Tout en lui sachant gré de l'intention, il est nécessaire de l'avertir :

Que la *Monna Lisa*, femme de Francisco del Giocondo, de Florence, était peinte quand Léonard vint en France, selon le témoignage irrécusable de Vasari et de tous les écrivains qui l'ont suivi (2);

Que les historiens spéciaux ont varié, il est vrai,

(1) *Diane de Poitiers*, p. 48.
(2) V. Coindet, Stendhal, etc.

sur la désignation du personnage féminin représenté dans le portrait considéré comme celui de la Belle Féronnière, celui qui porte sur le front un bijou fixé à une chaîne qui se noue au chignon; mais qu'aucun n'y a vu l'image de la *Belle Féronnière*, dont la parure étrange et coquette a pris à tort le nom de *féronnière,* comme l'a fait remarquer un érudit et ingénieux confrère, Édouard Fournier (1). Cette femme est Ginevra Benci, selon Venturi et M. Delécluze; selon d'autres, c'est Lucrezia Crivelli.

Enfin, et c'est par là que nous voulons finir, la maladie dont est mort François Ier ne mérite pas l'infamie dont on l'a humiliée. François Ier n'a pas succombé aux lents ravages d'un mal rongeur, inexorable conséquence de l'attentat de 1538. Une lettre du cardinal d'Armagnac nous atteste que, moins d'un an avant sa mort, il jouissait encore, sinon d'une santé florissante, du moins d'une bonne santé et qu'aucun symptôme ne présageait alors sa mort prochaine.

Enfin un honnête, savant et intrépide médecin, dans un *Mémoire* qui est un modèle d'observation pathologique et d'analyse historique, a passé au crible de la critique spéciale tous les témoignages se rapportant à la dernière maladie du roi.

Selon l'auteur très-compétent de la dissertation in-

(1) *L'Esprit dans l'Histoire*, 2e édit., 1860, p. 132 à 140.

titulée : *De quelle maladie est mort François Ier* (1), M. Cullerier, chirurgien à l'Hôpital du midi, le mal qui emporta François Ier n'avait rien de vénérien : c'était une fistule au périnée. Et la médecine a réhabilité celui que la légende avait calomnié. Pour nous, nous ne dissimulerons pas le plaisir que nous a fait, à la fin de ce volume galant, la rencontre rassurante d'un historien à bistouri et d'un critique à lancette.

(1) Paris, Victor Masson, in-8° de 14 p. — Cette *Etude* avait d'abord paru dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* (décembre 1856).

FIN

TABLE DES MATIÈRES



CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE DE FRANÇOIS Ier

CHAPITRE II

LES PETITES MAITRESSES

CHAPITRE III

LA MAITRESSE TRAGIQUE

CHAPITRE IV

LA MAITRESSE DE PRISON

CHAPITRE V

LA FAUSSE MAITRESSE

CHAPITRE VI

LA MÉCHANTE MAITRESSE

CHAPITRE VII

LES DERNIÈRES AMOURS

FIN DE LA TABLE



